HARVARD UNIVERSITY

LIBRARY

OF THE

Museum of Comparative Zoölogy

Ma-9356
(93-1)
Robert HOMMELL
June 24, 1927.

ESSAI

D'UNE

FAUNE HISTORIQUE

DES

MAMMIFÈRES SAUVAGES DE L'ALSACE

PAR

CHARLES GÉRARD

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE NANCY

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE COLMAR

MUS. COMP. ZOOL.
LIBRARY

HARVARD
UNIVERSITY

PARIS

BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

5, RUE DES BEAUX-ARTS, 5

MÊME MAISON A NANCY

FAUNE HISTORIQUE DE L'ALSACE

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.

0
9 b 9 3

Robert HOMMELL

ESSAI

D'UNE

FAUNE HISTORIQUE

DES

MAMMIFÈRES SAUVAGES DE L'ALSACE

PAR

CHARLES GÉRARD

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE NANCY

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE COLMAR

PARIS

BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

5, RUE DES BEAUX-ARTS, 5

MÊME MAISON A NANCY

MDCCCLXXI

M.US. COMP. ZOOL.
LIBRARY

HARVARD
UNIVERSITY

Purchased Boston Society of Natural His

PRÉFACE

L'homme n'occupe pas seul la scène de l'histoire. Il est, à la vérité, l'acteur principal, prépondérant, du drame qui se joue sur le théâtre du monde, entre les décorations variées dont la nature a enrichi la terre, mais il ne produit pas seul le spectacle multiple et vivant qui forme, sous le nom d'histoire, le tableau de la destinée de l'humanité. Les animaux concourent avec lui à animer la scène historique et à y répandre le mouvement et l'action. Certaines espèces sont entrées dans le cercle de l'existence domestique de l'homme, soit en se soumettant volontairement à lui, soit en recevant de vive force son autorité. Elles labourent ses champs, gardent

ses troupeaux et ses maisons, traînent ses fardeaux, nourrissent sa famille de leur lait et de leur chair, le portent dans ses voyages et combattent avec lui. D'autres espèces, plus nombreuses et plus originales, ont dédaigné sa loi, sont restées libres et indomptées, lui font la guerre ou luttent contre sa domination par l'adresse, la ruse, la prudence et la vélocité.

Il m'a semblé qu'il y aurait quelqu'intérêt à présenter sous ce point de vue l'histoire des animaux les plus notables de notre contrée, de ceux qui tiennent dans les souvenirs et l'imagination des hommes la plus grande place. J'ai naturellement choisi la classe des mammifères, et dans cette classe les animaux qui ne se sont pas ralliés à l'homme, les animaux sauvages. L'histoire des animaux que la patience, l'art et les besoins de l'homme ont subjugués, asservis et civilisés ne serait pas moins digne d'une étude chronologique détaillée pour chaque pays considéré dans son individualité géographique et historique. Peut-être l'essai que j'offre aujourd'hui à mes compatriotes déterminera-t-il un de nos naturalistes alsaciens à traiter l'utile et vaste sujet de la domestication, de la culture et du perfectionnement des races animales assujéties en Alsace.

Notre faune régionale, et cela est digne de remarque, n'a encore donné lieu qu'à un très-petit nombre d'études et de travaux, tandis que les

richesses de notre flore ont fait surgir une abondante littérature spéciale sur cette branche de l'histoire naturelle. Nous ne possédons, pour la zoologie de l'Alsace, que l'**Aperçu** de M. Krœner **sur les oiseaux** de ce pays, le **Catalogue des lépidoptères** de M. Henri de Peyerimhoff, le **Catalogus coleoptorum** de M. F. E. Kampmann, le **Catalogue des coléoptères de l'Alsace et des Vosges** de MM. J. Wencker et Silbermann, les **Notes sur quelques coléoptères des environs de Colmar** de M. Leprieur, l'**Histoire naturelle des papillons diurnes** de M. L. P. Cantener, l'**Essai sur les mollusques fluviatiles et terrestres des Vosges** de M. Ernest Puton. Pour les mammifères nous n'avons que la maigre dissertation **De animalibus nocivis Alsatiæ** de Weyler, et les catalogues laconiques de Hammer, de la **Statistique générale du Haut-Rhin**, et des **Annuaires** des deux départements. Quelques naturalistes d'un grand mérite, comme Hermann, Duvernoy, Lereboullet, Strauss-Durckheim etc. ont publié de notables travaux sur quelques espèces zoologiques, mais à un point de vue scientifique général, abstraction faite de la faune alsatique. La bibliothèque de Strasbourg possédait un manuscrit précieux de Léonard Baldner, pêcheur et forestier strasbourgeois du XVIIe siècle (1666), qui traitait des poissons, oiseaux et insectes des environs de Strasbourg,

avec des représentations coloriées ; ce manuscrit, légué à la bibliothèque par André Silbermann, a péri dans l'incendie allumé par le bombardement.

La bibliothèque nationale de Paris conserve un manuscrit très-curieux, en deux volumes in-f°, chacun de 600 à 700 pages, enrichis d'un grand nombre de figures enluminées, et qui porte le titre de : « Histoire naturelle de la province « d'Alsace où après avoir décrit sa situation, les « montagnes qui l'environnent, les étangs, les « marais et les rivières qui l'arrosent, les forêts « qui la couvrent, l'on examine qu'elle en peut « être la qualité de l'air et celle des éléments, d'où « l'on déduit les tempéraments, les inclinations, « les mœurs, les coutumes des habitants et les « maladies les plus communes dans ce climat, « avec la description des animaux, des végétaux, « des minéraux, des pétrifications, des eaux « communes et des minérales. » Ce manuscrit est l'œuvre de Bernard Maugue, docteur-médecin, inspecteur-général des hôpitaux du roi, sous Louis XIV, archiâtre d'Alsace, chevalier de l'ordre de Saint-Michel. La bibliothèque de Paris l'a acheté, on ne sait de qui, le 26 vendémiaire de l'an XIII. Il provenait de la succession de Benoit Duvernin, médecin à Castres, neveu de Maugue. L'Alsace n'en possède point de copie. Kirschleger (1)

(1) Kirschleger, *Prodrome de la flore d'Alsace*, p. 257.

avait entendu parler du travail de Bernard Maugue, mais il croyait son manuscrit perdu. Breu ne pouvait, en 1828, indiquer où il se trouvait (1). Je l'ai vu en 1850 dans le département des manuscrits de la bibliothèque nationale. L'ouvrage de Maugue est divisé en huit livres qui traitent de notre histoire naturelle dans l'ordre suivant : I. Topographie de l'Alsace ; II. De la qualité de l'air, nourriture, tempérament, caractère, mœurs, coutumes, modes, police, maladies ; III. Des pierres ; IV. Animaux ; V. Végétaux ; VI. Eaux communes et minérales ; VII. Minéraux ; VIII. Monuments, antiquités, instruments et machines.

Je n'ai pas pu consulter l'ouvrage de Maugue depuis que la pensée du présent essai m'est venue. Si mes souvenirs sont fidèles, il ne pouvait fournir aucun élément à mon travail, Maugue ne s'étant préoccupé que des généralités de notre histoire naturelle et n'ayant nullement porté son attention sur le point de vue particulier et historique qui m'a intéressé.

Ces indications, dont la pauvreté même fait ressortir l'état de délaissement où s'est trouvée jusqu'ici l'étude des mammifères propres à notre province, annoncent que je n'ai pu entreprendre le présent essai qu'avec des matériaux extrême-

(1) Aufschlager, *L'Alsace*, supplém. deux. part. p. 128.

ment bornés. J'ai réuni, avec beaucoup de peine et de patience, soit dans les livres, soit dans des documents inédits, soit dans les ouvrages généraux et jusque dans les traditions orales, tout ce qui pouvait se rattacher à l'histoire des mammifères sauvages dans notre pays. Je suis bien loin de penser que j'ai recueilli tout ce qui était véritablement intéressant. C'est pourquoi j'ai donné à mon travail le titre d'Essai, laissant ainsi la voie ouverte et le cadre préparé à ceux qui voudront, par des recherches plus étendues et plus heureuses, compléter et enrichir cette première esquisse des animaux les plus importants de la faune alsacienne.

Mon but n'a point été et ne pouvait être de présenter la description scientifique des diverses espèces de mammifères qui ont habité anciennement l'Alsace et qui y vivent encore de nos jours, non plus que de faire connaître leurs mœurs particulières, leur physiologie, leurs caractères spécifiques, distinctifs, au point de vue de l'anatomie animale. Je n'avais aucune compétence pour aborder une pareille entreprise, et j'ajouterai que, dans l'état actuel de la science, elle eût été absolument sans aucune utilité. Dans ses généralités, et pour les espèces indigènes du pays, la zoologie de l'Alsace n'est pas différente de la zoologie des autres pays situés sous la même latitude et rattachés au même centre de création. Au point de vue purement naturel, ce livre ne peut rien

apprendre à personne ni sur le loup, ni sur le lièvre, ni sur le bison, ni sur aucun autre animal sauvage. Sa lecture n'offrira de l'intérêt qu'à ceux qui sont déjà familiarisés avec l'histoire de ces différentes races animales, car il suppose la connaissance de cette histoire pleinement acquise.

Ce que j'ai essayé de faire, à coté, au-dessous de cette histoire générale et suffisamment connue, c'est l'histoire particulière et locale des mammifères sauvages dans une province, dans l'Alsace. J'ai recherché si le pays avait possédé autrefois des espèces qu'il a perdues, à quelle époque on pouvait fixer leur présence, quels furent, dans les anciens temps, leur aire d'habitation, leur degré de densité relative, les causes de leur répartition plus ou moins abondante et celles de leur émigration ou de leur épuisement. Je me suis demandé comment certains types de l'animalité avaient péri ou disparu, et comment d'autres s'étaient introduits et propagés parmi nous. J'ai noté les rapports qui se sont établis entre l'homme et les animaux sauvages par la chasse, par la curiosité scientifique, par la superstition populaire, par la médecine, par la sympathie et par l'aversion. J'ai tenté, en un mot, de faire la faune historique des races animales qui, par leur importance naturelle, leur nombre, l'élévation de leur titre zoologique, leur action sur l'imagination et la sensibilité humaine, leur utilité ou leur malfaisance, partagent avec la race humaine

le privilège de produire sur la scène terrestre le bruit et le mouvement que nous appelons l'histoire.

Les animaux qui ont occupé le sol de l'Alsace dans les périodes antérieures à l'époque historique ne devaient point trouver de place dans ce livre. La faune des âges primitifs est un sujet qui est au-dessus de mes faibles atteintes. Il appartient aux géologues et aux paléontologistes, qui ont la puissance de ranimer par la science la poésie grandiose du monde naissant. L'Alsace possède en M. W. Schimper l'historien qui lui donnera, s'il le veut, le spectacle de ce qu'elle fut dans les révolutions successives qu'elle a subies, alors qu'elle était encore sans nom.

Ce livre aurait dû être conçu et exécuté par un naturaliste. Personne ne sent mieux que moi ce qu'il eût gagné à sortir d'une main savante, au lieu de s'échapper d'un esprit curieux, frappé de l'importance du rôle que les grands animaux jouent dans l'histoire de l'humanité. Je ne l'ai entrepris que parce qu'aucun naturaliste alsacien ne s'était encore décidé à le faire. C'est ma meilleure et ma seule excuse.

CHAPITRE I

SÉRIE DES PRIMATES

ORDRE DES CHÉIROPTÈRES

LES DIFFÉRENTES ESPÈCES

DE

CHAUVES-SOURIS

(Cheiroptera.)

Les formes équivoques ou bizarres, les organismes à apparence hybride ont toujours excité chez l'homme la défiance, l'aversion et comme une instinctive horreur. Habitué aux idées simples que suggère le spectacle de la correction générale de la nature, son esprit reçoit une impression singulière, pénible, à la vue des objets qui, au premier abord, semblent marqués de caractères contradictoires, inconciliables, et offrent, dans un dualisme insolite, des mélanges ou des associations de phénomènes qu'il est accoutumé à considérer séparément.

La chauve-souris est un petit animal d'une structure riche et privilégiée, inoffensif pour l'homme, qui nettoie avec un zèle infatigable les maisons et les champs des insectes vivant aux dépens de son travail. Ce mammifère qui vole au moyen de voiles membra-

neuses transparentes, tendues comme nos parasols entre les doigts allongés de l'animal, aurait dû exciter la curiosité et l'admiration, et il n'a provoqué que la répugnance. Il a passé pour une monstruosité, une dépravation de la nature; il a été déclaré immonde et classé parmi les bêtes magiques.

Les trois formes de la chauve-souris avaient encore ajouté à sa nature mystérieuse. Le *Vespertilion* était un rat qui naviguait dans le crépuscule et se suspendait comme un fantôme le long des murailles en s'enveloppant de ses vastes ailes; le *Rhinolophe*, fer-à-cheval vivant, fendait lourdement l'air en y dessinant la silhouette fantastique de la ferrure du quadrupède hennissant à l'écurie; l'*Oreillard* semblait un spectre ricaneur condamné à promener les oreilles mythologiques de Midas dans la chrétienté. Ajoutez à cela les habitudes nocturnes de l'animal, la réputation qu'on lui avait faite de défrayer avec sa chair les banquets et les noces des sorcières (1), le choix qu'il fait de ses demeures dans les tours brisées par la guerre ou maudites par les légendes, dans les clochers où mugissait le beffroi et où tintait la cloche des morts, dans les vieilles ruines hantées par les revenans, dans les souterrains ou les grottes peuplées d'esprits et de lutins, et vous aurez tous les sentiments du moyen-âge sur la chauve-souris.

Les anciens avaient légué une partie de ces préjugés au monde moderne. Ils prescrivaient une foule de remèdes dans lesquels la chauve-souris, incinérée ou macérée dans des liquides, jouait un rôle ; les médecins juifs et arabes s'étaient montrés, comme les médecins latins et grecs, amis des merveilleux effets de la chauve-souris considérée comme agent thérapeutique. Nos an-

(1) Golbéry et Schweighæuser, *Antiq. de l'Alsace*, p. 50.

êtres avaient reçu ces superstitions avec docilité et y avaient ajouté celles que l'imagination populaire avait encore enfantées.

Parmi les superstitions qui couraient sur la chauve-souris dans les anciens temps, je n'en remarquerai que quelques unes. On l'accusait de ronger le lard des porcs sur le dos de ces animaux vivants, déprédation supposée qui lui avait valu le nom de *Speckmaus*, qu'une espèce, la *Noctule*, a conservé; elle s'appelle encore aujourd'hui *Speckfledermaus*. La cigogne passait pour être son ennemi mortel. On attribuait à la chauve-souris la propriété malfaisante de faire avorter les œufs de cet oiseau ; dès qu'elle les avait touchés, ils étaient frappés de stérilité. Pour préserver de ses atteintes meurtrières le fruit de ses amours, ses espérances de famille, la cigogne disposait quelques rameaux d'érable dans son nid, et la vertu de ce végétal détesté du vespertilion lui interdisait de s'y introduire. L'on plaçait aussi des branchages d'érable au-dessus de l'entrée des maisons que l'on voulait soustraire aux visites de la chauve-souris. Lorsque les sauterelles dévastaient un canton, il suffisait de suspendre quelques chauves-souris aux arbres les plus élevés de ce canton; les sauterelles, chassées par une force secrète, portaient leurs ravages ailleurs. La prise de cet animal était considérée comme une conquête. On le clouait, par les voiles, aux portes de la maison, pour le donner en spectacle aux enfants, et l'on voyait un indice de sa nature diabolique dans la longue agonie qu'il endurait avant de mourir. Personne ne songeait à en avoir pitié, c'était un oiseau néfaste et impur (*ein unreiner Vogel*), voué à l'exécration publique. Tout au plus, quelque téméraire empirique affrontait-il les convulsions de la pauvre victime, pour lui tirer le sang qu'il gardait comme un spécifique

contre la piqure des serpents ou qu'il vendait secrètement aux sorciers pour leurs opérations réprouvées.

Une ancienne chronique remarque qu'en l'année 1283, où l'hiver fut d'une douceur inusitée, les chauves-souris se montrèrent déjà à la St-Grégoire (12 mars) (1).

La chauve-souris était classée parmi les oiseaux, à cause de son appareil aérien. On avait bien remarqué qu'elle portait des mamelles, comme les quadrupèdes, qu'elle voyageait avec ses petits attachés à son corps, qu'elle était vivipare. Le préjugé restait victorieux de l'observation : la chauve-souris était un oiseau et le seul qui urinât. Les plus hardis naturalistes se hasardaient à en faire un animal intermédiaire entre l'oiseau et la souris. Aldrovande, Gessner et Forer n'allèrent pas au-delà.

La chauve-souris ne fut classée parmi les quadrupèdes que vers le milieu du XVIIIe siècle par Linné, mais elle n'est bien connue que depuis les travaux de Daubenton, d'Etienne et d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, de Cuvier, de Leach, de Garnot, de Lesson et de quelques autres zoologistes.

Aujourd'hui même, après les études scientifiques qui devraient l'avoir affranchie des vieilles préventions, la chauve-souris est encore l'objet d'une répulsion générale, malgré les services qu'elle rend à l'agriculture, en détruisant les hannetons, les papillons, les mouches, les escargots et les larves de quelques-uns de ces animaux nuisibles. Une douzaine de hannetons n'effraie point la *Noctule* pour un seul de ses repas, et la *Pipistrelle* dévore jusqu'à six douzaines de mouches quand elle se sent en appétit.

Depuis que la chauve-souris, qui n'était connue

(1) *Annales et Chron. des Dominicains de Colmar*, p. 109.

autrefois que sous ce nom générique, a été étudiée, nous savons que l'Alsace en possède treize espèces sur les deux cent cinquante à peu près qui constituent le groupe des Chéiroptères. En voici le tableau :

GENRE RHINOLOPHE

I. **Vespertilio ferrum equinum** de LINNÉ.
Rhinolophus unifer et **unihastatus** de GEOFFROY SAINT-HILAIRE.
Rhinolophus hippocrepis de HERMANN.
Grand Fer-à-cheval / **Grand Fer-de-lance** } de DAUBENTON et de CUVIER.
Grosse Hufeisennase.

II. **Rhinolophus bifer** et **bihastatus** de GEOFFROY SAINT-HILAIRE.
Vespertilio hipposideros de BECHSTEIN.
Petit Fer-à-cheval / **Petit Fer-de-lance** } de DAUBENTON et de CUVIER.
Kleine Hufeisennase.

Ces deux espèces habitent les grottes et les carrières.

GENRE VESPERTILION

III. **Vespertilio murinus** de LINNÉ.
Vespertilio myotis de BECHSTEIN.
Chauve-souris ordinaire ou **murin.**
Gemeine Fledermaus.

Se tient ordinairement dans les greniers peu fréquentés. Espèce très-commune.

IV. **Vespertilio Serotinus** de LINNÉ et de SCHREBER.
Vespertilio incisurus de CRESPON.
Chauve-souris Sérotine.
Blasse Fledermaus.

Dans les vieilles tours et sous les toits d'église; arbres creux. Plus rare en Lorraine qu'en Alsace.

V. **Vespertilio Noctula** de LINNÉ et de SCHREBER.
Vespertilio Serotinus de GEOFFROY SAINT-HILAIRE.
Vespertilio Proterus de KUHLMANN.
Chauve-souris Noctule.
Speck-Fledermaus.

Grottes, creux des vieux arbres, vieilles tours, combles des maisons. Rare.

VI. **Vespertilio Pipistrellus** de GMÉLIN et de SCHREBER.
Vespertilio pygmeus de LEACH.
Vespertilio brochytos de BAILLON.
Chauve-souris Pipistrelle.
Zwerg-Fledermaus.

Arbres creux, vieux édifices, greniers. Très-commune.

VII. **Vespertilio emarginatus** de GEOFFROY SAINT-HILAIRE.
Chauve-souris à oreilles échancrées.
Chauve-souris échancrée.

Dans les souterrains. Habite aussi les maisons sombres et les arbres creux. Très-rare.

VIII. **Vespertilio mystacinus** de LEISLER.
Chauve-souris à moustaches.

Maisons et arbres creux. Hollandre l'a trouvée dans les souterrains du fort *Belle-Croix* à Metz. Très-rare.

IX. **Vespertilio Nattereri** de KUHLMANN.
Chauve-souris de Natterer.

Arbres creux. Rare.

X. **Vespertilio Leisleri** de KUHLMANN.
Chauve-souris de Leisler.

Arbres creux. Très-rare.

XI. **Vespertilio Bechsteinii** de LEISLER.
Chauve-souris de Bechstein.

Creux des vieux arbres. Extrêmement rare.

GENRE OREILLARD; PLECOTUS

SELON GEOFFROY SAINT-HILAIRE

XII. **Vespertilio auritus** de LINNÉ.
Plecotus auritus de GEOFFROY ST-HILAIRE et de LESSON.
Oreillard vulgaire ou **commun.**
Langœhrige Fledermaus.

Arbres creux, vieux bâtimens, souterrains, toits des maisons. Très-commune.

XIII. **Vespertilio barbastellus** de GMÉLIN et de SCHREBER.
Plecotus barbastellus de GEOFFROY SAINT-HILAIRE.
Plecotus communis de GRAY.
Chauve-souris Oreillard barbastelle.

Habite les maisons et les souterrains. Rare.

Toutes ces espèces sont répandues en Alsace, en Lorraine, dans l'ancien évêché de Bâle et le pays de Montbéliard, à des degrés de rareté ou de vulgarité que nous avons fait remarquer.

L'ancien français avait pour désigner cet animal les termes alternatifs de *Soris-chauve*, *Chauve la Soriz*, *Chauve-souriz*, *Chauve-suris*. Le dialecte picard disait *Casseuris*, *Cateseuris*, le wallon *Chawe-sori*, le rouchi (Hainaut), *Queue d'sori*. La Fontaine a écrit *chauve-souris* (liv. II. fabl. 5), et *souris-chauve* (liv. XII. fabl. 7), mais cette dernière forme n'a, sans doute, été provoquée que par le besoin de la rime. Les patois lorrains ont une désignation qui répond mieux, ce semble, au caractère exceptionnellement frappant de ce mammifère. Ils l'appellent *Rat*, *Souris* ou *Crapaud qui vole*, comme l'expriment énergiquement les formes de *Souri-volant* (Meurthe), de *Valant-rætte* (Ban-de-la-Roche), de *Rette-volande* (Saint-Amé), et de *Bô-volant* dans les Vosges. Le patois de Montbéliard se conformait à l'opinion

commune et lui donnait le nom de *Tchewaitcheris*. L'allemand avait les deux expressions *Flædermaus* et *Speckmaus*. Je ne connais pas de désignation populaire autre dans nos dialectes alsaciens. Anciennement, on disait en Alsace, et probablement dans les autres pays allemands, *Feddermuss*, comme on peut le voir par ce passage de Jean Geiler. « *Wie ein Feddermuss die ein* « *dunckel blœd gesicht hat, und allwegen uffluicht in der* « *dunckle am oben spot und morgen frui* (1). On trouve aussi la forme *Vledramus*.

(1) Geiler, *Postill.* part. 3, p. 21.

CHAPITRE II

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES FÉLIENS

GENRE DES CHATS

LE CHAT SAUVAGE

(Catus Ferus)

Le chat sauvage actuel est un grand embarras pour les naturalistes.

Est-il le type d'où dérivent nos chats domestiques? Est-ce un animal domestique qui a rompu avec la vie civilisée et lui a préféré les charmes de l'indépendance, les attraits de la chasse et les plaisirs de la forêt?

Cette question a soulevé d'assez vives discordes entre les savants. Les uns veulent que les chats familiers de nos maisons soient une conquête de la domestication sur la race farouche, les autres ne voient dans le chat des bois qu'un domestique fugitif, un chat marron; d'autres enfin, se fondant sur les recherches les plus récentes, donnent pour souche à notre chat domestique le chat ganté de la Nubie (*Catus maniculatus*), qui a à peu près les dimensions du nôtre. Cette origine peut être fondée pour la race des chats domestiques dans les

pays méridionaux de l'Europe, mais nous verrons tout à l'heure que la race de l'Europe centrale y est parvenue par une autre route, et qu'elle descend d'une autre espèce.

Si le chat domestique était plus grand que le sauvage, les partisans de la première opinion s'estimeraient victorieux, car les espèces animales réduites en servitude augmentent généralement de taille dans la société de l'homme; mais la taille du chat sauvage est, au contraire, plus forte d'un tiers que celle du chat asservi, et ce renversement d'une loi jugée fondamentale par eux les gêne beaucoup. Je ne discuterai pas ces épineux problêmes. Je hasarderai modestement quelques réflexions.

Un premier point à déterminer c'est de savoir si ce félien est indigène dans nos contrées. Cela est incontestable. Le chat sauvage est répandu dans toute l'Europe tempérée; son aire d'extension s'arrête vers le nord à la Suède et à la Norwège, et vers l'est à la chaîne ouralienne. On ne le rencontre point en Asie. Nous savons, il est vrai, que les Aryas primitifs possédaient le chat à l'état de domesticité (1) et que leur invasion l'a apporté dans nos contrées avec les autres animaux domestiques dont nous leur sommes redevables; mais la seule conclusion à tirer de ce fait c'est que le chat issu d'une espèce inconnue des plateaux asiatiques était déjà, à l'époque des migrations aryennes, réduit en servitude et que l'Europe l'a reçu dans cette condition. Lors de l'arrivée des colonies aryennes, l'Alsace et la Suisse avaient déjà le chat sauvage, car on a trouvé des ossements de cet animal dans les restes des habi-

(1) Muston, *Recherch. anthropol. sur le pays de Montbél.* I. 27.

tations lacustres (1) et la grotte ossifère de Sentheim a fourni le maxillaire d'un chat plus petit d'un cinquième que notre chat domestique actuel (2). Ce n'est donc pas de l'invasion aryenne que l'Europe centrale tient le chat sauvage; celui-ci y existait auparavant. On voit dès lors combien il serait téméraire d'admettre que notre chat sauvage provient de quelques familles qui se seraient détachées de la colonie aryenne, séduites par le caractère primitif de nos paysages, par la tentation des vastes forêts, par le caractère vierge de la contrée où ils étaient amenés. Ainsi s'écroule l'opinion de ceux qui font descendre le chat sauvage d'individus libérés du joug de l'homme et retournés à la liberté.

La conclusion à laquelle on peut s'arrêter est donc celle-ci. L'espèce sauvage du chat a été originairement distribuée dans notre latitude par la nature; l'espèce domestique y a été importée par l'invasion aryenne; l'espèce sauvage est naturelle, indigène dans nos climats; l'espèce assujettie y est le produit d'une domestication antique, consommée à une époque et dans des pays dont l'histoire n'a gardé qu'un vague souvenir. Les deux races y vivent séparées, indépendantes; celle des bois reproduit le type libre; celle des maisons le type adouci apporté par les populations de la Bactriane. Notre chat familier n'est pas emprunté à la race farouche de nos forêts, mais issu d'une longue suite de générations civilisées d'une espèce inconnue. Le chat sauvage se trouve parmi nous en vertu de la même loi qui y avait distribué l'ours, l'élan, l'aurochs, loi naturelle qui se

(1) Rüttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlbauten*. Antiquar. Gesellsch. Zurich. VIII. 32—43.

(2) Delbos et Koechlin-Schlumberger, *Descript. géolog. et minéralog. du Haut-Rhin*. II. 183.

dérobe aux efforts des raisonneurs ; le chat familier y perpétue une espèce associée à l'homme depuis un temps immémorial. L'idée de faire du chat farouche un sauvageon de l'espèce domestique, un déserteur de nos maisons, est insoutenable.

Si l'on admet deux races, l'une indigène et propre au climat, l'autre puisée à une source lointaine, ignorée, mais répandue dans nos pays par des événements historiques certains, la difficulté née de la taille disparait absolument. La stature qui, à nos yeux, différencie les espèces, n'est plus qu'une propriété naturelle, une condition originale des types. Qu'importent, d'ailleurs, les raisonnements tirés de la taille ? D'abord, il n'est pas certain que l'augmentation de la taille sous l'influence de la domesticité soit une loi absolue ; il y a des exemples de dérogation à cette loi. Et puis, qui nous dira ce que peuvent sur une longue suite de générations animales le régime de la liberté, les habitudes de la chasse, l'abondance de la nourriture, et même l'éclectisme qui, dans la vie indépendante, préside, chez les animaux, à l'alimentation ? Il est si peu vrai que l'accroissement de taille soit une conséquence constante de l'état de domesticité, que le contraire se manifeste chez les chats qui, de nos jours, désertent les habitations et vont goûter de la vie indépendante. Après deux ou trois générations, cette race intermédiaire, ces chats assauvagis ou marrons présentent déjà une taille supérieure à celle des chats asservis, et l'on ne peut pas douter que des filiations continuées n'amèneraient successivement le type domestique au degré de développement du type sauvage. Cette réaction exceptionnelle de la vie indépendante sur la taille est aussi positive que l'influence générale du chat sauvage sur l'espèce domestique. Les chats des habitations rustiques et avoisinant les forêts sont en

général plus grands, d'une figure et d'un naturel plus sauvage que les chats des centres urbains. Ce rapprochement vers le type farouche est dû aux alliances que les chats sauvages mâles contractent très-volontiers avec les chattes domestiques de nos fermes et de nos maisons isolées.

Le chat sauvage est un des fauves les plus intéressants de notre faune alsatique. C'est le plus franchement carnassier de tous les animaux qui parcourent nos forêts ; il ne vit que de la chasse à force ouverte. Par sa structure, son pelage, ses mœurs et ses caractères généraux, il représente, dans notre cercle zoologique si appauvri, la riche famille des féliens. Depuis que le lynx a disparu de nos contrées, il y joue seul le rôle de ces animaux chasseurs perchés sur les branches, guettant dramatiquement le passage du gibier et s'élançant sur leur proie à la façon des tigres et des jaguars. Je l'appellerais volontiers *l'ocelot* des Vosges.

Il était anciennement très-répandu dans toute l'Alsace. Il aime les grandes forêts, sombres, profondes et solitaires, accidentées de rochers. Il choisit sa retraite dans leurs crevasses et souvent dans les terriers de blaireaux ou de renards. Sa nourriture est exclusivement animale ; il dévore les souris, les mulots, les campagnols, les lapins, les lièvres, les oiseaux, les faons de chevreuil ; il dévaste quelquefois les basses-cours, et malgré son aversion pour l'eau, il ne peut résister à sa passion pour le poisson qu'il pêche avec une admirable adresse.

Contrairement à ce qu'enseignent tous les livres, il n'habite pas seulement les sapinières les plus reculées, les bois les plus déserts ; nos petites forêts de la plaine d'Alsace le connaissent aussi. Il ne se passe point d'année que nos chasseurs ne tuent quelques chats sauvages, et j'en connais plusieurs qui comptent cinq,

six et même dix chats abattus dans leurs souvenirs. C'est un coup de fusil mémorable : il fournit ordinairement un excellent manchon de chasse, d'autant plus doux et plus chaud que c'est la peau d'un ennemi personnel qui en fait les frais; il délivre les chasses d'un adroit et ardent braconnier, et il rehausse l'exploit du chasseur de l'auréole des périls que de vieilles histoires attachent à la chasse du chat. Ces histoires ne sont pas imaginaires. Si le chasseur ne tue pas la bête, celle-ci se jette avec une fureur exaltée sur lui, enfonce ses griffes de fer dans sa poitrine et dans sa figure, le mord au cou et aux mains, l'enveloppe dans un tourbillon d'attaques désespérées sous lesquelles on a vu succomber le chasseur. Quand les bûcherons ou les fermiers en dépistent un dans nos forêts, ils ne s'aventurent à l'attaquer qu'en nombreuse compagnie. Ils cernent l'arbre occupé par l'animal, le forcent à l'abandonner et l'assomment à son passage au milieu d'eux, s'ils le peuvent.

Comme tous les fauves, le chat sauvage a sensiblement diminué dans notre pays depuis la révolution. Il y a un siècle, Weyler signalait encore son abondance relative dans nos grandes forêts en ces termes: « *Sylvis « nostris non infrequenter sunt feles feræ* » (1). Buchoz en parlait comme d'un animal commun dans les bois profonds et déserts de la Lorraine (2). Au XVIIe siècle, on en prenait beaucoup en Suisse ; aujourd'hui, il y est devenu très-rare, plus rare que le lynx, d'après le témoignage de Tschudi. Il est encore assez largement représenté dans la Forêt-Noire et dans les districts du Jura bernois voisins de la France. Si on ne le trouve

(1) WEYLER, *De animal. nocivis Alsatiæ*, p. 20.
(2) BUCHOZ, *Aldrov. Lotharing*, p. 19.

plus que rarement dans la plaine du pays de Montbéliard, on constate assez souvent encore les déprédations hardies qu'il se permet la nuit dans les poulaillers des villages de la montagne. Il parait avoir été autrefois très-abondant dans le Sundgau où nous connaissons plusieurs cours d'eau appelés *Katzenbach* (Ferrette, Ligsdorff, Durmenach, Balschwiller, Rimbach), des *Katzenberg* à Illfurth et Balschwiller, un *Katzenthal* à Blotzheim, un *Katzenloch* à Obermorschwiller et Hésingen, un *Katzensipp* à Linsdorff, un *Katzensteg* à Thann, des *Katzenmatten* à Sentheim et à Helfranzkirch, le *Katzen* de Flaxland. Autour de nous, nous connaissons le *Katzenbühl* d'Oberhergheim, le *Katzengæssle* dans la banlieue de Munwiller, le *Katzenland* sur le territoire de Wintzenheim le *Katzenrieth* et le *Katzenpflug* dans la vallée de Munster, le *Katzenstegle* d'Ammerschwihr, la vallée et le village de *Katzenthal*, etc. Enfin dans la vallée de Saint-Amarin, vers le col de Bramont, un sommet porte le nom français de *Tête du Chat sauvage*, et le nom allemand de *Katzenkopf*. Ces désignations topographiques révèlent et attestent d'antiques groupements de chats sauvages qui avaient été remarqués par les populations.

La chasse du chat sauvage ne donne plus de nos jours que des produits insignifiants ; on n'estime sa destruction qu'à cause de la mort du sujet lui-même et des ravages qu'il fait parmi le gibier à poil et à plume. Autrefois sa fourrure était plus prisée que de notre temps ; on ne l'employait point à décorer les vêtements, mais on en confectionnait des sacs à pied et des gants pour les rhumatisants. Le Valais s'occupait particulièrement de la préparation des peaux de chats sauvages et en conserva un commerce important jusqu'à une époque assez rapprochée de la nôtre. Sa chair jouissait

anciennement de la réputation d'être un gibier excellent; on la considérait comme supérieure à celle du lièvre, par ses qualités chaudes, toniques et succulentes; quelques personnes pourtant ne pouvaient surmonter leur répugnance pour cette chair, qui leur rappelait involontairement le souvenir du chat domestique. Notre compatriote Weyler faisait en 1768 une observation assez singulière. Après avoir constaté que les pauvres gens mangeaient le chat rôti (*assatum*), il ajoute que ce mets faisait les délices du soldat, *militibus ità preparatum summis in deliciis esse solet* (1). Les troupiers français ont fait des progrès depuis cette époque; ils préfèrent aujourd'hui mettre le chat en civet.

Le chat était fort employé dans l'ancienne médecine. Le chat sauvage et le domestique avaient les mêmes propriétés, avec cette différence que l'efficacité thérapeutique était moindre dans celui-ci que dans celui-là.

La graisse du chat était recherchée pour les douleurs articulaires; la chair appliquée sur les membres goutteux leur procurait du soulagement; salée, elle était souveraine pour l'extraction des dards, des flèches, des épines, des échardes, de tous les corps étrangers égarés dans la chair humaine. Sa fiente mêlée à la moutarde et au vinaigre était considérée comme un régénérateur capillaire. Mais sa cervelle était un poison qui produisait la folie, et son haleine, qui rendait pâle et faisait maigrir en tout temps, était pernicieuse et délétère dans les époques de peste et de contagion.

Le chat ne figure point parmi les emblêmes de l'héraldique alsacienne. Il n'avait pas non plus été adopté comme enseigne d'hôtellerie. Cependant, de nos jours, un cabaretier sans préjugés l'a pris pour titrer une

(1) Weyler, *De animal. nociv. Alsatiæ*, p. 20.

petite auberge dans la rue du Logelbach à Colmar. Il invite les gens à ne pas avoir peur de l'hospitalité du *Chat Noir*.

Les latins avaient donné au chat les noms de *Feles* et de *Felis*. Palladius et Isidore de Séville ont introduit la désignation de *Cattus*, qui parait avoir été le mot de la langue vulgaire ou rustique. Dans la nomenclature systématique, le chat sauvage porte le nom de *Catus ferus*, de *Felis Catus ferus*, quelquefois de *Catus sylvestris*. Nos divers patois ont les termes généraux suivants : le provençal *Cat*, le bourguignon *Chai*, le picard *Ca*, *Co*, le wallon *Chet*, dans le pays messin *Chète* et pour le petit chat *Chesson*, dans les Vosges et la Meurthe *Chaitte*, *Chette*, au Ban de la Roche *D'chaitte*, *D'chette*, à Montbéliard *lou Tchait*. Les patois, comme le français, ajoutent à ces désignations l'adjectif *sauvège*. Allemand : *die Wildkatze*, et chez d'anciens naturalistes *ein Baumreuter*, *Veh*, *Vochs*, *Vohe*.

CHAPITRE III

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES FÉLIENS

GENRE DES LYNX

LE LYNX VULGAIRE

(Lynx vulgaris.)

Parmi les carnassiers que nourrissaient les forêts de la vieille Gaule, le lynx était certainement l'un des plus remarquables et des plus redoutés. Il avait une physionomie étrange, fantastique, dont les descriptions classiques ne donnent pas l'idée et qui n'a peut-être jamais été plus vigoureusement saisie que dans la belle représentation que nous en a donné le livre de Tschudi sur la vie des animaux alpestres. C'est une espèce de chat-géant, dont le corps fortement charpenté est surmonté d'une tête terrifiante d'énergie et de férocité. Ses yeux largement ouverts brillent d'un feu sinistre et fascinateur. De vigoureuses oreilles, raides comme des conques céramiques et ombragées par un pinceau de poils noirs, donnent un indicible accent de sauvagerie à sa face. Une queue puissante qu'il relève avec fierté indique la force et l'agilité dont il est doué. Sa fourrure

jaunâtre et parsemée de taches sombres, comme celle du léopard, est riche et épaisse. Il a des griffes tranchantes comme l'acier et une denture qui appelle des victimes. Tout son être respire la chasse, la guerre, la soif du sang et la passion du carnage. C'est une vivante machine de brigandage et de meurtre. Comme d'autres grands féliens des pays chauds, il se met au guet dans les branches des gros arbres, attend le passage des lièvres, des chevreuils et des cerfs, se jette sur leur dos, les étrangle, et se repaît de leur sang et de leur cervelle.

Il habitait les Gaules et la Germanie, et de préférence les forêts de montagne. Les Vosges et la forêt Hercynienne furent donc au nombre de ses stations de prédilection. L'Italie ne le connaissait plus vers le temps de Cicéron; la civilisation l'avait refoulé dans les Alpes. Les premiers lynx parurent à Rome dans les jeux que Pompée fit celébrer pour les plaisirs de la population romaine; ils avaient été tirés des Gaules. Pline qui rapporte le fait (1) appelle le lynx *Chaus*, mais il remarque que les Gaulois lui donnaient le nom de *Rufius*. Le P. Bach (2) en conclut que c'était le nom celtique du lynx, et que dans le langage gaulois cet animal était appelé *ruf* ou *rouf*. La conclusion est parfaitement admissible. Mais le P. Bach va plus loin. Il veut reconnaître la domination exceptionnelle du lynx ou du rouf, des stations spéciales pour la chasse de cet animal, ou des ateliers pour la préparation de sa fourrure, dans les noms des lieux qui contiennent la racine *Ruf* ou *Rouf*, comme Ruffiac, Ruffey, Roufange, Rouffiniac,

(1) « Pompeii magni primum ludi ostenderunt chama quum « Galli *rufium* vocabant, effigie lupi, pardorum maculis. » Pline, *Histor. natur.* Lib. viii, c. 19.

(2) Bach, *Recherch. sur la faune des Gaules.* p. 12.

Rouffinié, etc. et selon lui, notre Rouffach devrait son nom à l'une ou à l'autre de ces circonstances. Cela se peut, mais cela n'est pas sûr.

Dans la pièce de vers que Venantius Fortunatus adressa, au VIe siècle, à Gogon, il énumère les animaux qui attiraient principalement les chasseurs dans les forêts vosgiennes (1) ; ce sont les cerfs, les élans, les ours, les chevaux sauvages, le sanglier, le chevreuil, le bubale. On pourrait s'étonner de ne voir point rappeler le lynx, s'il ne fallait pas, avec les poëtes, toujours un peu compter sur la distraction qui leur est naturelle et sur les embarras des exigences rythmiques. La lacune de Venantius ne tire point à conséquence, car nous avons la certitude historique de l'existence des lynx dans nos anciennes forêts. Daniel Spekle affirme, dans la légende de sa Carte d'Alsace, dressée en 1576, qu'ils sont nombreux (*es hat die menge*) dans notre pays. Ichtersheim le dénombre parmi les animaux sauvages vivant en Alsace au commencement du siècle dernier (2). Schœpflin en avait trouvé la trace dans des documents qu'il a eu le tort de ne pas nous faire connaître (3) ; il classe même cet animal parmi les fauves nuisibles existant encore de son temps. En 1653, la ville de Bâle en autorisait la chasse dans le baillage de Farnsburg, ainsi que celle de l'ours (4). Il s'était maintenu dans l'évêché de Bâle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et peut-être y existe-t-il encore (5). On le trouvait très-répandu autrefois dans le Jura oriental, dans la contrée qui s'é-

(1) D. Bouquet, *Recueil des histor. des Gaules*. I. 512.

(2) Ichtersheim, *Topograph. Alsat.* 1re part. p. 1.

(3) Schœpflin, *Alsat. illustrata*. I. p. 10.

(4) Hæusler, *Bauernkrieg von* 1653, p. 171.

(5) Morel, *Statistique de l'évêché de Bâle*, p. 200.

tend entre le Rhin et le Porentruy (1) et dans le Brisgau autrichien. Les franchises de la Forêt-Noire renouvelées en 1530 le mentionnent parmi les bêtes sauvages que les habitants ont le droit de chasser et de tuer (2). Au XVIe siècle, les lynx paraissent avoir été encore nombreux dans les montagnes d'Orbey, car la rédaction de la Coutume faite en 1564 contient un article qui règle la chasse du lynx et les redevances des montagnards envers les comtes de Ribeaupierre dans les termes suivants : « Art. 24. Item nous voulons que quand nos « sujets dudit val prendront quelque *Luxe* ou martre, « qu'ils nous les doivent envoyer. C'est à sçavoir le « luxe tout entier en vuidant les tripes dehors ; à l'en- « contre devons payer à eux vingt quatre gros d'un « luxe (3). » Cette obligation de livrer le lynx entier indique le cas que l'on faisait de sa dépouille. On l'employait en tapis ; on la faisait servir à la fourrure des vêtements, mais les nobles seuls pouvaient en faire usage. La tradition mentionne le lynx comme ayant fait des apparitions autrefois dans le pays de Montbéliard, mais il en a disparu depuis longtemps, ou s'il s'y voit encore, c'est très-rarement (4).

La dernière trace que nous en trouvons remonte au 13 décembre 1640. Quelques bourgeois de Montbéliard revenaient de Mulhouse avec leurs charettes, lorsqu'ils furent attaqués près d'Etupes « par une loupe cervière, « qui avoit la teste comme un chat, dont Courbot fut « blessé, mais la compagnie fut la plus forte et la beste

(1) QUIQUEREZ, *Jura oriental*, p. 380.

(2) MONE, *Zeitschrift für die Gesch. des Oberrheins*. XII. 119.

(3) BONVALOT, *Coutume d'Orbey*. p. 14.

(4) SAHLER, *Catal. des Vertébrés de l'arr. de Montbéliard*, p. 11.

« fut tué et apporté en la ville (1). » Le portrait de Bois-de-Chesne est exact; cette grosse tête de chat c'est bien le lynx, le *Luchs*, que les Alpes connaissent encore.

Nos anciens livres terriers nous ont conservé quelques souvenirs du lynx dans les désignations de cantons ruraux suivans : à Wahlbach le *Luxberg*, à Muhlbach le *Luxwerb*, à Hirsingue le *Luxenberg*, à Traubach le *Luxengraben*; à Leymen et à Flachslanden *im Luchs*. Ces vestiges de l'ancien séjour du lynx me paraissent un peu plus certains que la dérivation du nom de Rouffach proposée par le P. Bach. Quant aux lieux-dits dans lesquels entre la racine *Luss* ou *Lüss* et qui sont très-nombreux en Alsace, il serait téméraire de les rapporter au lynx ; ce radical indique plutôt les endroits d'embuscade générale, d'affût pour toute espèce de gibier, des mots allemands *laus, lauss, lauschen, laussen, lauszer*, qui signifient *embûches, retraite, lieu de sûreté, épier, dresser des embuscades, guetteur*.

La constatation positive du lynx dans les montagnes du pays d'Orbey et sa présence vraisemblable dans les hautes contrées vosgiennes analogues à la région des lacs Noir et Blanc, comme la vallée de Munster, le Hohneck, le ballon de Guebwiller, la vallée de Saint-Amarin, etc. expliquent difficilement pourquoi Godron n'a pas admis cet animal parmi les anciens hôtes de la chaîne des Vosges (2) Ce naturaliste exprime le regret que Schœpflin n'ait pas indiqué la source où il avait puisé ses informations relatives au lynx. Ce regret, je l'ai exprimé aussi ; mais il ne suffit pas pour suspecter l'assertion de Schœpflin.

(1) Bois-de-Chesne, *Recueil mémorable*, p. 109.

(2) Godron, *Recherches sur les animaux sauvages de la chaîne des Vosges*, p. 8.

Pline a donné au lynx le nom de *Chaus*; les Gaulois l'appelaient *Ruf* ou *Rouf*; l'ancien français écrivait *Lins*, *Lincs*; la nomenclature légale l'appelle *Felis Lynx*, quelquefois *Felis Rufa*; on trouve *Lupus cervarius*, *Lynx*, *Chaos*, chez Gessner; chez les Allemands *Luchs*, *Lux*, *Hirsch-Luchs*, *Luchz*, *Losse*, du haut allemand ancien *Luhs*; en patois roman d'Orbey *Luxe*.

Dans le Wurtemberg, on signalait encore le lynx au commencement du XVIIe siècle. En France, il a disparu depuis un siècle et demi; le dernier dont il soit fait mention pour les régions alpines françaises est celui qui ravagea les environs de Grasse en 1712 (1). Il en existe peut-être encore dans les Pyrénées. Dans les Alpes suisses, il était, il y a quarante ans, au rapport de Tschudi (2), plus commun que le chat sauvage; il n'était pas rare qu'on en tuât sept ou huit par an dans le pays des Grisons. De nos jours, il est devenu excessivement rare même dans les solitudes du Bernina et dans les montagnes de l'ancienne Rhétie.

Les anciens zoologistes suisses et allemands s'étaient mis dans l'imagination que le lynx avait un regard doux et bienveillant et une physionomie gaie et joyeuse, et ils parvenaient à accorder ces caractères inattendus avec une voracité scandaleuse et même insatiable. Le lynx ne se produisait pas à lui-même un effet aussi agréable, car si on lui présentait un corps transparent où réfléchissant, il se prenait d'une haine si violente contre sa personne qu'il était forcé de mourir. Ils avaient aussi adopté les fables antiques qui prêtaient au lynx une vue tellement perçante qu'elle pénétrait les corps opaques, le bois, la pierre et les murs les plus épais. Son urine même avait

(1) Bach, *Loc. cit.* p. 11.

(2) Tschudi, *Thierleben in der Alpenwelt*, p. 563.

la merveilleuse propriété de se solidifier ; recouverte de terre par le lynx lui-même, elle se métamorphosait en une pierre précieuse, le *lapis lyncurius*. On parlait même de deux pierres précieuses qui naissaient ainsi, le *lapis lyncurius* ou *Lincissen* et le *Luxstein*. Ses griffes enchassées dans des montures d'argent, passaient, quand on les portait sur soi, pour un préservatif ou un remède contre les crampes. Ses yeux avaient une vertu magique et entraient dans la composition des grands enchantements. Qui ne se rappelle la scène de la fonte des balles dans le *Freyschütz* de Weber ? L'œil droit du lynx entre dans le magistère diabolique, en compagnie de l'œil gauche d'une huppe et de débris de vitraux d'église, « ce qui se trouve », ajoute le poëme dont l'action se passe au temps de la guerre de Trente-Ans.

CHAPITRE IV

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES CANIDÉS

GENRE DES LOUPS

LE LOUP VULGAIRE

(Canis Lupus ou Lupus vulgaris.)

J'ai une peine infinie à me persuader que le loup est la souche originelle d'où sont sorties les deux cents variétés de nos chiens domestiques. D'excellents naturalistes l'assurent pourtant. Pour eux, le loup est un chien indépendant, sauvage, et le chien un loup adouci, transformé par l'éducation, par sa longue familiarité avec l'homme, par une culture savante de ses qualités natives et par la multiplicité des croisements. L'art de se soumettre et de s'attacher les animaux est, sans doute, un des témoignages les plus éclatants de la supériorité de l'homme et une des preuves les plus vives de la royauté qu'il exerce sur toutes les créatures, mais il ne semble pas que l'on puisse attribuer à cet art le pouvoir de produire des métamorphoses radicales. Le bœuf, le cheval, le porc, la chèvre, qui ont été domptés par l'homme, ont gardé les traits essentiels de leur

physionomie primitive. Si leur naturel s'est incliné à la paix, plié au travail, assujéti aux habitudes de la vie domestique, s'ils se sont soumis au régime de l'étable et ont obéi à la voix humaine, à l'aiguillon, au fouet, à l'éperon, s'ils se sont laissé imposer le mors et le joug, ils ont néanmoins persisté fidèlement dans l'ensemble de leurs mœurs; ils ont conservé, à peu de chose près, leur taille, leur pelage, leurs couleurs distinctives; leur œil s'est adouci dans la société qu'ils ont contractée, depuis des siècles, avec l'homme, mais ce miroir de la vie ne s'est point déplacé, faussé. Leur peau s'est lustrée, assouplie, mais elle le doit aux soins d'une toilette journalière; les crins, les poils, les soies, les cornes, se sont modifiés et ont perdu leur aspect sauvage, mais c'est une culture prolongée sur des milliers de générations qui a émondé, civilisé, régularisé la livrée de ces serviteurs et l'a mise en harmonie avec leurs nouveaux devoirs et avec l'honneur d'être admis dans le cercle de la société humaine.

Le loup est bien loin de se montrer à nous avec ces fidélités physiologiques dans les chiens qui nous entourent et nous servent. Le loup est un fauve perpétuel. Son museau effilé le marque pour l'astuce et le brigandage ; ses yeux obliques, allumés par la défiance et le génie de la rapine, dirigent leurs feux convergents sur un rayon visuel unique qui éclaire la proie. Combien faudrait-il de siècles, et quels efforts de culture, pour que ce museau cessât d'aspirer au carnage, et que ce regard meurtrier se changeât dans la large et bienveillante vision qui illumine d'une si caressante clarté la figure du chien? Les naturalistes dont je parle l'ont-ils calculé? Les conditions fondamentales de la nature se prêtent-elles à un pareil pouvoir dans l'homme? Quand les physiologistes auront expliqué le mouvement sériaire

qui commencé dans le grand rapace de nos forêts est venu aboutir au Kings-Charles des salons, quand ils auront montré par qu'elle suite de sélections savantes ou heureuses le loup est devenu le caniche honnête et affectueux, comment la haine, la violence, le vol, l'irréconciliabilité, se sont transformés en besoin d'aimer, en douceur, en fidèle probité, en vénération tendre et passionnée pour l'homme, quand ils auront dévoilé ces mystères, je me rangerai à leur théorie. Jusque-là je me contenterai de penser avec les simples et les enfants, et avec le plus récent de nos naturalistes alsaciens, que le chien et l'homme sont unis, depuis le paradis terrestre, dans une association instinctive. « Il est impossible, dit « Lereboullet (1), d'affirmer s'il existe ou s'il a jamais « existé une espèce sauvage primitive qu'on puisse « regarder comme l'origine réelle, comme la souche du « chien domestique. Il est plus naturel d'admettre que le « chien a été donné à l'homme dès les premiers temps « de la création ; c'est un bienfait de la Providence, « comme le cheval, le chameau et tant d'autres animaux « que Dieu a mis au service de l'homme ». Le chien se retrouve en effet, dans les plus lointains souvenirs de l'histoire humaine, dans les livres saints, sur les monuments de l'Egypte mystérieuse, dans les antiques traditions de tous les peuples, et dans leurs mythologies; Mercure, Diane, Hercule, aussi bien qu'Anubis, Osiris et Isis, avaient leurs chiens. Les stations lacustres de la Suisse contiennent des débris certains de ces animaux (2), et nous savons que les Aryas primitifs, pasteurs et agriculteurs, qui vinrent fonder dans l'Europe occidentale

(1) Lereboullet, *Zoologie du jeune âge*. p. 34.

(2) Ruttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlbauten*, p. 31, 43, 45, 50 et 55. — Bourlot, *L'homme préhistor*. p. 139.

la grande famille celtique, amenèrent aussi avec eux des chiens domestiques.

Quand l'invasion aryenne toucha les Vosges, elle trouva cette chaîne de montagnes au pouvoir des animaux féroces et principalement des loups. Ceux ci y régnaient en maîtres. Les vastes solitudes boisées qui s'étendaient depuis les crêtes de la montagne jusqu'au Rhin étaient peuplées d'un gibier sans cesse renaissant, chassé et dévoré par les puissantes hordes de loups. Les Aryas, qui amenaient des espèces nouvelles d'animaux domestiques, entr'autres l'âne, la poule et l'oie, et de riches troupeaux d'espèces déjà connues, furent, pour ainsi dire, forcés de conquérir leur nouvelle patrie pied à pied sur les loups. Etablis dans les clairières et sur le bord des forêts, avec leurs troupes de bœufs, de moutons et de porcs, ils commencèrent contre le loup la longue guerre qui dure encore ; grâce à leurs chiens et aux armes de bronze qu'ils possédaient, cette guerre resserra notablement le domaine des carnassiers et partagea le pays en deux zônes, l'une abandonnée encore aux loups, l'autre soumise à l'homme. Mais, à cette époque éloignée, malgré les efforts des colonies aryennes, la souveraineté du loup était encore prépondérante ; les peuplades nouvelles luttaient pour s'en préserver, tandis que l'animal vivait, comme tous les tyrans, de l'impôt qu'il prélevait de vive force sur leur bien. Le P. Bach, qui a entr'ouvert avec intelligence, quoique trop timidement, le livre de l'antique nature celtique, a montré les Aryas dormant d'un somme troublé dans leurs habitations circulaires autour desquelles retentissaient les hurlements des loups. Il voudrait appeler assez justement cet âge l'âge des loups (1), mais il se trompe en disant que c'est par préférence au terme

(1) Bach, *Rech. sur la faune des Gaules*. p. 8.

d'âge de la pierre ; la période de la pierre avait cessé avec les populations inconnues d'origine asiatique que les Aryas avaient vaincues et dépossédées, et le nouveau flot d'envahisseurs avait apporté l'usage du bronze qui devait caractériser historiquement leur règne.

Plus tard, et longtemps avant la conquête des Gaules par les Romains, un nouveau déplacement des races s'opéra dans les contrées cis-rhénanes. Les tribus kymriques descendues des plateaux de la Haute-Asie, quittèrent les bords de la Mer-Noire et, traversant la Germanie, franchirent le Rhin et refoulèrent les Celtes primitifs vers l'Océan. Apportant avec eux le fer et dominés par la passion de la chasse, ils resserrèrent l'aire d'extension des loups et répandirent sur le pays la physionomie sous laquelle César nous l'a représenté, offrant une sécurité relative au sein des *pagi* habités et cultivés, mais livré encore à la puissance des grandes races animales dans ses parties montagneuses, forestières, sauvages. Les Gaulois que César trouva maîtres du pays s'adonnaient avec fureur à la chasse ; toute leur vie y était occupée : *vita omnis in venationibus* (1). Poursuivi par la flèche, le javelot, la massue, le loup ne domina plus que dans les profondes retraites, dans les forêts vierges, dans les déserts inaccessibles. Sa dépouille, comme celle des autres fauves, défendait le Gaulois de la pluie ou de la neige ; sa tête, mêlée à la hure des sangliers et au chef des ours, séchait sur la porte rustique de la grange du chasseur ou lui servait de morion et d'épouvantail dans les combats.

Sous l'action de la civilisation latine, le loup diminua sensiblement dans nos contrées. La culture, la police publique, l'expansion de la race humaine, tous les phé-

(1) CÆSAR, *De bello gallico*. Lib. VI. c. 21.

nomènes de la vie sociale, rétrécissent son cercle de dispersion. Il fuit instinctivement autant que par la contrainte devant les forces des associations policées; mais il reparait aussitôt que les ressorts du bonheur public se détendent. C'est l'animal symptômatique des calamités nationales, une sorte de régulateur naturel qui exprime, par l'abondance ou par la rareté de ses manifestations, le degré de prospérité ou de détresse des peuples. Les guerres, les famines, les révolutions, les pestes et les invasions voient se répandre les loups, venus on ne sait de quelles retraites ignorées, en hordes nombreuses et pillardes, qui sèment l'effroi et les cruelles aventures parmi les populations malheureuses. « Ce « qui attire quantité de loups en un pays, ce sont les « guerres, car les loups suivent toujours un camp (1). »

Les annales de tous les peuples sont remplies de ces sinistres recrudescences du loup; les désastres de la retraite de Russie, la disette des années 1816 et 1817, les conquêtes de l'empire, les bouleversements de la révolution, la guerre de Trente-Ans, l'invasion anglaise, la *mort noire*, le grand interrègne germanique, la famine de 1033 racontée par Raoul Glaber, la dissolution de l'empire des Carolingiens, les inondations des Barbares, toutes ces crises sociales ont amené des diffusions malfaisantes du loup et marqué ses retours victorieux contre l'homme affaibli et découragé. Après les désastres des invasions germaniques du ve siècle, la réduction de la population gallo-romaine fut excessive, l'agriculture se borna aux travaux de première nécessité, nos plaines fertiles se convertirent en steppes désolées, nos forêts en halliers impénétrables. Les loups redevinrent les maîtres de la région et rétablirent leur sauvage empire sur les bords

(1) Jacques du Fouilloux, *La Vénerie*, addit. f. 112.

du Rhin, dans les montagnes du Jura et sur les deux versants des Vosges. C'est dans cet état que les missionnaires du christianisme, les moines défricheurs de nos vallées, trouvèrent le pays au VIIe siècle. Quand saint Déodat pénétra dans le val de Galilée, il ne renfermait que des bœufs sauvages et des loups (1), et ces derniers lui apportaient sa nourriture dans la solitude du Kamberg. La légende de saint Florent nous représente sa cellule de Haslach entourée d'animaux farouches, parmi lesquels sont des loups, obéissant à l'ordre que le saint leur a donné de ne plus dévaster son jardinet (2). D'après le biographe de saint Colomban, l'homme apostolique était souvent obligé de traverser des bandes de loups, dans son désert de Luxeuil, pour regagner son monastère, et ces animaux, ajoute le narrateur, frôlaient ses vêtements sans oser attenter à sa personne (3). Pendant que les moines chantaient leur office nocturne, ils se mettaient en embuscade autour de l'église rustique, dans l'espoir de happer quelque frère sortant; leurs hurlements, disent les vieux légendaires, semblaient servir de répons à la psalmodie religieuse: *lupus de foris stabat et quasi psallenti murmurando respondebat* (4).

En même temps que les légendes peignaient sous des couleurs miraculeuses l'abondance des loups dans notre région, les législations positives s'appliquaient à réprimer leurs ravages. La loi des Burgondes exigeait

(1) *Vita S. Deodati ab anonymo sœculi* X, *cité par* GRAVIER, *Hist. de Saint-Dié*, p. XII.

(2) SURIUS, *Vita sanctorum, ad diem* 7 Novembr.

(3) JONAS, *Vita S. Columbani*, *apud* SURIUM, *De probat. sanctor. vitis*. p. 276.

(4) P. BACH, *Recherch. sur la faune des Gaules*. p. 8.

que celui qui posait des pièges à loups en prévînt ses voisins ou les indiquât par des signes aisément reconnaissables; ces précautions prises mettaient le poseur du piège à l'abri de toute recherche en cas de mort ou de blessures causées et ne le soumettaient qu'à un wehrgeld de vingt-cinq sous pour la famille de l'homme tué. Si les précautions avaient été négligées, la composition pécuniaire était due, selon la qualité des personnes, comme pour l'homicide volontaire (1). Quand les pièges étaient tendus hors du rayon des cultures, dans les forêts par exemple, les accidents ne donnaient lieu à aucune indemnité (2). Dans un de ses capitulaires, Charlemagne défend à ses sujets « de faire paix avec les ours et les loups; » il en prescrit la chasse et la destruction. Il avait enjoint à tous les vicaires cantonaux d'avoir au moins deux louvetiers et les peaux des loups tués devaient être livrées à son fisc (3). Le capitulaire *de Villis*, qui réglemente l'économie des domaines impériaux, ordonnait aux juges de faire connaître le nombre des loups pris ou tués dans leur ressort et d'envoyer leurs fourrures aux intendants du fisc, et il prescrivait spécialement de rechercher et de capturer les louveteaux pendant le mois de mai (4).

Une tradition alsacienne, qui semble résumer les terreurs que les sévices du loup avaient répandues dans l'imagination populaire, rapporte la fondation de la belle église romane de Rosheim à un vœu provoqué

(1) Lex Burgundionum, Tit. 46, *De his qui tensuras ad occidendum lupos posuerint.*

(2) Ibidem, Tit. 72, *De his qui pedicam feris fecerint extra culturas.*

(3) *Capitulare secundum* anni 813, Tit. 8, *Ut vicarii luparios habeant.*

(4) *Capitulare de Villis*, Cap. 69.

par les malheurs qu'occasionnait anciennement la diffusion excessive de cet animal. Un comte de Salm, grand chasseur, vivait dans son sauvage manoir perdu au milieu des forêts qui couvraient alors le pays de Rosheim. Pour se venger de la guerre meurtrière que le baron leur faisait, les loups lui avaient dévoré tous ses enfants, à l'exception de son dernier né. Malgré la vigilance du père, une bête cruelle le ravit un jour et le donna en proie à sa jeune famille. Le seigneur, assombri, désespéré, demanda conseil à un ermite. L'homme du désert lui commanda de bâtir une église au lieu où il verrait s'abattre un grand oiseau. Le baron s'y engagea par un vœu. Etant à la chasse, un aigle l'enveloppa de ses battements d'aile. Le présage annoncé s'était vérifié. Le comte de Salm jeta les fondements de l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et il lui naquit une nouvelle postérité qui a prolongé ses rameaux jusque dans notre temps (1).

Au IXe siècle, ces animaux étaient encore un tel fléau pour les communautés monastiques et les populations rurales que l'évêque Frothaire de Toul pouvait écrire aux moines de Senones. « J'aime à vous rappeler « combien j'ai mis de zèle à vous défendre des morsures « des bêtes féroces ; car depuis que vous m'avez confié « le soin de cette église, j'ai tué dans vos forêts deux « cent quarante loups; je dis que je les ai tués parce « que c'est sur mes ordres et sur mes indications qu'ils « ont été pris. » A cette époque, la guerre contre les loups, l'art de les prendre et de les détruire, était encore un service notable rendu à la société; c'était une des parties héroïques de l'administration religieuse ou civile.

Durant tout le moyen-âge, les loups furent l'effroi

(1) *Elsæssische Neujahrsblætter*; Année 1843, p. 180.

des campagnes alsaciennes. Chaque hiver rigoureux en vit apparaître des bandes qui répandaient la désolation dans les troupeaux et dans les villages. Il serait trop long de suivre nos vieilles chroniques dans les récits qu'elles nous donnent des manifestations malfaisantes de ces carnassiers. Les grands froids, les disettes, les épidémies, les guerres, les rappelaient sur la scène sociale avec une régularité et une persistance qui n'excitaient plus que des observations de pure forme. Je choisirai seulement les souvenirs les plus aigus de cette longue terreur exercée par le loup sur la vie rustique.

L'année 878 fut tristement célèbre par un débordement de loups furieux qui coïncida avec les malheurs de l'invasion normande. Au XIIe siècle on signale particulièrement les deux années 1148 et 1196 comme ayant été très-abondantes en loups (1) dans tous les pays. Ils se réunissaient par bandes et attaquaient les hommes. On compta de nombreuses victimes. Un seul loup était accusé de trente homicides.

En 1271, les loups dévorèrent beaucoup d'enfants de la commune d'Uffholtz (2). L'année suivante, ils en enlevèrent plus de quarante à la population du bourg de Wattwiller (3), chiffre vraiment effrayant qui ne se détache dans la calamité générale que par sa signification tragique. A cette époque, les chroniqueurs remarquent qu'il existait plusieurs espèces de loups en Alsace (4), mais ils ne les spécifient et ne les décrivent point. Je pense que cette diversité provenait du mé-

(1) PERTZ, *Monum. Germaniæ*, VIII, 433 et 454.

(2) *Annal. et Chron. des dominic. de Colmar*. p. 32.

(3) *Annal. der Barfüsser von Thann*. I. 180.—*Annal. et Chron. des dominic. de Colmar*. p. 35.

(4) *Annal. et Chron. des dominic. de Colmar*. p. 237.

lange de la grande espèce très-foncée de la Forêt-Noire et de la présence du lynx qui était compté parmi les loups.

L'année 1510 fut signalée par les ravages extraordinaires des loups aux environs de Mulhouse (1). On ne pouvait voyager qu'avec les plus grands dangers. Un pauvre bûcheron de Blodelsheim qui travaillait dans la Hart renouvela l'antique aventure de Milon de Crotone et périt dévoré par les loups. En 1514, le magistrat de Colmar faisait opérer une chasse spéciale contre ceux qui infestaient le Niederwald (2). Plusieurs fois les habitants de Thann et des villages environnants furent contraints de demander à la régence d'Ensisheim l'autorisation de détruire les loups qui attaquaient leurs troupeaux dans les pâturages et les ouvriers dans les champs (3). Une requête des communautés villageoises de la Hart (Blodelsheim, Rumersheim, Ottmarsheim, Bantzenheim, etc), suppliait, à la fin du XVIe siècle, l'autorité de leur permettre d'entretenir des chiens afin de défendre les troupeaux contre les loups (4). Les gens de Gérardmer présentèrent, dans le même but, une requête au duc de Lorraine, en 1607, et accompagnaient armés les femmes et les bêtes qui travaillaient la terre (5). Dans le comté de Montbéliard, les loups n'exerçaient pas moins de ravages. Ils y répandirent une désolation exceptionnelle dans les années 1575 et 1590; à cette dernière époque, ils parurent atteints de la

(1) PETRI, *Der Stadt Mulhaus. Geschichten,* p. 225

(2) *Kauffhaus-Rechnungen anno* 1514. Archives de Colmar.

(3) *Invent. des archiv. du Haut-Rhin,* C. 886.

(4) IBIDEM, C. 808.

(5) JACQUEL, *Essai sur Gérardmer,* p. 33, 166.

fureur rabique, et Jean Bauhin a laissé une description spéciale des malheurs qu'ils ont causés (1).

Le XVIIe siècle ne fut pas plus heureux. La chasse au loup cessa d'être pour les princes un divertissement et devint un devoir d'humanité. Les princes de Montbéliard les traquèrent à outrance; Louis-Frédéric de Wurtemberg en tua, de 1617 à 1624, cent huit de sa propre main, sans compter ceux qui tombèrent sous les coups de ses forestiers et des chasseurs qui lui tenaient compagnie (2). En Lorraine, Charles IV donna le même exemple; la dépopulation de la contrée par les désastres de la guerre de Trente-Ans y avait multiplié les loups dans une proportion effrayante; le prince leur déclara une guerre sans trève (3), et un seul hiver, celui de 1664 à 1665, vit tomber sous le plomb des chasseurs 315 de ces animaux (4).

En 1651, les froids excessifs du mois de janvier répandirent des bandes de loups sur tout le pays d'Alsace et dans les contrées avoisinantes. La rigueur de la température les avait rendus enragés et ils causèrent de grands malheurs parmi les animaux et les hommes. Le pays était consterné. Des voyageurs mordus par ces bêtes durent être tués à coups de fusil pour éviter que ces infortunés n'infectassent de leurs morsures involontaires de nouvelles victimes (5). C'est à un événement de même nature qu'il faut rattacher la touchante légende de l'héroïque jeune homme d'Huningue qui se fit tuer

(1) DUVERNOY, *Ephémér. du comté de Montbéliard,* p. 206.

(2) IBIDEM, p. 207.

(3) DIGOT, *Hist. de Lorraine,* V. 376.

(4) GODRON, *Recherch. sur les animaux sauvages des Vosges,* p. 12.

(5) *Annal. der Barfüss. von Thann,* II. 557.

par les sentinelles de la forteresse (1). En 1695, 1696 et 1700, on entendit parler de tous côtés d'enfants dévorés par les loups.

En 1722, ils étaient si nombreux et si menaçants dans la Basse-Alsace que l'intendant de la province en accorda la chasse aux habitants du baillage de Brumath (2). Guebwiller les vit enlever du bétail jusqu'aux portes de la ville, en 1721, et ils parcouraient les environs de Colmar par bandes qui comptaient quatre, cinq, dix et même davantage de ces animaux (3). A Sundhoffen, une mère intrépide tua un loup qui lui enlevait son enfant. A la même époque, la ville de Colmar commissionna spécialement son bourreau pour détruire les loups qui ravageaient les bords de l'Ill (4). L'année 1745 est aussi signalée comme très-abondante en loups, particulièrement aux environs de Mulhouse (5); une seule nuit coûta huit moutons au troupeau communal; on leur donna la chasse, mais on n'en tua aucun. Ils ne respectaient pas même le voisinage de Strasbourg. « Malgré « les primes, dit Weyler, que nous avons, à l'exemple « des Athéniens, instituées pour la destruction du loup, « cet animal est encore de nos jours assez commun, et « il n'est pas rare, dans la saison d'hiver, de le voir rô- « der jusqu'aux abords de notre cité (6). » D'après Buchoz (7) il était très-commun de son temps dans le pays Messin et le Verdunois.

(1) Lamey, *Chronick der Elsæsser*, p. 86.
(2) *Invent. des archiv. du Bas-Rhin*, E. 1760.
(3) *Chron. des Dominicains de Guebwiller*, p. 379.
(4) *Invent. des archiv. du Haut-Rhin*, C. 1394.
(5) Graff, *Gesch. der Stadt Mulhaus.*, III, 199.
(6) Weyler, *De animalib. nociv. Alsatiæ*, 1768, p. 17.
(7) Buchoz, *Aldrovandus Lothar*, p. 24.

Pendant la révolution, les loups se multiplièrent d'une manière très-sensible. « Depuis quelques années, « dit Friese, les loups, même de forte taille, se montrent « fréquemment. La diminution du gibier et l'éclaircis- « sement des forêts de la montagne les ont rejetés dans « les bois de la plaine. Malgré les mesures prises pour leur « destruction, ils causent parfois des dommages et « chaque hiver l'on en tue quelques-uns (1). » — *Quelques-uns* est une expression plus que modeste, et l'on voit bien que le brave Friese écrivait en un temps où la vie était redevenue rude. En l'an VI, on tua douze loups dans le Bas-Rhin, en l'an VII vingt-trois, en l'an VIII vingt-deux (2). Ils étaient particulièrement nombreux dans les cantons de la Petite-Pierre et de Diemeringen. Le forestier Frédéric Schenck de cette dernière localité s'était signalé par ses prouesses contre les loups; son nom mérite d'être sauvé de l'oubli. Sur les vingt-trois loups tués en l'an VII, vingt appartenaient à la région de Saar-Union. En l'an VIII, neuf avaient été tués dans la plaine d'Alsace, le reste dans le pays de Saarwerden. Les départements limitrophes étaient malheureusement plus riches en loups. Dans celui des Vosges, on en tua cent cinquante, et dans celui de la Meurthe cent huit dans le cours de l'an VII. Dans les quatre années IX, X, XI et XII, le nombre des loups tués dans le Bas-Rhin atteignit le chiffre de soixante-douze (3). Le nombre de loups détruits sur tout le territoire français en l'an VI s'élève au chiffre monstrueux de 5351. La statistique ne nous a pas conservé de renseignements sur la densité

(1) Friese, *Oekonom. Geschichte des Nieder-Rheins*, p. 21.

(2) *Annuaire du Bas-Rhin pour l'an IX*, p. 151.

(3) *Annuaire du Bas Rhin, an VII*, p. 118; *an VIII*, 292; *an IX*, 151.

du loup dans le Haut-Rhin pendant cette époque; mais cet animal devait y être encore assez abondant, puisque Sébastien de Schauenbourg écrivait en l'an XIII : « Cette « espèce, quoique isolée et vagabonde, ne laisse pas que « de se reproduire continuellement, malgré les soins « qu'on prend pour la détruire. Elle habite les forêts « entre le Rhin et l'Ill et les sommités boisées et dé- « sertes de la chaîne des Vosges (1). »

Aujourd'hui, il est vraiment devenu rare en Alsace. On ne le voit apparaître qu'exceptionnellement et dans les hivers prolongés et rigoureux. La Lorraine en est encore infestée. Dans le seul hiver de 1863 à 1864, les loups ont dévoré trente quatre chiens aux chasseurs de la ville de Nancy (2).

Il est remarquable que la France soit un des pays civilisés de l'Europe où l'éradication du loup paraisse le plus difficile et le plus éloignée encore. L'Angleterre est délivrée de ce carnassier depuis près de trois siècles, l'Irlande depuis cent cinquante ans ; l'Allemagne centrale l'a vu disparaitre en ce siècle, quoique dans le seul royaume de l'ancienne petite Prusse on en eût encore tué près de 1100, en 1819 ; sans les immigrations que la Pologne et la Russie versent sur l'Allemagne, ce pays ne connaitrait plus les loups. La Suisse, malgré les Alpes, n'en constate plus que de rares apparitions. Déjà au XVIe siècle, le loup ne s'y montrait qu'accidentellement, quand il passait des plaines de la Lombardie dans les montagnes helvétiques. Dès que sa présence était signalée, les villages prenaient les armes et ne les déposaient qu'après la mort de l'envahisseur (3). De nos

(1) *Annuaire du Haut-Rhin pour l'an XIII*, p. 155.

(2) GODRON, *Rech. sur les animaux sauvages des Vosges*, p. 12.

(3) GESSNER, *Thierbuch*, édit. de Fohrer, p. 153.

jours encore, quand les loups s'aventurent dans l'Engadine ou dans le Valais, ils sont assurés de laisser leur tête comme trophée sur les murs des maisons communes, ainsi qu'on le voit à celles de Davos et de Hérémence, où une dramatique exposition de chefs de loups, de lynx et d'ours rappelle l'ancienne puissance de ces formidables animaux.

En présence des résultats qui ont été obtenus dans ces diverses régions, il est singulier qu'en France le loup soit resté assez abondant pour que l'on en puisse tuer environ douze cents par année. Ce pays fut cependant doté le premier de l'institution de la louveterie. Elle y remonte à l'année 1308, époque où Gilles-le-Rougeau était louvetier de Philippe le Bel. En 1404, Charles VI l'organisa plus largement, et en 1520, François Ier créa la charge de *grand-louvetier* de France qui exista jusqu'à la révolution. Abolie alors, la louveterie fut rétablie par Napoléon Ier qui donna l'office de grand louvetier au maréchal Berthier déjà grand-veneur de France.

Les primes accordées pour la destruction du loup sont une pensée d'Henri IV, mais renouvelée des Grecs, car les Athéniens en distribuaient dès le temps de Solon.

Retournons à nos loups d'Alsace.

L'étendue de leur cercle de dispersion sur ce pays, dans les temps anciens, ne peut être mieux établie que par les témoignages tirés des noms locaux qui rappellent cet animal. A vrai dire, ce n'est pas son aire d'extension que ces témoignages vont faire ressortir, mais bien sa domination complète sur toute la contrée. Je ne prendrai mes exemples que dans la Haute-Alsace, afin de ne pas trop étendre une nomenclature qui a absolument les mêmes caractères dans toute la province. Voici les *Wolfsbrunnen*, à Willer (Altkirch), Soultzmatt, Rohrschwihr et Hundspach ; les *Wolfloch* à Feldbach, Traubach-le-haut,

Jettingen, Sondersdorff, Kiffis, Bouxwiller (Altk.), Wittenheim, Buschwiller, Hésingen, Habsheim, Brunstatt, Sierentz, Sentheim, Ranspach, Brinckheim, Reiningen, Wattwiller, Ammerschwihr, Colmar; les *Wolfenhaag* à Heidwiller, Mœrnach, Blotzheim, Guebwiller, Knœringen, Lutter, Soultz, Michelbach-le-haut, Schweighausen, Soultzmatt; les *Wolfsgruben* à Balschwiller, Berentzwiller, Ramstatt, Aspach-le-bas, Hagenbach, Eglingen, Carspach, Lautenbach-Zell, Soultz, Herrlisheim, Uffholtz; les *Wolfsacker*, à Liebsdorff, Obermuespach, Bettlach, Obersteinbrunn, Hirsingue, Fülleren, Bartenheim, Heimersdorff, Baldersheim, Kembs, Riedisheim, Zimmersheim, Stetten, Nifer, Rantzwiller; les *Wolfsmatten* à Oberlarg, Niedermuespach, Dirlinsdorff, Hirsingue, Eschentzwiller; les *Wolfsheckle* à Saint-Ulric, Gildwiller et Riquewihr; les *Wolfswinckel* à Hirsingue, Wettolsheim, et Sainte-Croix-en-plaine; les *Wolfisgründ* à Kapplen, Helfrantzkirch, Stetten; les *Wolfsbach* ou *Wolfsbæchle* à Retzwiller, Sondersdorff, Sulzeren et Sondernach; les *Wolfsberg* à Bitschwiller, à Wegscheid, à Sternenberg; le *Wolfskopff* à Uffholtz; les *Wolfshœhle*, grotte à une demie-lieue de Ferrette et canton du ban d'Andolsheim; les *Wolfslachen* à Rædersheim et Balschwiller; les *Wolfspfadt* à Dolleren et Ribeauvillé; le *Wolfsweg* à Luttenbach; les *Wolfgalgen* à Hésingen, Walheim et Blodelsheim; la *Wolfhütte* à Battenheim; le *Wolfsgrüt* à Wasserbourg; le *Wolfsgraben* à Luemschwiller; le *Wolfshubel* à Sausheim; le *Wolfsboden* à Mittelmuespach; le *Wolfsiogele* à Buchswiller; le *Wolfsgrün* à Petit Landau; le *Wolfsgang* à Eschentzwiller; le *Wolferthal* à Moosch; la *Wolfshurst* à Hochstatt; le *Wolfsrott* à Wihr-au-Val; le *Wolfslatt* à Willer (Thann); les *Wolfsgassen* à Steinbrunn-le-haut et Burnhaupt-le-bas; les *Wolfsgarten* de Sierentz, de Mulhouse et de la

grande Hart avec deux maisons de chasse ; les *Creux-du-Loup* à Courtavon et Levoncourt ; la *Bache-le-Loup* à Lapoutroie ; les *Louvières* de Riervescemont, de Buc, de Méroux, de Trétudans ; le *Pré-le-Loup* à Lutran, le *Trou-du-Loup* à la Madelaine et à Lutran ; les *Wolf* ou *im Wolf* de Willer (Altkirch), Luemschwiller, Blotzheim, Kientzheim ; le *Wœlfler*, de Brinckheim ; les *Wolfert* d'Uberkümen et de Wittersdorff ; les *Wœlfling* de Burbach-le-haut, de Gildwiller, de Zimmerbach. Chacun de mes lecteurs, je n'en doute pas, pourrait ajouter quelques versets à cette longue litanie des lieux possédés autrefois par le loup. Pour moi, j'en ai assez dénombré et je clos ma liste par deux etc. etc.

Aucune famille noble alsacienne n'a eu le courage de se laisser blasonner du loup. Les communes de Marckolsheim et de Zehnacker s'y résignèrent, et quand la communauté villageoise de Danjoutin et de Trétudans sollicita des armoiries on trouva que le loup faisait suffisamment son affaire. Quelques bourgeois glorieux qui n'avaient jamais eu d'armes se contentèrent aussi de recevoir le loup des mains de M. d'Hozier sur la fin du XVIIe siècle (1). Nos hôtelleries étaient presque aussi fières que la noblesse. Je n'en connais que quatre qui ont eu l'esprit assez libre de préventions pour inviter les passants à se confier au loup ; l'une à Mulhouse au XVIe siècle et trois à Strasbourg ; la Krutenau en avait une dès 1446, les quais une autre, à la fin du XVIe siècle ; la troisième, qui date du XVIIIe siècle, était située hors de la porte des Bouchers. Les auberges de Strasbourg pouvaient se permettre ce petit air anti-social puisqu'elles étaient établies en-dehors du centre policé de la cité. Nous connaissons aussi à Strasbourg et à Colmar trois maisons

(1) *Armorial d'Alsace*, p. 177, 211, 223, 226, 231.

particulières qui étaient titrées *zum Wolf*. Une brasserie du *Loup* a existé dans notre siècle sur la place d'Armes de Strasbourg jusque vers 1850.

Chez les peuples d'origine germanique le nom du loup entrait honorablement dans la composition des noms patronymiques. Il devait ce privilège à la fois au rôle que cet animal a joué dans les mythologies du nord et à l'ostentation de sauvagerie qui était dans le goût des peuples barbares. Toutes les désinences en *ulf* et en *olf* des vieux noms allemands caractérisent un loup : *Landolf*, c'est le loup de la lance, *Hidulf*, le loup du combat, *Dagolf*, le loup de protection, *Baldulf*, le loup rapide etc. Les franks avaient même adopté l'équivalent gaulois ou breton de *Wolf*, BLED, BLEZ, et employé cette racine dans la formation de leurs noms : *Blidebod* était le loup victorieux, *Blithilde* la fille du loup ou la louve brillante ; un disciple de saint Colomban, *Blidulf*, était le loup secourable, selon le P. Bach ; mais je crois que son nom n'était qu'un augmentatif de l'idée de loup formé des éléments allemand et gaulois réunis. Dans une ancienne famille noble d'Alsace, la coutume s'est maintenue de donner aux mâles le nom de *Wolf*. Presque tous les Dürckheim le portent en souvenir de leurs ancêtres.

La superstition ne pouvait manquer de s'emparer du loup. Déjà dans l'antiquité courait la croyance à la lycanthropie et Pline enseigne sérieusement que l'on doit rejeter comme une idée fausse la possibilité de la transformation intermittente de l'homme en loup : *Hominem in lupum verti rursùmque restitui sibi, falsum existimare debemus*. Mais le moyen-âge crut, avec une obstination dont nous apercevons encore les suites dans l'imagination populaire, à des hommes changés en loups, errant la nuit dans les campagnes, et constituant, sous le titre de *loups-garous*, une des variétés des esprits mé-

chants ou maléficiés qui peuplent le monde surnaturel. Cette superstition fut moins répandue en Alsace que dans les pays romans ; il y en a peu de traces dans nos cantons allemands, si ce n'est peut-être le *Marolf* de Mulhouse (1), mais on rencontre déjà les loups-garous dans le val d'Orbey, dans le pays de Belfort, dans la Franche-Comté, où le parlement de Dôle en brûla un, en 1594, qui s'appelait Gilles Garnier. Une autre superstition, ayant cours déjà dans les populations grecques et latines, au témoignage de Théocrite et de Virgile (2), voulait que si l'homme était d'abord vu par le loup, il fût atteint passagèrement de mutisme et perdît la mémoire, mais que si, au contraire, l'homme apercevait le loup, celui-ci fût frappé de stupeur et pris de tremblement. — Ces préjugés sur le loup n'étaient pas les seuls. On croyait encore à plusieurs singularités de sa part. Ainsi, la louve mettait bas un nombre de petits égal à celui de ses années, commençant par un et finissant par une gésine de dix nourrissons, qui était le terme extrême de sa fécondité. Dans chaque portée se trouvait un chien, le futur iscariote de la famille ; pour reconnaître le traître, la mère menait les louveteaux à l'eau ; celui qui par ses lappements révélait l'aberration de la nature était sur-le-champ étranglé. Quand le vieux loup méditait de se jeter sur le gibier passant, il avait soin de se charger de terre glaise pour peser plus fortement sur sa proie. Si, en traversant une haie pour surprendre une victime, il lui donnait imprudemment l'éveil par sa

(1) Stoeber, *Etude sur les animaux fantômes. Revue d'Alsace*, 1851, p. 559.

(2) Théocrite, *Idylle* XIV, 22. — Virgile, *Ecloga* IX, vers 54 :

Vox quoque Mœrin
Jam ipse fugit ; lupi Mœrin videre priores.

maladresse, il se punissait lui-même par une morsure dans la jambe qui avait péché. Le loup adulte fuyait devant l'homme; c'était un hommage involontaire qu'il rendait à sa puissance et à sa dignité; la faim extrême, l'endurcissement de l'âge et l'invétération du crime lui faisaient seuls franchir le respect qu'il portait à la figure humaine. Quand la vieillesse avait raidi ses jambes, affaibli ses yeux et usé sa denture, le loup se devenait à charge à lui-même; le remords troublait sa tête, son imagination s'assombrissait à l'idée de mourir de faim; le désespoir s'emparait de lui dans son liteau et il terminait par le suicide une existence remplie de forfaits et chargée de lugubres souvenirs. Il passait pour être l'un des animaux les plus adroits, les plus circonspects, les plus rusés et les plus fertiles en combinaisons savantes et ingénieuses, réputation que les observations de la zoologie rationnelle ont consacrée. Ainsi, les loups n'ont pas seulement la prévoyance de s'associer en bandes, dans les époques de crise; ils chassent souvent à deux en temps ordinaire; on dit qu'ils ont donné le modèle de la chasse à courre; quand ils attaquent un troupeau, ils se distribuent les rôles; les uns tiennent tête aux chiens, les autres luttent avec les bergers, tandis que l'escouade des pourvoyeurs emporte le butin convoité, lequel est plus honnêtement partagé qu'on ne le penserait. S'agit-il de traverser une rivière, et même un fleuve, pour échapper au danger ou pour chercher de la proie, ils se forment en une longue file, chacun ayant à la gueule en guise de trait d'union la queue du camarade qui le précède, et, grâce à ces forces solidarisées, ils luttent contre la violence des courants et atteignent le rivage opposé. Ce stratagême figurait parmi les principaux articles de foi sur le loup du temps passé. On croyait aussi que sa queue attachée au rate-

lier des écuries était pour les animaux un indicateur infaillible de la portion de foin à laquelle leur appétit devait s'arrêter. De tout temps, on avait remarqué qu'il se défiait des moindres bruits, que le cliquetis des armes le terrifiait, qu'on pouvait le mettre en fuite en battant le briquet, et qu'on se préservait de ses attaques en laissant traîner derrière soi un vêtement et même une simple corde, expédients auxquels je ne conseille pas de se borner avec les loups du XIXe siècle. Mais je recommanderai avec une confiance sans bornes l'usage du tambour, puisque son succès est avéré par une de nos sagas populaires.

Dans une immense forêt du voisinage de Bâle, laquelle est évidemment la grande Hart, cheminait seul à travers les sombres solitudes un pauvre tambour détaché d'une de ces enseignes de fantassins que les cantons suisses mettaient dans le XVIe siècle déjà au service des princes. Léger d'argent, le dos chargé seulement de son tambour, le lansquenet défiait les voleurs et ne rêvait qu'à la prochaine étape, lorsqu'un loup se mit subitement à ses trousses. Il essaya d'abord de l'éloigner à coups de pierres, mais le loup insistait. Dans son trouble le soldat trébucha contre une racine d'arbre, et en tombant, un grondement métallique étonna la forêt. Le loup se retira de quelques toises. Devinant le prestige musical de la peau d'âne, le lansquenet exécute un roulement dans les formes légales, et sur cette sommation, le loup se perdit dans la profondeur des broussailles. Quand il conta, le soir, à l'auberge, son aventure aux bourgeois de Bâle, quelques rasades fédérales de bon Castelberger honorèrent son instructive narration.

L'imagination du peuple était si malveillante pour le loup qu'elle le représenta même, dans une de ses traditions, vaincu par la ruse d'une simple bête domesti-

que. Une chapelle du Glœckelsberg, la *Geiskapelle*, rappelle le souvenir d'une chèvre qui s'y réfugia et eut l'adresse d'y enfermer un loup qui l'avait poursuivie (1).

Je n'ai rien dit du régime alimentaire du loup, et l'on en devine la raison. Il se nourrissait littéralement de tout ce qui était à peu près comestible : cerfs, chevreuils, sangliers, lièvres, moutons, bœufs, chevaux, chiens, chèvres, porcs, mulots, souris, grenouilles, oiseaux, poules, oies ; en cas de disette, il se rejettait sur les fruits et les racines, sur les hannetons et sur les animaux morts. Il faisait de l'homme sa proie quand la nécessité le pressait, et dévorait en tout temps les enfants qu'il rencontrait sans défense ou égarés dans les bois. Il mangeait même son camarade tué ou blessé.

L'homme ne tirait aucun parti de sa chair ; elle était justement abhorrée. Peut-être les habitants des stations lacustres la mangeaient-ils, puisque l'on a trouvé des ossements de loups dans les palafittes. Cependant, un document alsacien nous informe qu'en l'année 1280 on se mit à manger du loup, en même temps que certains animaux méprisés jusqu'alors (2) ; mais le document impute cette dépravation seulement à *certains* hommes de *certains* pays, sans les désigner, et j'aime à penser que l'Alsacien n'y avait aucune part, du moins quand il était en bonne santé. En cas de maladie, il était condamné à se courber sous la médecine du temps. Elle faisait manger aux épileptiques le cœur incinéré du loup ; les goutteux devaient guérir en abordant résolument la chair du loup bouilli vivant dans l'huile ; les somnambules et autres sortes de lunatiques étaient plus heureux, il suffisait qu'ils portassent sur eux des dents de l'animal

(1) Stœber, *Sagen des Elsasses*, p. 187.

(2) *Annal. et Chron. des dominic. de Colmar*, p. 93.

pour être soulagés ; converties en hochets, ces dents facilitaient aussi la dentition des enfants. La peau était la seule partie vraiment estimable du loup; elle était renommée pour l'universalité de son mérite ; elle défiait la pluie, le vent, la neige, l'humidité, et procurait une fraîcheur agréable en été. Aussi n'en portait pas qui voulait. Quoique simplement taillée en surtout présentant le poil à l'extérieur et sans aucun mélange de drap, la fourrure du loup était exclusivement réservée pour l'usage des nobles, des patriciens et des gens riches.

Les latins appelaient simplement le loup *Lupus*. Les naturalistes, déterminés par l'ensemble des caractères propres à l'espèce, lui ont donné le nom de *Canis Lupus* et de *Lupus vulgaris*. Dans le vieux français l'on écrivait *Lus, Lous, Leus* et enfin *Loup*, forme finale qui a prévalu. Les jeunes loups sont des louveteaux (ancien français *loviax, loviaus, louveton, louvet*) jusqu'à six mois, des *louvarts* jusqu'à un an. La Fontaine les a aussi appelés *messieurs les louvats*. D'un an à deux ils sont loups ; après deux ans *vieux loups* ; quand ils grisonnent ils prennent le titre de *grands vieux loups*. Nos patois avaient les formes suivantes ; dans le Berry *Loube*, chez les Wallons *Leu*, en Picardie *Leu*. La Fontaine a transporté du patois picard dans sa fable XVI du livre IV ce dicton :

Biaux chires *leups* n'écoutez mie
Mère tenchent chen fieux qui crie

mais La Fontaine écrivait le picard comme un parisien ; il devait écrire *leus*. Les patois lorrains et comtois ont tous *Lou*, à l'exception de celui du pays Messin qui dit *Lowe* et *Lupauts* pour les petits loups, comme on le voit dans une vieille ordonnance messine qui avertissait les rôtisseurs de ne pas s'aviser de donner des petits loups

pour des lièvres ou des chevreaux (1). Allemand : *Wolf*. On trouve dans quelques vieux écrivains la louve désignée sous le nom de *Wulpe*. Dans certains calendriers le mois de décembre était appelé *Wolfsmonat*, parce que c'était un mois particulièrement signalé par l'apparition de ces carnassiers.

(1) Dom François, *Vocabul. austrasien*, p. 83.

CHAPITRE V

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES CANIDÉS

GENRE DES RENARDS

LE RENARD VULGAIRE

(Vulpes vulgaris.)

Le loup, le cerf, l'élan, l'aurochs, l'ours, tous les animaux qui, par leur force, leur férocité ou par l'importance de leur stature, menaçaient la sécurité de l'homme et donnaient une décoration vivante à nos grands paysages vosgiens, toutes ces espèces ont une page dans notre histoire. Leur présence, leur domination et leur extinction caractérisent des périodes sociales, des phases historiques dont les tableaux se peignent aisément dans notre esprit. Ces grandes races animales ont fortement pesé sur l'homme et imprimé à sa vie successive des couleurs expressives et variées. L'aurochs nous rappelle l'Alsace primitive, dans laquelle la jeunesse des clans celtiques ambitionnait la gloire de vaincre ce redoutable bœuf sauvage; l'ours et l'élan, c'est l'âge mérovingien, sombre et dur, mais exhalant aussi les vigoureuses senteurs de la poésie barbare; le cerf, c'est la

vie féodale, l'emblême de la chasse noble parcourant nos forêts à cheval, le souvenir de la grande existence des vieux châteaux; le loup, c'est la longue et incessante calamité qui, pendant tous les âges, s'est attachée au peuple, dévorant ses troupeaux et ses enfants, son travail et son sang. Chacun de ces fauves puissants pourrait servir de titre à un chapitre principal de l'histoire philosophique de la civilisation.

Le renard n'a pas, comme eux, une place significative dans le mouvement chronologique des espèces, non plus que dans leur distribution géographique. Il ne représente ni un degré de la culture sociale, ni un âge de l'humanité. Il n'a point d'histoire spéciale et personne ne pourrait dresser la chronique de ses gestes particuliers dans l'activité générale du monde zoologique. S'il a beaucoup fait parler de lui, ce n'est point par ses mœurs locales, par le rôle personnel qu'il a joué dans la marche graduelle d'une population ou dans le développement progressif d'une contrée; c'est par son génie qui a vraiment quelque chose d'universel, d'absolu et de supérieur aux instincts limités et au particularisme étroit des autres animaux. Le renard n'appartient ni à une zône déterminée, ni à tel ou tel continent, ni à cet âge plutôt qu'à un autre; le renard appartient à l'humanité tout entière. Ses caractères zoologiques sont effacés par ses qualités intellectuelles. Le renard n'est pas une bête; il est une pensée, un esprit, et ce qui nous intéresse en lui, à parler franchement, c'est nous-mêmes.

Ce sentiment a fait du renard le plus littéraire des animaux. Il est le centre et le pivot de tout un cycle des inventions de la pensée humaine. Si la Genèse ne l'a point choisi pour tromper la première femme, c'est parce que Moïse ne pouvait violer l'ordre dans lequel ont apparu successivement les animaux et qu'il devait logi-

quement placer les reptiles à l'origine du monde. Sans cette raison scientifique, nous lirions dans la Bible que le renard, et non le serpent, était le plus rusé de tous les animaux; *calidissimum omnium animantium*. Dès la plus haute antiquité, il tient une place d'honneur dans les apologues indiens; le *Pantchatantra*, l'*Hidopadeça*, les recueils publiés sous le nom de Bidpay, sont remplis d'histoires où il dévoile sa merveilleuse logique. L'arabe Lockman en a fait un des personnages capitaux de ses récits. Les fabulistes grecs et latins lui attribuent une foule d'inventions d'un sens exquis et d'une sagesse consommée. Et notre grand peintre d'animaux, La Fontaine, n'a-t-il pas caressé tous les aspects de cette originale individualité? Il a épuisé pour lui toutes les louanges de l'adresse et aussi tous les stigmates du vocabulaire de la ruse et de la fourberie. Il ne peut assez mettre en relief ses qualités natives et son savoir expérimental. Le renard ne se présente à son esprit qu'avec des traits empruntés à la vie réelle et civilisée : c'est *maître Renard, compère le Renard, capitaine Renard;* il est fin, subtil, matois, madré, maître passé en fait de tromperie; sa nationalité est partout où règnent l'intrigue, le calcul, l'art de réussir, en Gascogne et en Normandie; en morale, il a toutes les allures suspectes, tous les masques de circonstance; c'est un *drôle* impertinent quand il mystifie la cigogne, un *beau petit saint,* un *tartufe,* un *archipatelin,* un *patte pelu,* quand il se met en pélérinage avec le chat. La Fontaine a posé au front du renard la couronne de la royauté politique qui lui appartient dans la société des animaux.

Avant lui déjà, le moyen-âge s'était longuement délecté à la narration des aventures et des entreprises du renard. Les trouvères, les ménestrels, qui allaient réciter leurs fabliaux et leurs fictions satiriques dans les

châteaux et chez les riches bourgeois, avaient pris le renard pour le héros de leurs inventions malicieuses. Le paysan, le soldat, l'homme de métier, le juge, le moine, le clerc, le gentilhomme, le prince, le roi, tous les travers, tous les vices, tous les excès, apparaissaient successivement dans cette fourrure où la liberté de la presse cachait ses premières témérités, ses premiers enseignements. Un beau jour, cette vaste littérature, attrayante par son inspiration révolutionnaire, puissante par sa popularité, se fondit dans un long poëme, dans une véritable épopée : le *Roman du Renart*. Les hommes d'armes, la féodalité, avaient leurs poëmes chevaleresques, qui chantaient les hauts faits des paladins; le peuple, la démocratie voulut avoir son *Iliade*, et celle-ci est restée vivante et jeune de vérité, tandis que les poëmes héroïques sont morts et gisent oubliés dans la poussière des bibliothèques. Le génie le plus compréhensif, le plus largement sympathique du monde moderne, Gœthe, n'a pas dédaigné de ranimer de sa poésie la vieille fable épique qui a charmé les peuples romans et germaniques pendant plusieurs siècles. Il commença à la lire à son retour de la campagne de France en 1792 et en écrivit les premiers chants dans la sombre année de 1793. C'est de ce poëme que le renard a reçu le nom qu'il porte aujourd'hui. Jusqu'au XIIIe siècle, il s'appelait simplement le *Gorpil* ou le *Goupil*, de *Vulpis*, *Vulpes*, par l'intermédiaire des diminutifs *Vulpillus* ou *Vulpecula*. Mais quand le poëme satirique qui donnait des noms distinctifs, presque patronymiques, aux animaux jouant les personnages de sa fable, eut commencé à se répandre et à gagner la faveur publique, le *Goupil* perdit son nom zoologique et prit celui du principal acteur de la comédie bouffonne. *Renard*, qui était un nom propre, devint le signe nominal de l'espèce du *Goupil* et il l'est resté. Mais *Renard* lui-

même qui était-il? Quel personnage déterminé et historique représentait-il dans le poëme? Les savants ont, comme de juste, beaucoup disputé sur ce mystère. Pour les uns, le *Roman du Renart* est une conception philosophique et allégorique née d'un seul cerveau demeuré inconnu; pour les autres, c'est une collection de contes populaires sur le goupil, ingénieusement rangés en une suite vraisemblable d'aventures. Pour la tradition commune, le *Roman du Renart* est un poëme historique qui intéresse l'Alsace et la Lorraine.

L'empereur d'Allemagne Arnoul avait un bâtard qu'il aimait d'une tendresse aveugle. Il lui donna, en 895, le royaume de Lorraine dont l'Alsace faisait alors partie. Le roi Zwentibold était un mauvais prince, double, astucieux, violent, tyrannique; il combattit d'abord pour Charles le Simple contre son rival Eudes, puis pour Eudes contre le roi de France. Un si méchant roi avait besoin d'un ministre pervers et habile. Il le trouva dans un noble lorrain, *Réginald* ou *Rainard*, qui l'aida à fouler et à opprimer ses sujets. Le serviteur médita de détrôner le maître. Zwentibold pénétra son dessein et pour le déjouer il exila le conseiller infidèle. Mais Rainard se réfugia dans le château-fort de Malpertuis qui était son domaine et y brava la colère du souverain. L'histoire de cette lutte, les artifices que Rainard imagina pour la soutenir et la prolonger, les faussetés, les ruses, les fourberies et les stratagêmes dont il remplit sa criminelle révolte, voilà le fond du *Roman du Renart*. Notre pays a donc subi, il y aura tout à l'heure mille ans, la domination malfaisante de celui qui devait transférer son nom au plus avisé des animaux. C'est de l'Alsace aussi que sortit la première version allemande qui répandit parmi les populations germaniques les plaisantes historiettes du renard. Un trouvère vagabond, un de ces *jocu-*

latores chantants et déclamateurs qui appartenaient à la bohême littéraire connue dans l'histoire sous le nom de *fahrende Leute, Spielleute, Spielmænner,* Henri le *Glichezare,* c'est-à-dire le *simulateur,* l'*histrion,* le *mime,* traduisit au XIIIe siècle le poëme lorrain ou belge et en récitait des fragments, pour quelques deniers et une lagène de bon vin, à la table des nobles et dans les veillées des châtelaines. A la même époque, un autre poète, alsacien peut-être aussi, le fabuliste Boner, transportait dans la langue allemande les apologues d'Esope et de Phèdre, et comme Henri, probablement les disait, les représentait dans les demeures féodales.

Le renard prêterait matière à une curieuse étude littéraire, si l'on voulait envisager tous les aspects, toutes les ressources qu'il a fournies à l'esprit humain. Dans la seule branche de la parémiologie, dans la littérature du sens commun, il a laissé plus d'images vives et saisissantes, plus de rapprochements comiques et expressifs, qu'aucun autre animal et même que l'homme. Les proverbes empruntés aux habitudes naturelles du renard et à sa matoiserie raisonnée ont une causticité et une verdeur pittoresque que les siècles n'ont encore réussi à user dans aucune langue. Le renard avait eu aussi des succès dans la philologie; dans quelques antiques calendriers de l'Allemagne, le mois de février portait son nom, *Fuchsmonat.*

Le renard existe, en Alsace, de toute ancienneté. L'époque quaternaire le connaissait déjà. On a trouvé dans la grotte ossifère de Sentheim une vingtaine de débris qui lui appartiennent incontestablement. L'espèce primitive paraît avoir été un peu plus svelte que celle de notre période géologique actuelle (1). L'époque des ha-

(1) DELBOS et KOECHLIN-SCHLUMBERGER, *Description géolog. et minéral. du Haut-Rhin,* p. 183.

bitations lacustres fournit aussi de nombreux vestiges du renard qui semble avoir été utilisé pour l'alimentation des peuplades primitives de notre sol (1). Quand l'Alsace était une vaste laponie et que le renne parcourait ses plaines glacées, la petite race d'hommes polaires qui y vivait alors avait la satisfaction de rencontrer souvent des renards totalement blancs et les magnifiques renards azurés réfugiés aujourd'hui en Sibérie.

Depuis les temps historiques, le renard se maintient au milieu de nous avec une persistance, une vitalité et une densité qui sont peut-être la preuve la plus éclatante de ses qualités intellectuelles. Avec la guerre impitoyable que l'homme lui fait, et lui a toujours faite, il y a longtemps que l'éradication intégrale du renard devrait être accomplie, et son nom réduit à un pur souvenir de la littérature fabulaire. Plusieurs espèces de fauves ont été protégées par les législations; on défendait les lièvres, les chevreuils, les cerfs, et même les sangliers et les bœufs sauvages, contre l'ardeur inconsidérée des chasseurs et contre les justes atteintes des paysans; le renard n'a jamais connu de protections de cette nature. Son seul nom était une injure que la loi salique, même amendée par Charlemagne, punissait d'une amende de 120 deniers (2). Honni par les lois, traqué par des bandes d'hommes, poursuivi par des meutes de chiens, il n'a jamais eu de trève. On l'enfume, on l'étouffe, on le force dans ses terriers, on l'empoisonne, on le fusille, on lui dresse des piéges de toute espèce; on multiplie la mort sous toutes les formes pour atteindre le proscrit. Il triomphe de la force, du feu, du nombre, des embûches,

(1) Ruttimeyer, *Thierresten aus den Pfahlbauten*, p. 32, 43, 51, 70.

(2) Lex salica, Tit. XXXIII, art. 3, *de Conviciis*.

des toxiques, des animaux asservis, des arrêtés des préfets, des chasseurs ligués contre lui, de la civilisation tout entière, hommes, bêtes et administration ; il reste victorieux de toute la société conjurée contre lui, et sa race se conserve et se perpétue, nombreuse, active, audacieuse, exerçant une piraterie incessante dans les chasses, l'escroquerie dans les basses-cours, la dîme sur les fruits et les raisins, le larcin artificieux et le vol effronté sur tout ce que l'homme prétend avoir mis dans sa dépendance. Comment résiste-t-il à tous les efforts associés pour amener sa perte ? Comment survit-il toujours à la guerre acharnée qui lui a été jurée ? A force de méfiance, de ruse, de calcul, de sagesse, de réflexion, d'esprit. L'homme, s'il le veut sérieusement, peut devenir maître de tous les animaux, à l'exception du renard. Le renard est la limite qui ramène l'homme à la modestie et fait douter de sa toute-puissance. Après tout ce qui a été tenté et fait pour resserrer la puissance de cet animal, il n'est pas même certain que l'on soit parvenu à en diminuer le nombre et bien des naturalistes soutiennent qu'ils sont aussi répandus en Alsace de nos jours qu'ils l'étaient sous le règne des Dagoberts ou de Frédéric Barberousse. Je ne mettrai à croire cela qu'une seule condition, c'est que l'on m'accorde que le renard a toujours su calculer sa propre diffusion sur celle de l'homme et graduer sa domination sur le développement relatif de la culture sociale.

La chasse du renard fut un des grands plaisirs des veneurs du moyen-âge. Elle avait un double attrait, la lutte contre un animal réputé savant et fin entre tous, le châtiment infligé à un incorrigible braconnier, à un voleur obstiné de gibier. L'évêque Albert de Bavière paraît avoir été un des dilettanti les plus passionnés de cet exercice. Il demandait en 1499, par une lettre datée

de Saverne le 12 octobre, une paire de chiens spécialement habiles dans l'art de forcer le renard, à Guillaume de Ribeaupierre, autre sectateur distingué de cet amusement (1). Ces chiens demandés avec instance (*mit sonderm flis*) et au nom de l'amitié (*fruntlich*) étaient des chiens de race artésienne (*Arthis hundlin*).

L'aire d'habitation des renards en Alsace n'a pas été, comme celles de certaines espèces animales plus influentes sur l'imagination, l'objet de désignations topographiques spéciales. Le renard répandu partout, dans la plaine, dans les vallées, dans les montagnes, au bord des bois, dans le fond des forêts, au milieu des rochers, ne se localisait d'une manière frappante que par exception. Quelques-uns de ces endroits ou cantons qui ont été les séjours préférés ou remarqués du renard nous sont connus, comme par exemple, les *Fuchslœcher* de Lucelle, d'Altkirch, de Berentzwiller, de Hundsbach, de Dirlinsdorff et d'autres banlieues; les *Fuchsrain* de Dornach, de Hochstatt, de Flaxlanden; les *Fuchsberg* de Mulhouse, de Rixheim, de Riedisheim, de Falckwiller, de Bartenheim, de Rantzwiller, de Fülleren, d'Uberkümen; les *Fuchsacker* de Wittersdorff, de Schwoben, de Hirsingue, de Heywiller, de Fislis; le *Fuchsbühl* dans la grande Hart; le *Fuchstein* dans la vallée de Mollau, et le *Fuchsthal* aux environs de Soultz; la *Fuchsgass* à Spechbach-le-Haut et les *Fuchshaag* à Eglingen et Burnhaupt-le-Bas, etc.

La popularité des poésies satiriques où le renard avait le principal rôle devait naturellement faire proscrire le renard du blason nobiliaire. L'on ne trouve ce symbole dans les armoiries d'aucune famille titrée de l'ancienne Alsace. Quelques plébéiens qui voulurent se donner du

(1) Curiosités d'Alsace, I, 86.

blason, sous Louis XIV, furent obligés de s'en contenter. M. d'Hozier faisait son métier avec plus d'esprit et de malice qu'on ne le croit. Quand les licenciés-ès-lois, baillis ou conseillers, du nom de Rothfuchs, de Fuchshuber, de Rottlin, de Wimpff, demandaient des armes, il les condamnait au renard; il en usa de même envers M. Finolle, marchand de Fort-Louis, le sieur Fuchs, orfèvre de Strasbourg, et le capitaine Thierry Regnard. Mais je ne sais pourquoi l'on donna le même emblême à la seigneurie d'Erstein (1) qui était un domaine du grand chapitre de la cathédrale de Strasbourg.

Nos hôtelleries se tinrent sur une réserve absolue avec le renard; aucune d'elles ne voulut hasarder ses invitations intéressées par un intermédiaire qui faisait craindre d'inévitables mystifications. Un seul établissement, une simple guinguette de Strasbourg, osa braver la défiance publique. Et encore comment? Avec une enseigne qui était toute une histoire. Et quand? A une époque que nul ne peut préciser. Et à l'abri de quel garant? Du plus illustre de nos prédicateurs. Cet établissement était le *Renard-prêchant-aux-Canards (Wo der Fuchs den Enten predigt)*. J'ai raconté autrefois (2) l'origine de cette curieuse enseigne qui a donné son nom à une rue de la ville de Strasbourg. Comme mon récit était et est encore la pure vérité, et qu'aucune découverte nouvelle n'y a rien ajouté, l'on me permettra de me citer moi-même :

« Dans un temps que la tradition populaire ne détermine point, mais qui est, peut-être, contemporain du fameux prédicateur Geiler, qui a parlé du *renard prêchant aux canards bleus*, il y avait, dans la Krutenau,

(1) *Armorial d'Alsace*, p. 2, 3, 64, 194, 227, 301, 309, 322.

(2) Gérard, *l'Ancienne Alsace à table*, p. 63.

une pauvre petite maison assise sur un bras de l'Ill. Elle appartenait à un malheureux pêcheur surchargé d'enfants. Quand la fortune est dure, elle ne l'est pas à demi. Le Masaniello strasbourgeois ne parvenait pas, avec les produits de son art, à pourvoir aux besoins de sa famille. La malédiction semblait avoir frappé les eaux où il pêchait et ses filets étaient comme ensorcelés. Il fallut forcer la fortune pour vivre, lui et les siens. Un riche voisin, grand éleveur de canards, couvrait tous les jours la rivière d'une blanche flotille de ces palmipèdes. — Voilà d'impertinents volatiles, se dit le pêcheur, qui dévorent les goujons qui devraient m'appartenir. Reprenons notre bien. — Notre logicien se mit à appliquer ses théories. Dès le lendemain, avant l'aube, il avait garni le bord de l'eau d'une série de ficelles amorcées d'un dé de lard appétissant. Autant de canards gourmands, autant de cols tordus. Cette industrie nouvelle dura quelque temps; la fortune se laissait corriger avec complaisance. Mais le voisin ne trouvant plus le compte de ses canards, s'embusqua une nuit et surprit le larron à l'œuvre. Le grand-sénat, siégeant au criminel, examina la légalité du procédé. Il le trouva ingénieux, mais trop libre. Pêcher le goujon dans l'estomac des canards, et les canards avec, lui parut un progrès qui devançait la sagesse du siècle. Le pêcheur fut condamné. Un artiste strasbourgeois prit le parti du condamné et protesta contre la sentence. Son pinceau humoristique décora la façade de la maisonnette d'une fresque demeurée célèbre dans le souvenir populaire. Elle représentait la figure matoise d'un *goupil* assis dans une chaire à prêcher autour de laquelle était rangé un cordon de naïfs canards écoutant dévotement la belle homélie du sire. Le pêcheur se fit aubergiste, et sa femme devint une virtuose dans la spécialité des goujons frits. Cette enseigne

satirique attira le monde et donna une vogue immense à la friture du *Renard-prêchant*. La maison prospéra pendant plusieurs siècles ».

L'effigie du renard a servi d'emblême distinctif à plusieurs maisons de Strasbourg. Dès le XIVe siècle, la *Steinstrasse* et le quartier *zwischen den Brücken* avaient des maisons *Zu dem Fuchs;* au XVIe siècle, la rue des Tonneliers possédait une brasserie du *Renard* (1). A Colmar on trouve en 1466 une maison particulière sous le même vocable (2).

Les latins nommaient le renard *Vulpes, Vulpis, Vulpeculus, Vulpecula;* les naturalistes systématiques lui ont donné le nom de *Canis Vulpes* et de *Vulpes vulgaris*. Jusqu'au XIIIe siècle, on l'appelait en français *Goupil, Gorpil, Gorpille, Golpille,* nom qui a été supplanté par celui du héros du *Roman du Renart*. Nos patois romans ont tous oublié la désignation primitive et adopté, comme la langue littéraire, le nom du personnage de l'épopée populaire : wallon *Rinâ,* dans les Vosges, dans la Meurthe et dans le pays Messin *Renâ,* au Ban-de-la-Roche *R'næ,* à Saint-Amé *Rnâ,* à Montbéliard *lou Renai*. Allemand *Fuchs* et anciennement *Fuhs, Fohs, Voss, Voha, Vohe*.

(1) *Strassburger Gassen- und Hæuser-Namen,* p. 178, 191.

(2) *Les Enseignes de Colmar,* p. 35.

CHAPITRE VI

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES MUSTÉLIDÉS

GENRE DES BLAIREAUX

LE BLAIREAU COMMUN

(Meles vulgaris.)

La paresse, la défiance et l'amour de la solitude, qui sont les caractères dominants du blaireau, mettaient un obstacle naturel à sa diffusion. Dans aucun pays, cet animal n'a jamais été abondant. Il lui faut les forêts étendues, silencieuses, profondes, où les roches alternent avec les arbres et où le pas de l'homme retentit rarement. Dès que le travail, le bruit, la voix des chiens, le voisinage des hommes atteignent les alentours de son terrier, il émigre et cherche un nouveau désert. Quand nos montagnes étaient couvertes de bois antiques, et que dans certaines de leurs parties reculées et inaccessibles, la hache même du bûcheron n'avait pas encore pénétré, les blaireaux trouvaient toutes les conditions de l'existence qui leur convient. Dormir la grasse journée au fond de leur repaire, sans soucis et sans alarmes, sortir sur le

soit pour se mettre en quête de leur nourriture et rentrer indolemment au gîte pour dormir encore, c'était pour eux le bon temps, le temps si heureux d'autrefois. Aujourd'hui, ils sont devenus rares. La civilisation et la chasse ont fait fuir ou ont décimé cette famille amoureuse des longs sommeils et des doux nonchaloirs au sein des muettes forêts.

Anciennement, le blaireau était descendu dans nos plaines qui lui offraient aussi des retraites sombres, tranquilles et couvertes de mystère. Le *Dachsbrunnen*, dans la banlieue de Colmar, les *Dagsbühl* dans le bois de la Semm, à Sainte-Croix-en-Plaine, à Bischwihr, le *Dachshübel* de Wittenheim, la *Dachsgrube* d'Obermuespach, les *Dachslœcher* de Hésingen et de Village-Neuf, les *Dachsæcker* de Wentzwiller, portent témoignage de son ancienne confiance dans la sécurité du pays. Si parfois le fusil de nos chasseurs et surtout leurs équipages de bassets triomphent encore de quelque blaireau dans notre plaine, la victime est un exemplaire attardé de la race, un membre persistant des anciennes colonies établies dans nos bois. Il ne se passe guère d'année sans que l'on ne réduise aux dernières extrémités quelque blaireau dans les forêts du Kastenwald, de Biesheim, d'Oberhergheim, de Sainte-Croix et du Plixbourg. Un de nos chasseurs, Georges Sexauer, a acquis, dans l'art difficile de déterrer le blaireau, une notoriété historique dans la cynégétique alsacienne. Il est un des derniers représentants de la science stratégique qui force le blaireau à mourir au fond des tanières obliques et tortueuses creusées par ses ancêtres. A part ces cantons, et quelques autres stations isolées dans le reste de l'Alsace, le blaireau n'habite plus que les montagnes écartées où règnent des forêts sombres et parsemées de rochers ; il y en a encore passablement dans le pays de Niederbronn et dans l'ancien dépar-

tement du Mont-Terrible (1). Au XVIIIe siècle, Buchoz en signalait d'assez nombreuses familles sur la côte de Sainte-Geneviève, près de Nancy, dans les rochers de la côte de Sainte-Catherine, dans ceux de Chavigny, de Messein et de Marbache (2). Actuellement, on ne le trouve plus en Lorraine que dans les labyrinthes rocheux cachés dans les forêts les plus sauvages des Vosges (3) et dans les grands bois de Nancy, de Toul, de Metz et de Lunéville (4).

Nos anciens auteurs avaient reconnu que le blaireau n'est pas précisément atteint par l'hibernation et qu'il ne se retirait, pendant les froids, dans son terrier, que pour s'y livrer avec délices à sa paresse naturelle, paresse qu'il ne rompt que par de rares excursions dans le voisinage de son domicile. On connaissait assez bien son régime alimentaire qui se compose de fruits, de racines, de gros scarabées, entr'autres du géotrype stercoraire, d'œufs d'oiseaux; il est passionné pour le miel et varie volontiers ses repas par l'adjonction de quelques mulots ou campagnols et surtout par la présence du lapin et du levraut. On rendait justice à son courage. Quand les chiens l'avaient contraint à se rendre, il se jetait en désespéré sur le dos et vendait encore chèrement sa liberté et sa vie au moyen de ses ongles robustes et acérés et de ses morsures qui avaient un mauvais renom. Certaines fables continuèrent cependant à courir sur son compte. Ainsi, l'on croyait qu'il présentait l'anomalie singulière d'avoir les jambes du côté gauche plus courtes que celles du côté droit, et que lorsqu'un groupe de blai-

(1) Morel, *Statist. de l'ancien évêché de Bâle*, p. 200.

(2) Buchoz, *Aldrovandus Lotharing.* p. 25.

(3) *Statistique des Vosges*, I, 519.

(4) Godron, *Zoologie de la Lorraine*, p. 2.

reaux s'associait pour se creuser un terrier, ils élisaient entr'eux un blaireau pour remplir l'office de tombereau; couché sur le dos, les pattes étendues en l'air, le blaireau de corvée recevait sur le ventre les terres jectices du terrier, et les travailleurs attelés à la vivante mais docile voiture opéraient l'éconduction des déblais vers quelque point écarté. L'on admettait aussi alors qu'il y avait chez le blaireau deux types, le blaireau-chien et le blaireau-cochon, distinction reconnue maintenant comme entièrement imaginaire.

Le blaireau pris jeune passait pour être susceptible d'une bonne éducation et d'entrer aisément en familiarité avec l'homme, ce qui n'a pas cessé d'être vrai.

L'on mangeait sa chair dans toute l'Allemagne et spécialement en Alsace, où elle n'est pas encore dédaignée de nos jours. Elle avait la réputation de constituer un régal délicieux; mais elle exigeait des soins préliminaires essentiels, par exemple une exposition d'environ trente heures à l'eau courante et une séparation attentive de la matière adipeuse dont le corps de l'animal est surchargé. Après cette toilette rigoureuse, on soumettait le sujet à une marinade de haute composition, et quelques jours après la confrérie des chasseurs pouvait vérifier si le blaireau était digne de sa renommée alimentaire.

Le blaireau remonte chez nous aux temps anté-historiques, car on a trouvé ses ossements dans les habitations lacustres (1), ce qui indique, d'ailleurs, qu'il servait déjà dans la cuisine de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze (2). L'ancienne thérapeutique, si crédule aux ver-

(1) Ruttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlbauten*, p. 31, 43, 45.

(2) Muston, *Rech. anthropol. sur le pays de Montbél.*, p. 22.— Bourlot, *l'Homme préhistorique*, p. 39.

tus mystérieuses des animaux, avait donné une large place dans ses fioles aux débris du blaireau. Réduite en poudre, sa chair guérissait les hémorrhagies pulmonaires; son sang était employé contre les bubons de la peste et contre la lèpre; sa cervelle contre les haleines fétides; d'autres parties de son corps étaient aphrodisiaques; sa graisse était souveraine pour les maux de reins, la gravelle, la paralysie, les entorses, les luxations. Elle est encore en renom aujourd'hui et on la sollicite comme un bienfait philanthropique auprès des rares chasseurs qui prennent quelquefois le blaireau.

Sa fourrure, quoique rude et grossière, jouissait d'une estime sérieuse. Aucune autre ne lui était comparable pour conjurer les effets de la pluie et de la neige. Ces intempéries glissaient sur le poil du blaireau comme sur un talisman. Les bergers, exposés aux pluies d'orage et aux tempêtes nivéales, couvraient leur bissac de la dépouille du blaireau. On en garnissait aussi les targes, les boucliers et les carquois, ainsi que les colliers des chevaux de trait. Elle était encore employée à couvrir les colliers des grands chiens de garde et de défense, non-seulement à cause de ses qualités générales, mais aussi parce qu'elle avait la vertu de préserver ces animaux de la morsure des loups, de la surdité, de l'hydrophobie et des maléfices. Enfin, la brosse à habits lui demandait ses faisceaux épurateurs, le peintre ses pinceaux et le sexe fort la houppe secourable qui lui permet d'adoucir l'attribut de sa toute-puissance.

Le blaireau n'a pas eu l'honneur d'entrer dans le blason alsacien, quoique celui-ci contienne des animaux qui ne le valent pas, la fouine, la pie, le corbeau et la sauterelle par exemple. Il n'était pas jugé non plus comme un sujet bien engageant dans les enseignes d'hôtellerie. Je ne connais qu'une maison qui a eu le courage de l'arbo-

rer. Il y avait une bonne auberge *du Blaireau* à Strasbourg bien longtemps avant 1789; mais pour adoucir un peu la hardiesse de ce signal, on en avait fait le *Blaireau d'or*. Cette auberge existe encore honnêtement aujourd'hui, avec une franchise plus alsacienne; elle porte le titre de *Blaireau* tout court.

Les naturalistes ne se sont pas bien mis d'accord sur son nom. Varron et Pline l'appelaient *Meles*; Linné l'a placé dans le genre ours et lui a donné le nom d'*Ursus Meles*, que notre naturaliste Hammer a aussi adopté. Schreber le désigne sous le titre de *Meles taxus*, et Godron s'est servi du même terme; Desmarets l'appelait simplement *Meles vulgaris*. Nos vieux écrivains français écrivaient *Bléreau;* mais plus anciennement, le blaireau portait chez nous le nom de *Tesson*, *Taisson*, transformation du *Taxus* latin. Ce mot n'est pas encore tombé en désuétude absolue. Nos patois lorrains l'ont gardé sous les formes de *Tesson* (Vosges), *Tesson*, *Tachon*, *Têchon* (pays Messin), *Tahhon* (Saint-Amé) et *Tâchon* (comté de Montbéliard). Dans certains districts de la Lorraine on se sert aussi du mot *Bléreau*, mais il est évident que c'est là une infiltration de la langue classique dans le langage populaire. Les Allemands écrivent et prononcent *Dachs*.

CHAPITRE VII

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES MUSTÉLIDÉS

GENRE DES MARTRES

LA MARTRE COMMUNE

(Martes Abietum.)

La martre des sapins est le plus notable des mustélidés de nos régions; elle en est aussi le type le plus achevé. Ses habitudes générales sont celles qui distinguent toutes les tribus de cette redoutable famille de carnassiers, habitudes encore agrandies par la force du sujet, par un degré plus élevé d'intelligence, par une propension plus violente à la rapine et au meurtre, par une plus forte exaltation de courage. Elle a de plus que ses congénères les putois et les fouines, la folie du sang, les vertiges de l'extermination. Elle tue pour tuer, même quand elle est repue; elle égorge tout ce qu'elle rencontre, même quand elle ne peut dévorer les victimes qu'elle a mises à mort. Le cercle de son régime alimentaire est d'une ampleur qui répond à son habileté destructive et à sa puissance guerrière. Elle mange presque tous les fruits, les cerises, les fraises, les prunes, les poires, les raisins; elle vole les œufs dans les nids, pille les jeunes couvées, dévore toutes les espèces d'oiseaux jusqu'au coq de basse-cour et au grand coq de bruyère; tous les mammifères qui n'égalent

pas sa taille deviennent sa proie, les souris, les rats, les mulots, les hamsters, les écureuils, les lapins, les lièvres, les chats, et même les faons de chevreuils ; elle s'attaque aux orvets, aux lézards, aux couleuvres, aux vipères ; elle ne résiste pas à la séduction du miel. Voilà une idée du large programme de ses fêtes de bouche, de ses frairies encyclopédiques.

Un convive d'un appétit aussi universel et de goûts si variés doit être fortement occupé pour s'assurer un menu quotidien un peu convenable. Il y songe tout le long du jour, dans une douce somnolence que traversent les images riantes des proies qu'il atteindra dans la nuit prochaine. Quand le soleil descend sous l'horizon, la martre quitte son nid et donne la réalité à ses rêves. Rôdant dans le bois, comme un noir fantôme, elle surprend ses ennemis au gîte, grimpe sur les arbres et tue les oiseaux dans leur sommeil, se met en embuscade à l'issue des terriers des rongeurs et les saigne à mesure qu'ils se présentent. Si la forêt n'a pas été propice, elle se rappelle qu'à une lieue ou deux une ferme isolée garde mal ses gallinacés, qu'un village et quelquefois une ville n'a qu'une police insouciante. Elle accourt devant ces riches places de réserve, en fait le siège, et le lendemain les femmes effarées gémissent devant le spectacle de toute une garnison passée par les armes, à moins que l'assaillant ne soit lui-même prisonnier dans quelque piége prudemment placé sur son passage.

La martre habite nos grandes forêts sombres, profondes et silencieuses; mais, malgré son nom, elle ne choisit pas exclusivement les sapinières. On la rencontre dans nos bois feuillus, dans la Hart, dans la forêt d'Oberhergheim, dans les bois de Schlestadt. Elle vit sur les arbres. Tout dans son existence est marqué du génie de la rapine. Elle vole même son domicile établi

ordinairement dans le nid de quelqu'oiseau de proie qu'elle a vaincu ou dans un arbre creux duquel elle a fait fuir le légitime possesseur.

Les belles forêts qui couvrent les montagnes entre Ribeauvillé et Sainte-Marie-aux-Mines, celles qui se prolongent à travers les solitudes de Munster vers le Valtin et Gérardmer ont gardé une notable population de martres. Il y a vingt ans, une famille de Ribeauvillé, très-habile à chasser et à prendre la martre, fournissait de nombreuses fourrures à nos pelletiers de Colmar. Les laboureurs dont les maisons confinent au vieux mur d'enceinte de cette dernière ville en prennent assez souvent dans les traquenards qu'ils leur dressent. Dans la Lorraine, Buchoz signalait il y a cent ans (1), comme une station remarquable de la martre la forêt de Mangiennes à quatre lieues de Verdun ; aujourd'hui, d'après Godron (2), on n'en trouve plus que d'assez rares exemplaires dans les bois de Nancy, de Toul, de Metz et de Remiremont.

La fourrure de la martre est très-recherchée. On l'emploie principalement à confectionner des manchons pour les dames. Nos pelletiers la payent jusqu'à vingt francs, lorsque l'animal est beau. Au XVIe siècle, elle était déjà chère; elle se payait une couronne d'argent, tandis que pour le même prix on achetait quatre dépouilles de fouine. Dans le val d'Orbey, la Coutume, rédigée en 1564, obligeait les habitants à livrer aux comtes de Ribeaupierre les peaux des martres qu'ils prenaient ; mais la seigneurie leur payait « douze gros d'un gentil mar- « tre à col jaune (3). »

(1) Buchoz, *Aldrovandus Lothar.*, 26.

(2) Godron, *Zoologie de la Lorraine*, p. 3.

(3) Bonvalot, *Cout. d'Orbey*, p. 14.

La martre porte en latin les noms de *Mustela martes* (Linné) et de *Martes abietum*. Les vrais latins de Rome passent pour n'avoir pas eu une expression certaine servant à désigner cet animal. On trouve à la vérité *Martes* dans une épigramme de Martial, mais on prétend que c'est une leçon fautive et qu'il faut lire *Meles*. Au moyen-âge on a dit aussi *Sobolus* et *Sabelum*. Le français de toutes les époques a dit indifféremment *Martre* et *Marte*. S'il n'a pas pris ce terme au latin contesté de Martial, il l'a emprunté à l'allemand *Marder*, transformation de *Mærder* et de *Morder*, qui spécifiait exactement la bête, puisque cette expression veut dire *meurtrier*. L'ancien allemand appelait même tout uniment la martre *der Morder*. Notre langage populaire, toujours un peu rude dans ses métaphores, ne se gêne pas pour appeler la mort *der Marder*, et l'on dit familièrement *der Marder het e geholt*. Ses noms passés et actuels sont très-variés : *Wildmarder*, *Feldmarder*, *Edelmarder*, *Baummarder*, *Tannmarder*, *Viehmarder*. N'oublions pas nos patois, quoiqu'ils soient médiocrement pittoresques en cette rencontre : wallon *Maddrai*, Vosges *lai Marte*, Orbey *le Martre*, Montbéliard *lai Maitre*.

La martre se trouve déjà dans la période lacustre (1). Elle a donné lieu à peu de préjugés dignes d'être recueillis. On croyait qu'elle choisissait de préférence pour ses séjours les forêts exposées au nord, tandis que la fouine affectionnait au contraire l'exposition méridionale. Quant à son emploi dans la thérapeutique, il était à peu près nul et cela peut étonner. Quelques personnes voulaient pourtant que sa chair fut résolutive et propre à fortifier les nerfs, et que sa secrétion anale fût bonne pour amollir les glandes.

(1) Ruttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlbauten*, p. 31, 43, 49.

CHAPITRE VIII

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES MUSTÉLIDÉS

GENRE DES MARTRES

LA MARTRE FOUINE

(Martes Foina)

La fouine est pour ainsi dire une martre dégénérée. Aussi quelques naturalistes doutent ils qu'elle soit véritablement une espèce distincte de la martre commune. Cependant, elle conserve, chez la plupart des savants, un rang qui lui est propre. Elle est plus petite d'un tiers que la martre ; son pelage est bistre ; sa bavette, au lieu d'être jaunâtre, est blanche. Tandis que la martre affecte des airs féodaux et aime à vivre solitaire dans les bois reculés, la fouine, d'une humeur plus plébéienne, recherche, au contraire, les habitations rustiques ; elle s'installe sous les toitures, dans les granges, les greniers, les rôles de bois de chauffage, les amas de décombres et les tas de pierres vives qu'on appelle dans nos montagnes vosgiennes des *Murgers*. De là ses noms de *Dachmarder*, *Steinmarder*, *Hausmarder*, opposés à celui d'*Edelmarder* porté par la martre némorale. On ne la

trouve que rarement dans les forêts, si ce n'est dans celles qui touchent immédiatement aux fermes et aux hameaux. Ses mœurs, malgré son introduction dans le cercle de la vie civilisée, sont celles de la martre. Elle se nourrit comme elle des produits de la chasse qu'elle fait aux souris, aux rats, aux lapins, aux œufs, aux oiseaux, aux fruits et aux habitants des basses-cours; comme la martre, elle immole toute la population qu'elle a pu surprendre dans un pigeonnier ou dans un poulailler.

Sa peau, moins estimée et plus petite que celle de la martre, a toujours été admise dans la pelleterie. La Coutume d'Orbey la réclamait pour la maison de Ribeaupierre. Cette Coutume, d'accord avec les naturalistes sceptiques dont j'ai parlé, ne connaissait la fouine que sous le nom de « martre à col blanc », et elle donnait, dès 1564, dix gros pour sa dépouille (1).

La fouine a laissé des débris dans la période lacustre (2).

Elle passait pour avoir quelques propriétés médicinales. La cervelle et le foie étaient employés contre l'épilepsie, le fiel dans les cataractes, et le sang, en fomentations externes, était réputé comme un excellent remède contre la goutte.

Dans le système de Linné, elle porte le nom de *Mustela foina;* Cuvier lui a conservé cette désignation; elle porte aussi celle de *Martes fagorum* par opposition au nom de *Martes abietum* donné à la martre. Notre vieux français avait les formes *Faine, Fayne, Foine, Fluine, Fouine,* tirée de *Faginus,* parce que cet animal affectionnait de parcourir les forêts de hêtres, ce qui lui avait,

(1) Bonvalot, *Coutume d'Orbey,* p. 14.

(2) Ruttimeyer, *loc. cit.*, p. 31.

du reste, valu la dénomination de *Martre des hêtres*, qu'il porte également dans la langue allemande. En effet, son nom capital chez les Allemands est *Buchmarder*, les autres, comme *Dachmarder*, *Steinmarder*, *Hausmarder*, sont secondaires. Nos patois romans avaient une gamme fort étendue pour désigner cet animal : dans le Berry *Fouïn*, chez les Wallons *Fawine*, *Fawène*, dans le rouchi *Floène*, *Flovène*, provençal *Faina*, dans le patois messin *Fowouène*, dans les Vosges *Fouyne*, dans la Meurthe *Foïne*, au Ban-de-la-Roche *Féyine*, à Saint-Amé *Fine*, à Montbéliard *lou Foyïn*.

CHAPITRE IX

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES MUSTÉLIDÉS

GENRE DES PUTOIS

LE PUTOIS FÉTIDE

(Foetorius Putorius)

Animal mal famé à tous les points de vue. Avec la martre et la fouine il constitue un triumvirat qui a juré depuis des siècles l'extermination des volatiles de nos basses-cours. Comment les proscripteurs n'y sont-ils pas encore parvenus? Ils ont en partage tout ce qui assure le succès, la ruse, l'intelligence, l'audace, des mœurs sanguinaires, la passion de thésauriser leur proie, l'implacabilité dans le meurtre, une résistance vitale qui défie les plus épouvantables blessures et les tourments les plus cruels. La nature a épuisé sur cette famille de carnassiers tous les dons qui sont nécessaires pour l'exercice du brigandage. Les animaux de ce groupe bondissent avec une sûreté de coup-d'œil et une élasticité qui étourdissent; ils grimpent, ils nagent, ils plongent, ils courent; leur corps allongé, effilé, souple comme celui des serpents, glisse par les ouvertures les plus étroites

et s'insinue dans les défilés les plus angustiés. Les poulaillers, les colombiers, les volières, les garennes, sont les théâtres de leurs dévastations, et comme les voleurs de profession, ils choisissent la nuit pour commettre leurs crimes. — Heureusement que la race de ces hardis déprédateurs est peu répandue. Si elle avait l'avantage du nombre, comme elle a ceux de la force, de l'adresse et du courage, il faudrait ou renoncer aux agréments de la basse-cour ou lever une croisade contre ces mustéliens.

Le putois n'est pas difficile pour son logement. Il habite partout où il trouve à tuer. Les arbres creux de la forêt, les fentes de rochers, les haies fourrées, les labyrinthes formés par les vieilles racines, les terriers désertés par le renard ou le lapin, tout lui est bon, en été; quand les frimas arrivent, il se rapproche des habitations, s'établit dans les greniers, dans les granges, dans les amas de pierres, dans les piles de bois, dans les caves, partout où il espère pouvoir se cacher pendant le jour. On observe même que des tribus nombreuses de putois se plaisent à habiter les maisons, sans distinction des saisons. J'ai souvent entendu affirmer qu'il n'y avait pas une vieille maison agricole de Colmar qui n'en comptât une famille. Le lycée, il y a trente ans, en logeait une bande importante qui animait ses vastes greniers de ses jeux nocturnes.

La distribution des animaux sur le globe est encore bien mystérieuse et suscite des réflexions embarrassantes. Le putois exerce des ravages cruels sur les meilleurs produits de l'économie rurale, les gallinacés, les pigeons, les œufs, le miel; il détruit beaucoup de gibier à plume, les perdrix, les cailles, les alouettes, tous les oiseaux. On doit le tuer, quand l'occasion s'en présente, cela est sûr. Mais il est aussi un énergique destructeur

des souris, des rats, des mulots, des hamsters, des taupes et même des reptiles qui infestent les maisons et les champs. Que faire ? Mon avis est de ne pas sonder trop curieusement le problème, de peur de l'embrouiller. S'il y a des contrées, et on l'affirme, où les fermiers, sur la foi des vieux usages, accordent leur protection aux putois, comme à des agents utiles, nos paysans alsaciens feront bien de s'en tenir aux principes de leurs ancêtres et de continuer la guerre aux putois. Si ceux-ci font quelque bien à leur insu et parce que leur appétit les y convie, ce bien se retrouvera encore longtemps, sans que l'homme se mêle de le raisonner. Les gens de l'âge lacustre en jugeaient déjà ainsi ; ils assommaient le putois, comme l'attestent les débris de cet animal trouvés dans les palafittes suisses (1).

La fourrure du putois, en dépit de la mauvaise odeur qu'elle exhale, est acceptée dans la toilette féminine pour divers usages, notamment pour les manchons, les boas. Nos pelletiers la payent volontiers au prix de quatre et de six francs. C'est un des profits des valets de ferme alsaciens et même des fils de famille.

La vilaine odeur que secrète le putois lui a fait infliger par les latins le nom de *Putorius*, puant, de *putere* ou de *putor*. Les nomenclatures scientifiques le lui ont conservé sous la forme de *Putorius*. Pour Linné, c'était la *Mustela putorius*, pour Cuvier le *Putorius foetidus*, pour Bragmuller le *Putorius infectus*, pour Brehm le *Foetorius*, pour tous, comme on le voit, une espèce de *mouffette* européenne. Le langage populaire l'a jugé comme la langue savante ; c'est un animal puant, et même l'animal essentiellement puant ; nos provinces le

(1) Ruttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlbauten*, p. 31, 43. — Muston, *Recherch. anthrop. sur le pays de Montbél.*, I, 22.

connaissent sous les titres peu flattés de *Puant*, de *Punaisot*, de *Punaizot*. Nos patois lorrains avaient, en général, le nez moins délicat; on s'était contenté dans les Vosges de l'appeler *Vého*, *V'ho*, *Vhho* (Saint-Amé); à Metz *Véchou*, dans la Meurthe et au Ban-de-la-Roche *Chö*; le dialecte de Montbéliard avait l'odorat plus affiné, plus français; pour lui le putois fleurait déjà mal, il s'appelait *lou Ptau*. L'allemand a peu senti son défaut principal; la langue classique le connaît sous le nom d'*Iltis*, d'*Iltisse*, et les idiômes provinciaux, sous les formes variées d'*Illing*, d'*Ilster*, d'*Iltitz*, d'*Ilke*. En Alsace, *Iltis*.

CHAPITRE X

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES MUSTÉLIDÉS

GENRE DES BELETTES

LA BELETTE VULGAIRE

(Mustela vulgaris)

La belette appartient au genre putois d'après les plus récentes classifications. C'est le plus petit mammifère carnivore de nos latitudes, mais intrépide et dévastateur comme tous ceux de sa tribu. Il égorge les poules, les pigeons, les oiseaux, les lapins, les levrauts, dévore les œufs avec une vive sensualité et c'est ce qui nous le rend odieux ; mais il chasse d'une poursuite infatigable et avec un appétit sanguinaire les souris, les rats, les taupes, les campagnols, les hamsters, les limaçons, les orvets, les couleuvres, et c'est ce qui rend difficile de décider si cet animal est plus nuisible qu'utile. Sans doute, il a tort de dévorer aussi les grenouilles, les écrevisses et certaines espèces de poissons, mais qui peut prétendre à la perfection et de ne pas dépasser la limite du besoin ? Il faut que l'homme en prenne philosophiquement son parti. Les animaux ne songent pas seulement à rem-

plir leurs devoirs envers le roi de la création, ils pensent aussi un peu à eux-mêmes, accordant comme ils peuvent le bien avec le mal. Que l'homme, qui prend des grades dans les académies, et qui a la ressource d'étudier les animaux dans les livres, garde mieux ses pigeonniers et ses basses-cours, et en défende les timides habitants. Ce n'est pas aux belettes à s'en préoccuper. Pour elles, les volatiles domestiques ne sont que du gibier comme les autres bêtes, avec cet attrait en sus qu'il est plus succulent et qu'il paraît prohibé.

La belette habite toute l'Alsace, les montagnes comme la plaine, les champs, les prairies et les forêts. Elle se trouve bien partout où elle peut se livrer à une chasse fructueuse. Elle aime le voisinage des habitations rurales qui lui promettent quelques délicatesses civilisées, et en hiver elle se met plus à portée de les apprécier souvent, en établissant son domicile dans les granges et les greniers.

Nos anciennes populations étaient assez indécises sur l'opinion qu'il était juste de se former à l'égard de la belette. Elles l'aimaient à cause de la guerre profitable et gratuite qu'elle faisait aux rongeurs ; les belettes qui hantaient une métairie ou ses environs étaient regardées comme des animaux de bon augure. Mais le préjugé ne les épargnait point non plus. On les accusait de faire des morsures dangereuses au bétail et on ne leur pardonnait pas toujours leur trop vive affection pour les produits du poulailler. Leur petite fourrure servait dans les siècles passés à orner et à doubler quelques menus vêtements. En médecine, la belette passait pour un spécifique contre l'épilepsie, le goître et les morsures venimeuses, sans compter son efficacité dans quelques autres maladies moins importantes.

La belette est susceptible d'être apprivoisée quand

elle est prise toute jeune. Nous en avons un remarquable exemple dans notre histoire provinciale. La princesse Anne de Würtemberg, née au château de Horbourg, en 1660, avait conçu une extrême passion pour le prince palatin Christian de Birckenfeld que Louis XIV protégeait ouvertement dans toutes les occasions. Cette passion ayant glissé sans l'entamer sur le cœur insensible du palatin, la princesse en éprouva un si violent chagrin qu'elle en eut l'esprit dérangé. Elle essaya de tromper son infortune en s'adonnant à des caprices extravagants pour toutes les races de petits chiens. Elle vivait au milieu d'un véritable monde de carlins, de griffons, d'épagneuls, dans son château d'Ostheim où elle était retirée. Quand elle fut vieille et plus folle que jamais, elle se dégoûta des chiens et s'éprit des chats et des belettes (1). Elle en avait tout un peuple dans ses appartements, les nourrissant, les dorlotant de toutes façons, ayant un service de femmes de chambre organisé tout exprès pour ces animaux et faisant chauffer toutes les pièces consacrées à leurs ébats. La pauvre visionnaire atteignit ainsi l'âge de soixante-treize ans et vint un beau jour mourir à Montbéliard, en 1733, loin des bêtes qui l'avaient consolée de son amour malheureux.

Le latin vulgaire connaît la belette sous le nom de *Mustela*, le latin des nomenclatures sous ceux de *Mustela putorius*, *Mustela vulgaris* (Linné), *Putorius vulgaris* (Cuvier). Nous l'appelons aujourd'hui le *Putois-belette* et quelquefois la *Martre mineure*. L'ancien français la désignait sous le terme de *Beles*, et dans quelques pays sous celui de *Moustille*, visiblement emprunté à *Mustela*. Le patois normand lui avait donné le nom de *Roselet* plus généralement adopté pour désigner l'her-

(1) Duvernoy, *Ephémér. du comté de Montbél.*, p. 219.

mine, le patois picard celui de *Bacoulette*. En Lorraine la belette est appelée *Moteile*, *Moteille*, *Motèle* (Saint-Amé), *Mostale* (au Tholy), *Mot'latte* au Ban-de-la-Roche, *Margolatte* dans la Meurthe, *Musatte* à Orbey, *Moustelle* au Bonhomme. A Montbéliard, c'est *lai Vourpotte* ou *lai Voirpatte*. L'allemand a les deux termes *Wiesel* et *Wieselein* et quelquefois *Nerz*. Notre naturaliste Hammer la désignait sous le titre de *Kleine Wiesel*. Dans nos patois alsaciens : *Wiesele*, *Wesele*.

CHAPITRE XI

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES MUSTÉLIDÉS

GENRE DES BELETTES

LA BELETTE HERMINE

(Mustela Herminea)

Ce que c'est pourtant que d'avoir à son service deux robes de couleur différente, une robe fauve ou roussâtre en été, et une robe éclatante de blancheur pour l'hiver, pour la saison des bals et des soirées. Les poëtes, qui donnent tête baissée dans toutes les apparences, y ont trouvé le prétexte de faire de l'hermine le type de la candeur et de la pureté. Cependant l'hermine chantée par eux n'est que la martre blanche de quelques naturalistes, ou la grande belette à pelage alternatif, ou, selon les plus modernes classificateurs, la troisième espèce du vilain genre des putois; je dis vilain, à cause de ses mœurs cruelles et de sa fétide odeur. L'hermine est assurément un charmant petit animal depuis la Toussaint jusqu'au printemps, quand elle a endossé sa livrée hivernale, et qu'elle bondit et court souple, agile et grâcieuse dans son pelage blanc relevé d'une piquante mouche de noir qui siège à l'extrémité de sa queue. Mais

examinez bien la jolie bête, quand elle sort vers le soir de sa retraite. Cette allure pleine de grâce, c'est le manége étourdissant de la chasse, cette tête capricieuse, tendue avec inquiétude vers les quatre vents, est excitée par les désirs impitoyables. L'hermine cherche une proie; elle quête un malheureux campagnol, une souris, un hamster, un rat d'eau, un oiseau innocent, un levraut et peut-être un lièvre, car elle n'est qu'un implacable carnassier, un chasseur sanguinaire, comme tous les animaux de sa famille. C'est un brigand qui joue son rôle pendant quelques mois sous un costume de bon ton.

L'hermine, qui a laissé des vestiges dans les ruines des habitations lacustres (1), est assez répandue dans l'Alsace. On ne la distinguait pas anciennement de la belette proprement dite, et l'on croyait encore au XVIe siècle que toutes les belettes devenaient blanches en hiver. Elle est commune dans la Lorraine et dans l'ancien évêché de Bâle. Les terriers abandonnés, surtout à l'orée des bois, les amas de pierres, les vieux troncs d'arbres, une fente de rocher, souvent un simple trou, c'est tout ce qu'il faut pour loger cette bête dont la royauté étale la fourrure dans ses insignes orgueilleux.

La singularité de l'albification totale du pelage de l'hermine pendant l'hiver n'est pas encore expliquée d'une manière complète et satisfaisante. On a assigné différentes causes à ce changement périodique de couleur; mais on ne connaît bien que l'époque à laquelle cette mutation commence et finit. L'hermine se met à blanchir avec les premiers froids; quelques jours suffisent pour que son albinisme soit complet; elle ne rentre dans sa fourrure rousse que par degrés, à partir du commencement de mars. Ce retour au pelage normal

(1) RUTTIMEYER, *Thierreste aus den Pfahlbauten*, p. 43.

exige beaucoup plus de temps que l'opération inverse. La restitution au brun roux, pour être complète, paraît ne s'accomplir, d'après les plus récentes observations, qu'après un travail de cinquante jours environ. Une particularité étrange, c'est que l'hermine ne devient pas blanche en Angleterre; elle se borne à y pâlir faiblement.

La belle fourrure de l'hermine a été recherchée de tout temps. Selon Ducange, le nom de l'animal viendrait du grec *Arminios*, parce que les Arméniens auraient été les premiers à la répandre dans le commerce. Le blason s'empara, dès son origine, de ce précieux pelage et en fit un de ses émaux, l'*hermine*, opposé au vair; c'est un champ d'argent parsemé de petits triangles de sable. Les rois et les princes en doublèrent leurs manteaux de cérémonie. Plus tard, les magistratures importantes s'arrogèrent aussi l'hermine, et Pascal, dans ses *Pensées*, dépeignait ainsi le calcul politique que les gens des parlements avaient fait en s'attribuant ce symbole de la souveraineté : « Nos magistrats ont bien « connu le mystère du pouvoir de l'imagination; leurs « robes rouges, leurs hermines dont ils s'emmaillottent « en chats fourrés, les palais où ils jugent, les fleurs de « lis, tout cet appareil auguste était fort nécessaire (1).

Rabelais avait déjà, un siècle auparavant, ridiculisé, dans une âpre satire contre la Tournelle criminelle, les vices de la magistrature à hermine et à mortiers de son temps. Les fameux chapitres XI et suivants du livre V (2) du *Pantagruel* sur les *Chats fourrés*, lus avec désintéressement et médités dans une pensée pénitente, pourraient encore opérer quelque bien aujourd'hui.

L'hermine qui sert à décorer tant d'importantes vani-

(1) Pascal, *Pensées*, édit. Havet, I, 33.

(2) Rabelais, *Pantagruel*, chap. XI à XV du livre V.

tés ne vient point, comme on pourrait le croire, de nos pays; ceux-ci ne produisent que les hommes qui ambitionnent de la porter. Notre hermine n'est ni assez suivie, ni assez durable pour remplir cet office. C'est l'hermine du nord qui est chargée de nous inspirer le respect que nous devons à nos gens de justice. Les avocats passent, dans le populaire, pour porter aussi un bout d'hermine au bas de leur épitoge. Ils n'ont pas assez d'importance pour aspirer à la noble bête. Leur hermine n'est qu'un vulgaire morceau de peau de lapin. Qu'on se le dise.

Notre histoire connaît deux maisons dites à l'*Hermine*, *zum Hermelin* : l'une à Strasbourg dans la *Sporergasse*, en 1430, l'autre à Colmar au XVe siècle, sur le *Viehmarkt*.

L'hermine zoologique porte, dans l'histoire naturelle, les noms de *Mustela erminea* (Linné et Hammer), de *Putorius erminius* (Cuvier). Buchoz la nommait *Mustela albida* ou *candida*. Français : *Belette-Hermine*, *Putois-Hermine* et simplement *Hermine*; quelquefois *Martre blanche*; anciennement *Hermine*, *Ermine*, *Armine* et *Ermin*, quand elle avait sa livrée blanche; *Roselet*, avec le pelage d'été. Nos patois lorrains lui donnent, suivant les localités, le nom de la belette, en y ajoutant l'épithète de blanche, comme par exemple à Saint-Amé *Bianche Motèle*. Allemand : *Grosse Wiesel*, *Grosse Wieselein*, *Hermelin*, *Hermelein*, *Hærmlein*; anciennement *Feh*, *Fech*, *Veh*, *Vech*. Les pelletiers-fourreurs de Strasbourg avaient pris de ce dernier nom la désignation de *Fechhændler*.

D'après le catalogue zoologique adopté par la Société industrielle de Mulhouse (1), le département du Haut-Rhin posséderait l'*Hermine des neiges* (*Mustela nivalis*, *Schneewiesel*). Cette assertion a besoin d'être confirmée.

(1) *Statistiq. génér. du Haut-Rhin*, p. 89.

CHAPITRE XII

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES MUSTÉLIDÉS

GENRE DES LOUTRES

LA LOUTRE COMMUNE

(Lutra vulgaris)

L'histoire de certaines races animales se prêterait avec plus de vérité que l'histoire du genre humain à la distribution dans les quatre périodes imaginées par les poëtes mécontents. Quelques-unes de ces races ont eu réellement leur âge d'or auquel la suite des temps et les révolutions de la nature ont fait succéder l'âge d'argent, duquel elles ont passé dans l'âge d'airain et finalement dans le quatrième âge, l'âge de fer, qui est toujours celui où l'occupation principale des poëtes est de regretter et de chanter les trois autres.

A l'époque lointaine où toute la plaine d'Alsace, avec celle du pays de Bade, se dessinait comme un immense lac, une véritable méditerranée d'eau douce, encaissée à l'ouest par les Vosges, à l'est par la chaîne de la Forêt-Noire, au midi par les derniers rameaux des Alpes et au nord par la barrière montagneuse que les géologues ont placée au-dessous de Bingen, à cette époque, on peut l'affirmer, notre contrée offrait toutes les conditions de

l'âge d'or pour la loutre. Des brumes épaisses et humides rarement entr'ouvertes aux sourires du soleil, flottaient sur le vaste cirque d'eau, emprisonnées entre les deux chaînes rocheuses alors sans nom. Un silence qui n'est connu que des mondes naissants régnait d'un rivage à l'autre, troublé seulement par le vol des grands oiseaux aquatiques ou par les grondements des fauves puissants qui couraient sur les promontoires. Quelquefois un canot creusé dans un tronc d'arbre et portant quelques timides pêcheurs à la physionomie lapone sillonnait les golfes qui sont devenus les vallées d'aujourd'hui et allait s'amarrer devant les hautes falaises où la légende a placé d'antiques anneaux d'attache et de salut. Un ciel et un climat norwégiens pesaient sur le grand lac qui était la primitive Alsace. C'est autour de ce paysage à demi polaire que devaient vivre d'innombrables sociétés de loutres, adonnées à la pêche que ne leur disputaient point encore les rares peuplades disséminées sur les bords sauvages de cette caspienne ignorée. Dans ces siècles éloignés, le tableau de la population était certainement renversé. Il y avait alors sur l'aire géographique de l'Alsace plus de loutres que nous n'y comptons aujourd'hui d'habitants ; les hommes y étaient aussi rares que les loutres le sont actuellement. Ce temps est vraiment l'âge d'or des loutres dans notre pays.

Un jour, la digue colossale de Bingen, rongée par l'effort des eaux et des siècles s'écroula; la cluse d'où s'épanchait dans des gorges sauvages, en une grandiose cataracte, le trop-plein du lac alsatique, s'effondra et la mer des Vosges s'écoula par l'hiatus que des convulsions inconnues mais certaines avaient déchiré dans la puissante muraille. L'Alsace cessa d'être un lac. Mais un large fleuve, se ramifiant en des bras nombreux et profonds, et les torrents qui débouchaient des vallées con-

servèrent à la loutre un domaine encore étendu, riche de proie et exempt de la présence de l'homme. Cette époque fut l'âge d'argent de la loutre.

Avec les siècles et la diffusion de la race humaine, le grand fleuve se resserra dans le milieu de la grande vallée et devint le Rhin ; les rivières des deux chaînes s'appauvrirent peu à peu, les bois s'éclaircirent ou tombèrent, la possession de la terre par l'homme s'affirma par les hameaux, les villages et les villes ; la loutre perdit successivement ce que la civilisation avait conquis, et cette révolution historique fut son âge d'airain.

Aujourd'hui, le Rhin a cessé d'être le père des eaux germaniques ; les ingénieurs badois et français l'ont réduit, à force de digues et de rectifications, aux proportions d'une limite politique, d'un fossé gigantesque marquant la zône défensive des deux grandes forteresses nationales du germain et du français, la Forêt-Noire et les Vosges. Celles-ci ne versent plus dans le lit aride des rivières vosgiennes que des eaux avares et intermittentes ; le bruit des usines et la présence continue de l'homme ont dépouillé la contrée de ses antiques couleurs et de sa sauvage sécurité. La loutre touche, dans les angoisses et les luttes de l'âge de fer, au terme de son existence. Bientôt elle aura disparu, comme tant d'autres races fortes et pittoresques, de la scène zoologique de l'Alsace.

Ce *bientôt*, arraché à la certitude de l'accomplissement d'une loi inévitable, ne doit pas être mesuré sur l'échelle des évaluations chronologiques auxquelles nous sommes accoutumés. *Bientôt*, c'est probablement plusieurs siècles, une longue éternité pour l'homme tourné vers l'avenir, mais un fugitif instant dans la série des révolutions qui président à la distribution géographique des espèces animales sur la terre.

La loutre est encore assez largement représentée parmi nous dans sa phase d'épuisement graduel. Le Rhin et surtout ses *Giessen* ombreux en ont retenu une forte population ; l'Ill, dans son long parcours, l'Allaine, la Savoureuse, la Doller, la Lauch, la Fecht, la Weiss, la Bruche, la Zorn, la Moder, la Sauer, tous nos cours d'eau, dans la plaine et dans la montagne, sont encore frappés du droit de pêche que cet animal s'est arrogé de toute antiquité sur nos rivières et nos torrents. Le pays de Niederbronn et la région de Belfort, parsemés de nombreux étangs, nourrissent encore de trop riches colonies de loutres. Au XVIe siècle, les vallées sablonneuses du pays de Niederbronn étaient encore pour elles un véritable Eldorado. Déployez la carte de Spekle, dressée en 1576, vous compterez avec surprise plus de trente étangs immenses entre la forêt de Haguenau et Bitche; c'étaient presque des petits lacs; Spekle n'a gravé sur sa mappe alsatique que les étangs notables et a négligé les menues pièces d'eau. Toute cette partie du Wasgau, sauvage, couverte de bois, faiblement peuplée, était comme un abrégé de l'Écosse, abrégé dont le Jægerthal forme de nos jours le dernier et ravissant feuillet. La loutre, ne pouvant creuser son terrier dans l'arène inconsistante qui formait les bords des étangs, avait, par exception, dans ce pays, établi ses demeures dans les cavités des rochers de grès vosgien dispersés dans la montagne. C'est encore là que la loutre actuelle a ses retraites d'où elle descend la nuit pour mettre les étangs et les ruisseaux à contribution.

Actuellement la loutre commence à devenir rare chez nos voisins de la Lorraine (1). Elle disparaîtra plus promptement de cette province que de la nôtre, excepté

(1) GODRON, *Zoologie de la Lorraine*, p. 4.

sur les bords de la Meuse où elle a toujours été abondante (1).

Je ne dirai rien des mœurs de la loutre; elles sont connues. Son habitation ordinaire est établie le long des eaux. Elle consite en un terrier dont l'entrée plonge à un demi-mètre au-dessous du niveau habituel de la rivière. Cette disposition lui permet de se couler sans bruit dans l'élément où elle poursuit sa nourriture. Mais, comme elle tient à posséder un domicile sec, elle établit au bout de ce conduit immergé une galerie montante qui débouche dans une rotonde. C'est là qu'elle se repose, qu'elle fait ses méridiennes, qu'elle dort et qu'elle vaque aux soins de sa famille. Cette rotonde est propre et bien tenue, feutrée d'herbes sèches; une cheminée de ventilation qui cache presque toujours son orifice dans un buisson y amène un air salubre, sans trahir sa retraite, et en préservant son logis de l'invasion de l'eau de pluie qu'elle déteste. Une fois chez elle, elle veut être au sec absolument. Son aversion pour l'humidité, lorsqu'elle s'adonne aux charmes de la vie d'intérieur, passait autrefois pour être si forte, que les anciens zoographes prétendaient que la loutre s'asseyait sur une claie artistement tressée par elle.

Le régime alimentaire de la loutre est très-étendu, car les exigences de sa faim sont énormes. Elle se nourrit, comme tous les animaux doués d'un trop grand appétit, à la grâce de Dieu, de grenouilles, de rats d'eau, de crabes, de mulots, d'oiseaux aquatiques, quand les temps sont durs, d'écrevisses et de poissons, quand la nature lui est indulgente et bonne. La truite est son mets suprême et lui fait bénir les beautés de la création. Quand elle en a dépisté une tribu libre dans quelque

(1) Buchoz, *Aldrovand. Lotharing.*, p. 25.

ruisseau fortuné ou captive dans un réservoir, il faut voir, par le clair de lune, la loutre, allongée et sinueuse comme la guivre, tirer vers l'endroit convoité. A peine l'a-t-elle atteint que son parti est pris; ou bien c'est la foudre qui tombe au milieu des poissons épouvantés, ou bien c'est un spectre qui se glisse sous l'onde, silencieux et dévorant. Le carnage lui donne la fièvre, elle tue même quand elle ne peut plus manger. Dans les eaux qui portent le saumon, les loutres s'associent pour le chasser; l'une nage au-dessus, une autre au-dessous, et elles l'enserrent ainsi entre une double menace de mort qui l'épuise et le livre à leur voracité. Anciennement, l'on croyait qu'en cas de détresse elle s'attaquait aux fruits et même à l'écorce des arbres, ce qui n'a point été constaté par l'observation moderne.

La loutre est très-courageuse; elle se défend contre les chiens et même contre l'homme. Sa morsure très-douloureuse et très-tenace avait donné lieu à la fable qu'elle ne lachait l'homme mordu par elle que lorsqu'elle avait entendu distinctement le craquement de ses tibias; c'était aussi une croyance dans la vieille médecine que la morsure de la loutre était infectée du virus rabique et qu'elle déterminait l'hydrophobie (1).

La loutre prise jeune est susceptible d'éducation; elle se familiarise avec l'homme et montre de la douceur et de l'affection. Tout le monde connaît l'histoire de la loutre que le grand Jean Sobieski avait mendiée à la générosité du maréchal Chrysostome Passek. Plusieurs autres traits rapportés par les écrivains naturalistes attestent son éducabilité. Les pêcheurs des anciens temps la dressaient à chasser le poisson dans les filets qu'ils tendaient dans les rivières; les loutres faisaient l'office

(1) Weyler, *De animalib. nociv. Alsatiæ*, p. 8.

de traqueurs aquatiques. Certaines grandes maisons en avaient attaché au service de leur cuisine en qualité de pêcheurs pour les moments de presse. On les envoyait à la proie, quand une lacune menaçait le menu. Mais le pourvoyeur avait de notables inconvénients. Il arrivait souvent en retard parce qu'il avait trop pensé à ses plaisirs personnels, et en somme, ses prélèvements sur la pêche étaient excessifs.

Je ne dénombrerai pas toutes les localités où le souvenir de la loutre, dans ses temps d'abondance, est resté attaché. Quelques-unes suffiront en guise d'exemple, comme l'*Ottenbrunnen* de Buetwiller, l'*Ottenrunz* de Sondernach, les *Otterloch* d'Aspach et de Sulzeren, les *Ottermatten* de Waltighoffen, l'*Ottersbach* à Moosch et l'*Otterthal* dans la vallée de Kaysersberg. Un ruisseau qui se jette dans la rivière de Saint-Nicolas, dans le pays de Belfort, porte le nom français de la *Loutre*.

La fourrure de cet animal a joui de tout temps d'une estime particulière. Par son éclat et sa douceur elle charmait les deux sens de la vue et du toucher. Elle était chaude, à l'épreuve de l'eau et très-résistante. Charlemagne portait en hiver une veste de peau de loutre pour se garantir la poitrine et les épaules contre le froid (1). On lui attribuait aussi des propriétés hygiéniques et préservatrices. Toutes ces qualités réunies la maintenaient dans un bon prix et nos pelletiers la payent encore vingt francs aux loutriers d'occasion, car nous n'avons plus, comme jadis, des chasseurs spécialement adonnés à la capture des loutres. On en garnissait les vêtements d'hommes et de femmes; on en faisait des chapeaux, mais en Alsace surtout des bonnets qui avaient la réputation de détourner les

(1) Eginhard, *Vita Caroli magni*, c. XXIII.

vertiges et l'apoplexie. Les souliers en peau de loutre étaient souverains pour les goutteux.

La chair de la loutre était un sujet de discussion. En général, la cuisine la repoussait; cependant quelques pays germaniques en faisaient usage et parmi eux figurait l'Alsace. Mais il fallait d'héroïques apprêts pour vaincre sa pesanteur indigeste et sa mauvaise odeur; l'élite seulement des chasseurs possédait le secret du traitement que requerrait la loutre. L'église qui en avait permis l'usage aux jours maigres n'avait pas donné la recette qui eût pu la rendre supportable. C'était aussi la seule viande qu'elle eût concédé aux chartreux, pauvre concession, si le génie de quelque moine cuisinier n'a pas su triompher de la loutre, comme il a su mettre les escargots à la raison!

L'on est encore quelque peu incertain sur la place exacte qui appartient à la loutre dans l'échelle zoologique. Cuvier la rangeait dans la tribu des digitigrades, Geoffroy Saint-Hilaire dans la famille des mustéliens. Lereboullet l'appelle un carnivore aquatique. Toutes ces désignations lui conviennent. Dans un système plus simple, elle est de l'ordre des carnassiers et constitue dans la famille des mustélidés un genre propre, celui des *Loutres*. Les latins la nommaient *Lutra, Lythra;* Linné *Mustela lutra,* Cuvier *Lutra vulgaris*. Pour nous, elle est la *Loutre commune;* dans l'ancien français *Loutres, Loutre* et pour la femelle *Loutresse*. Le vieux patois wallon avait *Loths,* celui du Berry *Loûre, Leûre,* le provençal *Luria, Loiria, Luiria,* le dialecte vosgien *Lôre,* à Montbéliard *Lore*. Allemand *Otter, Fisch-Otter,* du sanscrit *Udra*.

Après ce que j'ai dit de la loutre dans les temps primitifs, on trouvera tout simple que ses ossements soient représentés dans les débris des établissements lacustres.

L'on ne doit s'étonner que d'une chose, c'est que les vestiges de cet animal ne soient pas plus abondants dans les tenevières ou les steinbergs des lacs suisses (1). Il n'est pas possible que les loutres n'aient point foisonné sur ces grandes masses d'eau effleurées seulement sur leurs bords par quelques cabanes timidement aventurées au-dessus des flots sur de minces pilotis. Faut-il interpréter la rareté des débris de la loutre dans les bourgades lacustres par une délicatesse inattendue chez les hommes des périodes anté-historiques? L'histoire de l'humanité est semée de tant de singularités qu'il se pourrait bien que la petite race qui vivait dans les palafittes eût été plus difficile dans ses goûts que les Triboques celtiques et les Alsaciens convertis à la civilisation.

(1) Ruttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlbauten*, p. 31.

CHAPITRE XIII

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES URSIDÉS

GENRE DES OURS

L'OURS BRUN

(Ursus Arctos)

Le plan de ces esquisses ne s'étendant pas aux animaux antérieurs à notre époque géologique actuelle, je ne parlerai du grand ours des cavernes, de l'*Ursus spelæus*, que pour le rattacher par quelques souvenirs à l'espèce qui vit encore aujourd'hui.

L'*Ursus spelæus* paraît avoir été une des premières apparitions zoologiques de la période quaternaire. On pense même qu'il est le plus ancien des animaux de cet âge. On trouve déjà ses vestiges dans le pliocène. Son organisation ne le destinait qu'aux climats tempérés. Le temps de sa plus grande prospérité se place donc dans la phase initiale de l'époque quaternaire, alors que le climat de l'Alsace et des Vosges était à peu près identique à celui qui régit ces contrées actuellement. Il avait pour contemporains le mammouth, le lion des cavernes. le rhinocéros à narines cloisonnées, l'aurochs, les grands

cerfs, l'hyène des spelonques, le grand chat sauvage, le renne, le glouton, et beaucoup de nos espèces animales encore vivantes. Rien n'atteste que du temps de l'ours gigantesque, l'homme fût déjà répandu en Europe. Quand la révolution glaciaire transforma notre pays en un désert sibérien, plusieurs de ces grandes races périrent sous les atteintes du froid. Le mammouth, les tigres, les hyènes, furent les premiers à disparaître; l'ours opposa une résistance qui a paru assez longue; mais les sévices prolongés d'une température polaire mirent fin à l'espèce.

L'ours des cavernes, dont on rencontre des débris dans les terrains supérieurs, différait notablement de toutes les espèces vivantes. Il avait la taille de nos chevaux. Ses formes étaient plus ramassées et plus massives que celles de l'ours brun, sa charpente osseuse plus vigoureuse. Deux de ses traits caractéristiques étaient la brièveté de son avant-bras et de sa jambe, et la largeur de ses mains et de ses pieds. « Sa tête était très-volu-« mineuse; son front très-bombé ou très-recourbé tombait « en escalier vers le nez et formait au-dessus un épais « bourrelet par la saillie des protubérances frontales et « le développement de la crête sagittale (1). » La grotte ossifère de Sentheim, dans le massif oolithe qui s'étend sur la rive droite de la Doller, entre Sentheim et Lauw, a fourni plus de 400 ossements d'ours qui se trouvent au musée de Mulhouse. Parmi ces vestiges, on distingue une tête entière d'une conservation magnifique. Cette caverne, comme tant d'autres grottes naturelles, a servi de repaire aux grands ours de la période quaternaire, et ce qui démontre la domination de cette espèce, c'est que les débris ostéologiques qui lui appar-

(1) Bourlot, *L'homme préhistoriq.*, p. 33.

tiennent sont dix fois plus abondants que ceux provenant des autres genres de mammifères (1). Des témoignages semblables ont été recueillis dans la grotte de Gondenans (Doubs), dans le trou de la Baume près de Vesoul et dans les trous connus près de Toul sous les noms de *Sainte-Reine*, du *Portique* et de la *Fontaine*. La plus fameuse des grottes d'ours est celle de Gailenreuth dans le cercle du Haut-Mein ; elle a livré environ 1000 squelettes complets de l'*Ursus spelœus*.

Des naturalistes admettent que l'espèce de l'*Ursus spelœus* n'a pas péri intégralement dans les cataclysmes géologiques, et que quelques familles ont pu se sauver, se reproduire et atteindre jusqu'à l'époque historique. Cette opinion trouverait de l'appui dans les découvertes d'ossements d'ours gigantesques que l'on fait quelquefois dans le tuf calcaire et même à la surface du dépôt calcaire. Zimmermann ne répugne pas à l'idée que l'*Ursus spelœus* pouvait être encore, du temps des Romains, le gibier de grande chasse des Germains (2).

A cet ours des cavernes de l'âge quaternaire, connu par des restes fossiles, succéda, déjà dans la même période, l'ours brun actuel qui a passé dans l'âge géologique que nous parcourons. Les palafittes de la Suisse ont livré et livreront probablement encore des restes notables de cet animal (3).

C'est de cet ours des temps historiques que nous nous occuperons.

L'ours brun d'Europe (*Ursus arctos*) était commun dans les Vosges gauloises ou celtiques, lorsque ces montagnes couvertes de forêts vierges et impénétrables offraient à

(1) Delbos et Koechlin-Schlumberger, *Descript. géol. du Haut-Rhin*, II, 183.

(2) Zimmermann, *Le monde avant la création*, p. 253.

(3) Ruttimeyer, *Thierresten aus den Pfahlbauten*, p. 31, 49, 51.

ces animaux des retraites assurées contre l'homme. Par son voisinage de la grande station ursine des Alpes et du Jura, la chaîne des Vosges pouvait d'ailleurs toujours recevoir de nouvelles hordes de ces mammifères, et ces émigrations ont duré à travers tout le moyen-âge.

César ne signale point spécialement la présence des ours dans la Gaule orientale ; mais ce silence du conquérant n'est d'aucune importance. César se préoccupait peu d'histoire naturelle.

L'état des Vosges, à l'arrivée des légions romaines dans notre pays, comportait une abondante population de bêtes sauvages, à la tête de laquelle se trouvait l'ours brun (1). Il se peut que les efforts de la civilisation romaine aient reculé le domaine de l'ours jusque dans les solitudes les plus âpres et les plus inaccessibles de la chaîne vosgienne, et qu'au quatrième siècle, par exemple, le nombre de ces bêtes fut sensiblement réduit de ce qu'il avait été sous la domination gauloise. Mais le déclin de la civilisation latine, les malheurs de l'invasion barbare, la ruine des villages et la dépopulation du pays avaient, dans les temps mérovingiens, restitué aux Vosges la physionomie d'une contrée sauvage et toutes les conditions favorables au séjour des ours. Le poëte Venantius Fortunatus, qui vivait à la fin du VIe siècle, les énumère positivement parmi les fauves que l'on chassait, de son temps, dans les Vosges :

> Arduennæ an Vosagi cervi, capræ, helicis, URSI,
> Cæde sagittifera silva fragore tonat;
> . . . . . .
> Nec mortem differt URSUS . . . . (2)

(1) D'après une tradition conservée dans les montagnes de Munster, César aurait chassé dans ces régions ; mais cette tradition est évidemment fausse. César n'est point entré dans les Vosges centrales.

(2) D. BOUQUET, *Rec. des Histor. des Gaules*, I. 512.

Le biographe de saint Colomban, le moine Jonas, nous signale aussi ces animaux comme les maîtres du pays au commencement du VIIe siècle. « Il choisit son hermi-« tage, dit-il, dans la vaste forêt des Vosges, dont les « solitudes profondes ne sont peuplées que par des bêtes « sauvages, les ours, les urus et les loups (1)».

La légende de saint Florent rapporte aussi que les ours ravageaient le seigle et les légumes de cet ermite dans la solitude de Haslach, et qu'il leur imposa le respect de son domaine en le ceignant seulement de quelques branches d'arbres (2). Quand les chasseurs de Dagobert arrivèrent à la cellule du saint, ils y trouvèrent des ours rassemblés avec d'autres bêtes fauves devant la porte et se mettant sous la protection de l'homme de Dieu (3). Aussi la litanie de saint Florent contenait-elle ce passage : « Saint Florent à qui Dieu a soumis les « animaux les plus féroces, priez pour nous ».

Nos chroniques abondent en souvenirs de l'ours. Avant de les parcourir, je dois donner une place à la vieille légende, à la *fiauve* lorraine, qui atteste la haute antiquité de cette bête dans les Vosges, et qui pourrait bien être un débris des traditions anté-historiques. Selon cette légende, l'ours ne serait qu'un homme transformé en animal, par une punition de Dieu. Du temps, dit-elle, que Dieu habitait encore la terre, il y eut un homme qui eut l'idée de lui faire peur. Il se tenait caché derrière un arbre, et quand le bon Dieu passait, il enflait la voix et

(1) *Vita S. Columbani* apud SURIUM, *de probat. sanctor. vitis*, p. 276. « Eremus vasta Vosagus et aspera vastæ solitudinis « speculosaque loca, in quibus solæ feræ, ursi, bubali, « lupi, frequentes videbantur ».

(2) STOEBER, *Sagen des Elsasses*, p. 206.

(3) LOUIS, *Histoire du culte de saint Florent*, p. 13.

criait *Ouch!* Mais Dieu devina la pauvre malice, et dit à l'homme : tu seras comme tu as fait. Et voilà comment les ours sont venus au monde (1). Ce cri par lequel le téméraire lorrain avait essayé de terrifier le maître de la création resta le nom de l'ours dans le patois vosgien.

Quand les rois mérovingiens résidaient en Alsace, à Marlenheim, à Kœnigshoffen, à l'Isenbourg de Rouffach et qu'ils y prenaient les divertissements des grandes chasses d'été et d'automne, l'ours était naturellement un des objectifs principaux de leur ardeur cynégétique. Ils trouvaient dans les Vosges toutes les bêtes sauvages nommées par Fortunatus, les cerfs, les chamois, les élans, les ours, les sangliers, les aurochs, les chevaux sauvages que le rhéteur appelle par licence poétique des onagres. Les mêmes attraits conduisirent souvent dans les Vosges Charlemagne. Il y vint notamment en 805 (2). Ses résidences favorites étaient Remiremont et Champ-le-Duc au pied de l'Avizon. Nos montagnes sont encore remplies de souvenirs et de légendes qui rappellent ce grand nom. Charlemagne faillit se noyer dans la Meurthe, près de Sainte-Marguerite, en poursuivant le gibier. Il a couru sur les flancs escarpés du Montabey et a laissé son nom au Chalmont, près de Lièpvre, et à un ruisseau qui descend du col de Balvurche ou de la Schlucht.

Son fils Louis-le-Débonnaire affectionna aussi nos montagnes et les visita souvent pour y chasser et y

(1) Voici le texte patois de cette légende qu'Oberlin nous a transmise : « Do tò qu'Diù hayoit dsù tierre, il n'y aout in « homme, qu'lo voloit faire dotè. Il se t'noit daere in buò et « quò lo boun Diù paissoit, il è fait d'ains-là, *Oche*. Mais note « Sauveu li deheù : te serès comme t'é fait. Et valà comme « lis oches sò vnus au mône. OBERLIN, *Essai sur le patois lorrain*, p. 240.

(2) EGINHARD, *Annal.* ad annum 805.

pêcher. Il était avec son père à Champ-le-Duc en 805. L'Astronome et Eginhard nous le font suivre dans les Vosges en 817, en 821, en 831, en 834. Les historiens nous ont laissé peu de détails sur ces grandes chasses princières, et leur laconisme sur ce sujet est regrettable. Mais qui doutera que ces rudes chasseurs n'aient mis au premier rang des plaisirs violents qu'ils recherchaient la rencontre des formidables ours bruns et la gloire de les combattre et de les tuer à coups d'épieu, de glaive ou de francisque?

L'abbaye d'Andlau doit son origine aux indications d'un ours. D'après nos anciens hagiographes, l'impératrice Richarde, femme de Charles le Gros, voulait fonder dans la vallée d'Eléon ou de l'*Andelaha* un monastère de chanoinesses. Elle était incertaine sur le lieu où elle l'établirait. Ayant prié sur le tombeau de sainte Odile, elle eut une vision qui l'engageait à bâtir son monastère à l'endroit où elle verrait une ourse avec ses petits (1). Un jour que l'impératrice se promenait à l'entrée de la combe d'où descend le torrent de l'*Andlau*, elle rencontra un ours qui creusait une fosse dans la terre. La bête sauvage ne se dérangeant pas de son travail, la reine reconnut que sa vision venait de s'accomplir, et elle construisit sur le lieu même l'abbaye célèbre de filles nobles qui devint un des états de l'empire germanique. On voit encore aujourd'hui dans la chapelle souterraine de l'église une ouverture circulaire qui marque le trou creusé par l'ours en 879, et qui avait deux coudées de

(1) Ruyr, *Saintes antiq. de la Vôge*, p. 233. On donne quelquefois une version différente, dans laquelle un jeune seigneur joue un rôle. C'est lui qui aurait trouvé une ourse buvant au bord de l'Andlau. A notre point de vue zoologique, les variantes de la légende sont sans importance. Voy. Stoeber, *Sagen des Elsasses*, p. 159.

profondeur en 1665 (1). En souvenir de l'origine du monastère, et comme cela avait lieu dans la ville de Berne, et à la cour des ducs de Lorraine, on entretenait dans l'enclos de l'abbaye un ou plusieurs ours; mais un enfant ayant été dévoré par un de ces redoutables pensionnaires, vers le milieu du XVIe siècle, on mit fin à ce symbolisme pittoresque, et l'on se contenta d'un ours sculpté en grès des Vosges qui existe encore. L'on montrait il y a cent ans, dans la cour de l'abbaye, une grande pierre à laquelle l'ours historique était autrefois attaché comme une vivante armoirie. D'après une tradition, l'on aurait été forcé de rétablir les ours vivants au XVIIIe siècle, car les pélérins ne pouvaient plus prier avec fruit et il s'était élevé des bruits inquiétants derrière l'autel. Cette tradition est évidemment fausse, car elle tomberait au temps de Grandidier qui en aurait parlé. L'abbesse, qui exerçait les droits seigneuriaux dans le bourg d'Andlau, avait établi une redevance fiscale au profit de l'ours monastique. On lisait dans le registre des droits de l'abbaye renouvelé vers le milieu du XVIe siècle : « L'abbesse est tenue de nourrir un ours, « et chaque boulanger qui vient vendre du pain sur le « marché de la ville doit donner chaque semaine un « pain pour le dit ours (2) ». En l'honneur de l'ours de Richarde, la ville d'Andlau a conservé jusqu'à notre époque la coutume charitable de donner à chaque meneur d'ours qui visite la commune un pain et trois florins (3). La figure de cet animal était multipliée dans les sculptures de l'église, des bâtiments, et des

(1) GRANDIDIER, *Oeuv. histor. inéd.* I. 217.

(2) « Die Ebtissin sol haben einen Bern, und ein jegeglich « Brotbecke, der uffe diseme Merkete Brot veile hat, der « sol zu der Wochen geben dem Bern ein brot ».

(3) STOEBER, *Sagen des Elsasses,* p. 160.

portes du monastère, et dans les peintures qui retraçaient la légende de la fondatrice. L'écusson de l'abbaye était supporté par deux ours.

Les belles boiseries de l'église de Marmoutier consacrent aussi le souvenir de l'état dans lequel se trouvait cette partie des Vosges à l'arrivée de saint Léobard, au VIe siècle. Des deux côtés du chœur, elles représentent la modeste cellule du disciple de saint Benoit. La demeure du pieux ermite est protégée par des anges, en même temps que des ours doucement obéissants apportent au saint le bois dont il a besoin. La légende d'Andlau n'est sans doute, qu'une fable pieuse inventée par l'imagination crédule des hagiographes; mais elle atteste historiquement la présence de l'ours, même à l'entrée de nos vallées vosgiennes, au IXe siècle, et le fait de son entretien dans l'abbaye d'Andlau jusque vers le milieu du XVIe siècle prouve qu'il était encore facile de s'en procurer à cette époque dans nos montagnes, ce que la suite de notre étude mettra dans une évidente lumière.

Le poëme des *Niebelungen* place dans les Vosges la chasse perfide que Gunther et Hagen proposèrent à Sigfrid :

Si wolden jagen Swin,
Pern und Wisende, wasz mohte kueners sin ?

L'ours, avec le sanglier et le bison, était un des attraits promis au héros. « Qu'y a-t-il de plus digne d'un cœur « vaillant ! s'écrie le poëte ». La chasse à l'ours de Sigfrid est racontée tout au long et se termine même par une aventure assez plaisante, l'invasion de l'ours dans les cuisines du château du roi burgonde (1).

(1) NIEBELUNGENLIED, *Aventure XVI*, édit. Zarnke, p. 139, 143 et ss.

L'ours n'habitait pas seulement la chaîne des Vosges. Il était répandu dans les forêts de la plaine. Une charte de l'empereur Henri II, du mois de mai 1017 nous apprend qu'il existait, en ce temps, un immense massif forestier, débris des antiques bois gaulois, qui s'étendait depuis le Rhin jusqu'à Scherwiller, de Scherwiller à Dachstein, de Dachstein à Pfaffenhoffen et de ce lieu, en suivant le cours de la Moder, jusqu'à l'endroit où est aujourd'hui Fort-Louis. L'empereur, à la prière de sa femme Cunégonde, accorda à Werinhaire, évêque de Strasbourg, le droit de chasser exclusivement dans ce grand domaine « de telle sorte qu'il ne sera licite à per-« sonne d'y chasser, sans sa permission, ni cerf, ni biche, « OURS *mâle ou femelle*, sanglier ou truie, chevreuil ou « chèvre sauvage (1) ». — Une concession du même genre avait été faite par le même empereur, en 1004, à l'évêque de Bâle Adalbéron, sur la forêt de la Harth, et le diplôme énumère aussi l'ours parmi les hôtes de cette forêt (2). Frédéric Barberousse chassait encore l'ours dans la forêt impériale de Haguenau au XIIe siècle (3).

Le rôle colonger d'Odern, qui remonte au XIIIe siècle, accordait la liberté de chasser à tous les membres de la colonge, depuis le *Spitz* en face de Thann, jusqu'au *Hirtzensprung*, dans la vallée de Saint-Amarin. L'ours hantait abondamment ce canton, car le rôle réserve expressément au seigneur, qui était l'abbaye de Remiremont, la tête et la patte droite antérieure de chaque ours mâle tué. Le chasseur était tenu d'en faire hommage. Il ne devait point ce tribut pour les femelles (4).

(1) SPACH, *Un droit de chasse de Henri II*, p. 5.

(2) TROUILLAT, *Monum. de l'évêché de Bâle*, I. 145.

(3) LORENZ et SCHÉRER, *Geschichte des Elsasses*, p. 24.

(4) HANAUER, *Constitut. des camp. de l'Alsace*, p. 29.

Dans le même siècle, il arriva dans nos contrées, sans qu'il soit possible de localiser le fait, un événement qui tient fortement du merveilleux par les détails, mais qui, pour le fond, confirme le séjour historique des ours dans les Vosges. Un jeune pâtre qui gardait les chèvres dans les montagnes d'Alsace fut enlevé, en 1265, par un ours et demeura pendant deux ans avec ces animaux. « Pressé « par le besoin de nourriture, dit le chroniqueur, il « retourna une fois à la caverne des ours et serait « volontiers de nouveau resté avec eux, pour se sous- « traire aux souffrances de la faim; mais n'ayant plus « retrouvé les ours, il retourna avec tristesse parmi les « hommes (1). » Cette douloureuse réflexion sur la dureté de la vie au moyen-âge a une saveur de misanthropie que Rousseau n'eût pas dédaignée.

Dans une description de l'Alsace au XIVe siècle, qui se trouve dans le monument historique auquel j'ai emprunté l'anecdote précédente, l'ours figure parmi les animaux sauvages familiers à ce pays (2), et l'on rapporte spécialement que dans le voisinage de Schlestadt il en périt un qui avait avalé une souris, celle-ci ayant rampé par les artères jusqu'au cœur de la bête et lui ayant rongé cet organe essentiel (3).

Il arriva quelquefois que ces dangereux habitants de la montagne se fatiguaient de leurs déserts et venaient rançonner l'homme jusqu'aux approches des lieux habités. Nous savons, par exemple, par les biographes de Jean Geiler, que son père fut déchiré en 1448, par un ours qui ravageait le vignoble d'Ammerschwihr. Voici le récit que nous a laissé de cet événement Beatus Rhenanus.

(1) *Annal, et Chron. des domin. de Colmar*, édit. 1853 p. 169.
(2) *Idem*, p. 236.
(3) *Idem*, p. 237.

« Le père de Jean Geiler était notaire à Ammerschwihr.
« S'étant joint à des chasseurs qui poursuivaient un
« ours dont les vignes de ce bourg avaient beaucoup à
« souffrir, il eut le malheur de ne le frapper que d'une
« manière incomplète avec son épieu ferré. Le cruel
« animal se jeta sur lui et le mordit si furieusement dans
« une jambe qu'il se crut perdu. Il appela ses compagnons
« à son secours, mais ceux-ci épouvantés avaient fui pour
« assurer leur propre salut ; il fut réduit à lutter seul
« contre le péril. Les blessures qu'il reçut dans ce terrible
« combat ayant été envahies par la gangrène, l'infortuné
« tabellion mourut (1). »

Le musée de Colmar possède une porte ferrée de pentures très-curieuses provenant d'Eguisheim et datant du XVe siècle. Ces ornements représentent les animaux communs du pays ; l'ours y figure. On voit par ce monument que l'ours était encore un des hôtes ordinaires de nos plus proches montagnes. Dans le même siècle, l'on signale aussi le nombre et l'audace de ces animaux dans les campagnes de Guebwiller. En 1475 notamment ils répandirent la terreur autour de cette ville, au point que les paysans étaient obligés d'abandonner leur travail dans les vignes et les champs et de se sauver devant eux. Ils exercèrent de grands ravages parmi les bêtes qui étaient à la pâture (2).

La petite seigneurie de Franquemont, dans la Comté, connaissait aussi ces animaux, car ses franchises, qui datent de 1482, obligent les habitants à offrir au seigneur la *tête* et *la droite lappe* de tous les ours qu'ils tueront (3).

(1) B. Rhenanus, *Vita Joannis Geileri, apud* Riegger, *Amœnitat. Friburg.* I. 57.

(2) *Chronique des dominic. de Guebwiller,* édit. Mossmann, p. 83.

(3) Duvernoy, *Ephémér. du Comté de Montbél.* p. 519.

A la même époque, le duc de Lorraine, Jean d'Anjou, un des plus violents chasseurs qui fussent devant Dieu, malgré sa débonnaireté et son amour des arts, se délectait aux plaisirs émouvants de la poursuite de l'ours dans les montagnes boisées qui séparaient son duché de l'Alsace. Un manuscrit de la bibliothèque de Remiremont (1) en fait foi en ces termes : « Vous pourrez encore sçavoir « que si ce prince débonnaire se complait souventes fois « à faire ballades et rondels, à deviser avec gays trou- « vères et ménestrels, à danser, caroler, bailler festins « et révaulx à dames et à damoiselles, bien aime « pareillement à quérir recréandises et esbattements à « courre bisches, chevreulx, porcs, *ours* et autres bestes « sauvagines à grand planté en ses belles forêsts de la « Vôge. »

La rareté des documents et la négligence des écrivains anciens ne nous permettent pas de mesurer aujourd'hui toute l'extension qu'avait prise, à cette époque, la population ursine des Vosges. Elle devait être plus considérable que l'imagination ne peut se le représenter, si nous en jugeons par les témoignages que nous a laissés le siècle suivant, alors que la civilisation avait nécessairement refoulé les ours, et que l'Alsace avait atteint son plus haut degré de floraison sociale.

Volkyr de Séronville, le secrétaire du duc Antoine de Lorraine, constate, dans sa *Chronique* en vers *des rois d'Austrasie*, qu'au XVIe siècle, on trouvait fréquemment des ours dans les montagnes des Vosges (2). Les sires de Fougerolles, qui avaient le droit de vénerie au Val d'Ajol, devaient aller le jour de la S. Clément (22 nov.) « au Val d'ajol avec leurs officiers, soit à pied ou à che-

(1) *L'annuaire des Vosges* pour 1847 a reproduit ce document.

(2) Richer, *Chron. de Senones*, éd. Cayon, p. 7, à la note.

« val, en assez grand nombre pour prendre l'ours et le « sanglier .... et les habitants ne peuvent chasser l'ours « sans payer le droit au dit seigneur qui est les quatre « pieds de l'ours (1) ». La coutume du val de Rosemont, affirmée par les enquêtes qu'Ulric de Stadion fit ouvrir à Giromagny en 1570, donne aux habitants de la seigneurie le droit de chasse sur les bêtes nuisibles; parmi celles-ci figure l'ours. Les Rosemontais pouvaient abattre des ours, mais la tête et les quatre pattes devaient être portées au château de Belfort (2). Les montagnards du val d'Orbey jouissaient du même droit de destruction sur les ours; l'article 23 des statuts du val renouvelés en 1564, le leur reconnait en ces termes : « item les dits sujets « peuvent chasser ours, loups et renards, sans notre li- « cence, quand il leur plaira, et s'ils prennent un ours, « nous doivent envoyer la teste bien long coupée et les « quatre pieds pour nostre droiture, mais les loups et « renards sont à eux (3) ». Les abbés de Munster avaient également droit aux pattes des ours tués dans les montagnes qui environnaient leur abbaye (4). La permission de tuer les ours avait aussi été octroyée aux populations du margraviat badois, comme nous le voyons par le rotule colonger d'Oppenau du XV siècle (5) et par les franchises de la Forêt Noire renouvelées en 1530 (6).

(1) Renouvellement des droits des sires de Fougerolles du 15 avril 1517. LEPAGE et CHARTON, *Statist. du départ. des Vosges*, II. 522.

(2) BONVALOT, *La pêche et la chasse dans le Rosemont*, p. 7 et 17.

(3) BONVALOT, *Coutume d'Orbey*, p. 14.

(4) GÉRARD, *l'Alsace à table*, p. 9.

(5) MONE, *Zeitschrift für die Gesch. des Oberrheins* VII. 486. — « Wan die Gesellen hinterm getœss ausziehen und jagen « wilde Schwein und *Beren*.... »

(6) IDEM, XII. 119. — « Item wir dorfen auch widerumb « jagen und fahen, was den herd bricht und den baum steigt, « namlich *Bæren*.... »

La forêt du Neuland, aux portes de Colmar, n'était pas encore, au commencement du XVIe siècle, purgée de l'ours brun; les comptes du *Kauffhaus* de l'année 1514 constatent une dépense qui a été faite pour la chasse des loups et des ours dans cette forêt « *als man die Wœlff und Behre im Neuland gefangen hat* (1) ». L'on remarquera qu'il ne s'agissait pas seulement d'une tentative contre des ours plus ou moins dénoncés par la frayeur populaire, mais qu'il en fut réellement pris par les chasseurs de la ville. Il est regretable que le *Kauffhaus Buch* nous laisse ignorer le nombre des prisonniers qui furent faits dans cette forêt où les Colmariens se promènent aujourd'hui avec autant de sécurité qu'au Champ-de-Mars.

Le pays de Montbéliard connut l'ours pendant tout le seizième siècle et même plus tard. Les comtes de Wurtemberg étaient des chasseurs déterminés, passionnés. Il nous est parvenu quelques récits de leurs exploits contre ces grands animaux qui donnaient à la chasse d'autrefois une pointe de péril et des émotions que les chasseurs d'aujourd'hui n'ont plus le bonheur de ressentir. Au mois de novembre 1581, Frédéric de Wurtemberg chassait le sanglier dans la forêt de Mont-Bard, lorsqu'il fut tout à coup attaqué avec furie par une ourse qui allaitait ses petits. Heureusement qu'il était accompagné d'un formidable chien anglais, qui le secourut avec intrépidité et se rendit maitre de l'animal féroce. Cette aventure eut les honneurs d'une peinture dans les appartements du château de Montbeliard (2). Le même

(1) *Archives commun. de Colmar. Kauffhauss Rechnungen*, année 1514.

(2) DUVERNOY, *Ephém. du comté de Montbéliard*, p. 440. — MUSTON, *Recherch. anthropol. sur le pays de Montbél.* I. 105.

prince tua encore un ours, en 1587, dans les environs de Blâmont (1).

Au milieu du XVIe siècle, la ville de Munster envoyait à des personnages qui protégeaient ses intérêts devant les tribunaux de Spire et de Rotweil des jambons d'ours (*Bæren-Hammen*) accompagnés de fromages du pays (2). A la même époque, l'électeur de Saxe, Jean-Frédéric II, tua encore, dans ses chasses, et de sa propre main, deux cent huit ours (3).

Au XVIIe siècle, les ours avaient certainement beaucoup diminué dans notre pays. La région inférieure du pays de Montbéliard en était totalement affranchie vers la fin du siècle (4); mais la partie haute et montagneuse en conservait encore. En 1622, le prince Frédéric-Louis de Wurtemberg en tua un de sa main et envoya les deux pattes de devant de l'animal à son frère le duc Jean-Frédéric, en le priant de les faire servir à sa table, quand il aurait nombreuse et belle compagnie et de les manger au bruit des trompettes et des timbales. La même année, il prit un ourson vivant dans la forêt de Chamabon, sur le ban d'Ecurcey (5). A cette époque on en tua aussi sur le territoire de Mandeure.

La région de Gérardmer en était encore infestée en 1607, car les habitants de ce pays reculé présentèrent, en cette année, une requête au duc de Lorraine, pour obtenir d'être maintenus dans leur ancien droit de chasser l'ours et le loup qui dévoraient leurs troupeaux sur les pâtu-

(1) DUVERNOY, *Ephém. du comté de Montbéliard*, p. 440. — MUSTON, *Recherch. anthropol. sur le pays de Montbéliard*, I. 105.

(2) *Alsatisch. Taschenbuch* für 1808, p. 199.

(3) SCHERR, *Gesch. deutscher Cultur*, p. 284.

(4) MUSTON, *Rech. anthrop. sur le pays de Montbél.* I. 106.

(5) DUVERNOY, *Ephémér. du comté de Montbél.* p. 440.

rages de la montagne (1). Ils eurent gain de cause auprès du duc contre le receveur d'Arches qui exigeait un tribut pour cette chasse. Le prince se référant à la permission générale qui leur avait été accordée de tout temps par ses prédécesseurs de se défendre contre les ours, les confirma dans leur franchise, à la condition qu'ils continueraient, comme anciennement, à attacher au portail de l'église de Gérardmer les têtes des animaux tués (2). En 1620, les nobles de Fougerolles n'étaient plus à l'abri des ours dans leur château même. Une famille de ces animaux s'était emparée des souterrains de leur castel, et il fallut les en chasser avec le secours des habitants mis en réquisition (3). Dans la prévôté d'Arches, les règlements obligeaient encore, en 1670, les chasseurs d'ours à apporter la tête et une des pattes antérieures de la bête au receveur ducal qui devait en échange au chasseur une pinte de vin, six sols de Lorraine et deux picotins d'avoine pour son cheval (4). Les animaux dangereux étaient tellement communs, en ces temps, dans les montagnes des Vosges, que les hommes escortaient en armes les femmes qui allaient travailler aux champs (5). En 1621, les communautés du baillage de Thann représentèrent à la régence autrichienne d'Ensisheim ce qu'elles avaient à souffrir des dégats commis par les ours et autres bêtes malfaisantes dans leurs vignes et leurs champs. Un mandement de l'archiduc Léopold autorisa les communautés à faire la chasse aux ours et aux loups,

(3) Jacquel, *Essai sur Gérardmer*, p. 33.

(2) Lepage et Charton, *Statist. du dép. des Vosges*, II. 235.

(3) Friry, *Guide du baigneur à Plombières*, p. 49.

(4) *Annuaire des Vosges de* 1835, p. 74.

(5) Jacquel, *Essai sur Gérardmer*, p. 166.

mais leur refusa le droit de détruire les sangliers qu'il se réserva exclusivement (1).

Chez nos voisins, dans la Forêt Noire, on chassait encore l'ours en 1653, d'après le témoignage de Gaspard, abbé de Saint-Blaise (2).

Plus près de nous, nos vieilles forêts contenaient encore quelques exemplaires d'ours qui avaient échappé au fusil. Dans le mois de mai 1675, un chasseur en tua un d'une taille énorme dans la forêt de Barr, en un canton qui n'est pas désigné, mais qui doit être vers les parties supérieures du Hohwald. Le magistrat de Strasbourg, qui était seigneur de Barr, ordonna au bailli barrois Joseph Jundt de payer au chasseur qui avait délivré le pays de cette bête une prime de trois reichsthaler, au lieu de deux, qui était le taux ordinaire, à cause de la grosseur extraordinaire du sujet (3), et en 1695, le forestier du château de Spesbourg, dans le val d'Andlau, François Ettighoffen, en tua aussi un huit jours avant la fête de saint Simon et Jude (4). L'ours est encore mentionné au nombre des animaux de l'Alsace au commencement du XVIIIe siècle (5).

Dans le siècle de Voltaire, l'ours devint décidément rare en Alsace et dans les Vosges. La lumière naissante de la révolution le poursuivait dans ses derniers asiles. Nous n'avons que peu de souvenirs de l'ours à cette époque. Les forêts de Bussang virent tomber en 1709 un des derniers spécimens de l'espèce sur les flancs

(1) *Invent. des archiv. du Haut-Rhin,* C. 866.

(2) MONE, *Zeitschr. für die Gesch. des Oberrh.* VII, 103.

(3) SILBERMANN, *Beschreib. des Odilienbergs,* p. 77.

(4) *Histor. Merckwürdigk. des Elsasses,* p. 72.

(5) ICHTERSHEIM, *Topograph. Alsat.* I. p. 1.

occidentaux de la chaine (1). Dans les Vosges lorraines, mais sans que je puisse préciser où, on en tua encore deux vers le milieu du siècle (2). L'ours se maintint quelques années de plus sur notre versant oriental. L'antiquaire Silbermann raconte dans ses notes manuscrites que dans le séjour qu'il fit à l'abbaye de Pairis, en 1755, pour y construire l'orgue, le curé de Munster l'assurait que dans l'espace de trente années (1725-1755) on avait tué six ou sept ours dans la vallée de Saint-Grégoire. Dans le même temps, le bailli d'Orbey donnait quelques détails au célèbre facteur d'orgues sur la dernière chasse à l'ours dans laquelle il avait été acteur. L'animal se sentant poursuivi s'était réfugié sur un des rochers qui bordent le Lac Blanc; un chasseur se posta sur une pointe opposée et fit feu, l'ours tomba, brisa un chêne dans sa chûte, roula derrière les roches et expira. Il était long de quatorze pieds, et beaucoup plus volumineux, comme tous les ours tués dans la contrée, que les ours de Pologne. La taille assignée à la victime par le bailli d'Orbey est un peu forte et il convient d'en rabattre quelque chose. Mais Silbermann ajoute une observation qui a de l'importance. On ne trouvait dans ces parages, dit-il, que des bêtes adultes, et jamais on n'entendait parler de jeunes oursons, ni de dégâts commis par les ours (3). Il semblerait résulter de cette remarque qu'au XVIIIe siècle, l'ours avait cessé d'habiter régulièrement les Vosges et de s'y développer en famille, et que les sujets atteints par la chasse étaient des vagabonds, des nomades venus du Jura ou des Alpes.

(1) LEPAGE et CHARTON, *Statist. des Vosges*. I. 519. *Guide pittor. de Luxeuil*, p. 42. CHARTON, *Vosges pittoresq*. p. 8.

(2) BUCHOZ, *Aldrov. Lotharing*. p 24.

(3) *Histor. Merckwürdigk. des Elsasses*, p. 17.

La tradition a conservé chez les montagnards de Munster le nom d'un chasseur qui se signala, en 1740, par la destruction d'un ours énorme, dans la gorge du Bærenthal, vers la Schlucht. Il s'appelait Thiébaut Gassen et était de Mittlach (1). A la même époque, les fermiers des censes isolées entre le Herrenberg et la Wolmsa entretenaient sur le torrent du Kolben des appareils *(Klapper)* dont le bruit devait éloigner les ours.

Le dernier ours d'Alsace fut tué dans la vallée de Munster, entre 1750 et 1760, par quelques jeunes chasseurs courageux qui avaient découvert la retraite du solitaire dans les rochers du *Bærenfels*. Il fut surpris et exterminé dans sa tanière (2).

Les gens de Guebwiller prétendent que l'honneur du dernier ours revient à leur vallée. Ils racontent la mort d'un ours tué au fond de leurs montagnes peu d'années avant la révolution. La mère d'un de mes amis affirmait, il y a trente ans, qu'elle avait connu le dernier chasseur d'ours du Lauchen.

La Saxe qui avait encore vu tomber plus de deux cents ours entre les années 1611 et 1653, ne connaissait plus cet animal depuis 1690; le dernier ours de Silésie disparut à peu près dans le même temps que le dernier ours vosgien, en 1770.

Depuis la déclaration des *Droits de l'homme*, l'ours n'a plus fait d'apparition dans nos campagnes affranchies. La révolution a fermé l'ère des grands carnassiers naturels en même temps que l'ère des carnassiers politiques. Une fois pourtant l'ours tenta de juger de son ancienne influence sur les imaginations alsaciennes et de mesurer

(1) Bresch, *La vallée de Munster*, p. 315.

(2) Friese, *Oekonom. Naturgesch. der beiden Rhein. Departem.* p. 20. M. Godron a assigné erronément à ce fait la date de 1786.

le crédit qui lui était resté dans le pays où il avait exercé son autorité.

C'était au mois de nivôse de l'an VII. « Plusieurs ci-« toyens, dit Sébastien Bottin, buvaient la bière dans « une brasserie de Schlestadt; ils étaient dans une « chambre au premier; un bruit sourd se fait entendre « sur l'escalier, semblable à celui d'une personne qui « monte lentement. On crie: qui est là? pas de réponse. « On va à la porte. Quelle surprise! C'est un ours qui « entre. A cet aspect la terreur s'empare de tous les « assistants; l'hôte saute par la fenêtre et se casse la « cuisse; les autres se réfugient dans les coins et s'y « tiennent tapis, n'osant presque respirer. Cependant, « l'ours plus tranquille s'était dressé et faisait ses « parades comme s'il eût été en présence d'une as-« semblée de curieux. Un des assistants enhardi donne « un bâton à l'animal qui s'en sert gravement et con-« tinue son rôle jusqu'à l'arrivée du maître qui le « remmène tranquillement (1).» Ainsi finit chez nous le règne de l'ours. Une scène de bateleurs couronna une longue existence de meurtres, de méfaits et de terreurs, image que reproduit quelquefois aussi l'histoire politique. Depuis le plaisant épisode de Schlestadt nous ne voyons plus l'ours que conduit à la chaîne par des bestiaires déguenillés et amusant la populace par ses lourdes danses et ses tours grotesques. Je n'approuve point cette humiliation infligée à un animal qui n'a eu que le tort de survivre aux destinées de sa race. L'homme avait le droit de l'extirper du milieu social qu'il troublait, mais il n'avait pas celui de le dégrader. Bottin, en son temps, protestait aussi contre ces exhibitions scandaleuses d'animaux asservis, mais à

(1) *Annuaire du Bas-Rhin pour l'an VIII*, p. 371.

un autre point de vue, à celui de la police, non à celui de la dignité que l'homme doit conserver aux créatures de Dieu. «L'aventure de Schlestadt, ajoute-t-il, « est un nouvel argument contre le vagabondage des « fainéans qui conduisent ces animaux dangereux. Leur « admission dans une commune dépose contre la police « qui y est observée ».

J'ai dit que depuis la révolution il n'avait plus paru, dans nos contrées, d'ours qui pût être rattaché à l'espèce indigène et traditionnelle. Cette assertion ne reçoit aucun démenti de l'ours qui fut tué en 1826 à Glère, près de Saint-Hippolyte dans le pays de Montbéliard (1). Cet ours n'était ni franc-comtois, ni alsacien, c'était sans aucun doute, un fugitif, un égaré ou un touriste étourdi du Jura bernois auquel confine le district montagneux où se trouve le village de Glère. Dans le Jura bâlois, le dernier ours fut tué en 1802 ou en 1803, à Reigodlswyl (2). Il y a encore beaucoup d'ours bruns dans la Transylvanie. On en a tué une centaine dans l'année 1856. A ces indications recueillies dans les monuments écrits de l'Alsace, j'ajouterai encore l'opinion des historiens et des topographes des deux derniers siècles et du nôtre. Tous sont d'accord pour reconnaître que l'ours a habité nos montagnes jusque dans les temps les plus voisins de notre âge. J'en pourrais citer un grand nombre, mais je me borne à invoquer l'autorité de Schœpflin (3) et de Strobel (4).

A côté des témoignages de l'écriture s'élève un autre ordre de preuves historiques non moins important ; ce

(1) Muston, *Recherch. anthrop. sur le pays de Montbél.* I. 106.

(2) Ruttimeyer, *Thierresten aus den Pfahlbauten*, p. 57.

(3) Schœpflin, *Als. illustr.* I. 10.

(4) Strobel, *Vaterl. Gesch. des Elsasses.* I. 135.

sont les souvenirs, je pourrais presque dire les empreintes que l'ours a laissées sur le pays lui-même, dans les dénomitions locales qui attestent l'étendue de son domaine et sa diffusion sur le territoire de l'Alsace. Je suis loin de croire que je possède toute la série des dénominations qui, dans notre pays, rappellent la présence de l'ours ; mais ce que j'en puis offrir servira à montrer pour ainsi dire la densité de la population ursine en Alsace dans les anciens temps et sa présence dans les diverses régions de la contrée. Ces dénominations encore existantes aujourd'hui nous apprennent que l'ours vivait aussi bien dans la plaine que dans la montagne. Ainsi nous connaissons à Saint-Pierre-Bois dans le val de Villé, au pied de l'Ungersberg, et dans la vallée de Saint-Amarin, un *Bærenberg* ; à Stosswihr, à Seeven, à Hartmannswiller, à Schweighausen, à Soultzmatt, à Sultzeren, au Ban de la Roche, dans la vallée de la Zorn, près d'Altenstadt, des fermes, des ruisseaux, des hameaux ou des vallées de la *Bærenbach* ; entre Bitschwiller et Willer, à Wintzenheim, à Osenbach et derrière Niederbronn, les vallons ou vallées du *Bærenthal* ; entre la Savoureuse et la Doller, au ban de Massevaux, dans la banlieue de Hohroth au val de Munster, un *Bærenkopf* ; à Breitenbach, à Schweighausen (Cernay), à Luemschwiller, au Petit-Landau, des *Bæracker* ; à Wittersdorff, à Francken, à Pfetterhausen, à Dietwiller, des *Bærenmatten* ; à Aubure une *Bærenhütt* ; à Buschwiller un *Bærenland* ; à Hésingen un *Bærenfeld* ; à Bisel les *Bærenlachen* ; à Schweighausen un *Bærenweyer* ; à Fessenheim un *Bærenweg* ; à Rouffach et à Illzach un *Bærenloch* ; à Waltighoffen, à Bartenheim, à Munster, un *Bærenfels* ; à Lutterbach et à Dornach un *Bærenwinckel* ; au Ban-de-la-Roche une *Bærenhœhe* et un *Bærensprung* ; dans les environs du château de Drachenfels, un village du nom de *Bærenbronn* ; à Levoncourt,

deux cantons appelés à *l'ours devant* et à *l'ours dernier*; à La Chapelle sous Chaux, *l'étang de l'ours;* au Valtin, la *Basse-l'ours* etc. Un village du canton de Drulingen, situé dans les Vosges du Westrich, porte le nom de *Bærendorff*, qui est significatif et en harmonie avec la nature du pays. Je ne cite point les localités de *Berentzwiller*, de *Bernolsheim*, de *Bernwiller*, de *Berrwiller*, parce que leurs noms ne dérivent pas avec certitude de circonstances pouvant être rattachées à la présence des ours. Mais j'inclinerais volontiers à rapporter à cet ordre de faits le nom du hameau de *Bermont* perdu dans le petit Oberland vosgien d'Orbey et qui me parait une variante patoise de *Bærenberg*. Quant au château de Bernstein dont les ruines s'élèvent au-dessus de Dambach et qui fut le siège d'un bailliage épiscopal transféré plus tard à Benfeld, il est bien vraisemblable que son nom lui vient des ours qui avaient trouvé des tanières dans les cavités du groupe de rochers sur lequel cet antique manoir est fondé. *Bærenstein*, c'est la roche des ours. Cette origine étymologique trouve sa confirmation dans les ours sculptés qui ornaient la principale fenêtre du château, et dans ceux qui figurent encore sur le pignon de l'hôtel-de-ville de Dambach (1) et qui forment depuis le XIVe siècle ses armoiries. L'opinion qui rapporte le nom du Bernstein aux hôtes anciens qui hantaient la montagne a été adoptée par Schweighæuser (2); elle est fondée sur les caractères naturels du site et sur les conditions probables de sa zoologie; dès-lors, cette opinion est préférable aux conjectures tirées d'un Etichonide incertain du nom de Béro qui aurait élevé le Bernstein.

(1) Un ours de sable rampant contre un arbre de sinople. *Bullet. de la Soc. des monum. hist. d'Alsace*, 1re série. II. 34.

(2) GOLBÉRY et SCHWEIGHÆUSER, *Antiq. de l'Alsace*, II. 26.

Le blason de la ville de Dambach rappelle une singularité alsacienne. Il ne serait pas prudent de faire allusion, devant un habitant de cette commune, à l'animal qui décore son hôtel-de-ville et son sceau, et encore plus imprudent de lui parler de graisse d'ours. Le mot de *Bæren-Schmaltz* prononcé devant les gens de Dambach est considéré comme une sanglante injure et provoque d'inévitables vengeances. Pourquoi ? La tradition est fort incertaine sur ce point et personne ne se soucie de donner franchement la clé de ce petit mystère de l'histoire des sobriquets alsaciens. Les plus philosophes avouent avec une contrainte mal dissimulée que le fâcheux dicton pourrait bien avoir sa racine dans un évènement semblable à celui qui a fourni à La Fontaine le sujet de la fable de l'*Ours et des deux compagnons*.

L'ours n'a pas joué dans l'héraldique alsacienne le rôle qu'on pourrait supposer. Il ne figure que dans peu d'armoiries anciennes. Celles de la famille des Bærenfels, des Berlin, de la ville de Dambach, du bailliage du Kochersberg, de l'abbaye d'Andlau, de l'abbaye de Pairis, de Kientzheim, de la communauté des bourgeois de Berstett, le représentaient dans des attitudes et des circonstances diverses. Les Cœhorn, qui viennent de la Suède, portent d'azur à un ours de sable et leur devise : *nunciant funera monstris* fait supposer qu'ils ont toujours été de valeureux chasseurs. Les de Salomon, qui sortaient de la Lorraine, avaient apporté de ce pays le même symbole, mais sur un champ d'argent. La tribu de la *Lanterne* de Strasbourg avait un ours d'or portant dans ses pattes une lanterne de même métal, Trois familles du vieux patriciat strasbourgeois, les Behrer, les Bermann, les Bernegger, devaient à leur nom la faveur de placer un ours dans leurs armoiries.

Quand les bourgeois et les marchands firent enregis-

trer, sur la fin du XVIIe siècle, leurs armes, on en trouva dix-sept qui avaient adopté cet emblème. Il y a parmi eux un orfèvre, un brasseur, un marchand, un aubergiste de Fort-Louis, un chanoine de Saint-Pierre le Jeune, un curé de Manspach, un chanoine de Saverne, un prévôt du village d'Oberhergheim, un perruquier, un chancelier au conseil souverain, quatre greffiers et trois notaires de Strasbourg. Il est vrai que quelques uns de ces tabellions portaient des noms qui appelaient l'ours comme arme parlante; c'étaient des Behr, des Ursinus, des Bernard; mais il y avait aussi des Lang et des Trombert.

L'ours était un des animaux mythiques des anciens Germains. Il portait dans les pays du nord le titre de *Roi des animaux*, comme le lion dans les pays méridionaux. Le dieu Thor était appelé *Biorn*, c'est-à-dire ours. Sa présence était bienfaisante; elle conjurait l'influence des mauvais esprits et le pouvoir des sortilèges. L'écurie où il séjournait était préservée des maléfices(1). Cependant nos traditions alsaciennes accordaient que les sorcières pouvaient se cacher sous sa figure, comme nous l'apprend l'aventure du garçon meunier de la *Bærenmühle* de Gundershoffen, qui, surpris dans son travail de nuit par un ours, lui coupa les pattes de devant d'un coup de hache, et reconnut le lendemain qu'il manquait un avant-bras à la maitresse de la maison.

L'ours servait fréquemment en Alsace de signal pour les hôtelleries. Beaucoup de nos anciennes auberges lui sont dédiées, et il n'est pas imprudent de voir dans ces dédicaces, dans ces enseignes, un hommage rendu à cet antique habitant de nos contrées ou un emprunt exercé sur les souvenirs qu'il y a laissés. La liste de nos

(1) STOEBER, *Sagen des Elsasses*, p. 335.

enseignes de *l'Ours* pourrait être longue. Je ne citerai que celles qui ont un parfum quasi-historique à cause de leur ancienneté. Le registre des rentes des dominicains de Colmar mentionne en 1423 une redevance due au monastère par l'auberge de *l'Ours* à Rouffach, près de l'église (1). C'est aujourd'hui le restaurant Pointet, un des bons endroits à noter pour les gourmands. La ville d'Obernai avait une hôtellerie de l'*Ours* dès le XVe siècle (2), Riquewihr déjà avant 1555 (3) ; elle est le sujet d'une historiette dans le *Rollwagen* de Wickramm. La ville de Kientzheim était propriétaire au XVIe siècle et plus tard encore d'une auberge à l'enseigne de l'*Ours*, qu'elle donnait à bail ; cette auberge était la grande étape du pélérinage des Trois-Epis. Colmar voit figurer son auberge de *l'Ours* dans un protocole de 1572 (4) et elle date certainement de plus loin. La petite ville de Fort-Louis, bâtie par Vauban en 1688, avait son *Ours* déjà en 1697, tenu par Etienne Glade qui se faisait délivrer par d'Hozier des armes conformes à son enseigne (5). Wissembourg nous offre une auberge de *l'Ours* en 1765 (6). Strasbourg avait au XVe siècle une auberge de *l'Ours* sur le Marché-aux-Chevaux, et au siècle suivant, une hôtellerie de la Grand'Rue s'était mise sous le patronage de *l'Ours d'or* (7). *L'Ours noir* au coin de la rue d'Austerlitz était une excellente auberge bourgeoise

(1) Aux archives du Haut-Rhin. *Fonds des dominic. de Colmar.* petit f°.

(2) Gyss, *Hist. d'Obernai*, II. 78.

(3) G. Wickramm, *Rollwagen*, herausg. von Kurtz, p. 101.

(4) *Protocol. du magistr. de Colmar*, ann. 1572, f°. 224. Archiv. de la ville.

(5) *Armorial d'Alsace*, p. 194.

(6) *Invent. des archiv. du Bas--Rhin*, B. 22.

(7) *Strassb. Gassen und Haüser-Namen*, p. 126, 141.

au XVIIIe siècle ; elle existait comme simple cabaret deux siècles auparavant. Strasbourg avait aussi deux brasseries de *l'Ours*, celle de *l'Ours noir* dans la Grand'Rue, et celle de *l'Ours blanc* sur la place d'Armes. Les autres localités alsaciennes avaient çà et là l'*Ours* dans leurs enseignes de brasseries, et le peintre naïf qui confectionnait ces blasons bachiques ne manquait jamais de représenter l'ours levant gaillardement sa chope et inspectant d'un air connaisseur le liquide teutonique. Beaucoup de boulangers faisaient aussi sculpter sur leurs portes un écusson à l'ours dégustant un pain au lait ou élevant dans ses lappes une *brestelle*. Quand Montaigne fit son voyage d'Allemagne, il logea à Kempten dans l'hôtellerie de *l'Ours* dont il loue fort le beau logis (1). Je n'en aurais pas parlé, si ce n'était un éloge indirect pour l'ours en général. Mais je puis dire un mot de l'hôtel de *l'Ours* de Plombières ; cette enseigne doit bien certainement son origine à quelque souvenir d'ours tué dans cette partie des Vosges, au Val-d'Ajol, par exemple. La ville de Nancy avait aussi déjà en 1550 un *Ostel à l'Ours*.

L'image de l'ours ne décorait pas seulement les maisons où l'on vendait le gîte et l'entretien aux voyageurs. Elle servait aussi à désigner les habitations privées et remplissait l'office du numérotage actuel des maisons. A Strasbourg, on trouve, dès le XIVe siècle, une maison *à l'Ours*, dans la rue Salzmann et un *Ours rouge* sur le Marché-aux-Poissons ; au XVIe, trois immeubles à *l'Ours noir* dans la rue de l'Argile, sur le Marché-aux-Vins, et dans la rue de l'Etal, des maisons *à l'Ours* dans la rue de la Chaîne, à *l'Ours d'or* et au *Vieux Ours* dans le Faubourg-Blanc, un *Bærenfels* dans la rue des Tonneliers (2).

(1) MONTAIGNE, *Voy. en Allemagne et en Italie*, I. 77.

(2) *Strassb. Gassen und Haüser-Namen*, p. 31, 103, 110, 131, 139, 177, 186, 189.

Le faubourg de Deinheim à Colmar possédait une maison dite de *l'Ours* au XIVe siècle, et le Marché-au-Bétail une propriété dite de l'*Ours rouye* au XVe (1). Deux rues de Colmar sont titrées à l'*Ours* depuis le XVIIe siècle au moins.

Les noms populaires que le dialecte alsacien a conférés à certaines plantes de la flore vosgienne sont peut-être aussi une indication du séjour ancien des ours dans notre pays. Ainsi les hautes Vosges granitiques et la région du grès vosgien connaissent le *lycopodium clavatum* sous le nom de *Bærlapp*; la busserole (*arctostaphylos officinalis*) porte le nom de *Bærentraube*, la badrémone (*meum athamanticum*) ceux de *Bærwurz*, *Bærmutter*, *Bærenfenchel*, la berce (*heracleum sphondylium*) qui s'élève jusqu'aux escarpements du Hohneck est appelée par nos pâtres *Bærentatzen Bærendopen*, l'astragale (*astragalus glycyphyllos*) qui croit en abondance dans toutes nos vallées, *Bærenschotten* et *Wolffschotten*; *l'ail des bois* (*allium ursinum*) *Bærenknœwli*.

L'opinion publique, chez nos ancêtres, était fort mal renseignée sur le naturel et les mœurs de l'animal qui tenait une si grande place pourtant dans la vie réelle d'autrefois. Je conviens qu'il était un peu difficile de se livrer à des observations exactes et minutieuses sur un sujet plus disposé à dévorer l'expérimentateur qu'à se prêter aux études analytiques. Mais les préjugés sur l'ours ne remplissaient pas seulement l'imagination populaire, ils remplissaient aussi les gros livres des docteurs et des savants qui écrivaient sur l'histoire naturelle.

D'après les bruits qui couraient dans les anciens temps, la femelle de l'ours n'avait qu'une gestation de

(1) *Enseignes de Colmar*, p. 22, 25.

trente jours, au lieu des sept mois que nous lui reconnaissons aujourd'hui. Elle donnait naissance à quatre, quelquefois à cinq oursons, et les mettait au monde, sans s'en douter, pendant son sommeil hivernal. Ce sans-façon expliquait, sans doute, la croyance d'après laquelle l'ourson nouveau-né n'avait guère que le volume d'un rat, qu'il était absolument informe et qu'il n'acquérait un peu de tournure que par les léchements de la mère qui tirait, comme un statuaire, un être à son image de la masse confuse qu'elle avait mis bas. C'était aussi l'opinion de Rabelais : « L'ours naissant n'est que une « pièce de chair, rude et informe ; l'ourse à force de « leicher, la met en perfection des membres (1) ». Alors, comme cela arrive aussi de nos jours pour les hommes, tous les oursons ne parvenaient pas à une beauté plastique irréprochable, et quand ils étaient adultes on les qualifiait d'*ours mal léchés*. Mais en compensation de la beauté qui était peu son fait, l'ours avait l'avantage de croître tant qu'il vivait. Il passait pour avoir la boîte crânienne très-mince et très-faible, surtout dans la partie frontale, aussi avait-il la précaution, lorsqu'il tombait, ou qu'un chasseur le précipitait d'un rocher, de lever ses pattes antérieures pour s'en faire un coussin amortissant. On lui prêtait une vue détestable, tandis que nous lui attribuons une puissance de vision très-sûre et très-étendue, malgré l'exiguité de son œil. Il contractait souvent des yeux chassieux, mais comme il savait que ce mal avait sa cause dans la surabondance des humeurs de la tête, il y mettait bon ordre ; il se rendait près d'une ruche d'abeilles, la bouleversait, et forçait ainsi les abeilles furieuses de le ventouser d'importance et gratuitement. Sa médecine person-

(1) Rabelais, *Pantagruel*. Liv. III. Ch. 42.

nelle et domestique ne se bornait pas là. Si une indigestion le menaçait, il allait s'asseoir devant une fourmilière, étendait sa langue sur elle et attendait qu'une forte dose de ces insectes s'y fût formée ; alors il avalait le remède qui lui servait d'émétique, et le voilà dispos pour de nouvelles frairies. Il prend le même vomitif pour se débarrasser des baies virulentes de la mandragore qu'il a mangées par distraction et qui le tueraient s'il ne les évacuait. Il était aussi son propre chirurgien. Quand il s'était blessé, il cueillait lui-même les vulnéraires appropriés à la nature du mal, et principalement la molène sauvage *(Wildwoll Kraut)*, son remède héroïque, et l'appliquait sur les parties souffrantes. Il purifiait ses plaies et les cautérisait au moyen de la graisse ou onguent qu'il tirait par la succion de ses pattes. Après son sommeil hivernal, son appétit est naturellement émoussé et paresseux ; pour le réveiller et l'aiguiser, il a soin de chercher quelques herbes apéritives et stimulantes, comme le *pain de coucou* (*oxalis acetosella*), le gonet (*arum vulgare*), la bistorte (*polygonum bistorta*) et quelques autres plantes.

Son régime alimentaire était très-varié. La nature l'avait doué d'un appétit robuste et pour ainsi dire universel. Il aimait la chair des animaux domestiques, tels que les bœufs, les moutons, les chevaux, les chèvres, et ne dédaignait pas la venaison, pourvu qu'elle fût de grande espèce, comme les cerfs, les chevreuils et les sangliers. Il dédaignait le petit gibier. Il était friand de poissons et surtout d'écrevisses. Dans ses jours de détresse, quand la chasse n'avait point réussi, il se résignait, comme les ermites, à l'herbe des champs, aux jeunes pousses d'arbres et aux feuillages tendres et naissants. Tous les fruits lui étaient agréables, mais par-dessus tout, les raisins, les framboises, les groseilles, les baies

d'épine-vinette, les cerises, les baies de la viorne (*viburnum lantana*) qu'on appelait *Bærenbrot*. Le miel était son régal suprême, et il s'exposait inconsidérément aux plus grands dangers, pour satisfaire cette haute fantaisie. Nos anciens ne lui prêtaient qu'un penchant médiocre pour la chair humaine. Ils tenaient pour certain que l'ours n'attaquait l'homme que vaincu par les dernières extrémités de la faim ; mais il ne le mangeait qu'à l'état frais. Jamais il ne touchait à un cadavre. Ses principes sur ce point étaient inflexibles, comme nous l'apprennent tant d'histoires de gens qui, surpris par des ours, se jetaient à terre, la face contre le sol, retenant leur souffle, et faisant semblant d'être morts. L'ours les vérifiait au flair et ne trouvant point d'haleine, il passait outre avec un mépris raffiné de gourmet. Cette sensualité était certainement déplacée chez un animal dont l'haleine passait pour tellement infecte et odieuse (*schelmisch*) qu'aucune bête ne mangeait plus ce qui en avait été souillé.

La croyance populaire faisait honneur à l'ours d'une sorte de respect ou de piété pour les individus de son espèce. Quand un membre de la communauté était mort de vieillesse, de maladie, ou des suites d'un combat malheureux, ses confrères ne le laissaient pas scandaleusement exposé à la vue de l'homme ou aux injures des animaux inférieurs. Ils lui creusaient une fosse, l'inhumaient avec soin et le dérobaient ainsi à l'infamie et aux sensations qui naissent de la publicité prolongée des morts désirées.

L'ours est un animal hibernant, cela est certain. On sait que le repos, l'absence de toute nutrition, la suspension des plus importantes fonctions de la vie, la raideur des muscles, le ralentissement de la respiration et de la circulation, la cessation de toute secrétion, une insensi-

bilité complète, sont les caractères principaux de l'hibernation. L'ours cède au besoin d'hiberner quand le thermomètre descend à cinq ou six degrés au-dessus de zéro. Mais de tous les animaux sujets au sommeil ou à l'engourdissement hivernal, l'ours est, avec le blaireau, celui qui paie le moindre tribut à ce phénomène singulier. Il n'est atteint que d'un léger assoupissement, d'une vague somnolence. Cet état commence avec les premiers froids d'octobre et cesse au retour du printemps. Ce n'est pas ainsi que les opinions anciennes entendaient l'hibernation de l'ours. D'après elles, ce n'était pas la survenance du froid qui la déterminait, mais le besoin d'une digestion générale et complète de la nourriture absorbée pendant la belle saison et une aversion réfléchie chez l'ours pour son état d'embonpoint. Quand le moment lui parait venu de faire pénitence, il se met à la recherche d'une plante narcotique, connue de lui seul, et que toute la curiosité humaine n'a encore pu ni découvrir, ni nommer. Il mange cette plante et se retire aussitôt dans sa caverne, où il s'est préparé un lit de mousse ou de feuilles. S'il n'a pas de tanière attitrée, il se construit une hutte avec des branches et du feuillage, la calfeutre avec précaution et s'y installe à reculons, pour ne pas livrer de piste à l'homme. Son engourdissement léthargique est tellement profond, qu'aucun bruit, aucune douleur, pas même l'atteinte du fer, ne saurait l'en tirer. On peut le disséquer tout vivant, sans qu'il s'en aperçoive. Le temps que les anciens assignaient à sa retraite tombait du 10 au 13 décembre, et la durée de l'hibernation était différente, selon qu'il s'agissait du mâle ou de la femelle. L'ours ne restait engourdi que pendant quarante jours; le 2 février, à la fête de la Chandeleur, il quittait son gîte et venait s'assurer de l'état de l'atmosphère. Si la

saison offrait un caractère normal, il reprenait incontinent sa vie régulière sous le ciel libre ; si, au contraire, il augurait de nouvelles reprises de froid, il rentrait pour un mois dans son dortoir. Quant à l'ourse, qu'elles que pussent être les dispositions de la température, elle prolongeait son hibernation jusqu'à la lune de mai. Cette prolongation était motivée par une complexion plus paresseuse et par les soins de rectification qu'elle donnait à sa progéniture.

On prêtait à l'ours un caractère faux, fourbe, sournois, très-susceptible de colère. Bien que réduit en servitude et paraissant apprivoisé, il était prudent de se défier de lui et de le traiter avec une extrême circonspection. Il suffisait de peu pour réveiller son instinct féroce et pour le disposer à user de ses bras pour étouffer l'homme et de ses ongles meurtriers pour le déchirer. Il conservait, jusque dans son esclavage, un sentiment d'orgueil et de fierté, qui se manifestait par le goût de lutter avec l'homme, mais à la condition expresse de lui laisser l'honneur de la victoire. Si on la lui refusait, il entrait dans un mouvement d'indignation qui pouvait avoir une funeste issue.

Je suis fâché de le dire, l'ours s'était fait, parmi les anciennes populations, une très-mauvaise réputation au point de vue des mœurs. Sa continence laissait beaucoup à désirer, et sa compagne avait encore un plus mauvais renom sur ce chapitre délicat. Les vieux naturalistes ont parlé de ces légèretés inattendues avec une liberté dans laquelle il nous est interdit de les suivre.

Les Romains avaient déjà employé les ours dans les jeux scéniques. Ces animaux dressés luttaient d'agilité avec les funambules dans les cirques, exécutaient des pantomimes grotesques et des saltations comiques. Vopiscus parle d'ours mimes « *ursos mimum*

agentes » (1), et Martial nous a laissé une épigramme sur la parade bouffonne de l'ours empêtré dans la glu (2).

Je n'ai pas trouvé que notre moyen-âge alsacien eût poussé aussi loin l'éducation théâtrale de l'ours. On se bornait alors, comme aujourd'hui, à le montrer soit dans des ménageries closes, soit et plus ordinairement par les rues et les places publiques, muselé et conduit par des bestiaires grossiers et nomades. On lui apprenait à se dandiner devant la foule, à exécuter quelques danses pesantes, au son du fifre et du tambourin, à manier le bâton et à faire quelques gros tours en harmonie avec ses grâces naturelles. Les enfants et le gros populaire du temps passé y prenaient le même plaisir qu'ils y trouvent encore aujourd'hui. On employait même les ours à des travaux utiles, ce qui prouve combien ils étaient alors communs. Gessner dit qu'on s'en servait pour tirer l'eau des puits, pour tourner des roues usinières et pour mouvoir les machines qui montaient les matériaux dans les parties élevées des édifices en construction.

Les déprédations cruelles que l'ours exerçait dans les troupeaux et la terreur qu'il répandait parmi les hommes avaient fait mettre partout sa tête à prix. Les seigneurs et les nobles, si chatouilleux sur le droit de chasse, avaient été forcés d'abandonner au pauvre peuple la licence de détruire les ours. Des primes étaient instituées au profit des chasseurs qui parvenaient à en tuer. La destruction d'un ours était un événement heureux. Pour en propager les effets rassurants, on empaillait sa dépouille entière et on l'exposait le long des maisons, sur la voie publique. Quand on ne recourait pas à ces exhibitions

(1) Vopiscus, *de Carino*, c. 19.

(2) Martial, *De spectaculis, epigram.* XI.

totales, on suspendait aux portes des bourgs, aux hôtels-de-ville, aux maisons des riches bourgeois et aux châteaux de la noblesse, leur chef terrifiant que semblaient ranimer des yeux de verre étincelant et de longues langues découpées dans du drap écarlate.

La chasse aux ours était pleine de périls. Elle requérait une grande force, beaucoup de courage et de sang-froid. Selon les époques de la civilisation, on chassa le rude animal au moyen de l'arc, de l'épieu ou des armes à feu. Un des procédés les plus dramatiques et les plus hardis consistait pour le chasseur à se cacher dans la peau complète d'une vache et d'attirer l'ours vers cet appareil trompeur. Quand l'ours se jetait sur le simulacre, le chasseur le frappait d'un vigoureux coup de stylet dans le cœur ou dans le ventre. Malheur à lui, si la blessure n'était pas mortelle! Il était perdu. Cette chasse téméraire, mais rehaussée par de fortes émotions, faisait de nombreuses victimes. Ceux qui ne recherchaient point les violentes sensations de la lutte personnelle avec l'ours, se contentaient de lui dresser des pièges, soit au moyen d'une enceinte de branchages, soit au moyen de fosses recouvertes de gazon, au milieu desquelles on plaçait une chèvre ou un mouton, vivants ou morts.

La chasse à l'ours n'avait pas pour but de conquérir sa chair pour l'alimentation de l'homme, mais de délivrer les populations et les animaux domestiques d'un ennemi. Il est difficile de savoir si les peuplades primitives de l'Alsace ont mangé couramment de l'ours. Cependant, je le crois, d'après l'opinion générale qu'on peut se faire sur la cuisine de l'âge de la pierre et sur celle de l'âge du bronze. On a trouvé dans les établissements lacustres de la Suisse et de la Savoie des ossements de ces animaux, ce qui paraît indiquer qu'ils ont servi à

l'alimentation. Les Alsaciens de ces époques reculées n'avaient aucune raison pour se montrer plus difficiles. Les *Allemans* de la Forêt-Noire poursuivaient l'ours avec des limiers spéciaux (*Ursaritii*) afin de dévorer leur chair (1). Au moyen-âge, la chair de l'ours avait été généralement bannie de la cuisine. Elle ne trouvait que des amateurs d'exception. Les gens de la colonge de Bergheim paraissent devoir être classés parmi les sectateurs décidés de la chair d'ours. Leur règlement de 1369 porte que la cour située au-dessous d'Eschery, dans le val de Lièpvre, livrera à la cour colongère de Bergheim, tous les dix-neuf ans, un ours d'un an, redevance qui atteste la présence des ours dans les montagnes de Sainte-Marie-aux-Mines en même temps que la gourmandise éclairée des vignerons de Bergheim (2).

Les médecins juifs avaient surtout décrié la chair de l'ours à cause de sa frigidité, de sa nature flegmatique et de sa lourdeur; elle exerçait, selon eux, une action pernicieuse sur la rate et sur le foie. Barthélemi Platina, qui écrivait au XVe siècle un *Traité sur les moyens de conserver la santé et de diriger une bonne cuisine*, prétendait aussi que son usage était nuisible et conduisait à l'anoréxie. Malgré ces critiques médicales, quelques esprits-forts persistèrent à manger de l'ours en pâté. Quant à ses pattes, surtout celles de devant, elles ont toujours échappé à la proscription. Elles constituaient un mets royal. On les salait et on les boucanait vigoureusement. Les dilettanti de la vieille cuisine estimaient particulièrement la saveur douceâtre qui survivait dans les pattes d'ours à ces préparations énergiques.

(1) J. DE MULLER, *Gesch. der Schweiz. Eidgenossensch.*, I, 158.

(2) *Glaneur du Haut-Rhin*, du 16 Mai 1847. Feuilleton de M. J. Dietrich.

La superstition populaire avait, d'ailleurs, doué la chair de l'ours d'une vertu fantastique. Exposée cuite à la cheminée, ou mise en salaison, elle ne cessait, pendant le temps de l'hibernation de l'ours, de croître et de développer son volume.

L'oing ou la graisse d'ours était peut-être l'objet principal que les chasseurs se proposaient de tirer de cet animal. Cette substance a joué un rôle immense dans la médecine du moyen-âge. Elle constituait un remède triomphal pour une multitude de maux, une espèce d'onguent régalien auquel rien ne résistait : toutes les variétés de la calvitie, les oreillons, les constipations, les maux de reins, la goutte, les brûlures, le feu Saint-Antoine, les contusions, les engorgements glanduleux, les enflures, les hernies, les abcès, les douleurs rhumatismales, toutes ces infirmités étaient vaincues par ce puissant topique. Le fiel de l'ours jouissait aussi de prérogatives médicales nombreuses et importantes, qu'il serait trop long d'énumérer. D'autres parties de cet animal possédaient des vertus mystérieuses, surnaturelles et touchant à la magie. L'œil droit désséché de l'ours, suspendu au cou des enfants, leur donnait de la hardiesse et les affranchissait des terreurs nocturnes. La fièvre quarte se guérissait en attachant au bras gauche du patient deux yeux d'ours. Quand on enveloppait dans une peau d'ours les individus infectés du virus rabique, l'hydrophobie ne se déclarait point. Pour détruire les effets pernicieux de la pyrole sur la vigne, il suffisait d'enduire la serpette avec du sang d'ours, à l'époque de la taille. Celui qui se frottait le visage avec de la graisse d'ours liquide obtenait le don, qui serait encore bien enviable de nos jours, de comprendre tout ce qu'il lisait et entendait, et même d'en rendre un compte clair et bien raisonné. Enfin, s'il se trouvait dans une maison une femme en mal d'enfant

qui ne pouvait être délivrée, on jetait par-dessus la toiture l'arme qui dans trois coups avait procuré la mort d'un homme, d'un sanglier et d'une ourse, et la femme sortait saine et sauve de l'épreuve.

Je ne dirai pas tous les noms que l'ours brun a portés chez les Latins, les Français et les Allemands. Je me bornerai à un aperçu sommaire des dénominations les plus générales sous lesqu'elles il a été connu. Les Romains, Ovide, Virgile, Horace, Pline, etc. l'appelaient indifféremment *Ursus*, *Ursa*. Dans le vieux français on trouve les formes, *Urs*, *Ors*, *Hours*, et depuis le XVe siècle *Ours*; le jeune ours portait le titre d'*Ourson*, *Ourseau*, *Ourselet*, *Oursetel*, *Oursillon*; le dialecte bourguignon écrivait *Or*, le patois vosgien dit *Ourse*, celui du Ban-de-la-Roche *Oche*, *Ouch*, et celui de Belfort un *Loure*. Linné lui donnait le nom d'*Ursus arctos* qu'il a conservé dans le langage scientifique. Les anciens écrivains allemands lui donnaient le nom de *Steinbær*, *Schlachtbær*, et plus simplement de *Bær*. Nos patois allemands prononcent tantôt *Behr*, comme à Strasbourg, tantôt *Bær*, comme à Colmar et dans le Sundgau. L'ours avait aussi reçu, comme sobriquet, le nom de *Betz*, de *Petz*, équivalant au titre de *maître Ours*. Dans le *Roman du Renart*, il est appelé *Brun*, et remplit le rôle de messager du roi des animaux.

CHAPITRE XIV

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES ÉRINACÉIDÉS

GENRE DES HÉRISSONS

LE HÉRISSON D'EUROPE

(Erinaceus Europæus)

L'homme est un raisonneur inique et un peintre partial. Parce qu'il lui arrive souvent d'avoir des relations avec des gens d'un caractère difficile et fâcheux, que l'on ne sait comment aborder ni prendre, il s'est autorisé de donner aux personnes d'une humeur épineuse le nom d'un animal innocent, étranger à toute pensée agressive, et qui n'use des armes dont la nature l'a pourvu que pour sa légitime défense. C'est un véritable hérisson, il a l'humeur hérissonne, voilà ce qu'on entend dire de certains caractères revèches, et souvent des gens qui ne condescendent pas aux exigences de notre ambition et aux fantaisies de notre amour-propre. Laissez ces gens à leur humeur et à leur liberté, et, comme dans le hérisson que l'on ne moleste point, vous ne sentirez pas les piquants qui vous scandalisent.

Le hérisson est le porc-épic européen et la miniature

de celui qui vit dans les pays chauds. A sa démarche lente, à son air maladroit, on devine que son intelligence est peu développée. Buffon prétendait qu'il ne savait qu'une seule chose, se défendre sans combattre et blesser sans attaquer. Telle n'était pas l'opinion ancienne sur l'intellect de ce petit animal. Il passait au contraire pour un être judicieux et rusé, et on lui attribuait le don de prévoir d'assez loin les changements de temps, ce qui a toujours été considéré comme la marque des esprits supérieurs. Sa réputation d'animal intelligent lui venait particulièrement de la prudence qu'il avait de se rouler en boule dès qu'il était menacé, et de ne plus présenter à son ennemi qu'une masse meurtrière et inabordable, hérissée de piques aigues, comme ces barrières armées de pointes de fer qu'on place aux portes des villes de guerre et qui portent son nom.

On avait un peu surfait l'adresse qu'il apportait à la recherche de ses aliments. On ne le connaissait pas assez comme insectivore ; les vers, les limaces, les escargots, constituent sa principale nourriture. On le supposait autrefois presque exclusivement frugivore et l'on racontait qu'il récoltait les pommes, les poires, les grains de raisin, en se roulant au milieu de ces fruits et en les emportant, comme un trophée, à la pointe de ses aiguillons raidis. Au temps de la vendange, disait-on, il ressemblait souvent, dans ses expéditions, à une grappe de raisin ambulante. Ces opinions existaient en France comme en Alsace. Un vieux chroniqueur, en parlant des gens d'armes qui sortaient de Paris pour piller, dit que lorsqu'ils revenaient, « ils estoient aussi troussés de « biens que fait l'hériçon de pommes (1) ».

(1) *Journal d'un bourg. de Paris sous Charles VI.* Coll. Michaud et Poujoulat, II, 649.

Le hérisson habite nos bois, et de préférence ceux de la plaine. Il se creuse un trou au pied d'un arbre, d'où il ne sort guère que la nuit et où il hiberne dans un engourdissement profond, depuis les premiers froids jusqu'au retour de la chaleur. Il s'installe aussi volontiers dans les haies touffues et dans les vignes.

Le renard a de tout temps été son ennemi et l'est encore. Autrefois on supposait une haine mortelle entre le hérisson et toutes les espèces de serpents. On parlait de luttes à outrance; le serpent qui étreignait le hérisson dans ses nœuds hâtait sa mort à proportion de la fureur qu'il apportait dans le combat. Presque toujours le hérisson demeurait victorieux, grâce à sa redoutable armure. On disait aussi que le loup était saisi d'effroi à la vue du hérisson.

On lui donnait quelquefois, chez nous, l'hospitalité dans les grands jardins, et même dans les maisons. Cette habitude était fort sensée, car cet animal est un des plus honnêtes nettoyeurs d'insectes que les familles agricoles peuvent prendre à gages. Loin d'applaudir aux gamins qui les détruisent avec barbarie, on devrait les protéger et chercher à les multiplier. Le hérisson avait pour la vie civilisée des aptitudes que nos pères avaient vérifiées; il buvait volontiers du lait et professait pour le vin une estime qui était de bon augure.

Son utilité putative en médecine était très-bornée. On l'employait cependant en diverses préparations contre la lèpre, l'hydropisie et l'incontinence d'urine.

La chair du hérisson était repoussée de la cuisine dans la plupart des pays. Elle ne l'était pas en Alsace. Vivement échaudée dans un vin généreux ou dans du vinaigre puissant, piquée de lard et rôtie à la broche, elle avait de l'agrément pour certains gourmands intrépides. On la mange encore aujourd'hui dans notre pays, sans

que je puisse dire avec quel apprêt. Mais on recommande de ne s'adresser qu'au hérisson à groin de cochon (*Erinaceus suillus* de Geoffroy Saint-Hilaire), l'espèce à gueule de chien (*Erinaceus caninus*) ne valant rien, dit-on, pour la table. Cet animal date déjà de loin dans nos pays. On en a trouvé des vestiges dans les habitations lacustres de la Suisse (1).

Les naturalistes lui donnent tous le nom d'*Erinaceus europæus*. En France il était appelé anciennement *Heriçuns, Heriçon, Herichon, Herisson*. Nos patois le connaissaient sous les formes variées de *Ireson, Ureson, Iureson* dans les contrées wallonnes, de *Hirchon, Hurchon* dans le rouchi, de *Hérichon, Iréchon* en Picardie, d'*Hiresson* dans la Savoie. Dans les Vosges et dans le pays de Montbéliard on l'appelait *Hurson*, au Ban-de-la-Roche *Ouerson* et *Ouerso*, à Orbey *Heurson*. Allemand *Igel;* dans nos dialectes alsaciens : *Soï-eïele* (Colmar), *Soï-egele* (Herrlisheim).

(1) Ruttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlbauten*, p. 32.

CHAPITRE XV

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES SORICIDÉS

GENRE DES MUSARAIGNES

LA MUSARAIGNE ET SES VARIÉTÉS

(Sorices)

1. La Musaraigne commune.

Ce petit carnassier n'a guère fait parler de lui dans les anciens temps. Indifférent aux biens de l'homme, à ses récoltes, à ses provisions, ne se nourrissant que de la chasse qu'il faisait aux parasites installés au sein de la vie domestique et champêtre et aux insectes incommodes et répugnants, il n'avait obtenu qu'un regard méprisant. Littéralement, le *Mus araneus*, la musaraigne, est la souris qui dérobe les araignées. Elle détruit aussi toutes les espèces d'insectes qui infestent les terres cultivées, et leurs larves. La musaraigne habite les prairies et les jardins, les collines et le bord des eaux dans lesquelles elle chasse les vers et les animaux articulés. Elle se rapproche volontiers des potagers et des étables qui lui fournissent une chasse abondante et facile, et en hiver,

elle entre même dans les habitations, les granges et les écuries. Le voisinage des fumiers provenant des bêtes à cornes l'attire particulièrement.

Sa ressemblance générale avec la souris l'avait fait envelopper dans la proscription qui frappait ces rongeurs. On lui imputait d'attenter à la propriété de l'homme. C'était une flagrante iniquité dont nos campagnes ne sont pas encore guéries.

Elle passait même pour un animal dangereux; on l'accusait d'avoir une morsure vénimeuse et de détruire la vigne; on lui attribuait aussi une certaine maladie charbonneuse qui se développait avec une extrême rapidité sur les chevaux, les ânes et les mulets. Toutes ces inculpations sont aujourd'hui reconnues comme absolument mal fondées.

L'ardeur instinctive qu'elle apporte dans la poursuite de sa nourriture, et qui n'est qu'une obéissance à la loi de son organisme et de ses besoins, lui avait valu le renom d'un animal glouton, rapace, impitoyable, cachant sous une apparente douceur une perverse fausseté. On voyait un indice de sa méchante nature dans la répugnance qu'avaient pour sa chair tous les animaux, y compris le chat, qui, après l'avoir mise à mort, abandonnaient la musaraigne, répugnance dont la raison se trouve dans l'humeur fortement musquée que secrète une glande placée au flanc de l'animal.

La musaraigne n'avait en médecine qu'une propriété principale; elle servait, sous des préparations diverses, de contre-poison à sa propre morsure; incinérée et mêlée à de la graisse d'oie, elle constituait un remède pour les infirmités qui naissent de l'habitude prolongée de rester assis.

Son nom scientifique est aujourd'hui *Sorex araneus* ou *vulgaris*. Les latins la nommaient *Mus araneus* ou *cæcus*,

à cause de l'extrême petitesse de ses yeux. En France, elle porte les noms de *Muset*, *Musette*, *Muzerain*, *Muzeraigne*, *Sery*, *Sri*; en patois wallon *Miserette*, en dialecte normand *Mesirette*, *Miserette*; dans les Vosges *Mouffrette*, dans d'autres parties de la Lorraine le nom plus généralisé de *Souris ai grand meusé*; à Saint-Amé on parait distinguer les espèces; le *Sorex fodiens* porte le nom de *Rette d'auve*, et la musaraigne commune le nom de *Souri*, *Sri*. Chez les Allemands, elle était connue sous le nom de *Spitzmaus*, *Mützer* et *Zissmaus*. Cette dernière dénomination lui venait de son cri aigu.

II. La Musaraigne d'eau.

L'ancienne histoire naturelle n'avait pas distingué dans notre pays la musaraigne d'eau de la musaraigne commune. Gessner ne la mentionne point, et Buchoz, en parlant de cet animal, se borne à dire qu'une de ses espèces habite les campagnes, l'autre les lieux aquatiques (1).

La première description analytique en a été faite par Daubenton en 1756, et elle a porté le nom de ce naturaliste jusqu'aux travaux de Pallas, qui lui a donné la qualification de *Sorex fodiens* que la musaraigne d'eau a conservée. On l'appelle en allemand *Wasser-Spitzmaus*. Elle habite l'Alsace et se voit au bord des ruisseaux et des rivières, dans lesquelles elle poursuit les vers, les insectes, les mollusques, les crevettes, les aselles et les petites grenouilles. Elle est plus timide et plus défiante que la musaraigne terrestre, et ne se livre à la recherche de sa nourriture que le matin et le soir, ou dans les

(1) Buchoz, *Aldrov. Lotharing*, p. 29.

moments de solitude absolue. Son pelage est d'un beau noir très-brillant en dessus et blanc en dessous.

III. La Musaraigne Leucode.

SOREX LEUCODON (Hermann), *Weiszænige Spitzmaus* (Hammer).

L'histoire des animaux n'est pas seulement intéressante par la constatation de leurs émigrations naturelles et de la conquête qui en est faite par l'homme pour ses besoins. Elle l'est aussi par les travaux scientifiques et les observations qui ont pour résultat de délimiter les espèces en les classant d'après leurs différences caractéristiques. L'examen de la musaraigne nous en offre un exemple notable.

Jusqu'en 1778, les naturalistes ne connaissaient que les deux espèces de musaraigne qui viennent d'être notées. A cette époque, le zoologiste alsacien Jean Hermann était au fort de ses travaux et réunissait ses précieuses collections qu'il devait léguer à la ville de Strasbourg, lorsque, à deux reprises différentes, un de ses élèves, qui devint le célèbre Gall, lui rapporta, de ses courses autour des fortifications de Strasbourg, plusieurs musaraignes. Après un examen attentif, Hermann reconnut parmi elles trois espèces nouvelles qu'il nomma *constrictus*, *leucodon* et *tetragonarus* et il les fit connaître en 1783, dans ses *Tables sur les affinités des animaux*. Zimmermann et *Boddaert* n'hésitèrent pas à adopter les espèces découvertes et signalées par Hermann ; mais Cuvier se montra incrédule. La musaraigne *leucodon* ne lui paraissait pas différer de l'espèce commune et quant aux deux autres, il les regardait plutôt comme des spécimens des différents âges de la musaraigne d'eau.

Un travail très-remarquable de G. L. Duvernoy sur *l'Histoire naturelle systématique et physiologique des musaraignes* (1) a définitivement établi la vérité et la justesse des distinctions observées par Hermann, et les trois espèces classées par le naturaliste alsacien ont conquis leur place scientifique dans le règne animal.

Le nom de *leucodon* que Hermann lui avait donné était emprunté à la blancheur de ses dents, circonstance estimée caractéristique, puisque les espèces alors décrites et remarquées avaient les dents colorées.

La musaraigne *leucode* fut soumise plusieurs fois à Hermann. En 1778, Gall l'avait prise vivante dans les remparts de Strasbourg ; en 1781, on lui en apporta une du Neuhoff; en 1797, il en obtint encore une vivante. Duvernoy en a examiné six qui lui furent données en 1833 et 1834.

En somme, le *Sorex leucodon* de Hermann se distingue par sa queue plus courte et légèrement tétragone, par son pelage brun sur le dos et blanc sur les flancs et le ventre, par ses incisives blanches dans les sujets jeunes, mais pointées de brun chez les individus adultes.

Cette variété ne parait pas commune dans l'Alsace où elle a été observée pour la première fois, il y a bientôt un siècle. Elle est très-rare en Lorraine. Elle habite ordinairement les jardins et les chenevières.

IV. **La Musaraigne Plaron.**

Sorex constrictus (Hermann).
Geschnürt-schwænzige Spitzmaus (Hammer).

La seconde des trois espèces établies par Hermann est le *Sorex constrictus*. Elle fut trouvée le 15 juillet 1778

(1) *Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Strasb.* II. ann. 1834, p. 2-36.

par le jeune Gall, hors de la porte des Juifs, sous les murs de Strasbourg, à l'époque de la coupe des foins. Il y avait une nichée de sept individus. Son nom fut déterminé par l'étranglement considérable que Hermann remarqua à l'origine de la queue de cet animal, caractère qui lui parut spécifique. Malgré les peines qu'il se donna pour en obtenir de nouveaux exemplaires, Hermann ne parvint jamais à se procurer des sujets adultes de cette variété de la musaraigne. Aussi, M. Duvernoy en a-t-il conclu, dans sa belle étude, que le *Sorex constrictus* de Hermann n'était point une espèce, mais, comme Cuvier l'avait conjecturé, la musaraigne aquatique ou le *Sorex fodiens* à l'état jeune. Toutefois, cette proposition de Duvernoy n'est pas encore définitivement consacrée. Les zoologistes persistent à maintenir l'espèce du *Sorex constrictus*, en se fondant sur les constatations qui en ont été faites à Abbeville, à Chartres, dans l'Anjou et même en Amérique.

V. La Musaraigne Carrelet.

Sorex tetragonarus (Hermann).
Viereckigt-Schwænzige Spitzmaus (Hammer).

Cette troisième espèce de musaraigne indiquée par Hermann a été scientifiquement déterminée par Duvernoy. Aucun doute ne lui est resté sur ce point. Cette espèce se distingue des autres par la forme de la queue qui est plus longue et parfaitement carrée, par une taille inférieure à celle de la musaraigne aquatique, par un museau plus étroit et plus allongé, par la forme de ses palmes et par des différences de dentition. C'est encore à Gall que Hermann en dût la découverte. Le jeune médecin lui en apporta trois qu'il avait prises au mois d'octobre 1778 sur les glacis de Strasbourg. Hermann

en obtint de nouveaux exemplaires en 1787, en 1795, en 1797, pris dans les environs de Strasbourg. Il en reçut aussi un du Ban-de-la-Roche, qui était affecté d'albinisme.

VI. **La Musaraigne d'Hermann.**

Amphi-Sorex Hermanni (Duvernoy).

Pendant que Duvernoy faisait en 1834 sa consciencieuse étude sur les musaraignes, il distingua dans la collection du musée de Strasbourg un sujet classé parmi les *Sorex araneus* et qui lui parut offrir des différences caractéristiques avec cette espèce. Il le soumit à une analyse rigoureuse qui démontra l'existence de ces différences. Elles consistent dans la coloration en rouge de la pointe des incisives inférieures, dans l'égalité des deux premières petites dents intermédiaires supérieures, dans la largeur du museau, dans la présence d'arêtes prononcées sur sa queue carrée, dans la couleur du pelage qui est d'un brun tirant sur le gris-noir. Par un sentiment de vénération pour son premier maître, Duvernoy lui dédia l'espèce qu'il venait d'établir, et elle a continué à porter son nom. La musaraigne d'Hermann habite les prairies. Elle est très-rare en Alsace. On la trouve parfois dans les environs de Metz où Holandre a constaté son existence.

CHAPITRE XVI

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES CARNASSIERS

FAMILLE DES TALPIDÉS

GENRE DES TAUPES

LA TAUPE D'EUROPE

(Talpa Europæa)

Notre perspicacité s'exerce toujours volontiers sur ceux qui nous nuisent. L'on connaissait assez bien la taupe, parce qu'elle était considérée comme un des ennemis essentiels du travailleur des champs. Les anciens et les écrivains du moyen-âge en avaient fait un animal complétement aveugle. Mais, dès le XVIe siècle, Conrad Gessner constatait que la taupe avait des yeux, et il en évaluait le volume à un grain de pavot. Le même naturaliste la distinguait positivement du genre souris dans lequel on l'avait longtemps classée et remarquait la subtilité extraordinaire de son ouïe. Elle entendait, selon lui, et de fort loin, les mouvements des vers dans le sol.

Cet animal vit presque toujours sous terre, fouissant sans cesse pour se procurer sa pâture et établissant des galeries longues et compliquées, soutenues de temps en

temps par des piliers dont la position savante ne serait pas désavouée par l'école polytechnique. C'est à la fois un pionnier infatigable et un mineur expérimenté. La nature l'a créé pour la vie souterraine ; sa vue ne s'accomode qu'aux ténèbres ; son boutoir est une tarière, et ses pattes antérieures, d'une largeur anormale, ayant un bord intérieur tranchant, sont de véritables pelles destinées à rejeter la terre de côté. La taupe ne quitte son ténébreux domaine que deux fois par jour, pour chasser, le matin et le soir. Les vieux zoologistes étaient tellement entêtés sur le chapitre de la subterranéité absolue de la taupe qu'ils pensaient qu'elle ne pouvait pas vivre plus de deux ou quatre heures hors de terre. Elle est d'une voracité extrême, exaltée, s'attaquant aux insectes, aux larves, aux vers blancs du hanneton, aux lombrics, aux mollusques ; elle fait la guerre aux campagnols, aux grenouilles et quelquefois à ses semblables plus faibles ; elle n'a de répugnance que pour le crapaud. Sa faim est insatiable et la tourmente comme d'un délire continu de destruction. La taupe est dans un état constant de cynoréxie. Mais aussi pourquoi la nature lui a-t-elle donnée quarante quatre dents, et comment être sobre avec une telle provocation à l'appétit ?

C'était une question de savoir au juste si la taupe était totalemeut nuisible. Les taupinières qu'elle soulevait étaient assurément un mal pour l'agriculture, et ses travaux bouleversaient les semis et les plantations ; mais la destruction exercée sur les animaux qui infestent le sol agricole était un grand bienfait. Comment discerner les services des ravages et faire équitablement le compte de la bête ? L'on n'y a pas même songé. L'homme continue à faire la guerre à la taupe de toutes les façons, par la houe, par le poison, par les pièges et par les fonctionnaires infimes que nous nommons

taupiers. S'ils parviennent un jour à extirper la taupe de nos campagnes, nous verrons peut-être quelque bienfaiteur de l'avenir les réimporter chez nous, comme on l'a fait, dit-on, pour les moineaux dans le Palatinat, il y a un siècle ou deux. Tous les paysans n'estimaient pas que la taupe dût être exterminée; il y en avait d'assez avisés dans les anciens temps pour soutenir que la terre, pour être vraiment fertile, avait besoin d'être travaillée en-dessous par les taupes, comme au-dessus par les instruments aratoires de l'homme. L'Irlande, le seul pays d'Europe qui ne connaît pas la taupe, est la triste patrie des grandes famines. Le préjugé qui poursuit systématiquement la taupe, tandis qu'on ne devrait parer qu'à sa trop grande multiplication, a sa source dans la croyance que cet animal dévore les racines des plantes ; la taupe ne touche jamais à un végétal pour s'en nourrir ; elle mourrait plutôt que d'y porter la dent. Si l'on trouve des tiges de blé dans son nid, et des observateurs en ont compté jusqu'à quatre cents, c'est pour former une tendre couchette à ses petits. Elle saisit ces tiges par la racine et les fait descendre verticalement et peu à peu tout entières sous terre.

La taupe aime les terres grasses et fortement fumées, parce qu'elles contiennent une plus grande quantité de vers. Elle ne s'établit point dans les sols marécageux. Sa prévoyance lui fait choisir des demeures selon la nature des saisons. Pendant la période des pluies, elle s'installe dans les terres élevées, et en temps de sécheresse elle recherche la fraîcheur des vallons, et dans la plaine les parties basses des prairies. D'après les vieilles fables populaires, elle était un produit spontané de la terre qui avait pourri dans l'eau de pluie.

Nos pères cherchaient à la détruire au moyen de petits tourteaux dans lesquels on faisait entrer soit de

l'éllébore noir, soit de l'aconit ou de la mercuriale des bois.

Son pelage d'un beau noir luisant ou d'un gris cendré clair, selon que l'on considère l'animal de la queue à la tête, ou de la tête à la queue, était employé à faire des couvertures de lit, des petits chapeaux de femmes et de légères aumonières ou gibecières qui jouaient le velours le plus fin. Sous le règne de madame de Pompadour, les femmes qui cherchaient à se donner uue physionomie piquante surmontaient leurs yeux de sourcils artificiels taillés dans la peau de la taupe. On n'emploie plus aujourd'hui, à ma connaissance, cette peau douce et souple qui pourrait encore rendre des services, surtout dans la ganterie. La médecine d'autrefois usait de la taupe pour quelques cas spéciaux, notamment pour combattre le développement du goître et les progrès de la calvitie. Au dire de Buchoz, elle avait la vertu alternative d'empêcher la chute des cheveux et d'arrêter leur invasion anormale.

La taupe date déjà de l'époque quaternaire. On ne l'a pas trouvée dans les débris des habitations lacustres helvétiques; mais elle a été constatée, à l'état fossile, dans les cavernes ossifères du pays de Liége et dans le dépôt de Sausan, dans les environs d'Auch. Aucune découverte de ce genre n'a encore été faite en Alsace; mais du moment que sa présence est signalée au midi et au nord de notre région, il n'y a aucun doute sur son habitation ancienne le long du Rhin.

Latin: *Talpa*. Cicéron, Virgile et Pline l'ont nommée. Ancien français *Taulpe* et *Wauppe*. On croit que le mot *Taupe* vient de *talpen*, *telben* (*fodere*, fouir). La balistique du moyen-âge avait une machine appelée *Talpa* qui servait à miner les murs des villes assiégées.

Le patois vosgien a donné à la taupe le nom de *Fian*,

dans la Meurthe *Fouyant* (de *fouyé* fouiller), au Tholy *Feuyan*, à Metz *Foyon*. Celui de Montbéliard l'appelle *Moutrignie* ou *Daaervie;* à Metz on appelle les buttes qu'elle élève en fouissant des *Murègnes*, et dans la Lorraine les galeries qu'elle creuse *Deute* (*duites*, conduits). Allemand ancien *Moltwerfe, Mulwelff, Windworpe, Scher, Scherre, Maulwerff, Schær, Schærmaus;* allemand moderne *Maulwurf*.

CHAPITRE XVII

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES SCIURIDÉS

GENRE DES ÉCUREUILS

L'ÉCUREUIL COMMUN

(Sciurus vulgaris)

L'écureuil est bien ancien sur le sol de l'Alsace. Il remonte aux premiers temps de la période géologique que nous traversons actuellement, à l'âge des habitations lacustres, alors, qu'après l'âge glaciaire, les plantes, les animaux et les hommes eurent recommencé la chaîne de vie qui se prolonge jusqu'à nous. On trouve l'écureuil contemporain des peuplades anté-historiques qui avaient établi leurs stations sur les grands lacs dont la Suisse, la Comté et l'Alsace étaient couvertes après le grand déluge géologique duquel sont sortis les reliefs actuels de notre continent. Les découvertes faites dans les bourgades lacustres de la Suisse ont constaté la présence d'ossements d'écureuils parmi les vestiges des palafittes (1). Les hommes de l'âge lacustre avaient fait entrer cet animal dans leur régime alimentaire.

(1) Ruttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlb.* 32, 43, 51.

Ce charmant rongeur habite presque toutes nos forêts, mais particulièrement les bois feuillus, dont les arbres à graines ou à fruits subviennent à sa nourriture. Il est encore très-commun dans les régions vosgiennes, quoique les déboisements et la multiplication des demeures rustiques dans les montagnes en aient considérablement restreint l'espèce.

Sa physionomie vive et sémillante, la souplesse de ses membres et son agilité à grimper lui ont fait donner le nom de *singe des Vosges*. Il mange, comme le singe, à l'aide de ses pattes antérieures, et dépouille les graines et les fruits de leur enveloppe avec une dextérité singulière; mais il y met une grâce et une naïveté de bon aloi en comparaison desquelles les mouvements saccadés du singe ne sont qu'une mécanique grotesque et désordonnée.

Nos vieux zoographes, frappés de sa légèreté et de la vivacité de ses mouvements, ne voyaient dans cet animal qu'un organisme spécial disposé naturellement à la pétulance matérielle, à la saltation continue. Gessner le qualifiait en deux mots d'animal alerte et remuant. Certains naturalistes modernes attribuent son activité et sa turbulence à un fonds de gaité et d'enjouement, oubliant ainsi que si l'écureuil se montre à nos yeux avec les caractères de la gaité et de l'enjouement, ce phénomène n'est que le résultat de la constitution physiologique de cet animal, l'expression figurée de ses mœurs nécessaires. L'écureuil est gai, non pour lui, mais pour nous, objectivement, non subjectivement.

L'opinion populaire lui attribuait le don de prévoir les changements de temps et surtout les variations du vent. Elle prétendait que son nid composé de mousses et de brins de végétaux flexibles très-artistement entrelacés, avait deux ouvertures, l'une vers le midi et l'autre

vers le nord, et que l'animal, pour se garantir du vent qu'il a en horreur, bouchait soigneusement celle qui était exposée au vent du moment. L'observation exacte des faits dément l'existence de cet ingénieux calcul des fluctuations atmosphériques, et encore plus le sybaritisme d'une foule de résidences bien étoffées, bien chaudes et tournées chacune vers un point différent de l'horizon. L'écureuil n'a qu'un seul nid, et ce nid n'a qu'une seule entrée au sommet.

L'on avait déjà remarqué qu'il faisait des approvisionnements pour la saison d'hiver, qu'il emmagasinait une réserve hivernale en glands, faînes, châtaignes, noisettes; mais on ne se tenait point pour assuré du fait, parce que quelques naturalistes admettaient que l'écureuil hibernait et qu'il n'avait conséquemment pas besoin de s'approvisionner, d'après le proverbe *qui dort dîne*, ce qu'ils rendaient en allemand par l'expression « *er schlafft für sein Speis.* » On sait positivement aujourd'hui que l'écureuil fait des provisions d'hiver et que même, par un excès de prévoyance, il établit plusieurs magasins dans l'arbre où il a choisi sa demeure.

Sa queue avait donné lieu à plusieurs imaginations et à des contes gracieux. Elle produisait sur l'animal lui-même comme une espèce de fascination ou d'effet magique. Dès qu'il apercevait son panache, ou même seulement son ombre, il était involontairement excité à sauter de branche en branche, comme si un lutin le pourchassait. Il savait s'en servir comme d'une ombrelle; quand le soleil dardait sur lui ses rayons brûlants, il s'abritait contr'eux en étalant sa queue distique au-dessus de sa tête et de son corps. Fallait-il, pour chercher sa nourriture ou les matériaux de sa demeure, traverser l'eau? Il s'embarquait sur une écorce ou une ételle de bois, en tournant sa queue du côté du vent pour s'en

servir comme d'une voile. Lorsqu'il s'agissait de se lancer d'une branche à l'autre, et que l'éloignement était trop considérable, il se balançait quelque temps dans l'espace et se soutenait en l'air au moyen de sa queue comme si elle eut été une aile ou un parachute. L'écureuil passait pour ne pas boire; les moins absolus admettaient qu'il ne se désaltérait qu'avec de la neige.

Ces données fantastiques n'avaient pas empêché de remarquer que l'écureuil était susceptible de se familiariser aisément avec l'homme. En le laissant librement hanter les demeures de nos paysans de la montagne, il s'accoutumait à eux, se cachait avec espièglerie dans leurs habits, dans leurs manches alors très-amples, escaladait leurs épaules et leurs têtes. Il vivait volontiers dans le poële où la famille se réunissait, pourvu qu'il eût un asile ou une retraite un peu ombreuse pour ses moments de sieste ou de méditation. La coutume, dans les anciens temps, était de lui abandonner un vieux chapeau, placé dans un coin retiré ou sur la corniche d'un meuble antique. Il devenait alors un hôte fidèle et l'ami des enfants, vivant en bonne intelligence avec le chat et avec le chien de la maison, et continuant, au sein de la vie civilisée, les habitudes instinctives de la vie libre et soucieuse des bois, c'est-à-dire économisant, thésaurisant des provisions au fond du chapeau du père de famille, mais n'attendant pas les rigueurs de la saison pour y porter la dent. Quand on avait des doutes sur son détachement des douceurs de la vie sauvage, et pour l'associer indissolublement à la destinée de la famille, on lui présentait une gousse d'ail. S'il y mordait, on était sûr que le divorce avec la forêt était définitif et irrévocable. La puissance domestique de la bulbe culinaire lui faisait oublier la liberté, et pour témoigner que cet oubli était exempt de toute arrière-pensée, il cessait, dès cette

épreuve, d'user de ses cruelles incisives contre les gens du logis, et ce n'était pas un petit avantage, car sa morsure, au dire des anciens médecins, engendrait la jaunisse. Ce joli animal ne pouvait échapper à la domimination curieuse et indiscrète de l'enfant. Il tomba de bonne heure sous sa tyrannie et lui servit d'amusement, autant du moins que l'indépendance naturelle de l'animal le comportait. Déjà au XVIe siècle, l'on enfermait l'écureuil dans ces petites maisons de bois, au bout desquelles on établit un cylindre en fil de fer dans lequel il vient exécuter les évolutions qui sont un besoin de son être. Le pauvre esclave s'agite, mais n'est plus libre. Les bonds dont il fatigue sa servitude ne sont plus que l'image impuissante de la liberté qu'il a perdue et une protestation physiologique contre la violence qui la lui a ravie.

La chair de l'écureuil passait déjà aux yeux d'Albert le Grand pour bonne à manger; il la trouvait douce, agréable et odorante, ayant du rapport avec celle du cabri ou du lapin sauvage. L'illustre dominicain était un pauvre gourmet. La chair de l'écureuil est un très-bon gibier. Si le préjugé la dédaigne dans beaucoup de provinces, comme cela arrive aussi à l'excellente chair de la grenouille, c'est le préjugé qui a tort. En Lorraine et en Alsace, on mange l'écureuil avec plaisir et l'on en fait, dans beaucoup de nos vallées, de bons pâtés de venaison. Les anciens médecins qui avaient poussé à l'excès les raisonnements sur les vertus spécifiques des viandes alimentaires, préconisaient la chair de l'écureuil pour les tempéraments faibles et les personnes maladives. Ma médecine se bornera à la recommander aux gens bien portants et doués d'un bon estomac. La fourrure de l'écureuil n'a jamais joué de rôle dans l'industrie de la pelleterie si étendue dans les anciens temps. Ce dédain

tient sans doute au peu de solidité de l'appareil pilaire de son pelage et peut-être aussi à la vulgarité de sa robe rousse. La dépouille de l'écureuil ne servait chez nos fourreurs alsaciens qu'à corriger les dénudations de la peau du renard. L'on prétendait pourtant que la fourrure de l'écureuil était la plus chaude de toutes celles dont l'homme pouvait se servir.

L'anomalie de l'albinisme parut une étrangeté dans les temps anciens. On sait que quelques individus du genre sciurien revêtent parfois un pelage blanc. Au XIIIe siècle on jugeait le fait extraordinaire et l'on montra à Colmar des écureuils blancs (1) qui n'étaient évidemment pas de race étrangère, mais simplement albinos.

Nos auberges n'avaient pas eu l'idée de se décorer du gracieux emblême de l'écureuil. Elles préféraient les bêtes imposantes, les animaux à sensation. La petite figure de l'écureuil n'était pas faite pour promettre de grandes attentions et des repas à haute pression. Le blason alsacien l'avait aussi visiblement dédaignée. Quelques bourgeois pourtant s'en accomodèrent au XVIIe siècle; un marchand de Strasbourg, un syndic de la ville de Colmar, un procureur de la prévôté d'Huningue et un curé de Niedersteinbrunn se crurent modestes en adoptant un symbole qui avait suffi à l'orgueil du surintendant Fouquet. Une maison de Colmar, sise sur le Kornmerkt, était, à la fin du du XVe siècle, titrée *à l'Ecureuil, zum Eichhorn.*

Les Grecs, qui fondaient leurs dénominations sur des caractères apparents et pittoresques, avaient donné à l'écureuil le nom de *Skiouros* (*skià*, ombre, et *ourà*, queue): l'animal qui se fait de l'ombre avec sa queue.

(1) *Annales et Chronique des domin. de Colmar*, p. 231.

Cette étymologie contient déjà la fable d'après laquelle l'écureuil serait, quand il le veut, un animal ombellifère, fable dont Buffon n'a pas voulu se garantir. Pline adopta en le latinisant le terme des Grecs : *Sciurus*, et il a passé dans notre langage scientifique. Notre vieux français avait les formes variées d'*Escurel*, *Escuriaus*, *Escureus*, *Escurieu*. Dans la basse latinité, on trouve *Squiriolus*, *Scuriolus*, d'où le provençal a tiré *Escurol*, l'espagnol *Esquilo*, et l'italien *Scojàttolo*. Le patois berrichon disait l'*Ecurieux*, celui des Ardennes *Skiron*, forme la plus fidèle au latin, mais qui se francisa en *Ecuron*. Le dialecte wallon avait la forme *Spirou* empruntée au bas-latin *Esperiolus*, transformation de *Squiriolus* par la mutation de *Sc* en *Sp*. Les patois lorrains présentent les formes variées d'*Escureu*, *Escurieu*, *Ecuron* (Lunéville), *Chcoouró* (Ban-de-la-Roche), *Hecueuròn* (Vosges), *Scuron* (Orbey), *Keuron* à Vagney. A Montbéliard, l'écureuil est appelé *Tchaitgairiot*. Dans la langue allemande l'écureuil était généralement désigné comme l'animal qui vit du gland et sur le chêne. De là ses dénominations de *Eichhorn*, *Eichhœrnchen*, *Eichhœrnlein*; *Eichhœrnle*, *Eichhœlmle*, *Eichhœsele* (dialectes alsaciens), *Eicherlé* (Sundgau).

CHAPITRE XVIII

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES ARCTOMYDÉS

GENRE DES MARMOTTES

LA MARMOTTE VULGAIRE

(Arctomys Marmotta)

INTERROGATION ZOOLOGIQUE.

En songeant aux richesses de la faune alsatique dans les siècles passés, je me suis parfois demandé si la marmotte n'avait pas habité anciennement les plus hauts sommets vosgiens. Cette idée ne se présenta d'abord à mon esprit qu'avec des aspects hérissés de difficultés et sous une couleur chimérique, mais la réflexion, la rêverie, si l'on veut, tenait ferme devant les informations de la science officielle. Plongeant avec liberté dans les souvenirs antiques, se plaçant en face des tableaux qu'offrait l'Alsace primitive, ma pensée s'attachait avec une vague confiance à l'idée que la marmotte avait autrefois séjourné sur nos plus hautes montagnes.

Je n'avais pas aussi tort qu'on pourrait bien le croire. Aucun souvenir de l'histoire positive ne nous rappelle, il est vrai, la présence de la marmotte en Alsace; mais

nous savons qu'à l'époque du renne dans notre pays vivait une marmotte d'une espèce disparue (1) et que les *Trous* de Sainte-Reine et du Portique près de Toul ont livré à la science paléontologique des débris fossiles de cet animal. La marmotte était donc représentée dans la faune de l'âge quaternaire en Alsace. Elle n'a pas disparu subitement dans la période géologique nouvelle, pas plus que l'ours, le chamois, le grand cerf, le bouquetin, les bœufs sauvages. Les animaux ne sont pas distribués, comme les plantes, dans un ordre géographique vertical qui constitue des latitudes successives. Ils obéissent à une autre loi de distribution. Mobiles et volontaires, ils ne sont pas condamnés à subir les influences absolues et fixes de l'étage géologique où la nature a enraciné les végétaux. Ce qui constitue leur aire d'habitation normale et naturelle, ce n'est pas l'altitude arithmétique, c'est l'ensemble des conditions climatologiques propres à conserver l'espèce et à en favoriser la reproduction. Là où ces conditions sont réunies dans une suffisante intensité, les races animales se maintiennent ; là où elles sont troublées, les races animales se raréfient et finalement disparaissent, soit par l'émigration, soit par la mort.

De nos jours, la marmotte n'a plus en Europe que trois stations générales : les Karpathes, les Pyrénées et les diverses branches du système alpestre ; mais son cercle d'habitation est loin d'être le même dans les trois chaînes de montagnes. Il correspond partout au voisinage des glaciers et de la ligne des neiges perpétuelles. Dans les Karpathes, la limite nivéale est à 2500 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans les Alpes à 3300, dans les Pyrénées à 3600. C'est dans la région immédiatement inférieure à celle des neiges et des glaces, dans les

(1) Bourlot, *L'homme préhistoriq.* p. 47 et 65.

hautes prairies tapissées d'herbes aromatiques, que se tiennent les tribus de marmottes, pendant les beaux jours de l'été. Au mois d'août, elles descendent dans la région des pâturages. Dans les Alpes, elles se rapprochent en certains endroits jusqu'à la zône des forêts à essences résineuses, à 2000 mètres du niveau de la mer, et même au-dessous, comme je l'ai vu dans la vallée d'Urseren sur le Saint-Gothard.

Sans méconnaître que les dispositions naturelles de la marmotte, son organisation et peut-être ses besoins hygiéniques, la portent vers les régions élevées et froides, on peut dire cependant que sa ligne d'extension cherchée si loin des endroits habités ou parcourus par l'homme a pour cause les mœurs mêmes de l'espèce. Elle affectionne les solitudes, la tranquillité qui règne au bord des glaciers, la sécurité que lui donnent les îlots de rochers et les oasis de verdure dispersés dans les déserts. Si elle a établi son séjour si loin et si haut dans l'échelle montagneuse, c'est moins pour obéir à un penchant naturel, à un besoin physique, que pour assurer sa vie contre les carnassiers qui lui font la chasse et pour soustraire son ombrageuse liberté aux atteintes de l'homme. Dans un pays que la race humaine ne fréquenterait point, la marmotte descendrait probablement jusqu'à la zône des châtaigniers et des arbres à fruits.

Si le silence et l'absence de l'homme sont les conditions principales de l'existence de cet animal, la pensée se représente aisément une époque, dans le passé de l'Alsace, où nos hautes montagnes, nos ballons aux pelouses verdoyantes et parfumées, nos crêtes hérissées de rochers, offraient à la marmotte des refuges aussi hospitaliers que les landes gazonnées et les moraines des Alpes actuelles. L'imagination, appuyée sur les données positives de la science, entrevoit les paysages de l'époque

où de puissants glaciers descendaient dans les gorges vosgiennes, où les sommets de nos montagnes étaient couronnés de neiges perpétuelles, où l'homme, rare et timide, formait ses primitives associations sur la lisière des forêts vierges ou au bord des lacs, pour résister aux grands animaux et à la chasse que ceux-ci lui donnaient, plutôt que pour les poursuivre et les chasser lui-même. Pourquoi la marmotte n'aurait-elle pas alors habité les Vosges, puisque cette chaîne présentait toutes les conditions d'aspect physique, de solitude, de nourriture et de climat qui n'existent plus en Europe que dans les Karpathes, les Pyrénées et les Alpes ?

Il semble donc qu'on doit admettre, et les témoignages fournis par les restes fossiles de l'âge quaternaire viennent appuyer cette opinion, que la marmotte avait une station naturelle dans les Vosges de l'antiquité. Les révolutions géologiques, et à leur suite la diffusion de l'espèce humaine et l'extension de la vie civilisée, ont détruit cette station animale qui ne pouvait laisser aucune trace.

Il y a quelques années, un zélateur de l'histoire naturelle d'Alsace avait projeté de reconstituer sur nos hautes Vosges, au Hohnek, au ballon de Guebwiller, sur les cimes qui ferment la vallée de Saint-Amarin, une colonie de marmottes puisée dans les Alpes. Cet essai de réacclimatation d'une ancienne espèce indigène aurait pu être raisonnablement tenté, je le crois, même dans les conditions physiques où se trouve actuellement la chaîne des Vosges ; mais on fut forcé d'y renoncer, en réfléchissant à l'état dans lequel se trouvent nos montagnes ; elles ne présentent plus les conditions principales nécessaires à l'existence de la marmotte, le silence, la solitude, la sécurité ; les hommes, les troupeaux, les chiens, le bruit, ne permettraient vraisemblablement pas à une tribu

venue des Alpes d'y épuiser en paix sa courte destinée. En 1838, on observa pendant plusieurs mois, dans les environs de Lenzkirch, une marmotte qui s'était terrée. Elle fut prise. On a présumé qu'elle avait échappé à la surveillance d'un petit savoyard (1). Pourquoi ne se serait-elle pas égarée depuis les Alpes dans la Forêt Noire? Il était aisé de reconnaître les traces de la servitude sur cet animal, si, en effet, il a appartenu à un des pauvres bestiaires venus des Alpes savoisiennes.

Les Latins avaient donné à la marmotte le nom de *Mus montanus* dont les cas obliques ont fourni dans les langues romanes le terme de *Marmotta*. On l'appelait aussi *Mus alpinus*. Au moyen-âge, on trouve en Suisse l'expression *Cassus alpinus*. Gmélin a proposé de former des marmottes un genre particulier sous le nom d'*Arctomys* (ours-rat); dans ce système, qui a prévalu, la marmotte est l'*Arctomys marmotta* (Gmélin), le *Mus arctomys* de Pallas, l'*Arctomys alpina* de Blumenbach. L'ancien français l'appelait déjà *Marmote* au XIIIe siècle, plus tard *Marmontain*. Dans les dialectes allemands des pays alpestres, on trouve, chez les montagnards de Glaris *Munck*, dans l'Oberland bernois *Murmeli*, dans le Valais *Murmentli*, *Mistelleri*, dans le pays des Grisons *Murbettle* et *Murbeutle*, ailleurs encore *Murmentlo*, *Murmelmentlein*, *Mistbellerle*. Le roumanche du pays de Coire a la forme *Murmont*. L'ancien haut allemand avait celle de *Muremanto*, *Muremunti*. On trouve aussi parfois *Hermelin* et *Hermein*. L'allemand moderne et littéraire a adopté le mot *Murmelthier*.

(1) SCHREIBER, *Freiburg und seine Umgebungen*, p. 162.

CHAPITRE XIX

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES MYOXIDÉS

GENRE DES LOIRS

LE LOIR COMMUN

(Myoxus Glis)

Nous possédons si peu de recherches et d'études sur notre faune régionale, et principalement sur nos mammifères, que nous ne sommes pas même bien assurés de la présence du loir dans notre pays. Des naturalistes très-compétens et qui ont longtemps dirigé leurs observations sur les animaux naturellement disséminés en Alsace, doutent énergiquement que le loir y soit indigène. Il leur semble tout à fait improbable que cet animal puisse résister à nos hivers. A cette présomption scientifique vient se joindre l'absence totale, selon eux, de constatations positives et matérielles de cet animal. Les chasseurs, les forestiers ne le signalent plus ; aucun exemplaire n'en a été tiré ni vivant, ni mort, de nos bois, depuis trente ans.

Cependant Hammer a compris le loir dans son *Aperçu*

des animaux les plus remarquables de l'Alsace (1) et Séb. de Schauenbourg d'Herrlisheim le porte aussi sur sa *Liste des quadrupèdes indigènes du Haut-Rhin* publiée en l'an XIII (2). La *Statistique du Haut-Rhin*, éditée en 1832, le classe également parmi les animaux qui vivent dans le département (3). Il n'est pas admissible que nos naturalistes aient si positivement signalé le loir sans avoir eu des informations précises sur sa présence. Schauenbourg détermine expressément son habitat. « Le loir, dit-il, habite les bois de haute futaye et niche « dans le creux des arbres ». A l'époque où Schauenbourg écrivait, le département du Haut-Rhin avait été agrandi des deux arrondissements de Porrentruy et de Délémont. On pourrait peut-être conjecturer que cette circonstance avait fait comprendre parmi les animaux propres au Haut-Rhin une espèce qui n'était que spéciale au territoire suisse alors réuni à notre département. La conjecture serait fausse, car Ch. Fréderic Morel n'a pas admis le loir sur le tableau qu'il a dressé des animaux sauvages de l'ancien évêché de Bâle (4) ; selon lui, les myoxidés n'étaient représentés dans ce pays que par le muscardin. D'ailleurs, l'assertion de Hammer qui remonte à 1828 resterait toujours significative pour l'Alsace inférieure.

Tout récemment un garde-forestier de la vallée de Munster a apporté au musée de Colmar des débris encore frais d'un loir tué par un carnassier.

En consultant les zoologistes de la Lorraine, on

(1) Aufschlager, *l'Alsace*, supplément, III. 87.

(2) *Annuaire du Haut-Rhin* p. *l'an XIII*, p. 163.

(3) *Statistiq. génér. du Haut-Rhin*, p. 89.

(4) Morel, *Abrégé de l'hist. et de la statist. du ci-devant évêché de Bâle*, p. 200.

éprouve quelqu'étonnement à ne pas rencontrer le loir dans l'*Aldrovandus Lotharingiæ* de Buchoz ; cet écrivain ne mentionne dans le genre des loirs que le rat et le muscardin (1). Les naturalistes modernes attestent, au contraire, la présence du loir dans la Lorraine. M. H. Mathieu dit que le *Myoxus glis* de Gmélin existe dans les Vosges (2) ; M. Godron, en faisant remarquer qu'il est assez rare, le localise pourtant, avec une détermination qui doit être exacte, dans la forêt de la Haie près de Nancy, et dans les bois de Vaux et de Moyeuvre aux environs de Metz (3). M. Sahler le dénombre aussi parmi les animaux indigènes de l'arrondissement de Montbéliard (4).

La présence du loir étant avérée dans la Lorraine, dans les Vosges et sur notre frontière comtoise, cet animal cesse d'être incertain dans notre pays. S'il peut vivre dans les conditions du climat vosgien, il vit aussi en Alsace. Hammer et Schauenbourg l'ont avec raison classé parmi les espèces vivantes de l'Alsace actuelle. Seulement, le loir y est très-rare. Il vit confiné dans la région moyenne de nos montagnes, dans la profondeur des forêts de chênes et de hêtres qui ont échappé aux grands déboisements. La rareté de cet animal parait d'autant plus grande qu'il affecte partout des allures clandestines. Même dans les pays où il est réellement commun, il ne se manifeste que très-parcimonieusement aux regards de l'homme. Enseveli pendant toute la journée dans un sommeil profond, caché dans les troncs d'arbre, dans les crevasses de rochers, ou dans les nids qu'il a

(1) Buchoz, *Aldrovandus Lothar.* p. 30.

(2) Lepage et Charton, *Statist. des Vosges*, I 520.

(3) Godron, *Zoologie de la Lorraine*, p. 4.

(4) Sahler, *Catalog. des anim. vertébrés de l'arr. de Monbéliard*, p. 11.

usurpés sur les oiseaux, il ne se montre qu'accidentellement. Son action est absolument nocturne, et dès que l'aube parait, il regagne avec prévoyance sa retraite où il attend dans la facile patience que donne le sommeil le retour de la nuit.

Le loir est un très-joli animal, vif, alerte, d'une physionomie farouche et piquante, grimpant presqu'aussi bien que l'écureuil, mais avec moins de grâce que ce dernier; il s'assied et mange debout comme lui, en portant ses alimens à la bouche au moyen de ses mains. Sa nourriture consiste en glands, faînes, noisettes, noix, châtaignes et toutes sortes de fruits ; il pille les œufs des oiseaux et les jeunes oiseaux eux-mêmes. Il est le plus vorace et le plus sauvage des animaux de son groupe, et le seul de ce groupe qui a des inclinations carnassières. Ses congénères, le lérot et le muscardin, sont exclusivement frugivores; le loir dévore quand il le peut les jeunes couvées et s'attaque quelquefois même à ses semblables. Ses ennemis les plus redoutables sont les martres, les putois, les belettes, les chats sauvages et les oiseaux de proie nocturnes.

Il est de tous les animaux hibernans le plus enclin à la léthargie périodique que le froid détermine. Dès que le thermomètre baisse à sept degrés de chaleur, le loir est pris d'un invincible sommeil. Dans la région montagneuse, il s'endort déjà sur la fin du mois d'août ; dans la plaine, il attend rarement le mois d'octobre. Il s'enterre prudemment avec une provision des fruits qu'il aime, pour occuper les journées de réveil que lui impose malgré lui la température, lorsqu'elle dépasse le point de son sommeil obligé. Manger et dormir, voilà toute l'existence du loir. Quand le printemps presse de ses premières chaleurs la résurrection de toutes les existences, le loir continue encore longtemps son sommeil

obstiné, roulé sur lui-même et savourant les délices de sa dormition au milieu de quelques compagnons aussi immobiles que lui. Il ne se réveille que lorsque la nature commence à reprendre sa parure d'été, vers la fin du mois d'avril. Il a donc dormi pendant sept mois à peu près.

C'est à cette longue disparition de la scène active du monde qu'il doit, sans doute, le nom que les Allemands lui ont donné. Ils l'appelent *der Siebenschlæfer*. La crédulité mystique de l'ancienne Allemagne a trouvé des rapports merveilleux entre le long engourdissement hivernal du loir et le sommeil légendaire des *Sept Dormants* d'Ephèse qui s'étaient miraculeusement endormis dans une caverne pendant la persécution de l'empereur Dèce, et qui ne se réveillèrent que sous le règne de Théodose, cent quatre vingt-sept ans après.

La chair du loir est bonne à manger ; les habitants du pays des Grisons ont depuis des siècles l'habitude de la saler ; ils lui trouvent des qualités analogues à la viande du porc. Dans toute l'Italie et dans les pays illyriens, elle est un mets très-usité et très-estimé. Cette bonne réputation est une tradition culinaire des anciens Romains. Varron nous apprend qu'ils élevaient les loirs dans des parcs entourés de murailles et qu'après les avoir amenés à un certain embonpoint, on les séquestrait barbarement dans des vases dont l'orifice était grillé. On achevait de les engraisser dans cette prison par une nourriture abondante et répétée, comme on le fait de nos jours pour les oies qui contractent dans leur captivité l'hypertrophie du foie. Quand le loir était sur le point d'étouffer dans sa graisse, on le soulageait en le rôtissant. C'était une des plus hautes sensualités gastronomiques des maîtres du monde.

Dans la médecine du moyen-âge on employait la chair

du loir contre la gangrène, la phtisie et l'asthme et sa graisse pour conjurer l'apoplexie et les paralysies.

Les Latins l'appelaient simplement *Glis* et les parcs où on les nourrissait *Gliraria*. Dans les nomenclatures scientifiques il porte le nom de *Myoxus Glis*. Vieux français *Glirs*, *Loir* et *Loire* ; provencal *Glire*, patois du Berry *Lire*, en Lorraine *Lâ*, à Saint-Amé *Lâ dormant*, à Metz *Liron*, à Montbéliard *lai Raitte-neunière*. Outre le nom de *Siebenschlæfer*, le loir portait encore chez les Allemands ceux de *Greul*, de *Rell*, de *Rellmaus*, de *Grosse Haselmaus*, de *Grosse Bilch*. On trouve aussi dans les très-anciens documents *Lieteme* et *Klese*. La dénomination de *Rellmaus*, qui est la plus usitée, dérive des habitudes de l'animal ; *rellen*, *rœllen* exprime l'action d'écaler, d'écosser, de peler des fruits à enveloppes ligneuses.

CHAPITRE XX

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES MYOXIDÉS

GENRE DES LÉROTS

LE LÉROT COMMUN

(Myoxus Nitela)

Le lérot est un loir qui comprend les douceurs de la civilisation et sait apprécier les conquêtes que l'homme a faites sur la nature. Tandis que son parent persiste à vivre sauvagement dans les bois déserts et à se nourrir des fruits primitifs des arbres forestiers, le lérot, en gourmand raffiné, s'est glissé dans le cercle de la société humaine. Ne le jugez pas sur sa mine avenante et gracieuse ; c'est un indigne larron ; ne croyez pas à cet œil limpide originalement encadré par deux larges bandes noires ; cet œil carressant rêve de vous voler ; cette attitude éveillée, cet air intelligent, ces allures qui rappellent l'écureuil, tout cela est tendu, dirigé vers une seule et même pensée, celle de vous dépouiller, de vous escroquer avec effronterie vos plus beaux fruits. Ce qui l'attire dans la civilisation, c'est le confortable, le charme de dîner sans travailler, le rôle de parasite.

Pour s'assurer cette existence voluptueuse, il s'installe dans nos jardins, non dans le modeste potager du pauvre, mais dans les jardins aristocratiques où les espaliers promettent une riche provende de fruits dorés. Il choisit son logis dans le trou d'une muraille tapissée de feuillage, ou dans la gloriette du jardin, ou dans quelque retraite de la maison d'habitation elle-même. De là, il surveille les progrès de la récolte qu'il convoite, compte avec impatience les jours de soleil qui mûrissent l'abricot, la pêche, la reine-claude, tous les drupes savoureux cultivés avec art. Quand ils sont à point, il fait ses calculs. L'homme viendra, se dit-il, dans tant de jours; comptons avec exactitude le temps qu'il nous faudra pour qu'il ne trouve plus rien. Alors, il fait son aménagement avec une rigueur géométrique; telle part aujourd'hui, telle autre demain, celle-là pour le jour d'après, et ainsi de suite. Il mange tant qu'il peut, mais il n'oublie pas que l'avenir a aussi de mauvais moments et que les fruits ne durent pas toujours. Il en transporte une provision dans son cellier de réserve. Les choses ainsi réglées, l'homme peut arriver, la récolte ne lui donnera aucune peine. Tapi dans sa cachette mystérieuse, le lérot jouira encore malicieusement de la déconvenue de l'amateur des jardins, tandis que celui-ci n'aura pas même eu la consolation d'avoir une seule fois entrevu son fripon d'ennemi.

Le lérot n'est malheureusement pas un animal incertain dans nos contrées. Il est très-commun dans l'Alsace et dans la Lorraine, surtout dans les territoires où se sont développées les cultures des fruits à noyaux, comme les environs de Nancy, de Metz, et beaucoup de nos vallées vosgiennes ouvertes au soleil levant. S'il préfère à tout la chair parfumée des abricots et des pêches, il est loin de borner ses pilleries à ces produits distingués.

Ils ne suffiraient pas à son extrême voracité. Son régime alimentaire se complète, en cas de besoin, avec des noisettes, des noix, et même avec des faînes, des glands et des graines de légumineuses, dans les jours de détresse. Il ravage aussi les nids d'oiseaux, en dévorant les œufs et les jeunes couvées, et s'il parvient à découvrir une route sûre vers les chambres à provision dans les maisons de la campagne, il se régale avec audace du lait, du beurre et des graisses qu'il y trouve. On voit que de toutes les façons le lérot est un animal incommode et nuisible. Aussi ne l'épargne-t-on point, malgré son intéressante physionomie. Les lacets disposés sur les espaliers, les traquenards placés dans les arbres fruitiers, les chats guetteurs et ardents, empêchent la multiplication excessive des lérots et maintiennent l'espèce dans des limites supportables. Ce serait certainement une calamité, si les lérots devenaient assez puissants pour nous enlever tous les abricots et toutes les pêches que nous attendons de nos jardins ; mais ce serait aussi une chose regrettable, au point de vue de la décoration zoologique de notre paysage, si les lérots étaient définitivement vaincus et extirpés. Notre faune est tellement appauvrie que nous ne pouvons plus faire le sacrifice d'aucun des animaux qui nous restent. Retranchons-nous quelques pêches, chaque année, et conservons à nos descendants quelques exemplaires de ce joli animal, en dépit de ses friponneries. Quand on voudra mettre à la raison tous ceux qui volent l'espèce humaine, je demanderai qu'au lieu de commencer par les lérots, on finisse par eux.

Le lérot hiberne dans les mêmes conditions et dans les mêmes habitudes que le loir. Seulement, il ne tombe pas dans le degré d'insensibilité où descend le loir. Sa chair n'est point comestible ; elle a un goût très-désagréable.

Le lérot avait été distingué du loir par les anciens ; ils l'appelaient *Nitela*. Dans les nomenclatures il est devenu le *Myoxus nitela*, le *Myoxus quercinus* et l'*Elyomis nitela*. Le français le connait sous les noms de *Lérot* et de *Liron*, deux diminutifs de *Loir* ; il est effectivement un peu plus petit que le loir. On l'appelle aussi dans certains pays *Grand Muscardin* et *Loir des jardins*. Dans le patois lorrain il porte le nom de *Là*, comme le loir, avec les deux variantes de *Lô* à Lunéville et de *Laïe* ou *Lœ* au Ban de la Roche. Les Allemands lui ont donné les noms de *Gartenschlœfer* (dormeur des jardins), de *Grosse Haselmaus*, répondant à la dénomination de *Grand Muscardin*, de *Gartenbilch* et d'*Eichelmaus* (Hammer).

CHAPITRE XXI

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES MYOXIDÉS

GENRE DES MUSCARDINS

LE MUSCARDIN DES NOISETIERS

(Muscardinus Avellanarius)

C'est le plus petit, le plus joli et le seul innocent de la famille des myoxidés. Il mesure à peine sept centimètres, la taille de la souris, traine une queue plus longue que tout son corps, richement fournie de poils longs et soyeux. On ne peut rien voir de plus charmant que cette délicieuse miniature animale siégeant dans la verdure d'un coudrier; la grâce, l'élégance, la vivacité joviale, sont répandues sur tout le petit personnage. Sa robe d'un beau jaune roux s'échancre comme un habit de luxe pour laisser ressortir une gorge et une poitrine d'une blancheur éclatante; son œil intelligent se dessine avec une douce finesse dans un cercle d'un roux clair; ses oreilles elliptiques sont peintes d'un agréable blond fauve. Il est aussi agile et aussi pétulant que l'écureuil, mange assis comme lui, et se sert de ses doigts blancs avec une adresse gracieuse pour tenir les fruits qu'il a

cueillis et qu'il écale avec une promptitude admirable. Sa nourriture est exclusivement végétale ; il ne mange que des bourgeons, des baies, des graines forestières, des semences dures, des glands, des fruits drupeux, et surtout des fruits à enveloppe testacée. Les noix et particulièrement les noisettes sont sa nourriture de prédilection. Bien qu'il n'ait pas de propriétés personnelles, on peut dire qu'il ne vole rien à l'homme pour se nourrir ; il vit des produits végétaux qui périraient presque sans profit s'il ne les consommait point ; il est dans nos taillis et dans nos bois une espèce d'usager sur les fruits sauvages, discret et clair-semé, pour ne pas leur causer un dommage qui le fasse haïr et chasser.

Le muscardin n'est pas un animal très-répandu. Il est bien moins commun que le lérot. On le trouve dans nos forêts de la plaine et dans celles de la montagne, mais rarement à une altitude supérieure à 800 mètres. Sébastien de Schauenbourg ne l'a point mentionné parmi les quadrupèdes indigènes du Haut-Rhin, quoiqu'il soit bien certain qu'il habite notre département, ainsi que les pays avoisinants, comme le comté de Montbéliard, l'ancien évêché de Bâle, les Vosges occidentales, la Lorraine. Dans ce dernier pays il est spécialement représenté dans les bois de Nancy, de Hayange et de Moyeuvre.

Linné l'appelait *Mus avellanarius* ; Gmélin a proposé de lui donner le nom de *Myoxus muscardinus*. Il porte en français les noms divers de *Muscardin*, de *Loir muscardin*, de *Muscardin des noisetiers*, de *Croque-noix*, de *Croque-noisette*, de *Rat d'or*, de *Taupe muscardine*. Il doit ces diverses désignations à son odeur parfumée, à sa passion pour les noisettes et à la couleur de son pelage. Dans les patois lorrains il porte le nom générique de *Lâ*, commun à tous les myoxidés ; cependant à Saint-Amé on le désigne sous celui de *Lâ Braye*. Sa chair n'est pas

comestible; elle est imprégnée d'un goût qui a une grande analogie avec celui de la muscade. Les Allemands appellent le muscardin *Haselschlæfer* (le dormeur des noisetiers) et plus communément *Haselmaus*, *Haselratze*.

CHAPITRE XXII

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES MURIDÉS

GENRE DES RATS

LE RAT NOIR

(**Mus Rattus**)

Qui le croirait ? Il y eut un temps où cet hôte incommode de nos maisons, de nos granges, de tous les lieux occupés par l'homme, était totalement inconnu dans notre pays, et dans le reste de l'Europe. Le rat n'est point un produit naturel du centre de création européen, il n'est point indigène à nos climats. C'est un produit purement historique qui nous est arrivé par les fluctuations humaines, par les révolutions politiques, ou par les catastrophes naturelles; on ne sait pas encore positivement comment il s'est introduit dans nos contrées.

Les anciens n'en font aucune mention. Il n'est signalé ni par Aristote, ni par Pline, ni par Elien. Ces zoologistes n'ont connu que la souris, mais nullement l'espèce supérieure de taille, de force et de voracité que l'observation a distinguée depuis quelques siècles et que l'expérience a nécessairement dû remarquer dès ses pre-

mières apparitions. Seulement cette expérience privée et personnelle se contentait de souffrir en silence ; elle n'a pas consigné authentiquement dans les souvenirs de l'histoire la survenance du fléau vivant qui s'était déchaîné à un moment donné sur le moyen-âge. A quelle époque peut-on placer l'invasion du rat ? Voilà le point obscur et sur lequel on a émis des opinions très-diverses. Les anciens idiômes germaniques avaient les désignations *rato, raet, ratta, rotte,* pour spécifier l'animal rongeur par nature ; mais ces désignations convenaient aussi bien à la souris, connue de toute ancienneté, qu'au rat ; celui-ci n'apportait pas un phénomène nouveau, mais seulement le spectacle agrandi, aggravé d'un phénomène déjà connu. De l'allemand, l'expression de rat à pénétré dans la latinité barbare. « *Ratti nomen latino-* « *barbaris debetur, quorum œvo primum animal nostrum* « *a reliquis muribus distingui cœpisse videtur* (1). Mais dans quel siècle la distinction dont parle Weyler fut-elle jugée nécessaire et prit-elle place dans le langage ? C'est ce que nous ne savons pas. Albert le Grand, le savant évêque de Ratisbonne, parle au XIIIe siècle du rat. Cet animal était donc déjà parvenu dans les régions rhénanes à cette époque, et comme le dominicain naturaliste le signale sans aucun étonnement, on peut en inférer que le rat était établi depuis plus d'un siècle en Allemagne. Plusieurs zoologistes reportent, en effet, l'introduction du rat au XIIe siècle et pensent qu'il a été amené en Europe par les mouvements des croisades. Cette opinion est enseignée par notre compatriote Lereboullet. Le rat noir serait donc originaire de l'Asie, probablement de la Perse, où il existe encore de nos jours en quantités prodigieuses. D'autres auteurs ne font

(1) WEYLER, *De animal. nociv. Alsat.* p. 23.

remonter son apparition parmi nous qu'au XIVe et même au XVe siècle ; mais c'est là une erreur manifeste qui ne peut se soutenir en présence du témoignage d'Albert et de la mention que Rutebeuf faisait au XIIIe siècle du rat. A plus forte raison doit-on rejeter la conjecture des naturalistes qui rattachent sa dispersion en Europe à la découverte de l'Amérique et qui le croient originaire du nouveau monde. S'il est aujourd'hui très-abondant en Amérique, c'est que le rat est doué d'un cosmopolitisme qui ne s'arrête qu'aux barrières des climats excessifs du nord et qu'il a gagné le nouvel hémisphère sur les vaisseaux, comme il a pénétré dans toutes les autres contrées du monde par la navigation militaire ou marchande.

Je ne donnerai aucune description du rat, ni de ses mœurs ; il est connu de tout le monde. Au XVIIIe siècle il était encore tellement répandu dans l'Alsace qu'il y devenait parfois, et dans certaines localités, une véritable calamité. Il régnait en tyran dans nos maisons, dans nos granges, dans nos greniers, dans nos magasins, défiant, par son incessante reproduction, les efforts des chats, les effets du poison et des pièges que l'homme multipliait autour de lui. Mais ses jours de liesse étaient comptés. Un mouvement extraordinaire, celui des croisades, l'avait apporté en Europe ; un autre mouvement, une invasion animale, devait nous en délivrer à peu près. Le surmulot, sorti, comme le rat noir, de l'Asie, a voulu, à son tour, jouir des plaisirs de la conquête de l'Europe riche, civilisée, abondamment pourvue d'excellentes provisions. On vit alors se jouer sur la scène zoologique un drame semblable à celui qui se joua sur le théâtre de l'histoire humaine à l'époque des grandes inondations barbares. La primitive invasion fut envahie à son tour. Une race plus rude, plus grande, plus guer-

rière, attaqua, refoula, extermina la race de la conquête. De même que le flot hunnique avait succédé au flot des Germains, et le flot des Vandales à celui des Huns, de même on vit les hordes de surmulots chasser devant elles et tuer la population fixée du rat noir... Mais cette histoire est celle du surmulot.

Une aventure racontée par un de nos chroniqueurs peut donner une idée de la multitude de rats noirs qui infestaient l'ancienne Alsace, avant la guerre que les surmulots leur déclarèrent au XVIIIe siècle. Un paysan d'Ungersheim alla s'établir en 1538 dans une maison à Ensisheim, qui avait été inoccupée pendant quelque temps. Ayant engrangé des céréales pour les battre, il trouva un matin toutes les gerbes dévorées, à la réserve des liens. Une légion de rats était cachée sous les débris de la moisson. Le paysan et son valet les régalèrent de si vigoureuses volées de coups de fléau, que l'ennemi laissa beaucoup de victimes sur le sol de la grange. Le bruit de la bataille avait attiré une grande foule, et à sa tête M. le landvogt. On chargea les rats sur une voiture que le landvogt accompagna lui-même jusqu'au pont de l'Ill, où il ordonna de compter officiellement les rongeurs exterminés avant de les faire jeter dans la rivière. Il y en avait 580, et un plus grand nombre encore avait échappé par la fuite aux efforts des deux paysans. Cet Attila des rats se nommait Burnhansz (1).

Aujourd'hui, il ne reste plus en Alsace, et même en Allemagne et en France, que de faibles débris de la race qui a épouvanté, pendant plusieurs siècles, nos ancêtres. Le rat noir devient rare. Ce qui échappe à la rage d'extermination du surmulot se retire vers les plages mari-

(1) JEAN STOLZ, *Ursprung und Anfang der Stadt Gebweiler*, p. 71.

times et s'embarque pour les régions lointaines que l'ennemi n'a pas encore atteintes, mais qu'il occupera aussi, sans aucun doute, dans un avenir prochain, en vertu de cette loi fatale, pour les animaux comme pour les hommes, que les races belliqueuses, pauvres et nouvelles sont appelées à soumettre et à dévorer les races amollies, riches et anciennes. Nous trouvons encore quelques tribus de rats noirs dans les très-vieilles maisons, dans les antiques greniers, comme on trouvait au VIIe ou au VIIIe siècle, quelques familles de pure race gallo-romaine échappées au fer ou au croisement des barbares.

Les rats avaient excité de nombreux préjugés dans l'imagination populaire. Ils ont toujours été abhorrés. On croyait que leur queue si singulièrement annelée recélait un poison très-actif et très-pernicieux et que leur urine, si elle atteignait une partie du corps humain, surtout à une certaine époque, faisait pourrir la chair jusqu'à l'os, et qu'aucun remède ne parvenait à cicatriser les plaies ouvertes par cette ardente corrosion. La répugnance que cet animal soulevait avait aussi répandu l'opinion que les lèvres subissaient une enflure, si elles touchaient à un objet ou à un fruit souillé par le contact du rat. Il va sans dire qu'avec ces aversions, sa chair était considérée comme abominable. On n'y recourut pas même dans l'effroyable famine qui règna à Brisach, pendant que Bernard de Saxe-Weymar l'assiégea en 1638. Les deux quartiers de derrière d'un chien purent y atteindre le prix de sept florins, et un chat celui d'un florin et même davantage (1), sans que l'on songeât à mettre à contribution la chair du rat. Les siéges du monde policé nous réservaient l'horreur de cette alimentation désespérée.

On parait avoir employé au moyen-âge la peau de

(1) *Chron. des domin. de Guebwiller*, p. 286.

certaines espèces de rats pour fourrure, car on appelait *Mures* dans quelques provinces, et en Lorraine notamment, les vêtements doublés en peau de rat.

Linné a adopté pour la désignation du rat noir le terme de *Mus rattus*. Gessner, en son temps, l'appelait *Mus domesticus major*. Notre ancien français a les formes *Ras, Rate, Rat*. Dans nos patois, on trouve *Rot* chez les Provençaux, *Roi* chez les Bourguignons, *Rot* chez les Picards ; dans les Vosges et la Meurthe *Raitte, Raette*, dans le Ban de la Roche *Lo Laïe, Lo Laee*, dans d'autres localités *lo Lô*, à Saint-Amé *lo Là*, au Tholy *lo Lau*, à Montbéliard *lou Rait*. Allemand *Ratz, Ratte, Ratt, die Hausratte*.

CHAPITRE XXIII

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES MURIDÉS

GENRE DES RATS

LE SURMULOT

(Mus decumanus)

Le rat noir régnait grassement depuis l'époque de Frédéric Barberousse sur toute l'étendue de l'Europe civilisée et tempérée; il avait oublié la Perse, son ancienne patrie, et comptait sur une longue succession de prospérités dans les terres qu'il s'était soumises. Il se répandait bien de temps en temps parmi la population conquérante quelques rumeurs étranges: une nation de même race qu'elle, mais d'une plus forte stature, s'agitait sur la frontière d'Asie et semblait préparer la migration des tribus qui la surchargeaient. Quelques rats savants, habitués des grandes bibliothèques, qui avaient eu l'occasion de ronger les œuvres de Claudius Aelianus, avertissaient qu'ils avaient lu, à la dérobée, dans son livre *de Naturâ animalium*, un passage menaçant et digne d'exciter les plus graves méditations. Ce passage parlait de rats caspiens, qui, déjà au second siècle de

l'ère vulgaire, se signalaient par de lointains voyages, par de subites invasions. « Ils se forment, était-il dit, « en innombrables armées, traversent les fleuves et les « montagnes, cherchent des pays nouveaux et fertiles; « leur taille colossale les rend facilement maîtres des « populations qu'ils trouvent établies dans les contrées « convoitées par eux; leurs mœurs féroces et leurs « dents puissantes les poussent à une extermination « systématique de leurs semblables; ils ne connaissent « pas l'équitable partage qui peut subsister entre les « animaux sur les biens d'une même contrée; ils « aspirent à dominer seuls et pour assurer leur règne, « ils mettent tout à mort ». Ces savants avertissements étaient méprisés par la foule; on taxait de visionnaires et de trembleurs les rats qui avaient quelque lecture, et les jeunes générations, emportées par le tourbillon de la vie présente, ne songeaient qu'au plaisir et s'arrangeaient pour jouir commodément de toutes les douceurs de l'existence.

Les docteurs alarmistes du peuple des rats noirs avaient raison.

Déjà, sur la fin du XVIIe siècle, quelques colonies de surmulots aventureux avaient paru en éclaireurs dans la Suède et la Norwège. Elles s'étaient évidemment égarées trop au nord. Ce n'était pas la route naturelle de leur migration. La multitude prête pour l'invasion ne suivit pas ces premières hordes. Elle garda ses cantonnements dans les steppes qui bordent la mer caspienne.

L'arrière-saison de l'année 1727 fut signalée par un tremblement de terre formidable dans ces régions. L'instinct des surmulots vit un signe du destin dans cet événement. La nation se mit en marche. Ses masses profondes quittèrent les rivages caspiens et ceux des

lacs de Kouma; elles traversèrent le Zaïk, le Volga, le Don et le Dniéper et vinrent déboucher, à peu près par la route historique d'Attila, sur l'Europe orientale. Dans le même temps, d'autres colonnes de surmulots avaient pris la direction des Indes anglaises. Elles montèrent sur les vaisseaux britanniques, parvinrent dans la Grande Bretagne dès 1732, bien avant que les légions terrestres eussent atteint le cœur de l'Allemagne. Ce n'était rien que de traverser la Moscovie, la Pologne et les pays germaniques; mais il fallait combattre, vaincre et égorger les rats noirs, le peuple qui possédait ces immenses contrées. Cette œuvre demandait du temps. En 1750, les surmulots touchèrent le duché de Posen, l'année suivante la Poméranie et le Brandebourg. En 1752, ils avaient atteint la France, et en 1753, ils firent leur entrée à Paris. A la fin du siècle ils étaient établis en Espagne, dans l'Algérie, en Italie; ils avaient passé en Amérique depuis une trentaine d'années; le Danemark ne les vit apparaître en force que vers 1810, et la Suisse en resta préservée jusqu'en l'année 1809. Depuis lors, ils sont occupés à faire le tour du monde, et l'on peut dire qu'ils l'ont accompli, car il n'est presque plus aucun pays connu, aucune île même, où ils ne soient arrivés à la suite de l'homme et dans ses navires de commerce.

Les premiers passages du surmulot dans l'Alsace remontent à l'année 1752. Sans mettre en doute qu'il ait pu traverser le Rhin, il n'a pas eu besoin de recourir à cet effort; la navigation fluviale lui fournissait des moyens faciles et multipliés de dispersion, et c'est par les communications mercantiles qu'il nous est certainement arrivé. En 1780, il était vulgaire dans toute l'Allemagne. En 1785 ses colonies étaient établies dans la Basse Alsace et elles commençaient dans la partie méridionale de

la province ; le professeur Hammer trouva le surmulot naturalisé dans les forêts des environs de Colmar pendant la révolution (1). Weyler, qui écrivait en 1768, n'en fait encore aucune mention dans sa thèse *de Animalibus nocivis Alsatiæ*, et Buchoz ne l'avait pas non plus remarqué, à cette époque, dans la Lorraine, car il ne le signale point dans son *Aldrovandus Lotharingiæ* paru en 1771. Son apparition à Paris en 1753 fut immédiatement ébruitée, parcequ'elle se manifesta avec une intensité très-sensible et qu'elle eut Buffon pour divulgateur.

Le nouvel arrivant n'avait pas de nom. Buffon lui en donna deux, celui de *Surmulot*, c'est-à-dire *supérieur en taille au mulot*, et celui de *Pouc*, emprunté peut-être à l'expression slave de *Pulk* qui veut dire *troupe, corps*, et qui était appliquée aux bandes de Cosaques. Le naturaliste Pierre Simon Pallas proposa une autre désignation scientifique qui a prévalu dans les nomenclatures, celle de *Mus decumanus*. Cette désignation n'a peut-être pas la clarté caractéristique que l'on doit souhaiter dans les dénominations spécifiques ; le terme latin de *decumanus* s'applique à un percepteur de la dîme et à un soldat de la dixième légion ; adjectivement, il signifie la chose qui paie la dîme, *decumanus ager*, la porte postérieure du camp romain, *porta decumana*, un sentier qui se dirige de l'est à l'ouest, *decumanus limes*. Le poëte Lucilius et le grammairien Festus ont employé le même adjectif dans le sens de *grand*, de *considérable*, et c'est probablement l'intention que Pallas a attachée au choix qu'il a fait de ce mot. Le surmulot mesure en effet trente-trois centimètres du bout du museau à la naissance de la queue, tandis que le rat noir n'en mesure que vingt à vingt-deux. Le *Mus decumanus* est donc le *grand rat*.

(1) *Annuaire du Haut Rhin pour l'an XIII*, p. 160.

Quelques auteurs ont proposé de l'appeler *Mus norwegicus*, du lieu, sans doute, de sa première apparition en Europe, et *Mus sylvestris;* mais ces désignations n'ont pas été adoptées et celle de Pallas a prévalu. Les Allemands semblent avoir appliqué à l'espèce du surmulot un terme plus pittoresquement distinctif, en l'appelant die *Wanderratte*, c'est-à-dire le rat *voyageur, nomade, erratique*.

Aujourd'hui le surmulot a presque partout chassé ou détruit l'espèce noire. Il habite de préférence les caves, les égouts, les canaux souterrains, les boucheries, les abattoirs, les voiries. Ses habitudes sont celles du rat ordinaire, avec cette différence que le surmulot est plus grand, plus fort, plus vorace que l'ancien rat, et que sa reproduction est trois fois plus active que la reproduction de celui-ci. Nous n'avons donc gagné à la révolution de 1727 qu'une aggravation de maux, une espèce plus dévorante que l'ancienne. La nature aurait donc bien fait de nous laisser le rat des croisades et de garder le surmulot sur les bords de la mer Caspienne et dans les steppes de la Koumanie. Toutes les révolutions ne sont pas des bienfaits.

CHAPITRE XXIV

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES MURIDÉS

GENRE DES HAMSTERS

LE HAMSTER COMMUN

(Cricetus Frumentarius)

Le hamster est un animal fatidique. Il a joué le rôle de prophète et de précurseur dans un des plus grands événements de l'histoire moderne.

Depuis deux siècles et demi, il représente en Alsace les tendances du germanisme, les aspirations nationales de l'Allemagne. Quand le Saint-Empire romain signa en 1648 le traité de Westphalie, les armées allemandes quittèrent le sol de l'Alsace, mais le hamster y resta obstinément attaché et continua une possession mystérieuse du pays en prévision de l'accomplissement des destinées allemandes dans l'avenir. Sa patience et sa foi n'ont été découragées par aucun événement, ni par l'entrée des Français à Strasbourg en 1681, ni par le rayonnement de la grandeur de Louis XIV, ni par les tumultes de la révolution, ni par les triomphes de Napoléon. Aujourd'hui son rêve s'est accompli. La poli-

tique a donné raison au hamster. L'unité germanique est reconstituée. Les frontières du nouvel empire sont portées, entre l'Alsace et la France, à la limite que le hamster a marquée depuis le temps de Mazarin. Comme les professeurs des universités, il les a, avec modération, généralement arrêtées à la ligne de démarcation des langues, car le hamster ne parle que l'allemand, et à la chaîne des Vosges, car le hamster professe une horreur raisonnée pour tout ce qui est français. Bien longtemps avant Arndt, il fredonnait dans ses terriers la chanson fameuse :

Was ist des Deutschen Vaterland ?
So nenne endlich mir das Land !
So weit die deutsche Zunge klingt
Und Gott im Himmel Lieder singt....
Das soll es sein...

Le hamster qui est, en effet, répandu dans toute l'Allemagne, n'a pas dépassé l'Alsace. Il s'est résigné à ne voir que le versant oriental des Vosges et à s'arrêter philosophiquement à leur pied. Il n'a jamais mis les pattes dans la Lorraine et encore moins dans les autres provinces de la France. Les naturalistes lui ont donné le nom de *Marmotte d'Allemagne*, et même de *Marmotte de Strasbourg*, calomniant ainsi le tranquille rongeur des Alpes qui ne fait aucun tort à l'homme, tandis que le hamster est le fléau des campagnes dont il a médité et préparé l'annexion.

Comme tous les idéalistes, le hamster a des mœurs très-positivistes. Il ne perd pas de vue les intérêts matériels. La méditation humanitaire et les travaux de la politique transcendante ne le détournent point d'être prévoyant pour lui-même. Il met à profit les deux poches dont la nature a pourvu ses abajoues et qui lui servent à rassembler des provisions. Il s'établit au sein

des champs cultivés, pour être à proximité d'une nourriture facile et d'un approvisionnement assuré. Il s'y creuse une habitation complète, savante, et en harmonie avec ses goûts économiques. Elle se compose d'un poële ou *retiro* égoïstement limité à ses besoins personnels. Le hamster n'invite personne et sait jouir mystérieusement des douceurs de la vie confortable. Cette chambre d'habitation est ronde, voûtée ; une simple couchette de paille suffit au hamster. Autour du gite rayonnent des magasins de comestibles, au nombre de quatre ou de cinq. C'est là qu'il concentre ses réquisitions, avec l'ordre qu'y pourrait mettre un employé de l'intendance militaire, plaçant dans tel terrier le seigle, dans tel autre l'orge, dans celui-ci le froment, dans celui-là les gousses de légumineuses, faisant ainsi montre d'une qualité essentiellement germanique, la classification et la méthode, que ne connaît point l'esprit léger et anarchique des Français. Ce qui achève de caractériser sa nationalité, c'est la quantité, sur laquelle sa prudence bourgeoise et raisonneuse aime de pouvoir compter pendant le mauvais temps. On a trouvé dans des terriers de hamsters, dans la seule chambre des céréales, jusqu'à vingt-cinq litres de blé. Sébastien de Schauenbourg nous dépeignait ses rapines ainsi, il y a soixante-dix ans : « Il occasionne quelquefois la disette dans certains « cantons du département du Haut-Rhin par la dévas- « tation des blés. Il habite les champs de seigle et de fro- « ment où il se creuse des tanières à deux ou trois pieds de « profondeur et à double entrée. Nos cultivateurs ont « mis sa tête à prix ; ils ont trouvé dans son terrier, « en automne, environ deux boisseaux de fèves, de « pois, de grain, qu'il amassait pour l'hiver (1). »

(1) *Annuaire du Haut-Rhin pour l'an* XIII, p. 162.

Jugez si les paysans alsaciens aiment les hamsters. Ils leur font une guerre à outrance. Mais elle ne sert de rien. La race est forte, tenace, nombreuse. Elle aime avec passion ces riches plaines où ondule aux jours d'été une moisson dorée et bénie. On dit qu'il n'y aurait qu'un moyen assuré de chasser ces pillards avides et persévérants, c'est de substituer partout à la culture des céréales la plantation du tabac. La nicotiane les gêne et les fait fuir.

Le hamster, formé d'après les théories d'une éducation fortement philosophique, préfère naturellement la bonne nourriture à la médiocre ; mais il sait aussi se ranger à la nécessité des temps et se contenter, quand le blé manque, de légumes, d'herbes et de racines dont il relève la fadeur avec quelque campagnol ou mulot qu'il étrangle par-ci par-là. Dans la belle saison, il suit un régime rafraichissant ; il se met au vert et fait une espèce de cure printanière. Il traverse ainsi sagement et frugalement l'été, n'ayant pas trop de temps à lui, pour emplir prudemment ses greniers de réserve. Quand les froids d'octobre surviennent, il se retire du monde et prend en toute assurance ses quartiers d'hiver au centre de ses pilleries estivales. Il mange tant que le froid est modéré. S'il devient aigu, il est atteint par l'engourdissement hivernal, et ne se réveille, comme tous les hibernants, qu'à l'approche du printemps. Alors, il est heureux de retrouver la partie de ses approvisionnements qu'un bienfaisant sommeil a épargnée, et il achève de la consommer en attendant que les douces chaleurs du soleil l'invitent à quitter sa retraite et à savourer les herbes naissantes du renouveau.

J'ai sous les yeux, en écrivant ces lignes, une édition allemande de Conrad Gessner, le *Thierbuch* de Conrad Forer. Le hamster y est représenté assis à la façon des

marmottes. Ce livre le signale comme un animal agile, colère et prévoyant, caractères qui sont, en effet, les siens. Le hamster est très-courageux et attaque même l'homme. Sa morsure était réputée très-dangereuse. Quand les hamsters se battent entre eux, la lutte est un combat d'extermination, que couronne une scène de cannibalisme; le vainqueur dévore le vaincu. La faim, aussi bien que la vengeance, excite sa cruauté. Lorsqu'elle le presse, il l'assouvit sur ses petits et dévorerait même sa femelle, si celle-ci, avertie des écarts auxquels sa gloutonnerie le rend sujet, n'avait la précaution de divorcer avec lui, après lui avoir procuré les honneurs de la paternité.

Au XVIe siècle déjà, les environs de Strasbourg étaient, avec la Thuringe, la contrée favorite des hamsters. Je ne saurais dire à quelle époque ils s'y sont établis. Mais ce qui prouve bien le dessein politique qui les y a conduits, s'est que ces rongeurs manquent totalement dans le Brisgau (1). Le hamster était pressé d'occuper son poste historique.

Linné l'appelait *Mus cricetus*. C'est le nom légal qu'il a conservé dans les nomenclatures. Quelques uns l'appellent simplement *Cricetus*, d'autres *Cricetus frumentarius*. La langue française a adopté le mot allemand de *Hamster*. On le désignait aussi, anciennement, sous le nom de *Kornfœrcklein*, (*Porcellus frumentarius*) cochon de blé. Son appétit exigeant et glouton avait donné naissance au verbe *hamstern*, que l'on trouve dans quelques vieux dictionnaires, pour exprimer l'action de manger vite, goulûment. Le mot de Hamster n'a pas de corrélatif dans nos patois lorrains, par la raison que ce muridé n'a point dépassé la chaîne des Vosges.

(1) SCHREIBER, *Freiburg und seine Umgebungen*, p. 161.

CHAPITRE XXV

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES MURIDÉS

GENRE DES SOURIS

LA SOURIS COMMUNE

(Mus Musculus)

Il y a une suffisante présomption, de la part des naturalistes, d'avoir donné à la souris commune le titre de souris domestique. Ne dirait-on pas que nous l'avons réduite en esclavage, soumise à nos caprices, à notre autorité, placée sous le joug de nos lois ? Ne penserait-on pas que nous la faisons servir, selon les mouvements de notre volonté, à nos plaisirs ou à nos besoins ? Etrange animal domestique que celui dont nous cherchons depuis des siècles à diminuer l'incommodité, sans y parvenir, que nous poursuivons avec le poison, auquel nous tendons des pièges de toute espèce, contre lequel il a fallu lever une milice régulière et permanente, et dont la domination n'est un peu refrénée que par un chasseur de profession attitré dans chaque maison, nourri, entretenu et caressé par l'homme. J'imagine que les savants, humiliés de leur impuissance à nous débarrasser

de la souris, ont pris le parti d'en faire un animal domestique et de lui en donner plaisamment le nom. Malgré ce nom, la souris est le plus libre des animaux, elle est la liberté même, indomptable et indestructible. Toutes les bêtes qui ont voulu préserver leur indépendance se sont retirées loin de l'homme et ont demandé protection à la solitude, à l'espace, à la forêt, aux crevasses des rochers sauvages, aux terriers péniblement fouis de leurs ongles dans la terre, aux troncs d'arbres creusés par le temps, aux berges submergées des rivières, à tout ce qui est retraite, silence, obscurité et lointaineté de l'homme. La souris, au contraire, s'est hardiment établie au milieu de lui, dans ses maisons, au plein de son ménage, dans ses greniers bien fournis, dans ses caves à provision, dans ses cuisines toujours actives, dans ses fruitiers, dans ses garde-manger, partout où il accumule ses vivres, ses denrées, ses ressources alimentaires. Pour prix de ce séjour au centre des richesses, elle n'a rien promis, elle n'a fait aucun acte de soumission, elle n'a cédé aucune part de sa liberté. Elle achète ces avantages en exposant avec fierté sa vie à la griffe des chats, à l'arsenic, au laiton strangulateur et au trébuchet perfide des souricières. Si elle vit à nos dépens, c'est en guerre ouverte et loyale, au sein de dangers incessants ; elle ne doit rien à la confiance et à la pitié ; tout ce qu'elle conquiert et surprend, elle l'a enlevé de vive force, ou par adresse, ou par astuce, ou par agilité, ou par un travail savant et prolongé. C'est en fouissant nos murailles, en rongeant nos planchers, nos lambris, nos meubles, toutes les barrières imaginées par l'industrie humaine et par les arts de la civilisation, que la souris atteint ce qui est nécessaire à son existence. Nos lexiques peuvent, tant qu'ils le voudront, appeler un tel animal domestique ; il est clair qu'il ne l'est que par

une espèce d'antiphrase. Il habite nos maisons malgré nous, en dépit de nos précautions et de la guerre que nous lui faisons. S'il y a dans cette question une place pour l'expression extraordinaire de *domestique*, c'est à l'homme qu'il est juste de l'appliquer, car c'est lui qui travaille, qui récolte, qui emmagasine pour la souris.

La souris de nos habitations n'a pas d'histoire. Elle est aussi ancienne, plus ancienne que l'homme. Avant que celui-ci eût fait son apparition sur la terre, elle vivait en pleine nature, dans les bois, comme tous les autres fauves. Elle était alors le simple mulot ou le rat des champs. On trouve dans les éboulis et les galets de la Méditerrannée les ossements d'une race de souris antédiluvienne ; ces ossements se présentent par masses semblables à celles des nummulites ou autres menus coquillages contenus dans le calcaire grossier (1). Quand l'homme parut et qu'il eût construit la première cabane, et que dans cette cabane il eut amassé des provisions, quelques tribus de mulots abandonnèrent la vie champêtre et trouvèrent plus commode de subsister dans ces magasins que de se nourrir avec les produits d'une quête aventureuse au milieu des carnassiers animés à leur poursuite. C'est de ces tribus détachées de l'espèce rustique, partout où l'homme a formé ses colonies naissantes, que descend la race de notre souris commune, dont les différences réelles avec les mulots ne sont que le résultat des modifications produites par son genre de vie pendant une longue suite de siècles. Il me semble que cette idée est bien plus naturelle que la rêverie qui fait venir la souris des plateaux de la haute Asie en la plaçant dans les bagages et sur les voitures des populations aryennes envahissant l'Europe.

(1) ZIMMERMANN, *Le monde avant la création de l'homme*, p. 234.

Si le continent européen, comme cela est indubitable, présente toutes les conditions distinctives d'un centre de création propre et originelle, la souris a été certainement un des animaux naturels de ce centre.

Les souris jouent dans les mythes populaires un rôle considérable. Elles passaient pour être des messagères de la mort et des instruments que la colère divine chargeait de l'exécution de ses châtiments. L'antiquité racontait plusieurs histoires de ce genre. Notre moyen-âge alsacien avait aussi sa légende sur les souris vengeresses des mauvaises actions. Kœnigshoven rapporte que l'évêque Widerolff de Strasbourg fut dévoré par les souris en l'an 1000, parce qu'il avait médité d'enlever au monastère de Saint-Etienne le corps de sainte Attale qui y attirait de nombreux pélerins et de riches offrandes, et qu'il avait dépouillé cette abbaye d'une partie de ses biens (1). Pour échapper à la rage de ces animaux, dont aucun secours ne pouvait plus le défendre, l'évêque s'embarqua dans un bâteau sur le Rhin; mais les souris suivirent la nef à la nage, l'assaillirent de toutes parts et dévorèrent le méchant évêque. Selon une autre version, rapportée par la chronique rimée de Kleinlawel, et qui a une intention morale plus élevée, Widerolff aurait encouru cette punition tragique en expiation de son orgueil et de sa dureté envers les pauvres (2). Le duc de Pologne Poppiel, au IXe siècle, et l'archevêque Hatto de Mayence, au Xe, sont le sujet de traditions semblables.

Dans la croyance populaire, la souris était l'animal qui avait proportionnellement à sa taille le cœur le plus développé, et chose singulière, l'on attribuait à cette

(1) Kœnigshoven, *Chronick*, éd. Schilter, p. 241.

(2) Kleinlawel, *Strasburger Chronick*, p. 19.

anomalie organique les craintes excessives dont cette bête est constamment agitée. On s'imaginait aussi que son foie grossissait avec le cours de la lune et qu'il diminuait avec son décours. Son ouïe n'avait d'égale pour la finesse que celle de l'âne. La souris était douée de facultés prophétiques ; elle annonçait, par son départ précipité, l'éversion des édifices, et même la ruine de villes entières, comme cela arriva pour la ville d'Hélice dans le Péloponèse. Elle avait aussi le pressentiment des variations atmosphériques, pronostiquant les tempêtes par ses courses bruyantes et par une espèce de chorée nerveuse, et annonçant la pluie par ses grattements convulsifs et obstinés. De nos jours, court aussi le préjugé que son agitation insolite, et surtout l'extraction des matières garnissant les interstices des planchers, présagent une mort prochaine dans les familles. Son emploi dans la vieille médecine était très-multiplié, et nous voyons par une thèse de l'université de Strasbourg, soutenue il y a un siècle, que nos médecins n'étaient pas encore bien sûrs alors que beaucoup de remèdes tirés de la souris fussent chimériques.

Les Latins appelaient la souris *Mus, Sorex,* et *Musculus*. Les nomenclateurs ont adopté pour la désignation de la souris commune des maisons l'expression un peu pléonastique de *Mus musculus* proposée par Linné. Brisson demandait qu'on revint au mot *Sorex*. Notre vieux français avait les termes *Surix, Suris, Soris, Souris,* nos patois provinciaux les expressions *Soris, Sri,* celui des Vosges et de la Meurthe *Raette,* au Ban de la Roche *Raitte,* celui de Saint-Amé *Rette,* à Montbéliard *lai Raitte*. Le patois modernisé a adopté l'expression de *Souris, Soris*. Allemand : *die Hausmaus* et simplement *die Maus*.

CHAPITRE XXVI

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES MURIDÉS

GENRE DES SOURIS

LE MULOT OU SOURIS DES BOIS

(Mus Sylvaticus)

Le mulot est une souris qu'un certain fonds d'honnêteté a retenue là où la nature l'avait originairement placée. Il a refusé de participer à l'envahissement des demeures humaines et à rabaisser l'homme au rôle d'intendant et de pourvoyeur de ses plaisirs. Il est bravement resté dans le domaine qui lui avait été assigné, dans la forêt, sur ses bords, dans les champs et dans les prairies qui touchent aux bois. Regardez-le, c'est un vrai campagnard. La santé fleurit dans tout son être. Ses oreilles sont énormes, son museau volumineux, ses yeux proéminents. Sa longueur est de deux centimètres au moins plus grande que celle de la souris des maisons; il doit ce privilége important à l'influence de l'air salubre dans lequel il vit. Son habit a la crudité des couleurs naturelles et primitives; c'est un mélange incertain de gris, de brun, de jaune et de roux, comme l'ancien vêtement des popu-

lations rurales ; ses jambes sont enfermées dans des chausses blanches ; on dirait qu'il porte le pantalon de coutil des paysans. Il est rustre en tout. Ses mouvements n'ont pas la souplesse étudiée, l'agilité presque policée de la souris ; ils ont conservé une rudesse champêtre, une originalité agreste qui ont assez impressionné notre esprit pour valoir à l'espèce la dénomination populaire de *Souris sauteuse* ou de *Rat sauterelle*. Le mulot serait incapable du menuet qui exige des grâces raffinées et des attitudes nobles ; il s'en tient aux *vilanelles*, aux *montagnardes* et aux *bourrées*. Il danse en campagnard, comme il vit.

Les esprits mal faits demanderont peut-être de quoi vit le mulot, et s'il gagne son pain aussi loyalement qu'on devrait le supposer d'après ses mœurs rustiques ? Entendons-nous. La logique des mulots n'est pas précisément la même que celle qui se vend dans les universités. Pour les mulots, l'honnêteté suffisante consiste à se nourrir sur les biens généraux de la nature, sans s'arrêter aux distinctions artificielles et secondaires de la production spontanée du sol et de la production provenant du travail humain. Ne pas mettre l'homme à contribution dans son domicile, voilà la loi que le mulot s'est imposée. Mais il n'a pris aucun engagement de respecter les conquêtes qu'il plairait à l'homme de se promettre sur le domaine naturel du mulot. Il habitait la forêt avant que l'homme se fût imaginé d'en faire sa propriété ; pourquoi ne mangerait-il pas les glands, les faînes, les fruits, les bourgeons qui y croissent, les insectes et les vers qui y vivent, et mêmes les petits oiseaux qui la réjouissent de leurs chants ? S'il a convenu à l'homme de labourer les landes et de les convertir en champs de blé, en chenevières, en potagers, en jardins, pourquoi le mulot s'en inquiéterait-il ? Il vivait des

jeunes pousses des herbes naturelles et des racines des plantes sauvages ; il s'en contentait. A leur place il trouve l'orge, le froment, les céréales et les légumineuses; il s'en nourrit. Qui peut trouver à y redire ? Des gens à préjugés, et il y en a toujours. Ceux-là assomment les mulots, et dépensent quelquefois leurs écus pour les empoisonner. Mais cela prouve-t-il que les mulots aient tort ? Si l'on voulait se tenir à leur égard dans les limites d'une saine justice, l'on n'aurait le droit que de leur adresser deux reproches. Le premier c'est de se rabattre quelquefois, en hiver, sur les granges, les écuries et les greniers. Mais ne faut-il pas se montrer un peu compatissant, pendant la dure saison des froids, pour tout ce qui souffre, pour tout ce qui a faim ? Et quels sont ceux des mulots qui viennent ainsi mendier et voler dans le cercle de l'homme ? Les imprévoyants, les prodigues, les têtes légères de la race des mulots, ceux qui n'ont pas eu la prudence de faire des économies, des provisions, pendant l'été, tandis que les mulots rangés et bons bourgeois ont eu soin d'amasser pour leur hiver de larges ressources dans la chambre creusée à coté de leur trou, pourvu que les sangliers n'aient pas découvert et mangé le trésor. Cet instinct économique fait le sujet du deuxième reproche qu'on est autorisé à adresser au mulot. Mais que l'homme essaie de conclure, s'il le peut. Le mulot qui emmagasine une réserve est coupable de vol, le mulot négligent qui se présente dans les maisons est un mendiant, un vagabond. A cette difficulté, nous devons nous apercevoir qu'il est plus aisé de trouver les mulots en faute que de raisonner équitablement.

Les nomenclatures donnent différents noms au mulot. Brisson l'appelle *Mus agrorum*, Holandre *Mus campestris*, Schauenbourg *Mus agrestis major*, Gmélin *Mus sylvestris*. La désignation qui a prévalu est celle de *Mus sylvaticus*

(Linné et Pallas). Le mot français de *Mulot* remonte au XVIe siècle. Buffon l'a adopté et tous les naturalistes français s'en servent. Dans le langage populaire on appelle aussi le mulot la *Sauteuse*, le *Rat sauterelle*. Notre patois lorrain le désigne sous le terme de *Mouffrette*, à Saint-Amé *Mosrette* et *Marmotte*, et celui de Montbéliard sous le nom de *lai Sauteuse*. L'allemand a l'expression très-régulière de *Waldmaus*.

CHAPITRE XXVII

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES MURIDÉS

GENRE DES SOURIS

LA SOURIS NAINE

(Mus minutus)

C'est le plus petit des mammifères de l'Alsace, de la France, de l'Europe centrale, presque de la création. Si l'Italie ne pouvait offrir à notre curiosité la *Musaraigne étrusque*, qui n'a que trois à quatre centimètres de longueur, la souris naine serait le terme extrême de la réduction à laquelle l'imagination de la nature a pu faire descendre le type des animaux chargés du soin d'allaiter leurs petits. Mais pourquoi lui avoir donné ce vilain nom de *naine*, qui éveille une idée de monstruosité, d'imperfection, de tératologie? Le nain est une anomalie dans l'espèce, une individualité atrophiée, avortée. La plante dont un accident imprévu arrête le développement, l'animal qu'une cause morbide ou un artifice malfaisant entrave dans son essor, l'homme que l'insuffisance du principe vital condamne à une végétation incomplète, voilà, dans l'ordre naturel, ce

qu'on peut proprement appeler des nains. Nicolas Ferry qui amusa, sous le nom de *Bébé*, la cour du roi philosophe Stanislas, était un nain auprès des gendarmes rouges de Lunéville qui avaient six pieds et pesaient cent kilogrammes, tandis qu'il n'atteignait que 65 centimètres et ne pesait que huit livres. Le *Rat des moissons* n'est ni le nain du groupe animal auquel il appartient, ni un kobolt dans la famille des muridés. Il constitue très-sainement une espèce naturelle et normale du genre souris, issue de parents de même taille depuis des siècles et qui se reproduira, encore pendant des siècles, dans des conditions semblables. C'est la plus petite des souris, voilà tout, une souris mignonne, délicieusement abrégée, un bijou animal, une véritable merveille zoologique.

Cette jolie bête n'a, communément, que six centimètres de long, sans compter la queue ; les plus grands sujets n'atteignent que difficilement huit centimètres. A côté d'elle, la souris est un géant, et le mulot un titan. Sa pelisse supérieure est d'un brun rougeâtre, les jambes sont fauves et le plus souvent blanches. Elle sautille comme le mulot, mais avec plus de grâce et d'élégance ; elle n'a pas la naïveté champêtre du mulot ; ses allures pastorales, comme toute sa personne, semblent avoir traversé l'air de Trianon. Toutes les souris sont agiles, ingénieuses, friponnement éveillées ; la souris naine est l'élasticité, la pétulance, la vélocité et l'adresse elles-mêmes ; elle court, nage et plonge comme une ombre, grimpe comme un fantôme léger, et si quelque danger la menace dans ses ascensions, elle enroule rapidement sa queue à un support et se suspend avec sécurité dans le vide.

La souris naine habite exclusivement la plaine, les champs cultivés, les jardins, les tréflières, les prairies

bordées par les eaux, les grêves où croissent les joncs et les roseaux. Sa nourriture consiste en grains de céréales, en légumineuses, en herbes, en insectes. En été, elle prend part aux moissons ; en hiver, elle cherche des refuges dans les bâtiments agricoles, dans les amas de bois, dans les tas de rocailles, et à défaut, elle se creuse un petit terrier dans lequel elle amasse des provisions; elle n'est point sujette à l'hibernation ; si elle dort pendant les grands froids, c'est parce qu'il lui plait de dormir. La partie la plus singulière des mœurs de ce petit animal est certainement l'art merveilleux avec lequel il construit le nid où il abritera sa jeune famille et qui ne sert qu'à cette destination temporaire. Un excellent observateur en fait la description suivante: « On dirait que la fauvette des roseaux « ou le roitelet ont donné des leçons à la souris naine. « Son nid est arrondi et de la grosseur d'un œuf d'oie. « Suivant les endroits, il est placé sur vingt ou trente « feuilles de graminées, réunies de manière à l'entourer « de tous les côtés, ou bien il est suspendu à près d'un « mètre de terre aux branches d'un buisson, à une tige « de roseau, et se balance dans l'air. L'enveloppe exté- « rieure est formée de feuilles de roseaux ou d'autres « graminées, dont les tiges forment la base de tout « l'édifice. Le petit architecte prend chaque feuille « entre ses dents, la divise en six, huit, dix lanières, « qu'il entrelace et tisse de la manière la plus remar- « quable. L'intérieur est tapissé avec le duvet des « roseaux, avec des chatons, des pétales de fleurs. « L'ouverture est petite et latérale. Toutes les parties « sont si étroitement unies, que le nid en a une forme « solide. Quand on compare les organes imparfaits de « la souris avec le bec bien mieux approprié des oiseaux, « on ne peut assez admirer cette construction, et l'on

« est forcé d'attribuer plus d'adresse à la souris naine « qu'à bien des volatiles (1).

La souris naine a été l'objet de désignations très-variées. Linné ne l'avait pas remarquée et sa description manque aussi dans Buffon. Pallas, Gmélin, Desmarest et Lesson l'appellent *Mus minutus* et aussi *Rattus minutus*, Schaw *Mus messorius*, de sa fréquentation dans les champs au temps de la moisson, Wolff *Mus avenarius*, à cause de sa prédilection pour l'avoine, notre naturaliste Jean Hermann *Mus soricinus* et *Mus parvulus*, Cuvier *Mus pumilus* (souris naine ou pygmée). C'est par erreur que Desmarest a fait deux espèces du *Mus messorius* de Schaw et du *Mus soricinus* d'Hermann. Les deux désignations se rapportent à un seul et même animal. Dans le français il porte les noms de *Souris naine*, de *Rat nain*, de *Rat des moissons* et de *Souris de l'avoine*, en allemand celui assez disgracieux de *Zwergmaus*.

On la trouve, en Alsace, plus particulièrement dans les environs de Strasbourg ; elle est assez rare dans le département du Haut-Rhin. En Lorraine elle a été observée près de Metz et dans la plaine de la Wœwre. Sa présence est aussi constatée dans l'arrondissement de Montbéliard.

(1) Brehm, *La vie des animaux*, II. 118.

CHAPITRE XXVIII

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES ARVICOLIDÉS

GENRE DES CAMPAGNOLS

LE CAMPAGNOL AMPHIBIE OU RAT D'EAU

(Arvicola amphibius)

Les campagnols constituent une des familles les plus certaines du centre de création européen. Cette famille forme deux groupes, le groupe des campagnols amphibies ou à habitudes aquatiques, et le groupe des campagnols purement terrestres. Cuvier a constaté l'existence du campagnol anté-diluvien ; il en a retrouvé des restes fossiles nombreux, notamment dans les brèches osseuses de Cette, et ces squelettes ne présentent aucune différence avec celui des individus de l'espèce actuellement vivante. Les cavernes de la Belgique ont fourni des ossements du campagnol amphibie ou rat d'eau, et les circonstances dans lesquelles ils ont été découverts indiquent que cet animal a servi à l'alimentation des anciennes peuplades européennes (1).

(1) Bourlot, *L'homme préhistorique*, p. 117.

Le rat d'eau est, à l'exception du campagnol de Musignano, le plus grand des arvicolidés. Il mesure de dix-huit à dix-neuf centimètres sans la queue, qui en a de dix à onze. Sa physionomie a quelque chose de farouche et même de méchant, quoique son naturel soit timide et pacifique. Il doit cet air menaçant, cette expression carnassière, à son museau acuminé sur lequel déborde l'appareil incisif. Son pelage à fond brunâtre est nuancé de reflets gris de fer sur le dos, roux sur les côtés, fauves sous le ventre. Je ne veux pas prétendre que zoologiquement l'animal soit laid, mais on peut, sans donner dans les préjugés, lui trouver un caractère quelque peu répugnant. Les rats, en général, exercent sur l'impressionnabilité humaine une influence désagréable que l'observation attribue à la soudaineté de leurs apparitions et à la vélocité inquiète de leurs mouvements. La sensation provoquée par la subite manifestation d'un rat d'eau est encore augmentée par l'étrangeté de cette forme sombre et équivoque qui file sous le miroir de l'eau, ne laissant après elle qu'un sillage mystérieux. Tout pêcheur qui a philosophé sur le bord d'une rivière, la gaule tendue sur l'élément humide, connait la perturbation morale qu'un rat d'eau jette dans son esprit, lorsqu'il fend inopinément l'eau sous ses yeux.

Le campagnol amphibie se creuse un terrier, comme le campagnol terrestre, à plusieurs issues se ramifiant autour de sa chambre d'habitation et de son magasin d'approvisionnements. Il l'établit dans le voisinage de l'eau sur laquelle il se ménage une galerie dont l'ouverture est immergée et par laquelle selon la nature du danger qui le presse, il rentre dans son souterrain ou le fuit.

Le régime du rat d'eau est à peu près exclusivement végétal. Il prélève généralement sa nourriture sur les

plantes inutiles à l'homme, sur les roseaux et les joncs qui bordent les étangs et les rivières, sur les racines des végétaux palustres. Quelquefois cependant il pâture dans les herbes cultivées et s'attache aux fruits qui croissent près de la surface du sol; mais ces attentats ne sont ni communs, ni considérables. C'est ce qui l'a fait considérer par plusieurs naturalistes de l'école indulgente comme un animal inoffensif, se contentant de ronger la moëlle contenue dans les plantes lacustres, mode d'alimentation dont l'homme n'aurait pas, en effet, le droit de se plaindre. Mais l'école des naturalistes sévères a fait son procès en règle au rat d'eau et l'a définitivement classé parmi les bêtes malfaisantes. Le campagnol amphibie est seul responsable des dégâts que l'on impute injustement à la taupe. On accuse celle-ci de détruire les racines des plantes. Elle ne se soucie en aucune façon de ces racines, et si elle les tranche par ci par là, ce n'est que pour continuer les galeries où elle cherche les vers et les larves d'insectes, et nullement pour en tirer des aliments végétaux, car elle est absolument carnivore et ne touche jamais à aucune autre substance pour s'en nourrir. Le rat d'eau, au contraire, ne demande son entretien qu'aux végétaux, et les conduits souterrains qu'il creuse sont les routes naturelles où se dirige son appétit pour atteindre les racines qui forment sa nourriture préférée.

Un observateur allemand, M. Gloger, a très-bien fait ressortir l'iniquité avec laquelle la routine poursuit la taupe, et les agronomes naturalistes de la Suisse ont victorieusement démontré que loin d'être nuisible, comme on le croit, elle est au contraire secourable à nos cultures, et que le vrai coupable est le rat d'eau. « Par « suite de l'activité que la taupe déploie pour atteindre « les vers et les larves, dit M. Gloger, elle peut bien

« offenser ou soulever un peu les tendres racines des « plantes, racines souvent rongées et en partie déjà « coupées par les larves. Eh ! bien, cela est vrai. Toute- « fois, comme elle délivre en même temps les plantes de « ces destructeurs, elle ne cause pas à leurs racines un mal « plus grand qu'un homme qui sarcle les mauvaises her- « bes. Dans les deux cas, le mal, s'il y en a, ne tarde pas à « se réparer tout seul, et il ne reste que le bon résultat. « Aussi bien personne ne s'est encore avisé de s'abstenir « de l'opération de sarcler ou de la déconseiller à autrui, « la présumant nuisible. Pourquoi donc blâmer la taupe « de ce qu'elle fait une chose que l'homme, qui aime « tant à se croire sage, ne peut lui-même éviter de « faire ? (1) ».

Le rat d'eau n'est pas seulement nuisible par la recherche de sa subsistance, il l'est encore par ses habitudes fouisseuses. Comme il préfère d'établir son séjour dans le voisinage immédiat de l'eau, il creuse ses galeries dans les digues artificielles et dans les berges naturelles des rivières. Une colonie un peu nombreuse de ces animaux mineurs peut souvent compromettre la solidité de ces préservatifs. Des chaussées d'endiguement établies à grands frais se sont effondrées à la suite des fouissements excessifs exercés par les rats d'eau et combinés avec l'action des pluies prolongées sur ces terrains excavés.

On doit donc conclure que le rat d'eau est un animal malfaisant par les dégâts qui lui sont personnellement imputables et par l'aveugle inimitié que ses méfaits, trop longtemps confondus avec les travaux utiles de la taupe, ont attirée sur celle-ci.

Le rat d'eau est assez répandu dans l'Alsace, mais

(1) Gloger, *Petite exhort. à protéger les animaux utiles*, p. 14.

sans que sa multiplication y atteigne des proportions fâcheuses. Les cours d'eau où il se montre le plus volontiers, sont l'Ill, la Lauch, et la Bruche. Il est assez rare dans l'arrondissement de Montbéliard. En Lorraine, il est représenté sur tous les cours d'eau, mais en petite quantité ; il n'est très-commun que sur la Seille. Buchoz, en son temps, en signalait deux espèces, l'une à queue longue et l'autre à queue courte (1) ; celle-ci était sans doute le *Schermaus*.

J'ai indiqué que les populations primitives de l'Europe avaient admis le rat d'eau à l'honneur d'être mangé sur les tables de l'âge de la pierre. Cette coutume avait persévéré jusque chez les paysans de la France des derniers siècles, d'après les témoignages de Gessner, de l'anglais Johnston et de Buffon. Aujourd'hui encore, on chasse le campagnol amphibie dans quelques provinces méridionales de la France comme un gibier très-recherché. On prétend qu'il offre une chair très-délicate et d'un goût excellent. Je sais qu'il y a une trentaine d'années, les officiers d'artillerie attachés à la manufacture d'armes de Mutzig sur la Bruche avaient mis en vogue dans leurs pensions le rat d'eau et qu'ils en régalaient parfois traitreusement les camarades qui venaient les visiter. On racontait sur ce sujet beaucoup d'anecdotes, parmi lesquelles il y en avait de peu plaisantes. Je crois que cet usage provençal ou roussillonnais n'a pas fait fortune en Alsace.

Le rat d'eau portait dans les nomenclatures anciennes le nom de *Mus amphibius, aquaticus*. Lacépède ayant établi la famille des *arvicoles*, dans laquelle il a classé toutes les espèces de rongeurs qui vivent dans les champs, le rat d'eau est devenu l'*Arvicola amphibius*, le

(1) Buchoz, *Aldrov. Lothar.* p. 28.

campagnol amphibie. Pour les Allemands il est resté la *Wasserratte*. On trouve, chez les vieux auteurs, quelquefois l'expression de *Pfolmus*.

CHAPITRE XXIX

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES ARVICOLIDÉS

GENRE DES CAMPAGNOLS

LE SCHERMAUS OU CAMPAGNOL TERRESTRE

(Arvicola terrestris)

C'est le campagnol franchement alsacien, le rat spécial du pays. Quand est-il arrivé parmi nous ? D'où vient-il ? Forme-t-il une tribu de la grande invasion qui s'est abattue sur la contrée à l'époque des croisades ? A-t-il passé le Rhin plus tard, à une de ces époques critiques de l'histoire où une bande de pillards de plus ou de moins n'était pas même remarquée ? N'est-il qu'une horde mêlée au grand mouvement du surmulot dans le XVIIIe siècle ? Constitue-t-il, au contraire, une race antique et indigène au pays ? Questions intéressantes, mais auxquelles la science ne fournira probablement jamais de réponses, aucune observation ancienne n'ayant été faite sur l'apparition du schermaus.

Au siècle dernier, on le regardait encore comme une simple variété du rat d'eau, et on localisait cette variété dans les environs immédiats de la ville de Strasbourg. Cependant notre naturaliste Jean Hermann examina

attentivement l'espèce et y constata des caractères distinctifs et spécifiques certains : une tête plus grosse, d'une forme plus brève et plus ramassée, un museau plus large, des proportions générales plus lourdes. Sa taille était de deux ou trois centimètres inférieure à celle du rat d'eau, et sa queue notablement plus courte ; il y a aussi quelque différence dans la pelisse ; celle du schermaus est plus accentuée de noir, principalement dans la région des pattes qui sont tout à fait sombres. Quant à ses habitudes, elles ne présentaient pas un caractère absolu. On trouvait le schermaus aussi bien dans les endroits hantés par le rat d'eau, au bord des rivières, dans les digues, dans les prairies basses, que dans les champs à sol sec et élevé ; seulement sa propension pour le voisinage de l'eau paraissait moins décidée qu'elle ne l'est chez le rat d'eau, et l'on jugeait, avec raison, que malgré sa fréquentation des basses terres, ses mœurs naturelles étaient plus terrestres qu'aquatiques.

Pendant longtemps, le schermaus passa pour un animal exclusivement propre à l'Alsace et même au territoire strasbourgeois. Cette prévention lui fit attribuer le nom étroitement local de *Arvicola argentoratensis*, campagnol de Strasbourg. Les observations des naturalistes n'ont pas tardé à montrer que l'aire de dispersion du schermaus était beaucoup plus étendue et sa présence a été constatée dans la Suisse, dans la Franche-Comté et dans la majeure partie des provinces occidentales de l'Allemagne. On ne le trouve pas dans la Lorraine. Depuis lors, ce campagnol a pris dans les nomenclatures les désignations de *Schermaus*, de *Campagnol terrestre*, de *Rat fouisseur*, tout en conservant, chez quelques auteurs, le nom d'*Arvicola argentoratensis*, en souvenir du lieu où l'espèce avait été d'abord déterminée.

Le schermaus habite de préférence les plaines ; mais il n'a aucune répugnance pour la montagne, s'il est assuré d'y trouver les conditions d'une existence confortable ; l'altitude moyenne de nos Vosges ne lui fait pas peur, et dans le Jura et la Suisse il s'élève jusqu'à 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Son terrier ressemble à celui du rat d'eau ou à celui de la taupe, selon que l'animal a choisi son séjour près de l'eau ou dans les champs secs. A l'approche de l'hiver, il ajoute à son domaine souterrain un membre essentiel, un vaste magasin, dans lequel il accumule des vivres. Dès que les froids surviennent, il ne sort plus de sa retraite. Il ne subit pas l'engourdissement hivernal proprement dit ; il dort par ennui ou par plaisir, ses moyens ne lui permettant pas de manger constamment.

Le schermaus est un des rongeurs les plus nuisibles. Sa voracité est insatiable. Par son mode d'alimentation, il quadruple l'effet destructif de son appétit. Il ne se borne point à dévorer les produits des végétaux, il fait mourir les végétaux eux-mêmes, en coupant leurs racines. Celles des arbustes tombent sous ses incisives, tranchantes comme des ciseaux, aussi bien que celles des céréales et des légumineuses, aussi bien que les bulbes et les tubercules charnus des plantes potagères ; les racines des grands arbres même n'échappent pas à ses atteintes. Si un schermaus jette son dévolu sur une plantation qui lui sourit, il ne la quittera qu'après l'avoir ravagée, épuisée, en dessus et au dessous. Quand le temps de la moisson s'annonce, sa prévoyance comprend que le moment est venu d'opérer sa prélibation sur la récolte attendue par le paysan ; les épis dorés brillent au sommet des tiges, mais les tiges sont trop flexibles pour supporter un grimpeur ; la conclusion du schermaus est bientôt tirée ; il coupe les chaumes au

niveau de la racine, et les épis pesants s'affaissent sur le sol. Weyler avait, sans doute, vu ce spectacle, lorsqu'il disait, il y a cent ans, en parlant du schermaus : « *Perniciosa messis in agro nostro pestis* (1). Il y a des exemples que cet animal a détruit la moitié des moissons prêtes à être engrangées. Toutes les autres productions végétales deviennent également la proie de ce campagnol qui a des préférences, mais qui est exempt de préjugés ; le gazon naissant des prairies, les herbes potagères, les légumes printaniers, les oignons, les aulx, les carottes, les betteraves, les pommes de terre, les haricots, les pois surtout, le maïs, les fruits de toute sorte et principalement les espèces qui croissent sur les espaliers, tout ce qui est savoureux et même simplement nutritif fait l'affaire du schermaus. Si le régime végétal laisse à désirer, il se rabat sur les insectes, les larves, les batraciens, et jusque sur les crustacés et les poissons.

Heureusement que le schermaus, malgré la facilité avec laquelle il multiplie, ne se développe que rarement en masses menaçantes ; les renards, les martres, les chats sauvages, les oiseaux de proie nocturnes, viennent en aide à l'homme pour le combattre et arrêter ses ravages ; mais c'est surtout le froid qui restreint efficacement la propagation de cette espèce. Malgré l'art avec lequel les schermaus se calfeutrent dans leurs demeures souterraines, les hivers rudes, ordinaires à nos contrées, en font périr beaucoup et ne permettent qu'à un petit nombre de familles de revoir les douceurs du printemps. Il en reste toujours assez pour justifier l'opinion ancienne que cet animal avait fait de l'Alsace son séjour de prédilection.

(1) Weyler, *De animal. nociv. Alsatiæ*, p. 23.

CHAPITRE XXX

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES ARVICOLIDÉS

GENRE DES CAMPAGNOLS

LE CAMPAGNOL ROUSSATRE

OU CAMPAGNOL DES GRÈVES

(Arvicola Glareolus)

Ce petit campagnol est assez rare en Alsace. Il choisit sa demeure sur le bord des forêts, le long des buissons et dans les jardins d'agrément aménagés à l'anglaise. On peut le considérer comme à peu près inoffensif, du moins dans nos pays, à raison de sa propagation insignifiante. Dans les contrées où l'espèce prospère, les campagnols roussâtres deviennent quelquefois un très-sérieux inconvénient par le dommage qu'ils occasionnent dans les jeunes plantations silvestres.

Le campagnol des grèves a de neuf à dix centimètres de longueur sans la queue. Il est gracieux, agile et sémillant comme la souris. Sa robe n'a pas l'uniformité vulgaire des espèces arvicoles; elle est distinctement peinte d'un marron roux sur le dos, de gris sur les flancs, et de blanc au ventre et aux pattes. Il se nourrit de

graines forestières, de fruits sauvages durs, et des racines succulentes des jeunes végétaux arborescents. Dans les temps de disette, et par les froids prolongés, il attaque, pour s'en nourrir, l'écorce des jeunes arbres, et c'est dans ces époques de détresse qu'il devient dangereux pour les forêts des contrées où il est nombreux.

Les auteurs ont donné des désignations très-variées au campagnol roussâtre. Geoffroi Saint-Hilaire l'appelle *Arvicola rufus*, Gmélin *Mus rutilus*, de Sélys *Arvicola rufescens* ou *Myodes rufescens*, Baillon *Lemnus rabidus*, enfin Muller *Arvicola glareolus*, c'est-à-dire campagnol du gravier ou des grèves. Allemand *Waldmaus*, *Wühlmaus*.

On le trouve dans quelques parties du département des Vosges, mais très-clair semé. M. Holandre l'a observé à Fey près de Metz.

CHAPITRE XXXI

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES ARVICOLIDÉS

GENRE DES CAMPAGNOLS

LE CAMPAGNOL AGRESTE

(Arvicola agrestis)

La peur des dévastations agricoles a introduit une sévérité extrême dans la classification du genre campagnol; il semble que l'on ait pris plaisir à dénombrer la multitude des ennemis naturels de nos champs non seulement par la différence réelle de leurs caractères et de leurs mœurs, mais aussi par la variété de leurs uniformes. Les savants sont ici un peu comme le peuple. Celui-ci calcule volontiers la puissance de l'ennemi qui vient s'abattre dans ses richesses sur la diversité des costumes, et le fléau lui parait proportionné à la différence des habillements. Voici des envahisseurs bruns, en voilà de verts; ceux-ci sont gris, ceux-là sont bleus ; derrière les bleus viennent les rouges, et après les rouges les blancs; autant de nuances, autant d'armées, autant de couleurs, autant de peuples; c'est l'inconnu qui déborde, c'est l'infini qui va nous accabler. Un peu de

calme et de réflexion apaiserait vite ces terreurs populaires. Ce qu'elles prennent pour un ennemi nouveau et distinct, c'est l'ennemi ancien, déjà connu depuis des siècles, formant une même race, uni dans une même haine, mais se montrant sous des aspects divers. Le vêtement est dissemblable, mais l'appétit caché dans le vêtement est invariable. C'est un dragon au lieu d'un hussard, un homme du nord au lieu d'un homme du sud, voilà l'unique différence. S'il y a quelques diversités dans la forme, il n'y en a aucune pour le fond, qui est le pillage et la rapine.

Les nomenclatures paraissent presque l'avoir compris, car il faut convenir que c'est une assez singulière distinction que celle du *Campagnol agreste* et du *Campagnol des champs*, et qu'il n'est pas aisé, à la vue des termes, de discerner la différence qui doit exister entre l'*Arvicola agrestis* et l'*Arvicola arvalis*. Ouvrez les dictionnaires et jugez la valeur intellectuelle des deux expressions *agrestis* et *arvalis* ; la différence entre les idées est certainement bien moindre que celle qui sépare un hussard d'un dragon. Si les caractères spécifiques d'après lesquels on a distingué le campagnol agreste de son congénère ont une réelle importance, la logique demandait une distinction correspondante et claire dans les dénominations.

Les caractères différentiels que l'on signale sont les suivants. Le campagnol agreste a le dos brun foncé, les flancs brun clair, le ventre et les pattes d'un gris blanc, tandis que le campagnol des champs a le dos brun jaunâtre, les flancs fauves, le ventre grisâtre et les pattes blanches ; la taille de l'un et de l'autre est de neuf à dix centimètres et dans les deux espèces la queue a environ quatre centimètres de long. Notre campagnol vit moins à découvert que son parent ; il choisit de préférence son

habitation le long des buissons et sur la limite des bois ; ses habitudes sont plus nocturnes ; sa prolificité est moins puissante ; son régime est à peu de chose près celui du campagnol des champs ; il se nourrit de racines, d'herbes tendres, de jeunes écorces, de semences forestières, de fruits à enveloppes ligneuses et de baies charnues, enfin l'espèce est moins répandue que celle du campagnol des champs ; elle ne se présente que très-rarement, dans nos contrées, à un état de multiplication qui puisse la faire considérer comme une calamité publique. Mais la modestie ordinaire de ses dégâts n'est due qu'à la limitation de la race, car sa perniciosité naturelle ne le cède en rien à celle du campagnol des champs. Nous avons des exemples où une propagation subite et excessive du campagnol agreste dans quelques cantons agricoles a causé des dommages immenses. Heureusement que ces apparitions ont un caractère purement local et qu'elles sont presque toujours séparées l'une de l'autre par un intervalle de plusieurs années.

Le campagnol agreste porte chez les auteurs les noms divers de *Mus agrestis*, *Mus arvalis*, *Mus terrestris*, *Arvicola agrestis ;* en français le *Petit Mulot*, ou le *Petit Rat des champs ;* en allemand *die Erdmaus*.

CHAPITRE XXXII

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES ARVICOLIDÉS

GENRE DES CAMPAGNOLS

LE CAMPAGNOL VULGAIRE

OU CAMPAGNOL DES CHAMPS

(Arvicola Arvalis)

Voici le vrai, le grand, l'éternel coupable, redouté depuis l'origine du monde. C'est à lui que se rapportent les souvenirs bibliques des grandes famines qui ont quelquefois frappé les contrées de l'Orient et les récits des historiens profanes qui nous peignent des nations entières obligées de fuir devant des légions innombrables de souris ou de rats rustiques. L'Eolie, la Crête, la Troade, toute l'Asie-Mineure, l'Achaïe, la Thessalie, les îles grecques, l'Italie, furent souvent le théâtre de leurs dévastations, d'après le témoignage de Pausanias, de Diodore, de Strabon et des anciens écrivains. Sans croire précisément à toutes les légendes qui nous représentent des pays abondonnés par leurs habitants, et des villes même désertées par leur population, comme Orbitello dans la Toscane, nous pouvons admettre que

les multiplications calamiteuses de campagnols ont été, à certaines époques, des événements aussi funestes pour les hommes que les grandes pestes historiques, les invasions armées et les autres catastrophes de l'ordre naturel ou politique.

Ceux qui n'ont jamais eu sous les yeux le spectacle étrange de ces hordes animales s'agitant sur la surface d'un pays, dévorant les plantes et les récoltes, défiant l'homme et toutes ses vigilances et toutes ses industries par le nombre, l'audace, l'agilité et une incessante reproduction, ne peuvent pas se faire une idée de ce fléau. L'homme est comme étourdi, affolé, désespéré, au sein de cette invasion de petits animaux rapides comme l'éclair, glissant sous ses regards comme des ombres fantastiques, émergeant par des milliers de trous et s'y précipitant avec une insaisissable vélocité. La terre est une plaie vivante, parcourue, infestée, rongée par un monde de parasites affamés et renaissans. Le poison, la pioche, la houe, la charrue, le bâton, les fumigations, les dissolutions caustiques ou stupéfiantes, les réceptacles à parois incurvées, tout est mis en œuvre et en réquisition pour combattre l'ennemi, pour atténuer les maux qu'il occasionne. Il n'y a pas à songer qu'on le domptera, qu'on le détruira. L'homme est impuissant contre cette incalculable expansion des forces animales, il est désarmé devant ce sol qui semble travaillé d'une inépuisable gésine. J'ai vu, dans mes années d'enfance, en 1822, une des plus mémorables invasions de campagnols. Nos campagnes alsaciennes étaient littéralement au pouvoir de ces bêtes ; c'était une vivante et hideuse flagellation de la terre qui apparaissait percée partout comme un crible.

Quand une de ces désastreuses apparitions, produites par un concours de conditions qui ne sont pas encore

toutes exactement connues, a frappé une contrée, celle-ci est incapable de s'en délivrer. Elle est réduite à de simples expédients, à des mesures de sauvetage. L'on tue, l'on empoisonne tant qu'on peut ; les quadrupèdes carnassiers et les oiseaux rapaces viennent au secours de l'homme; les martres, les putois, les fouines, les belettes, les renards, les hiboux, les buses, les cresserelles, combattent pour la cause de l'ordre et de la civilisation dans cette nouvelle guerre de rustauds, mais l'invasion poursuit son œuvre destructive et ne s'arrête que lorsque le quart, le tiers et quelquefois la moitié des récoltes est devenue sa proie. La détresse sociale née de ces irruptions dévorantes a été souvent telle que les peuples découragés ont demandé l'assistance du ciel contre les calamités qui les accablaient. Quand la Grèce était frappée du fléau, elle l'attribuait à la colère d'Apollon Sminthien, c'est-à-dire le *souverain des rats*, et elle essayait de l'apaiser par des sacrifices solennels dans le temple que les Crétois avaient bâti à Cnosse en l'honneur du dieu qui donnait la loi aux mouvements des campagnols. Dans le moyen-âge chrétien, on employait certaines conjurations superstitieuses pour chasser ces animaux (1). Le naturaliste italien Aldrovande nous a conservé la formule adjurative, au moyen de laquelle, pendant le XIVe siècle, on leur ordonnait de déguerpir des champs. Cette sommation liturgique, écrite dans la langue officielle de l'Eglise, était fixée à un bâton, et le bâton enfoncé dans le sol. La voici, dans son texte original : « *Adjuro vos omnes mures qui hic consistitis, ne* « *mihi inferatis injuriam. Assigno vobis hunc agrum, in* « *quo, si vos posthac deprehendero, matrem deorum* « *testor, singulos vestrum in septem frusta discer-*

(1) THIERS, *Superstitions qui regardent les sacrements.* ch. 34.

pam (1) ». Cette espèce d'exorcisme peut se traduire ainsi : Je vous adjure tous, ô campagnols, qui résidez dans ce champ, de ne me causer aucun dommage. Je vous interdis cette pièce de terre, et si, malgré cette défense, je vous y surprends, j'atteste la mère des dieux, que je couperai chacun de vous en sept morceaux. L'invocation à Cybèle, symbole de la fécondité terrestre, est certainement un débris d'une antique formule païenne recueilli et conservé par la superstition populaire, comme tant d'autres pratiques du polythéisme. Je ne crois pas qu'elle assurait beaucoup d'éfficacité à la menace faite aux campagnols d'être coupés en sept morceaux, ce qui était plus facile à dire en latin qu'à exécuter en français. Nous avons la preuve que ces défenses morales et religieuses restèrent souvent impuissantes, puisque l'on recourut plus tard au moyen héroïque de l'excommunication. Les officialités de Berne, de Nîmes et d'Autun lancèrent un anathème en règle contre les campagnols dans les années 1451, 1479 et 1501, et certainement avec un égal succès (2). Pas plus que la religion, la poésie ne resta indifférente à l'apparition des rats champêtres. Une petite Iliade, attribuée au génie d'Homère, mais qui parait être l'œuvre du poëte Pigrès, frère de la reine Artémise, la *Batrachomyomachie*, a chanté la guerre des rats et des grenouilles. Bien que Psycarpax inaugure ses malheurs par la chasse que lui donne un chat, il semble indubitable que ce joli poëme avait en vue de retracer à la postérité les faits et gestes des campagnols.

(1) Aldrovande, *De quadrupedis viviparis*. Cité par Brehm, *Vie des animaux*, II. 130.

(2) Berriat Saint-Prix, *Recherch. sur les procès relatifs aux animaux*, p. 15 et ss.

Le campagnol vulgaire porte une livrée admirablement appropriée au milieu dans lequel il exerce sa désastreuse activité. Sa pelisse est une courte veste de bure roussâtre sur un gilet fauve sâle ; son habillement est completé par des grègues blanches ; en tout, un vrai costume pour la vie agreste. Il habite partout où il a l'espoir de subvenir à ses besoins, dans les champs de céréales, dans les chenevières, dans les cultures maraichères, dans les prairies, dans les clairières, en plaine, comme dans la montagne, préférant sans doute les cantons secs et fertiles, mais s'accomodant aussi de ceux qui sont humides et pauvrement pourvus de nourriture. Il supplée à leur indigence à force de travail, de courses et de rapines. Quand on est sans cesse sur pied, toujours en quête, le matin, au milieu de la journée, le soir, la nuit, quand on travaille indifféremment au soleil, dans le crépuscule et au sein des ténèbres, et qu'on a décidé de soumettre à son appétit toutes les formes de la végétation, les semences confiées à la terre, les herbes, les plantes fourragères, les racines, les fruits, les baies, les faînes, les glands, les noix, les châtaignes, les bulbes, les carottes, les raves, les navets, les tubercules des solanées et jusqu'à l'âcre feuille du tabac; quand on opère dans un tel cercle de ressources alimentaires, il faudrait être tombé au dernier degré de l'incapacité et de la mésaventure pour ne pas se tirer d'affaire. Aussi ne connait-on aucun campagnol qui soit mort de faim. Il ne succombe que sous les coups de l'homme, par l'effet des toxiques, sous la dent des carnassiers ou le bec des grands oiseaux, et surtout par les pluies d'automne et les rigueurs naissantes de l'hiver. Un caprice de la nature avait laissé s'épandre ce débordement de substance vivante; une loi sage et réparatrice refoule et arrête quelquefois pour plusieurs années le fléau.

Si l'on voulait relever dans les documents historiques, toutes les années qui ont été marquées par des apparitions anormales de campagnols, seulement en Alsace, on se condamnerait à un assez long travail. Je ne signalerai que celles ou l'excès du mal et sa calamiteuse persistance ont assez impressionné les imaginations pour faire de certains millésimes des époques mémorables.

En l'année 1271, la plus grande partie de l'Alsace fut ravagée par une irruption de souris rustiques (*Mures, Feldmaüse)*; ces animaux dévastèrent les céréales au point que la récolte fut insuffisante pour les besoins de la population et qu'il se déclara une grande cherté (1). L'année 1278 vit reparaître une nouvelle invasion de campagnols ; ils dévorèrent les deux tiers de la moisson ; mais l'année avait été si exceptionnellement abondante en blé et en toutes productions, que les chroniqueurs la comptent parmi les plus heureuses et l'appellent *ein genuhtig zit;* les céréales restèrent à vil prix (2). L'hiver suivant ayant été très-doux, les campagnols reparurent en 1279, principalement autour de Strasbourg, où ils causèrent beaucoup de dommage aux blés; on remarqua qu'ils étaient de mauvaise qualité et qu'ils se couvraient de vermine (3).

Si nous franchissons près d'un siècle avant de retrouver la présence des campagnols, nous n'en conclurons pas qu'ils sont restés cent années inactifs en Alsace ; nous penserons seulement que leurs dégâts n'ont pas atteint une notoriété historique suffisante pour être signalée ou

(1) *Annal. et chron. des dominic. de Colmar*, p. 34. — *Baarfüsser Chronick von Thann*, I, 179.

(2) Closener, *Strasb. Chronick*, p. 29. 122. *Kœnigshoven, Chronick*, p. 364. *Annal. des dominic. de Colmar*, 72.

(3) *Annal. et chron. des dominic. de Colmar*, p. 84.

que nos annalistes ont mis quelque négligence à nous en informer. L'année 1366 fut désastreuse par la multiplication des souris. Elles dévorèrent la moitié de la récolte en tout genre (1) et leurs dévastations pesèrent pendant plusieurs années sur le prix du blé qui resta cher. En 1378, nouvelle invasion ; le tiers de la moisson à peine put être mis hors des atteintes de l'ennemi (2) ; mais l'abondance générale de l'année maintint les prix des céréales à un taux très-moderé.

Au XVe siècle, je ne rencontre qu'une année calamiteuse, l'année 1468; elle réunit tous les désastres, une mortalité effrayante, une sécheresse qui épuisa la végétation et une apparition de campagnols qui dévora la moisson (3) ; après ce fléau arrivèrent les inondations.

Dans le siècle suivant, deux années se firent remarquer par l'abondance de ces parasites. A l'approche de la moisson de 1538, il se montra en Allemagne et en France une telle quantité de souris que tout le monde en fut surpris et consterné (4) ; on y vit, comme d'ordinaire, le présage d'une période de cherté. « Dieu veuille « nous préserver de la famine ! » dit le chroniqueur de Guebwiller. Le vœu fut exaucé, car l'année 1539 fut excellente. En 1593, pendant tout le printemps et l'été, les champs furent envahis par une *indescriptible* multitude de campagnols ; ils attaquèrent les céréales en herbe et dévorèrent des cantons entiers ; il s'ensuivit

(1) *Code diplom. de Strasb.* I. 164. KOENIGSHOVEN, *Chronick*, p. 365. GOLDMEYER, *Strasburg. Chronick*, p. 86. KLEINLAVEL, *Strasb. Chronick*, p. 64.

(2) KOENIGSHOV. *Chronick.* p. 201.

(3) *Baarfüsser Chronick von Thann*, I. 626.

(4) *Chron. des domin. de Guebwiller*, p. 219. *Baarfüsser Chron. von Thann*, II. 90.

une disette, une cherté et une mortalité attestées par tous nos historiens (1).

En 1617, les documents alsaciens mentionnent une apparition extraordinairement abondante de souris agrestes de tout pelage qui causèrent de grands dommages dans les cultures; ils remarquent que ces animaux rongeaient les tiges de blé pour s'emparer des épis tombés sur le sol et qu'ils entassaient des provisions dans leurs terriers. L'invasion dura pendant trois années consécutives, non seulement en Alsace, mais dans toute l'Allemagne. On imputa le fléau aux sorcières, et celles-ci avouèrent, dans plusieurs endroits, que le fléau était le fruit de leurs maléfices. Cependant le chroniqueur veut bien remarquer que la persistance du mal doit être principalement attribuée à la sécheresse excessive qui marqua les années 1617, 1618 et 1619 (2).

En 1652, l'automne avait été extrêmement sec et chaud; l'absence des pluies habituelles à la saison fit surgir une innombrable multitude (*ein sehr grosse blag*) de campagnols, surtout dans le Sundgau. Les paysans de cette contrée ne purent dompter le fléau. On versa de l'eau bouillante dans les couloirs creusés par ces animaux, on enfuma leurs terriers avec de la paille et du soufre, on se mit à les poursuivre de toutes les façons; ils résistèrent à tous les efforts, jusqu'à ce que des pluies abondantes et continuelles survenues vers Noël et suivies de fortes gelées vinrent arrêter les progrès du mal (3). L'année 1685 fut plus durement éprouvée encore; elle

(1) Petri, *Muhlhaus. Gesch.* p. 483. Graff, *Gesch. von Muhlh.* II. 340. Merklen, *Hist. d'Ensisheim*, II. 335. Kleinlavel, *Strasb. Chron*, p. 173. *Thanner Chronick*, II. 260.

(2) *Chron. des dominic. de Guebwiller*, p. 258.

(3) *Baarfüsser Chronick von Thann*, II. 562.

fut témoin d'une invasion de souris de toutes couleurs, qui commença au mois d'octobre et dura pendant tout l'hiver et l'été suivant; toutes les espèces de campagnols paraissent avoir pris part à la curée qui fut impitoyable, car en beaucoup d'endroits la terre ne rendit pas même la semence qui lui avait été confiée (1).

La calamité reparut en 1719. « Cette année il y eut « une terrible quantité de souris, dit un chroniqueur « contemporain, qui causa un grand dommage dans « tous les pays ; la terre criblée de trous ressemblait « à une écumoire. On espéra, mais vainement, de les « chasser en dirigeant les eaux sur les terres envahies, « et en y faisant passer la charrue ; rien n'y fit ; on « mettait à découvert les provisions que ces animaux « avaient enterrées, et en certains endroits on trouva « plus d'un boisseau de blé accumulé dans une seule ré- « serve souterraine (2). »

Au printemps de l'année 1742, on signala une des plus violentes irruptions de campagnols ; des champs de blé étaient dévorés sur toute leur étendue. On leur déclara la guerre, en submergeant leurs retraites avec de l'eau bouillante, en bouleversant leurs terriers ou en exposant dans leurs issues du pain ou des pois trempés dans l'arsenic (3). Par suite de la douceur extraordinaire qui marqua l'hiver de 1793 à 1794, il y eut dans cette dernière année une nouvelle et fameuse apparition de souris rustiques.

Dans notre siècle, nous comptons aussi plusieurs années qui ont été marquées de cette plaie. Les deux

(1) Mieg, *Der Stadt Mulhaus. Geschichte*, II. 34. Graff, *Gesch. Mulhaus.* III. 88. Merklen, *Histoire d'Ensisheim*, II. 336.

(2) *Chron. des dominic. de Guebwiller*, p. 361.

(3) Graff, *Gesch. Mulhausen*, III. 199.

récoltes de 1801 et 1802 furent en partie dévorées par les campagnols, dans la Basse-Alsace, en même temps que des désastres plus grands se déclaraient dans les provinces de l'ouest de la France et dans la Belgique. L'invasion de 1801 fut tellement alarmante que l'Institut reçut la mission d'étudier les moyens de tenir tête aux ravageurs. En 1818, le fléau fit une nouvelle apparition et quatre années après, en 1822, l'Alsace fut si cruellement ravagée que l'autorité dût prendre des mesures de salut public pour arrêter la dévastation. L'on peut juger de la densité funeste à laquelle les campagnols étaient parvenus, en Alsace, en l'année 1822, par un seul fait : en exécution des mesures prescrites par le pouvoir départemental, on détruisit dans le seul canton de Saverne, en quinze jours, plus d'un million et demi de campagnols.

Les plus récentes manifestations de ces rongeurs ont eu lieu en 1856 et en 1861 ; mais elles n'étaient pas comparables de bien loin à celle de 1822.

Ce campagnol malfaisant a reçu les noms divers de *Mus arvalis*, *Mus campestris*, *Mus agrestis* ; aujourd'hui il est appelé généralement *Arvicola arvalis* ou *vulgaris*. Buffon l'appelait simplement le *Campagnol*, et Buchoz le *Poitrot des champs*. Dans le langage vulgaire on l'appelle improprement le *Mulot* et dans les patois lorrains on le désigne, comme tous les rongeurs arvicoles, sous le titre générique de *Rette*, *Raitte des champs*. Allemand *Feldmaus*.

CHAPITRE XXXIII

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES ARVICOLIDÉS

GENRE DES CAMPAGNOLS

LE CAMPAGNOL SOUTERRAIN

(Arvicola subterraneus)

En étudiant de près les campagnols, on a reconnu que ce peuple de rongeurs se composait de plusieurs branches ou tribus qui présentaient des caractères assez distinctifs pour mériter d'être relevés. C'est ainsi qu'on a séparé l'arvicole *agreste* de l'arvicole *des champs*, et qu'on a discerné, il y a environ quarante ans, une espèce à laquelle ses habitudes ont fait donner le nom de campagnol *souterrain*. On ne pense point que cette variété se soit introduite en Europe par une immigration analogue à celle qui y a amené le surmulot, mais qu'elle y existait de toute ancienneté, sans avoir été suffisamment distinguée dans la masse générale des arvicolidés. Cette opinion est d'autant plus probable que nous avons rencontré dans les documents historiques des mentions attestant que certaines invasions de campagnols s'étaient manifestées avec une diversité sensible dans les espèces.

Cette remarque fut faite notamment en 1617 (1) et en 1685 (2); aux deux époques, on signale expressément le fait de l'apparition de souris de *toutes couleurs*.

Le campagnol qui nous occupe a les mêmes mœurs générales que ses congénères. Il semble seulement séjourner plus habituellement dans ses terriers que le campagnol vulgaire et ne faire à la surface du sol que des apparitions plus rares et moins prolongées. Son habitation décèle aussi quelques différences de tempérament; elle est ordinairement établie dans les prés humides et dans les jardins qui bordent les cours d'eau. Quant à son régime, il parait incliner de préférence vers les racines, les bulbes et les tubercules; les céréales le séduisent bien moins que les carottes, les navets, les oignons, les pommes de terre, les racines savoureuses. Le campagnol souterrain est avec le *Campagnol économe* de la Sibérie le plus petit des arvicolidés. Il ne mesure que neuf centimètres, sans la queue, qui en a trois. Sa pelisse est distribuée en une chape supérieure ardoisée et bordée de roux et en un juste-au-corps de nuance gris clair ou blanchâtre. La race est bien moins féconde que la race du campagnol vulgaire; les portées sont moins fréquentes et plus limitées quant au nombre.

Le campagnol subterranéen est rare en Alsace. On n'a pas, jusqu'à présent, déterminé les districts naturels où sa présence se fait particulièrement remarquer. En Lorraine, Holandre l'a reconnu dans les prairies marécageuses de Fey près de Metz, mais représenté seulement par des individualités en petit nombre.

Sélys lui a donné le nom d'*Agricola subterraneus*, Schranck celui d'*Agricola microtus*.

(1) *Chron. des dominic. de Guebwiller*, p. 258.

(2) Mieg, *Geschichte Mulhaus*. II, 34.

CHAPITRE XXXIV

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES ARVICOLIDÉS

GENRE DES CAMPAGNOLS

LE CAMPAGNOL DE NAGER

(Arvicola Nageri)

Cette espèce nouvellement distinguée dans le groupe des campagnols paraît affectionner la moyenne montagne. Elle a été découverte par le naturaliste allemand Nager, et Schinz lui a donné le nom d'*Arvicola Nageri* pour honorer le souvenir de son compatriote.

La présence du campagnol de Nager a été constatée dans les parties montagneuses de l'arrondissement de Montbéliard. Nos naturalistes alsaciens ne l'ont pas encore signalé et nos musées ne lui ont pas encore donné de place dans leurs vitrines ; mais j'espère que des observations attentives le feront aussi reconnaître dans l'Alsace vosgienne.

CHAPITRE XXXV

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES CASTORIDÉS

GENRE DES CASTORS

LE CASTOR FIBER

(Castor Fiber)

Nous pouvons prévoir une époque où la terre offrira un bien triste spectacle ; c'est quand elle sera vide de toutes les races d'animaux sauvages qui l'animent et la parent actuellement ; alors elle ne connaîtra plus que les espèces domestiques habituées aux étables, quelques tribus attachées par une longue servitude aux maisons et certains exemplaires de familles farouches cultivés par la curiosité des savants dans les jardins d'acclimatation. Cette époque sera horriblement maussade et prosaïque, mais elle peut paraître pleine de charmes aux gens qui se proposent de ne plus laisser régner au sein de l'humanité que les principes de la plus stricte utilité. Nous marchons depuis longtemps vers l'appauvrissement progressif des races animales libres ; chaque siècle voit se resserrer leur aire naturelle de dispersion, et de temps en temps une espèce même disparait. La

race humaine et les races animales semblent constituer à la surface du globe deux grands courants contraires et hostiles ; là où l'homme se propage, l'animal se raréfie ; à mesure que son influence s'étend, le cercle de la vie zoologique indépendante se rétrécit. La terre n'a pas assez de place pour que la culture de la civilisation humaine s'y développe concurremment avec la richesse animale ; le monde ne peut suffire à ces deux expansions dont la puissance est inverse. Quand l'homme est faible, rare, disséminé, c'est la force de l'animalité qui prédomine ; à mesure qu'il se multiplie, qu'il associe ses forces et qu'il augmente sa densité, les animaux fuient, émigrent, meurent sous ses embûches ou succombent sous ses coups. Le besoin, la crainte et le plaisir se liguent pour déclarer une guerre sans trève, ni merci aux animaux ; la faim, l'épouvante, le commerce, la passion de la chasse, tous les stimulants naturels de l'activité humaine, tournent leurs efforts contr'eux. C'est ainsi que nous avons vu l'Alsace, pour ne parler que d'elle, perdre successivement ses plus belles et ses plus grandes espèces d'animaux sauvages. Quelques-unes ont fui devant la civilisation et se sont retirées dans les pays où le pouvoir de l'homme était encore incertain et divisé ; la plupart ont péri de mort violente. Il s'est trouvé pour chacune d'elles un jour suprême, un moment fatal, où elles ne consistaient plus qu'en quelques couples solitaires et terrifiés ; l'homme haletant et les chiens au poil hérissé arrivaient en une dernière chasse, et l'extermination était consommée. Ce drame a commencé sous Jules César et il dure encore. Quand les Romains pénétrèrent en Alsace, ils la trouvèrent en possession de son mobilier zoologique naturel au grand complet ; quelques familles de rennes attardées dans leur migration vers les régions polaires habitaient encore les îles désertes du Rhin. La

destruction commença; le renne disparut sous le règne d'Auguste. Puis vint le tour de l'élan, du bison, de l'aurochs, du cheval sauvage, du chamois, du bouquetin, du lynx, de l'ours, du daim, du cerf; le sanglier n'existerait plus parmi nous depuis longtemps, si les habitudes voyageuses de l'espèce n'en ramenaient sans cesse de nouvelles hardes; le loup ne nous arrive plus que par les froids qui le chassent du Jura et de la Lorraine; nous sommes à la veille de nous défaire du chevreuil, de la loutre et du blaireau; le chat sauvage en est à ses derniers exemplaires; si le renard résiste, c'est qu'il est vraiment supérieur à l'homme qui le chasse; quant au lièvre il ne doit son existence qu'à la tolérance de l'homme, à la loi qui le protége, à la culture artificielle que les sociétés cynégétiques font de ce gibier; on le conserve pour ne pas perdre le dernier prétexe de sortir un fusil à l'épaule. Bientôt il ne restera plus d'autres animaux sauvages que deux ou trois espèces de mustelidés, les martres, les fouines, les belettes, et les peuplades pillardes des rongeurs, les souris, les campagnols, les hamsters et les surmulots. Les vrais économistes seront alors heureux. L'homme aura vaincu la nature.

Au nombre des espèces anciennement indigènes à l'Alsace et dont l'éradication totale est accomplie, figure le Castor.

En remontant par la pensée la chaîne des temps, le sentiment exact de la primitive nature alsacienne nous transporte à une époque où notre pays ne devait guère différer du Canada ou du Labrador; un ciel inclément, boréal, s'étendait sur d'immenses amas d'eau. La vallée du Rhin, ramifiant ses golfes innombrables vers la grande crête qui se dressait à l'ouest, était un lac dans lequel les forêts vierges baignaient les végétations palustres de leurs bords. Des colonies de castors cons-

tructeurs vivaient alors sur les rivages de cette mer vosgienne. Les tourbières du Jura et les habitations à pilotis de la Suisse nous ont transmis des vestiges nombreux du castor anté-historique (1).

A l'époque gallo-romaine, il habitait en abondance le long de nos cours d'eau, comme le prouvent des dépôts d'ossements trouvés dans les graviers et éboulis du Doubs (2). Quand nos rivières traversaient des solitudes sauvages et des bois silencieux, les castors y vivaient et y bâtissaient en liberté leurs demeures fluviales et leurs digues de préservation. C'est ce que les temps anciens virent le long de l'Ill, de la Fecht, de la Thur, de la Weiss, de la Bruche, de la Zorn, de la Moder et de la plupart de nos rivières. Il y a dix ans, je disais : « Nos Vosges « profondes, anciennement couvertes de vieilles et « épaisses forêts, avaient plus d'une ressemblance avec « certaines régions des Alpes... Pourquoi le castor « n'aurait-il pas habité les hautes parties de l'Ill, le cours « sauvage de la Fecht, les rives rocheuses de la Thur, « les méandres que la Bruche décrit dans les bois « presqu'ignorés et dans les déserts des montagnes ? » (3) Cette interrogation, hésitante et simplement instinctive alors, reçoit aujourd'hui des réponses positives par une étude circonstanciée des documents anciens. C'est ainsi que nous voyons figurer le castor parmi les hôtes de la Hardt, dans la charte par laquelle l'empereur Henri II fait don de cette forêt à l'église de Bâle, en 1004 (4). Il était à cette époque aussi commun dans nos forêts arrosées par

(1) Ruttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlb.* p. 32, 43. - Desor, *Palafittes de Neufchâtel,* p. 14.

(2) Muston, *Anthrop. du pays de Montbél.* I. 125.

(3) Gérard, *L'ancienne Alsace à table,* p. 123.

(4) Trouillat, *Mon. de l'évêché de Bâle,* I. 146.

des cours d'eau que le sanglier, le cerf et le chevreuil. Mais il est probable qu'il n'était plus alors cabané, et qu'il était déjà entré dans la période qui signale sa prochaine disparition, celle où il prend l'habitude de vivre dans des terriers, comme la loutre et le blaireau. Des documents historiques établissent que le castor a longtemps vécu sur les bords des torrents forestiers du margraviat de Bade (1). Au XVIe siècle, le castor avait encore des colonies importantes et bien connues sur la Reuss, l'Aar et la Limmath, et Gessner, qui en parle, ajoute que cet animal était, de son temps, répandu dans tous les pays de l'Europe. La Birse, qui traverse les gorges de Moutiers et vient s'épancher dans le Rhin près de Bâle, était citée pour l'abondance de sa peuplade de castors (2). En France, on le connaissait sur presque toutes les rivières, mais principalement sur l'Oise, la Somme, la Marne, la Saône, le Gardon, la Durance, l'Isère et le Rhône. Ce dernier fleuve est le seul où le castor se remontre encore sur le sol de la Gaule, qui lui avait été si longtemps propice ; mais il n'y vit plus qu'isolé et devient de plus en plus rare. L'Allemagne en a encore quelques familles également isolées, sur le Danube, la Nahe, le Necker, la Lippe, la Moselle, la Meuse, l'Elbe et le Hovel. Quelques princes les ont prises sous leur protection spéciale, mais la timidité naturelle à ces animaux ne s'accomode que bien peu de cette hospitalité de luxe. Du temps d'Ichtersheim, qui écrivait en 1710, les grandes îles boisées du Rhin entre Rhinau et Strasbourg contenaient encore beaucoup de castors ; l'évêque et ses chanoines prenaient plaisir à les chasser en même temps que les loutres, les bêtes noires, les

(1) SCHREIBER, *Freiburg und Umgebungen*, p. 162.

(2) GESSNER, *Thierbuch*, éd. Forer, p. 216.

cygnes sauvages et les oiseaux aquatiques (1). Les rivières de la plaine, d'après le même auteur, possédaient aussi des bièvres (2). Selon Friese, le Rhin aurait encore possédé quelques castors isolés sur son parcours le long de l'Alsace, au commencement de ce siècle (3). Schœpflin classait cet animal parmi ceux qui étaient propres, de son temps, au pays (4). Mais la sèche mention qu'il en fait ne nous permet pas de deviner s'il avait en vue ceux qui vivaient sur les bords du Rhin ou les dernières familles alors encore existantes sur les cours d'eau intérieurs de la province. Dans mon opinion, ce serait la Bruche, dans ses parties les plus reculées et les plus boisées, qui aurait retenu avec le Rhin, les derniers castors de l'Alsace.

Il est certain que le castor était encore assez abondant dans notre pays au XVIIe siècle. Deux auteurs alsaciens le rangent parmi les ressources alimentaires de leur époque, ce qui semble un indice très-clair de sa vulgarité, rien n'étant plus positif, plus réaliste, que les gens préoccupés de donner de bons préceptes culinaires. Moscherosch, qui dressait un code de la vie élégante et des habitudes confortables possibles au temps de la guerre de Trente Ans, parle de l'excellence des pattes et des queues de castor mises en civet (5), et Bernardin Buchinger, qui fut abbé de Lucelle et conseiller d'église au conseil souverain d'Alsace, nous a laissé un *Kochbuch* ecclésiastique à l'usage des moines de son monastère, dans lequel il recommande pareillement les pattes et

(1) Ichtersheim, *Topographia Alsatiæ*, II, p. 12.

(2) Ibidem, p. 4.

(3) Friese, *Oeconom. Gesch. des Niederrh.* p. 24.

(4) Schœpflin, *Alsat. illustr.* I. 10.

(5) Moscherosch, *Adeliches Leben*, p. 118.

les queues du bièvre comme un régal de grande considération, lorsqu'elles sont accomodées à la sauce noire « *Biber Schwantz und Datzen in schwarzen Brühlin* (1) ».

D'autres maîtres-queux préconisaient le traitement à la sauce jaune et assuraient qu'il en résultait un mets très-savoureux et très-agréable, qui avait beaucoup d'analogie avec la chair de l'anguille; ils réservaient aussi pour les plus fins gourmets les membranes palmées des pieds postérieurs de la bête; mises en civet ou rôties avec un riche assaisonnement de gingembre, elles constituaient un raffinement gastronomique de grand vol.

Quant au corps même du castor, il était généralement rejeté de l'office. Sa chair avait un goût désagréable et une amertume tellement pénétrante qu'il était impossible à l'art culinaire de la dompter. On déplorait vivement que la nature n'eût pas poussé la bienveillance jusqu'à faire du bièvre un gibier aussi délicat que le lièvre ou le chevreuil, car on y eût trouvé double profit, l'animal atteignant communément le poids respectable de vingt à vingt-cinq kilogrammes et les canons de l'église lui ayant attribué les prérogatives du maigre. L'immunité quadragésimale déclarée en faveur de la chair du castor n'était donc qu'un bienfait à peu près manqué, et il eût été plus sage de la faire porter sur le sanglier, par exemple. Il y avait des gens pourtant qui tenaient tête à la nature et qui essayaient de soumettre la chair du bièvre; ils prétendaient qu'en l'échaudant vigoureusement d'abord, et en la rôtissant après dans une poële découverte, on obtenait un mets fort convenable. Si ces tentatives avaient eu le succès que l'on veut bien dire, Buchinger en aurait certainement fait son profit. Nous

(1) Buchinger, *Geistlich. Kochbuch*, 1671, formule 654.

nous en tiendrons donc à son opinion, strictement réduite aux pattes et à la queue du castor. Très-anciennement, dans l'âge de la pierre et du bronze, les populations lacustres se nourrissaient de la chair du bièvre, comme le témoignent les débris d'ossements trouvés dans les palafittes; mais cette coutume ne va pas jusqu'à prouver que les moines de Lucelle devaient s'en contenter, au siècle de Louis XIV. On remarquait, du reste, une grande différence dans la chair du castor, selon qu'il se nourrissait des écorces des arbres croissant au bord des rivières, ou des plantes aquatiques, comme le nénuphar. Le régime des écorces faisait prédominer la saveur amère qui excitait l'aversion, tandis que le régime végétal paludéen produisait une chair douce et grasse dont la cuisine tirait bon parti.

La fourrure du castor était dans les temps reculés l'objet d'une estime particulière ; on employait le duvet soyeux qu'elle donne pour la fabrication des chapeaux et des gants; la pelisse proprement dite servait à confectionner des bonnets et à décorer les vêtements. Après le XVIe siècle, cette fourrure tomba dans un discrédit qu'il est assez difficile d'expliquer ; Gessner assure que l'on en faisait peu de cas, en son temps, pour la toilette. Mais au point de vue de l'hygiène, on recommandait toujours l'usage des coiffures de castor aux personnes qui avaient été atteintes par l'apoplexie, et les bottes faites de cette fourrure aux hommes tourmentés par la goutte.

Le produit principal du bièvre était la matière secretée par les glandes placées sous la peau de l'abdomen de cet animal et contenue dans ses follicules bursales. Elle était connue dans l'ancienne médecine sous le nom de *Castoreum* et y avait conquis la réputation d'un médicament héroïque et presque universel. Il serait

impossible, sans tomber dans des détails infinis, de spécifier toutes les maladies et toutes les affections où l'emploi du castoréum était recommandé; les curieux en pourront faire la recherche dans les livres anciens consacrés à l'art de guérir. Ses merveilleuses vertus s'étendaient sur l'encyclopédie entière des souffrances humaines. Aujourd'hui elles sont réduites à un effet anti-spasmodique, comme celui de la civette et du musc, ce qui n'empêche point que le prix en soit monté de soixante-dix francs à sept cents francs la livre. L'on prétendait anciennement que le castor, qui passait pour un animal des plus avisés, connaissait le motif principal de la chasse que lui faisait l'homme, et que pour se soustraire à ses poursuites, il se coupait les glandes précieuses contenant le castoréum et les jetait, pour ainsi dire, à la tête de son ennemi. La fable de cette ablation prévoyante qui lui eût couté la vie, en la supposant possible, doit être mise sur le même rang que la croyance populaire qui faisait de sa queue une truelle maçonnante.

Les anciens lui avaient donné les noms de *Castor* et de *Fiber*. Linné les a réunis pour désigner simultanément l'espèce et le genre; le *Castor fiber* du naturaliste suédois est le type unique du castor commun aux deux continents ancien et nouveau. Notre ancien français ne le connaissait que sous le titre de *Bièvre*; l'expression savante de *Castor* n'apparait qu'avec Ambroise Paré, au XVIe siècle. Je ne connais par aucun souvenir écrit ou traditionnel le nom que nos patois lorrains donnaient à cet animal, mais il n'a pu être modelé que sur la forme latine *Fiber* ou la forme gallique *Bifer*, venue des langues indo-germaniques. L'allemand est resté fidèle à cette antique source. Il appelle le castor *Biber*. Si l'on trouve quelquefois dans les dialectes populaires

l'expression de *Bauchthier*, il ne faut y voir qu'une image motivée par la lourdeur massive de l'animal et par la brièveté de ses pattes, circonstances qui en font, en effet, un personnage ventru.

Il y a dans la banlieue de Colmar un canton appelé *Biberacker* et un *Biberloch*, et dans le territoire de la commune de Fislis des *Biebermatten*. Ce sont, à ma connaissance, les seules désignations locales qui, dans le Haut-Rhin, semblent se rapporter au bièvre. A Strasbourg, il y avait, au XIVe siècle, dans la rue de la Grange (*Stadelgasse*), une maison dite *au Castor, Zu dem Biber*. Ce titre semble être une preuve de la vulgarité de cet animal dans les anciens temps, surtout sur les rivages du Rhin. Le castor se trouvait encore sur les bords de la Birse en 1705 (1). Vers le milieu du XVIIe siècle, on en prit cent vingt sur le Danube, près d'Ulm, dans l'espace de trois années. En 1804 il existait encore dans le canton de Lucerne, en 1820 dans celui du Valais; Ulm vit tomber son dernier castor en 1828 seulement (2). Deux petites rivières de la Lorraine, la Bièvre et la Bibiche, et les deux villages de Bibiche et de Bieberskirch, rappellent aussi le séjour de cet animal (3).

(1) E. Koenig, *Eidgenoss. Hausbuch*, p. 801

(2) Rüttimeyer, *Thierreste aus dem Pfahlb.* p. 58.

(3) Bach, *Recherches sur la faune des Gaules*, p. 32-34.

CHAPITRE XXXVI

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES LÉPORIDÉS

GENRE DES LIÈVRES

LE LIÈVRE COMMUN OU TIMIDE

(Lepus timidus)

Le lièvre est, sans contredit, la bête sauvage la plus foncièrement propre et naturelle au centre de création européen. Il semble un habitant nécessaire de nos latitudes et comme un produit spontané du sol et du climat. Nos guérets, nos côteaux et nos bois privés du lièvre ne se comprendraient pas plus qu'un oiseau sans plumes ou qu'un arbre sans verdure. C'est de toutes les bêtes fauves la plus congéniale aux régions où elle se montre dispersée; l'air la constitution géologique, la météorologie, la flore, la faune, les mœurs de l'espèce humaine et même le caractère général de la culture sociale, tout dans l'Europe parait avoir été combiné pour en faire la patrie du lièvre. Tout ce qui est compris dans l'aire de la civilisation latino-germanique forme le territoire national, le domaine géographique de cette espèce. Aussi loin que s'étendent les terres salubres et les plantes

succulentes, partout où règne une température modérée, où le soleil et les idées répandent leur chaleur bienfaisante, dans toute la zône où il fait bon de vivre et où croît une nourriture assurée, là aussi se trouve, se propage et persiste au milieu de dangers innombrables le plus faible et le plus pacifique de tous les animaux.

Presque toutes les bêtes sauvages ont une qualité essentielle, un côté héroïque, qui en leur permettant de lutter contre l'homme retarde l'heure de leur destruction. Ceux-ci ont la force et la férocité, ceux-là l'adresse et la ruse, les uns mènent une vie clandestine dans les terriers et ne foulent la surface du sol que lorsque l'homme se livre au sommeil, les autres se dérobent au danger en cherchant des retraites dans l'eau ou dans les profondeurs de l'air. Le lièvre seul est entièrement dépourvu de moyens de résistance ou de combat. Sans force et sans armes offensives ou défensives, il est pusillanime et agité d'une continuelle frayeur ; la peur paralyse les ressources instinctives de son esprit ; un lièvre épouvanté, qui a la tête perdue, est capable des plus folles extravagances ; il donnera du nez dans tous les dangers et dans les pièges les plus grossiers. Faible, craintif et désarmé, il semble que la nature lui devait le don des habitudes souterraines ; il vit, au contraire, à découvert, exposé aux oiseaux de proie, aux renards, aux loups, aux martres, aux chats silvestres, aux chasseurs, aux braconniers, aux chiens, à tous les carnivores, sauvages ou civilisés, sans compter les pièges et les collets. Comment résiste-t-il à tant d'ennemis conjurés ? Comment la race échappe-t-elle à cet ensemble de causes combinées pour sa destruction ? Les naturalistes répondent que si le lièvre ne s'est pas encore éteint, il le doit à la prodigieuse vitesse de sa course, à l'héroïsme de ses jambes ; le physiologiste attribue la persistance

du lièvre à sa fécondité, à sa puissance multipliante. Pour le philosophe, la véritable raison qui fait durer l'espèce, c'est qu'elle est nécessaire à l'homme policé.

Supprimez par la pensée le lièvre et mesurez, si vous en avez le courage, la profondeur de la chute que ferait la société. Elle perdrait du même coup le civet et le rôti de lièvre, idée atroce qui donne le frisson, le plus important de ses plaisirs et la première occupation de la bourgeoisie libérale et bien élevée, la chasse. Le lièvre est, en effet, le principe pivotal de la chasse des peuples civilisés. Il en est le nerf et l'âme. S'il disparaissait, la chasse cesserait d'être possible, non seulement parce qu'elle manquerait de son objectif principal et historique, mais surtout parce qu'elle serait privée de son plus puissant support, la rencontre conjecturale d'une bête, et de son seul prétexte moral, le devoir de protéger les cultures contre la multiplication malfaisante des animaux nuisibles. Que deviendraient les classes supérieures, les propriétaires opulents, les marchands enrichis, les officiers retraités, les magistrats fatigués de tenir la balance de Thémis, les professeurs usés par les déclinaisons, les avocats sans causes, les administrateurs en exercice, les savants à lunettes de toutes couleurs, s'ils ne pouvaient plus s'armer en guerre et se soustraire à leurs femmes, pour courir après un lièvre et trouver un bon dîner dans quelque coin excellent par plus d'un côté ? Que ferait tout ce monde surchargé de loisirs, d'embonpoint et d'érudition, s'il ne laissait une part de ce faste se perdre dans les sillons des champs et aux broussailles des forêts ? Grâce au lièvre qui les tente, la bonne humeur, la joie, l'appétit, la santé, la sérénité intellectuelle, sont entretenues et heureusement stimulées; l'élite sociale se portant bien, le reste est satisfait et heureux ; le monde va son train, les affaires prospèrent,

les sciences et les arts sont dans un état florissant ; les exercices d'une hygiène salutaire dans les hautes classes nous assurent les bienfaits d'une sage administration, d'une vaillante armée, d'une justice indépendante, d'une éducation forte et d'une science sincère. C'est au lièvre, et à la chasse sagement aménagée par la prévoyance législative, que les sociétés bien conduites doivent ces avantages inestimables, et c'est pour nous les conserver que le lièvre survit providentiellement à toutes les catastrophes, aux pestes, aux famines, aux révolutions, aux guerres, aux invasions. De ce point de vue philosophique, plus encore que de celui de l'agrément de sa chair, le lièvre mérite l'hommage que lui rendait le poëte romain Martial :

Inter quadrupedes gloria prima lepus.

Aussi le lièvre a-t-il toujours été traité comme une espèce d'institution politique et considéré comme une des ressources essentielles de l'art de gouverner. Les grandes bêtes, le gibier noble, devaient naturellement former l'apanage des classes aristocratiques ; leur chasse exigeait des piqueurs, des chevaux, des meutes, un grand déploiement de force, un appareil coûteux ; elle ne pouvait être qu'un privilège. Par son abondance et sa vulgarité, par la facilité et l'extrême modestie de sa chasse, le lièvre tombait par la force des choses en partage à la bourgeoisie, à la petite propriété, et devenait le gibier populaire. Les Romains, ces habiles politiques, avaient élevé la faculté de chasser à la hauteur d'un principe de droit naturel ; la capture et la destruction des bêtes sauvages furent rangées par eux au nombre des immunités originelles du genre humain. Les Barbares, gourmands de venaison, et avides de supériorité territoriale, firent de la chasse une prérogative

de la race conquérante; ils l'interdirent à la population soumise et en confisquèrent toutes les jouissances à leur profit exclusif. De vastes cantons, des districts régionaux, furent mis en défense et affectés à la reproduction des fauves. Le paysan gallo-romain ne pouvait pas même y pénétrer, et ses cultures étaient frappées d'interdit dans tout le rayon présumé indispensable pour une riche multiplication du gibier.

De cette époque datent, dans notre histoire les expressions significatives de *forêt*, et de *garenne* La forêt, *forestum*, *forst*, (*foreste dominicum*) est un espace silvestre interdit et prohibé ; la garenne, *warenna*, est un emplacement réservé, protégé contre tous troubles et incursions par des pénalités sévères, et destiné à servir de retraite, de pépinière aux bêtes farouches. « Arrête toi sur mes bords », *foris reste*, voilà l'avertissement que donne le bois passé sous le joug du Frank ; *wara* je défends, j'interdis, voilà le titre dont l'oppresseur couvre le parc consacré aux bêtes qui mangeront le colon rustique. De vastes cantons laissés sans culture étaient destinés à la multiplication des lièvres et portaient le nom de *Leporeta* (1). Cette tyrannie dura huit siècles. La morale de l'Eglise protesta contre cet abus de la force. L'évêque d'Orléans Jonas, qui vivait sous Louis le Débonnaire, revendiquait le droit de chasse pour le commun peuple en vertu de la loi chrétienne, comme les stoïciens du droit romain l'avaient réclamé au nom du droit naturel. « Il s'en trouve encore plu-
« sieurs, dit Jonas, qui sont si fort attachés à
« l'amour de la chasse et des chiens, que par un
« aveuglement déplorable, ils négligent leurs propres
« intérêts et ceux des pauvres. C'est un abus digne

(1) Montignot, *Dictionn. diplomat.* p. 66.

« de larmes et de douleur, de voir les pauvres dé-
« pouillez par les puissants, fouettez, mis en pri-
« son et exposez à cent autres misères, et pour des
« bestes sauvages qui n'ont pas été nourries par le soin
« des hommes, mais que Dieu a mises en commun pour
« l'usage de tous les hommes » (1). La royauté française, dont le génie instinctif s'appliquait à ruiner la féodalité germanique, attaqua par tous les moyens politiques et économiques les abus de la conquête barbare ; elle restreignit et racheta où elle le put les droits de forêt et de garenne et rendit la faculté de chasser aux populations. Ce retour au droit naturel déchaîna sur le pays d'autres fléaux, le braconnage illimité, l'extirpation presque complète du gibier et les désordres du brigandage. Il fallut refréner, comme toujours, la liberté, pour empêcher qu'elle ne périt. Une ordonnance de Philippe V, de 1318, restreignait, pour les roturiers, le droit de chasse à la poursuite des lièvres et des lapins, et constituait, en faveur de la noblesse, la chasse privilégiée des grosses bêtes. Charles VI, en 1396, amoindrit encore le droit de chasse; il l'attribua en principe aux gentilshommes et, par une faveur purement gracieuse, aux gens d'église et aux bourgeois vivant de « leurs possessions ou rentes ». François Ier crut remarquer, comme cela était aussi arrivé à Solon, que les plaisirs de la chasse faisaient négliger au peuple ses travaux professionnels. Il interdit, en 1515, à tous ses sujets non nobles l'exercice de la chasse « qui leur fait perdre le temps qu'ils de-
« vraient employer à leur labourage, arts méchaniques
« ou aultres, selon l'état ou vacation dont ils sont ». L'amende, la fustigation, le bannissement temporaire, l'exil perpétuel et en fin de compte la potence, étaient

(1) Jonas, *De institut. laïcali.* Traduct. de D. Jos. Mège; p. 344.

les peines réservées aux violateurs plus ou moins persévérants de l'édit. Henri IV, dont la conscience royale était sans doute tranquillisée par le fameux souhait de la poule au pot le dimanche, fut intraitable sur le fait de la chasse ; il renforça la rigueur des vieilles ordonnances et fit pendre sans miséricorde les chasseurs obstinés. Louis XIV, dont on a tant médit, fut un philosophe et un révolutionnaire en comparaison du *bon* Henri ; son ordonnance de 1669 octroya la faculté de chasser à tous les nobles et la refusa aux roturiers, non possesseurs de fiefs, mais du moins elle ne les envoyait point au gibet et se bornait à les condamner à l'amende, au carcan et à trois années de bannissement.

L'histoire de la chasse, en Alsace, serait un curieux sujet d'études, mais je ne puis pas songer à l'aborder ici ; il exigerait un livre tout spécial. Les chasses gauloises, les chasses mérowingiennes, les récréations cynégétiques de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, celles de Frédéric Barberousse et de Frédéric II dans la forêt de Haguenau, en formeraient les premiers chapitres et comme l'âge héroïque ; puis viendraient les chasses des évêques de Strasbourg, des abbés, des chanoines, des princes et des petits barons, l'histoire des maisons de chasse, des parcs, des faisanderies, le récit des journées célèbres, les hauts faits des veneurs renommés, les règlements singuliers, le dénombrement des fonctionnaires attachés au service de la vénerie, la nomenclature des races de chiens employés contre les bêtes, les états invraisemblables du produit des forêts, les anecdotes chevaleresques et tragiques. Chilpéric, Gontran, Sigebert, Dagobert, ont parcouru nos Vosges, l'épieu à la main ; les héros des Nibelungen y ont lutté contre les élans et les ours ; les empereurs d'Allemagne y conduisaient des chasses de Bâle jusqu'à Strasbourg sans aper-

cevoir le soleil au-dessus de leurs têtes ; Elba, le chasseur attitré de Frédéric II (*venator noster*), recevait de son maître des domaines importants afin qu'il demeurât attaché au pays ; les archiducs d'Autriche avaient fait de la Hart un parc inépuisable d'animaux sauvages, et entretenaient des chasseurs tyroliens dans plusieurs districts de leurs domaines. Les princes de Rohan rivalisaient de luxe, de richesse et de galanterie dans leurs chasses avec le roi de France. Toute cette longue histoire des plaisirs de la féodalité guerrière et religieuse attend son narrateur et son peintre. Je n'en détacherai que quelques souvenirs plus étroitement particuliers au lièvre.

La chasse avait été, de tout temps, en Alsace, l'objet d'une certaine tolérance. Interdite aux paysans d'une façon à peu près générale et systématique par l'esprit même de la législation féodale, elle avait été concédée aux bourgeois des villes impériales et à ceux de quelques villes murées et dotées de priviléges restreints. Des coutumes se perdant dans la nuit des temps avaient même reconnu le droit de chasse à plusieurs communautés rustiques. Je ne citerai comme exemples que le rôle colonger d'Odern du XIIIe siècle, qui proclame la liberté de chasser pour tous les bourgeois de cette association, sous la simple réserve d'offrir au seigneur, à titre d'hommage, la tête et une patte des cerfs, des sangliers et des ours tués ; le rôle de Rittershofen du XIVe siècle, qui permettait au maire de la colonge de cette localité de conserver le gibier pris par ses chiens, pourvu qu'il l'exposât ostensiblement sur sa voiture et ne cherchât point à le dissimuler ; la constitution de l'*Uffrieth* de 1528, qui assure aux chiens *non excités* la part du chasseur sur les grosses bêtes et une récompense en argent sur les perdrix et les lièvres qui doivent

être remis au *Schultheis*; la charte rurale de Hofen et de Büren, qui accordait aux hommes domiciliés dans le ressort de la justice de ces deux villages la faculté de prendre des lièvres et de les manger dans leurs maisons et qui n'en interdisait que le trafic (1). Dans le mundat de Wissembourg, les habitants jouissaient du privilége de chasser toutes les bêtes et notamment le lièvre, depuis le XIe siècle (2). Trois villages connus dans notre histoire sous le nom de *Freireichsdœrfer*, Blienschwiller, Nothalten et Zell, ont possédé jusqu'à la révolution le droit absolu de chasse sur leurs banlieues (3). Les montagnards du val d'Orbey pouvaient chasser toute espèce de gibier, à l'exception des cerfs et des chevreuils (4), et le même droit, principalement quant aux lièvres, était reconnu aux gens de Rosemont (5). L'on pourrait multiplier ces indications ; elles suffisent pour démontrer que la faculté de chasser avait été maintenue en beaucoup de localités, tantôt sous une forme qui témoignait de la puissance des libertés primitives, tantôt avec des tempéraments qui laissent entrevoir l'usurpation graduelle du génie de la féodalité.

Cette tolérance remarquable pour la chasse du lièvre tenait à une idée dogmatique. Le moyen-âge, en Allemagne surtout, avait, en toutes matières, établi des distinctions et des degrés calculés sur la dignité naturelle des choses. Il y avait trois espèces de chasse ,

(1) HANAUER, *Constitut. des campagnes de l'Alsace*, p. 29, 132, 145, 186.

(2) GRANDIDIER, *Hist. d'Alsace*, I. p. justif. 229. HERZOG, *Chronicon Alsatiæ*, Lib. X, 178. ICHTERSHEIM, *Topogr. Alsatiæ*, I. 81.

(3) *Annuaire du Bas-Rhin*, 1844. p. 63.

(4) BONVALOT, *Coutumes du val d'Orbey*, p. 14.

(5) IDEM, *Coutumes du val de Rosemont*, p. 22. 69.

comme trois sortes de justice, la *haute*, la *moyenne* et la *basse*. La haute chasse comprenait le cerf, et anciennement l'ours, l'élan et l'urus; la moyenne, le chevreuil et le sanglier; la basse, le lièvre, le renard, les oies, les canards, les oiseaux, les animaux *ignobles*, par opposition aux autres réputés *nobles*. La chasse des bêtes majeures constituait le *hohe Wildbann*, le *grosse Waidwerck*; la chasse des bêtes mineures, le *nieder Wildbann*, le *kleine Waidwerck*, le *Reissgejagt*. Une autre distinction classique était celle qui séparait le gibier roux du gibier noir, les cerfs et les chevreuils du sanglier et de l'ours. Avec cet ordre d'idées, la chasse du lièvre était naturellement classée à un rang infime, bourgeois et tout à fait populaire, en dépit même des entraves qu'on mettait à son exercice, et nous ne devons pas nous étonner qu'on ait appelé injurieusement *gentilshommes à lièvres* les nobles besogneux qui étaient suspects de vivre principalement du produit de leur modeste chasse.

Si mince que fût la prérogative de courir après le lièvre, elle a excité de tout temps la jalousie de ceux qui étaient exclus du droit de chasser. La moquerie et le sarcasme n'ont pas attendu la liberté moderne pour railler les gens à privilége. Sébastien Brant, le satirique strasbourgeois, nous a laissé une page très-vive sur les travers et les abus de la chasse, dans son poëme du *Narrenschiff* qui parut en 1494. Elle résumait certainement toutes les réflexions peu indulgentes qu'on faisait depuis des siècles sur les chasseurs : « La chasse non plus, dit-« il, n'est pas exempte de folie ; l'on y perd beaucoup « de temps sans en retirer d'utilité. On a beau la mettre « au rang des amusements, c'est un passe-temps horri-« blement coûteux, car les chiens courants, les lévriers, « les molosses et les braques ne vivent pas de l'air du

« temps. Le jeu des chiens et de la fauconnerie rapporte « peu et exige de grandes dépenses. Chaque lièvre, « chaque perdrix coûte au moins une livre au chasseur, « sans compter le prix des heures perdues à le chercher, « à le poursuivre, à l'épier et à l'environner, à travers « les bois, les broussailles, les montagnes et les vallons. « Beaucoup de chasseurs épouvantent plus de bêtes qu'ils « n'en atteignent ; d'autres ne prennent que les lièvres « qu'ils ont eu soin d'acheter au marché... Les nobles « n'ont plus aucun avantage à la chasse ; les paysans sui- « vent les pistes dans la neige ; tandis que le damoi- « seau se fatigue à courir après la bête, le rustre malin « l'a déjà secrètement vendue (1). »

La boutade du poëte devenu chancelier de la république de Strasbourg fit, à ce qu'il parait, refléchir l'évêque Albert de Bavière. En 1502, le landgrave d'Alsace, préoccupé des mêmes soucis qui devaient agiter François Ier en 1515, proposa aux autres seigneurs du pays de défendre l'exercice de la chasse dans leurs domaines « parce que les bourgeois, en s'y livrant, négli- « geaient leurs affaires ». L'idée du prélat eut le succès désiré. Toutes les seigneuries promulguèrent des règlements restrictifs de la liberté de chasser ; les bourgeois en furent dépouillés, à peu d'exceptions près, et le gibier ne put plus succomber légalement que sous les coups des nobles et des roturiers pourvus de certaines magistratures publiques. Nous possédons le règlement arrêté sur ce sujet par Albert de Bavière et la lettre qu'il adressa au comte Guillaume de Ribeaupierre pour l'associer à ses vues (2). Ces restrictions blessantes ne furent pas

(1) Séb. Brant, *Narrenschiff : von unnutzem jagen ;* Quedlinb. 1839, p. 210.

(2) *Invent. des Archives du Haut-Rhin.* E. 673.

sans influence sur l'avenir. Quand les paysans se soulevèrent en 1525, ils inscrivirent parmi les revendications de leur charte insurrectionnelle la liberté de la chasse et de la pêche. La haine de la chasse privilégiée fut un des fermens les plus puissants de la sombre révolte qui désola l'Alsace et qui ne put être domptée que par l'épée de la chevalerie lorraine à Lupstein, à Saverne et à Scherwiller.

Le XVIe siècle et le commencement du XVIIe jusqu'à la guerre de Trente Ans forment la période brillante de la chasse en Alsace. Tout concourut à rehausser l'éclat de cet amusement aristocratique : les fréquents séjours des archiducs autrichiens, l'amour passionné du luxe, la culture des arts, le perfectionnement des armes à feu, les relations commerciales qui fournissaient des chevaux, des chiens, des oiseaux de leurre et des oiseaux de poing de tous les pays. Nos archives publiques contiennent sur cette époque des richesses qui permettraient à un esprit patient de faire un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de la vie privée allemande. La puissance vitale, la véhémence qui se déployèrent alors dans toutes les directions de l'activité humaine, se marquèrent aussi dans la passion de la chasse, qui prit un caractère aussi dévorant que l'ambition politique, la galanterie, la recherche de la gloire, le goût des arts et des lettres, et l'intérêt religieux. On luttait alors pour une prérogative de chasse avec le même feu que pour une province ou la liberté de conscience. Parmi les exemples que notre pays en fournirait, je ne citerai que le long et ardent litige débattu entre les comtes de Hanau et les sieurs de Wilperg pour la chasse au lièvre (1), les discussions politiques qui s'élevèrent, pour

(1) SPACH, *Le fonds de Haguenau*, p. 77

la même cause, entre l'évêque de Bâle et la bourgeoisie de Porrentruy (1) et les dures ordonnances de l'archiduc Léopold qui défendaient de traverser ou de longer la Hart avec des chiens (2) et enjoignaient aux gens de Meyenheim de se défaire de tout individu appartenant à la race canine.

La guerre de Trente Ans ruina la chasse en Alsace, comme elle ruina l'agriculture, les forêts et la noblesse elle-même ; la misère publique, les aventuriers, les soldats, le braconnage, l'anarchie, avaient épuisé toutes les espèces animales qui ont besoin de la protection de l'homme et n'avaient laissé debout que les espèces carnassières et nuisibles. A aucune époque on ne vit plus d'animaux sauvages et moins de gibier. Les chasseurs contemporains du traité de Westphalie pouvaient tirer dix renards avant de rencontrer un lièvre et ils n'atteignaient un chevreuil qu'après avoir abattu une demi-douzaine de loups.

Louis XIV restaura la chasse en Alsace. Il ne se contenta pas de la soumettre à la discipline générale de l'ordonnance de 1669 ; il en fit une espèce de fief militaire. Chaque commandant de forteresse fut investi du privilége exclusif de la chasse dans un rayon d'une lieue à partir du pied des remparts ; quant aux chasses des forêts domaniales, le roi les amodia d'abord au baron de Montclar, et après lui au maréchal d'Huxelles. Ces tenanciers généraux du droit de chasse faisaient des concessions, moyennant finance, aux particuliers légalement aptes à cet exercice. La chasse ne pouvant, selon l'ordonnance, être pratiquée que par les nobles et par quelques personnes privilégiées à raison de leurs fonc-

(1) Quiquerez, *Ville et château de Porrentruy*, p. 59.

(2) *Invent. des Archiv. du Haut-Rhin*, C. 821.

tions, on eut le singulier spectacle des classes aristocratiques vendant leur gibier aux classes bourgeoises et même au menu peuple. Ce trafic était devenu tellement considérable, au commencement du XVIIIe siècle, que le produit des chasses seigneuriales se débitait sur les étaux publics, comme la viande de boucherie et à des prix d'une extrême modicité (1).

Le XVIIIe siècle suivit généralement les errements tracés par la politique du grand roi. Cependant on y remarque par-ci par-là l'influence des idées d'émancipation, et la matière de la chasse décèle, comme toutes les autres, la lutte entre les principes anciens et les aspirations nouvelles. J'en citerai quelques traits, les uns caractérisant l'esprit résistant du privilège, les autres l'esprit innovateur du besoin d'égalité.

En 1703, la pauvre paroisse d'Aubure était gouvernée par un curé grand chasseur, Nicolas Barbier. Il était merveilleux d'adresse, infatigable, heureux. Les forestiers luthériens de la princesse Anne de Würtemberg jalousèrent l'intrépide curé, et prétendant le réduire à l'exercice des sacrements, lui confisquèrent son fusil. Barbier le réclama judiciairement devant le conseil souverain. Le procureur de la princesse reprocha au curé « de ne faire autre métier que de courre les bois et de tuer tout le gibier de son Altesse » ajoutant que d'ailleurs la chasse ne devait point être l'occupation d'un homme de son caractère. On répondit pour Barbier que la petite chasse, celle des lièvres et des oiseaux, n'avait jamais été interdite aux prêtres de la province d'Alsace. Mais, comme il fut constaté que Barbier tirait aussi volontiers le gros gibier que le petit et que les princes de Würtemberg étaient haut-justiciers dans

(1) ICHTERSHEIM, *Topogr. Alsatiæ*, I. 111.

leurs domaines, le fusil du curé d'Aubure resta confisqué et la chasse lui fut interdite sur les terres de la princesse (1). De la même pensée étroitement féodale sortirent aussi l'ordonnance du baron de Montclar, du 12 octobre 1682, « pour la conservation des plaisirs de chasse » de l'évêque de Strasbourg (2), les ordres sévères du capitaine des chasses en Haute-Alsace, M. de Lorgerie, et les réglementations acerbes de M. le maréchal de Contades (3). Les tendances progressistes se manifestaient par une foule de petits faits qu'il serait trop long de relever, mais parmi lesquels il est juste de citer la lutte soutenue par les magistrats du conseil souverain contre les prétentions hautaines du gouverneur de Colmar, M. de Chavigny (4), et le règlement émané du même corps, le 20 août 1739, qui défendit aux gentilshommes d'entrer dans les terres ensemencées, sous peine de privation de leur droit de chasse et de 500 livres d'amende, conformément à l'ordonnance de 1669, qui n'avait point été exécutée en ce point dans la province (5).

A la révolution, la passion de la chasse, contenue, enchainée pendant des siècles, éclata d'une explosion insensée. Les haines accumulées s'attaquèrent au gibier, aux gardes forestiers, aux parcs, aux maisons de chasse, en même temps qu'aux titres, aux châteaux, aux donjons des nobles. La longue continence imposée par la force déborda en une sauvage orgie. Tout le monde

(1) *Notes d'arrêts du cons. souver. d'Alsace*, II. 252.

(2) *Curiosités d'Alsace*, I. 295.

(3) *Invent. des Archives du Haut-Rhin*, E. 673.

(4) Pillot et Neyremand, *Hist. du cons. souver. d'Alsace*, p. 279.

(5) *Ordonn. d'Alsace*, II, 212.

se mit à la poursuite des bêtes fauves pour attester la victoire de la révolution. Une espèce d'épidémie mentale poussait les hommes à chasser; ils ne se sentaient véritablement régénérés qu'après avoir bu jusqu'à l'ivresse dans la coupe de la liberté primitive, de l'indépendance barbare. Quelques années suffirent pour anéantir toutes les richesses de la chasse. En 1794, il n'existait plus de gibier en Alsace; la chasse elle-même cessa. Les veneurs les plus enfiévrés, ceux qui se contentent de rêver au gibier, suspendirent leur fusil au ratelier et désarmèrent devant le vide et le néant. On ne commença à s'apercevoir du retour des animaux qu'en 1797 et 1798, et seulement des petites espèces. Les sangliers, les chevreuils, les cerfs ne reparurent point, ou tout au moins étaient d'une rareté excessive (1).

J'ai donné cette esquisse de l'histoire générale de la chasse en Alsace pour être dispensé de parler de la personne du lièvre. A quoi bon, d'ailleurs, de le décrire, de raconter ses mœurs, de peindre son caractère? N'est-il pas connu de tout le monde, et malheureusement pour lui, même trop aimé? N'est-il pas le plus populaire des animaux? Sans lui point de chasse pour ces grands enfants qu'on appelle des hommes; sans lui, point d'œufs de Pâques pour les vrais enfants, la joie du présent, la promesse de l'avenir. C'est lui qui, à l'aube du grand jour de Pâques-Fleuries, dépose dans les bordures de buis et dans les premières touffes des plantes ranimées les étrennes bariolées du printemps. Sa popularité est douce à la pensée, sa visite soulève l'espérance dans les cœurs innocents. Les songes enfantins traversés par l'image du lièvre sortent de la porte d'ivoire des poëtes, comme les rêves assombris par la présence du loup

(1) Fresquet, *Voyage dans le Bas-Rhin*, an X, p. 70.

sortent de leur porte d'ébène. Dans les régions de la réalité, le lièvre n'a pas une moindre place. Quelle est la conception culinaire qui, devant l'imagination de l'humanité, peut rivaliser d'ascendant avec le civet de lièvre, et lui disputer les adhésions de la sympathie universelle ? L'autorité de ce magistère a toujours été tellement souveraine que notre grand sermonaire Geiler mit sous sa sauve-garde un recueil de ses homélies, lui donnant bravement, en face de la chrétienté, le titre de *Haas im Pfeffer* (1).

Je n'aurai garde non plus d'oublier les actions de grâces qu'un vieux naturaliste rendait au créateur, pour le remercier d'avoir doté le lièvre d'une fécondité qui s'accordait de tout point avec le goût de l'espèce humaine pour ce gibier. Cet hommage de la philosophie de l'ancienne histoire naturelle mérite d'être cité : « Les « animaux d'un caractère timide, qui ont été créés par « Dieu pour servir à la nourriture de l'homme, sont tous « d'une fécondité remarquable, afin que leurs races « puissent résister aux efforts de la chasse et aux « hécatombes de la cuisine. C'est pourquoi il a plu au « créateur éternel de doter le lièvre d'une faculté « générative exceptionnelle ». La conclusion paraitrait beaucoup plus évidente, si les surmulots et les campagnols n'étaient pas doués d'une fécondité supérieure à celle du lièvre, ou si la providence avait donné à la chair des muridés les qualités gastronomiques qui distinguent celle des léporidés. Il est juste de remarquer pourtant que les populations de l'âge de la pierre ne tenaient pas le lièvre en grand honneur ; on trouve peu de débris de ce mammifère dans les tenevières suisses. Les hommes de l'antiquité lacustre avaient plus de

(1) Joh. Geiler, *Der Haas im Pfeffer*, Strasb. 1502 et 1511.

penchant pour la chair du renard. Le crédit du lièvre est un fruit des idées et des études de la civilisation.

La vieille médecine honorait le lièvre d'une confiance illimitée. Toutes les parties de son être étaient employées à des usages thérapeutiques. Son sang, sa graisse, sa cervelle, ses viscères, son fiel, son poil, sa fiente, seuls ou associés à d'autres substances, étaient mis en œuvre dans les officines ou les ménages, pour combattre, soulager et détourner les maladies. La pierre, la gravelle, la goutte, l'hémoptisie, les congestions, l'apoplexie, les blessures, la calvitie, les taches de rousseur, les dartres, les difficultés de la dentition, les mille maux qui assiègent l'homme, la femme et l'enfant, tout pouvait être vaincu par les vertus de l'animal qui, après avoir été le souffre-douleur de la chasse et la ressource des frairies conviviales, jouait encore le rôle d'une pharmacie à peu près complète qu'on trouvait partout.

Notre topographie n'a reçu que de rares empreintes du lièvre, et cela se comprend. S'il était naturel de remarquer les stations exceptionnelles des animaux importants, il était tout-à-fait inutile d'observer celles du gibier le plus commun. Le lièvre était partout, la province entière formait sa garenne naturelle, et si nous y rencontrons des *Hasenrain*, des *Hasenbühl*, des *Hasenloch*, des *Hasenweide*, des *Hasenwœrth*, des *Hasenberg*, des *Hasenimbis*, etc., nous ne devons voir dans ces désignations que de simples accidents dépourvus de tout intérêt zoologique.

Le lièvre, qui semblait se recommander de lui-même comme un sujet rassurant dans le symbolisme des enseignes, y est à peine représenté. Que voulez-vous? Voilà comme va le monde; il ne suffit pas d'avoir du mérite; il faut encore faire une certaine figure, et celle du lièvre était trop humble, trop effacée, pour oser se

hausser jusqu'au portail des hôtelleries, qui adoptaient plus volontiers les emblêmes des grosses bêtes à effet, l'ours, le cerf, le bœuf, le lion et même le bouc fétide. Je ne connais que trois auberges au vocable du *lièvre*; l'une existait au XVIe siècle à Mulhouse, dans la rue des Marchands; l'autre au XVIIe, à Guebwiller; la troisième à Colmar, près de la Boucherie, au XVe siècle. Une maison de Strasbourg portait en 1587 le titre du lièvre, *zum Hase*; elle était située dans la rue de l'Epine.

Le blason nobiliaire de l'Alsace n'offre aucune image de cet animal, qui ne pouvait, en effet, guère aspirer à décorer l'écu des preux. Un ministre luthérien d'Ernolsheim, Jean Haslawer, accepta, sous Louis XIV, cet emblême pacifique, comme son nom et son titre lui en faisaient une obligation (1). Il portait *d'or à un lièvre courant de gueules*.

Si l'on en veut croire Ichtersheim (2), les montagnes de l'Alsace auraient, sur la fin du XVIIe siècle, encore possédé le lièvre variable (*lepus variabitis, Schneehase*), ou lièvre des Alpes, dont le pelage devient blanc en hiver. Le fait n'est pas dépourvu de vraisemblance, puisqu'en Suisse le lièvre variable descend jusqu'à moins de 1400 mètres d'altitude, et que plusieurs de nos sommités vosgiennes atteignent à cette élévation. Si le lièvre variable a habité anciennement les pâturages alpestres de nos montagnes, les hautes pelouses de nos ballons, cette espèce n'a jamais pu y être que très-parcimonieusement représentée, car on montrait dans nos villes d'Alsace, au XIVe siècle, des lièvres blancs comme un objet de grande curiosité (3), en même temps que des ours

(1) *Armorial d'Alsace*, p. 181.

(2 ICHTERSHEIM, *Topogr. Alsatiæ*, I. 1.

(3) *Annal. des Dominic. de Colmar*, p. 231.

polaires, des écureuils blancs, des hérissons marins et des lions. La rareté du *lièvre blanc* le rangeait parmi les phénomènes du règne animal et même parmi les bêtes mythiques, les animaux fantômes. A Wissembourg, les promeneurs attardés dans la solitude et les ténèbres étaient exposés à voir gambader autour d'eux le *lièvre blanc* de la ville (1), espèce de revenant municipal que la superstition du peuple avait chargé de la police mystérieuse de la nuit. On sait, d'ailleurs, que le lièvre en général passait pour un animal magique, lié par de coupables connivences avec les enchanteurs et les donneurs de sorts ; il figurait au nombre des suppôts de la sorcellerie. Les coulées ou chemins étroits qu'il se trace dans les champs ensemencés sont encore, dans plusieurs provinces, appelées *sentiers des sorcières*.

Buchoz signale (2) la capture d'un lièvre de couleur isabelle faite de son temps dans les environs de Metz. Il ne paraît pas que ce fait unique révèle une variété dans les lièvres lorrains. Ce n'était, sans doute, qu'une monstruosité organique, un accident de tératologie animale.

Le *Lepus timidus* de Linné s'appelait dans notre français antique *Levre* et *Lievre*. Les patois le connaissaient sous les dénominations de *Gueuvre* dans le Maine, de *Lieuve*, *Lieube* dans le Berry, de *Lieuve*, *Yeuve* dans la Picardie, de *Liv* dans les pays wallons. En Lorraine, on trouve les formes variées de *Liève* (Vosges), *Lieuve* (Ban de la Roche), *Live* (Gérardmer), *Lieure* (Meurthe), mais avec cette singularité que ce mot est féminin, comme dans le dialecte genevois. A Montbéliard, le lièvre reprend le droit de masculinité ; c'est *lou Lievre*. Allemand

(1) Stœber, *Sagen des Elsasses*, p. 349.

(2) Buchoz, *Aldrov. Lotharing.* p. 23.

der Has, *der Hase*, *der gemeine Hase*, de l'ancien haut allemand *Haso*, derivé lui-même du sanscrit *Çaç*, (*sauter*). Le français a emprunté à l'allemand le terme de *Hase* pour désigner la femelle du lièvre.

CHAPITRE XXXVII

SÉRIE DES ONGUICULÉS

ORDRE DES RONGEURS

FAMILLE DES LÉPORIDÉS

GENRE DES LAPINS

LE LAPIN DE GARENNE

(Lepus cuniculus)

L'on se dispute assez aigrement dans les livres pour savoir d'où vient le lapin. Il sort de l'Afrique, disent les uns, et de l'Afrique il a passé en Grèce, en Espagne, en Italie et sur le littoral gaulois. Il est indigène à tout le bassin de la Méditerrannée, disent les autres, et il a été dispersé au-delà des Alpes par des moyens artificiels, tels que l'acclimatation, le commerce, l'implantation cynégétique. Ceux-ci prétendent que les vaisseaux l'ont transporté des rivages brûlants de la Mauritanie sur ceux de l'Europe; ceux-là soutiennent que le lapin s'est propagé d'un continent à l'autre par l'isthme antique qui les reliait entre Gibraltar et Ceuta. Chemin faisant, tout le monde rencontre les traditions romaines qui représentent les hordes de lapins ruinant la ville de Tarragone, ravageant les Baléares et les îles de Lipari et forçant Auguste à envoyer des légions pour arrêter leurs

dévastations. Nous pouvons rester indifférents à toutes ces questions, car c'est à peine si le lapin de garenne peut être compté parmi les animaux de notre pays.

Il ne s'y est jamais présenté spontanément et par l'effet de la dispersion naturelle et volontaire de l'espèce, mais par l'effet de déplacements calculés, à la suite de combinaisons mûries par l'esprit de conquête et de domination. Il a obéi au mouvement général qui propageait l'influence latine du midi vers le nord; il s'est infiltré artificiellement dans les régions de l'Europe centrale, comme s'y est infiltrée la race latine elle-même, à force d'esprit, d'adresse et de ruse. Partout où il y a un gain à faire, une intrigue à tramer, une place à remplir, on voit s'insinuer la finesse latine, les Médicis, Concini, Mazarin, Monaldeschi, et après eux le lapin. Le lapin est le lièvre de race latine, l'ultramontain, le gascon, faufilé dans les sociétés à base germanique.

De loin, et pour la silhouette générale, le lapin et le lièvre se ressemblent, comme à distance se ressemblent le bavarois et le napolitain. Au fond, rien n'est plus dissemblable, plus contraire. Regardez bien. L'un a des oreilles immenses, l'autre en a de modérées. Les différences morales aussi sont fondamentales. Le lièvre affectionne la solitude, il a des habitudes érémitiques, il est taciturne, songeur, méditatif, adonné à la contemplation, comme s'il avait fourni son cours d'études dans une université et bu, pendant cinq années scolaires, le *Bockbier* au plus profond des tavernes tudesques. Le lapin, au contraire, est sociable, vivant par colonies, gai, folâtre, turbulent. Le lièvre est craintif, ombrageux, travaillé par de continuelles frayeurs qu'il ne sait pas dissimuler; le lapin, qui n'est pas plus brave, cache sa poltronnerie dans la malice, la défiance, la circonspection; l'un vit à découvert, montrant à l'homme

ses alarmes perpétuelles, l'autre passe ses journées sous terre et dérobe à l'ennemi le spectacle de sa peur ; le lièvre se défend par sa vigilance individuelle et, quand le danger le presse, par la course et la puissance des jambes qui fuient, le lapin se garde par des sentinelles et des éclaireurs, et, à l'approche du péril, se réfugie dans ses terriers et se soustrait au chasseur. Celui-ci est la naïve candeur qui se sauve, celui-là la souple habileté qui disparait.

Y avait-il des lapins en Alsace, quand le régime féodal avait couvert la France d'un réseau d'innombrables garennes ? Non. La chasse des bêtes naturelles au terroir, indigènes au climat, était assez riche pour défrayer les plaisirs de nos veneurs alsaciens. Quand on possédait l'ours, le cerf, le chevreuil, le sanglier, le renard, le lièvre véritable, il n'y avait pas de motifs pour appeler du fond des provinces romanes un gibier équivoque, un animal qui flottait douteusement entre la domesticité et l'indépendance sauvage, une espèce qui joue dans la vénérie sérieuse un rôle analogue à celui des champignons de couche dans le règne végétal, un faux lièvre enfin. Les évêques de la famille de Rohan furent les premiers seigneurs alsaciens qui, par déférence pour les usages de la chasse française, par soumission à la mode de Versailles, et par sympathie pour un animal originaire d'au-delà des monts, implantèrent quelques tribus de lapins sur notre sol et y constituèrent des garennes que la révolution bouleversa. Plusieurs gentilshommes imitèrent les Rohan, et c'est de ces tribus placées en Alsace dans le cours du XVIIIe siècle que descendent, dit-on, les lapins sauvages que les chasseurs de Strasbourg rencontrent parfois sur les collines d'Ober- et de Niederhausbergen, à Vendenheim et dans la forêt du Neuhoff.

La forêt domaniale de Haguenau est aujourd'hui ani-

mée par une immense peuplade de lapins. C'est une invasion gallique qui remonte à une vingtaine d'années. Un chasseur frénétique de la vieille France, M. le comte de Luppé, s'étant rendu adjudicataire d'une partie de la chasse dans l'antique forêt qui faisait les délices de Barberousse, a demandé et obtenu l'autorisation d'y répandre les connils ou connins du bon vieux temps. Il y a trop bien réussi. Les lièvres rêveurs et amoureux de tranquillité n'ont pu vivre au milieu des lapins et de leurs turbulentes jovialités ; ils ont déserté la forêt de Haguenau que les lapins se sont mis à ravager d'une façon qui a inquiété le domaine. M. le comte de Luppé a été mis en demeure de justifier par pièces régulières qu'il exterminerait chaque année au moins quatre mille représentants des vénérables principes de l'ancienne monarchie. Le lapin n'a pas de station dans le département du Haut-Rhin.

Le *Cuniculus* latin, après avoir donné très-régulièrement les formes *Connin* et *Connil*, est devenu, on ne sait comment, le *Lapin* français, si français que Lafontaine lui a donné son propre prénom, celui de Racine, et une partie de celui de Molière :

> L'aigle donnait la chasse à maître Jean Lapin,
> Qui, droit à son terrier, s'enfuyait au plus vite.

Dans nos patois, nous trouvons dans le wallon *Napai*, dans le flamand *Lampe*, *Lamper*, et en Lorraine *Laipin*, *Lapin* ; à Montbéliard *Lopin* ; à Metz *Cœnens*, *Connins* et *Connils*. Par une bizarrerie qui mérite d'être notée, c'est l'allemand qui est resté le plus fidèle au type latin ; il a l'expression de *Kaninchen*, de *Küniglein*, à Strasbourg, anciennement *Kuingele*, aujourd'hui *Kinniele*. Après tout, c'est juste, puisque l'animal est de souche méridionale.

Plusieurs grands propriétaires ont introduit dans leurs domaines, depuis quelques années, une espèce produite par le croisement du lièvre et du lapin et à laquelle on a donné le nom de *Léporides*. Ils prospèrent assez bien dans les chasses de M. Paul de Bussierre à Sainte-Croix-en-Plaine et dans sa terre de Schoppenwihr.

CHAPITRE XXXVIII

SÉRIE DES ONGULÉS

ORDRE DES SOLIPÈDES

FAMILLE DES ÉQUIDÉS

GENRE CHEVAL

LE CHEVAL SAUVAGE OU TARPAN DES VOSGES

(Equus Feralis)

Je regrette que l'objet du présent travail se restreigne strictement aux espèces sauvages de la faune alsatique. Le cheval nous aurait fourni la matière d'une étude intéressante, au triple point de vue de la zoologie proprement dite, de l'influence de l'homme sur les animaux et de l'histoire de la culture sociale. Je me bornerai à quelques souvenirs historiques essentiels.

Le cheval a apparu dès l'origine de la période quaternaire, et notre sol alsacien nous en a livré des vestiges assez nombreux pour que l'on puisse affirmer que cet animal était un des êtres propres au foyer de création européen, ou tout au moins qu'il y a passé, dès la plus haute antiquité, en venant des plateaux de l'Asie, s'il est vrai que le cheval appartienne originairement au centre de création asiatique. On trouve des ossements et des dents de cheval assez fréquem-

ment dans le lit du Rhin (1); les minières de Mulhausen et de Schillersdorff en ont aussi fourni souvent. En 1826, l'excavation naturelle qui existe dans le calcaire tertiaire à Bruebach a donné une abondante collection de molaires chevalines, ainsi que les glaises marneuses de Hangenbieten et d'Achenheim. Les trous de *Sainte Reine* et du *Portique* près de Toul récèlent des restes du cheval anté-diluvien (2), et tout récemment l'on a tiré du lehm d'Eguisheim et de Turckheim des débris certains d'un cheval de petite taille mêlés à des ossements de bison (3). On a aussi trouvé des vestiges du cheval dans le lehm de Rixheim (4). Ces découvertes semblent donc donner un démenti aux assertions des auteurs qui représentent le cheval comme une importation aryenne; le cheval foulait le sol alsacien bien avant l'arrivée des Aryas dans notre pays, et ces peuples l'y ont trouvé à l'état sauvage. Mais il est probable que les tribus aryennes, familiarisées déjà en Asie avec le cheval, ont soumis à leur pouvoir l'espèce qu'elles rencontrèrent sur le territoire gaulois, qu'elles amenèrent avec elles des troupeaux de chevaux domestiques, et qu'elles mêlèrent les deux races en développant l'éducation générale de cet animal. La domestication antique du cheval est attestée par les témoignages que nous en ont laissé les habitations lacustres; on trouve

(1) Voltz, *Vestiges organiq. fossiles de l'Alsace;* Aufschlager, *L'Alsace; Suppl.* p. 64.

(2) Bourlot, *L'homme préhistorique,* p. 85.

(3) Faudel, *Notes sur la découv. d'ossem. fossiles dans le lehm d'Eguisheim,* p. 7.

(4) Delbos et Koechlin-Schlumberger, *Descript. géolog. du Haut-Rhin,* II. 141.

ses ossements dans toutes les palafittes de la Suisse (1).

Les Celtes-Gaulois, fidèles à leurs instincts asiatiques, passionnés pour la chasse et pour la guerre, habitant une contrée que la nature avait disposée à recevoir tous les services variés du cheval, s'adonnèrent avec un ardent intérêt à la propagation de cet animal précieux, et développèrent, par une culture intelligente, ses aptitudes belliqueuses et pacifiques en l'appliquant à la fois au travail des champs et aux fatigues des combats. Le cheval était tenu en grand honneur chez les Gaulois ; la religion l'avait consacré à Belen, le dieu-soleil, et à Hésus, le dieu de la guerre ; il figurait dans les funérailles comme le compagnon militaire du guerrier mort pour la patrie. La cavalerie gauloise était nombreuse et célèbre et les Celtes étaient renommés pour leur habileté à conduire le cheval et pour leur adresse à combattre sur cet animal. Pour ne parler que des chevaux de notre région, Végèce vantait déjà ceux de la Séquanie ; il louait leur sûreté, leur docilité à recevoir l'enseignement militaire, la force et la patience qui les rendaient de bonne durée au travail. Aussi la confédération séquanaise avait-elle l'effigie du cheval sur ses monnaies. Quand César arriva dans les Gaules, la Séquanaise était célèbre par sa production chevaline et par les qualités exceptionnelles de la race qui y était cultivée (2). Elle était recherchée aussi bien pour le service de la guerre que pour l'emploi de l'agriculture, et lorsque l'empereur Auguste organisa, dans le pays des Séquaniens, les postes romaines,

(1) Muston, *Recherch. anthropolog. sur le pays de Montbéliard* I. 22. Bourlot, *L'homme préhistoriq.* p. 139. Desor, *Palafit. du lac de Neufchâtel* p. 111.

(2) Cæsar, *De bello gallico,* Lib. I. c. 31. Strabon, *Geographia,* Lib. IV. c. 33.

pour assurer les correspondances officielles et les relations entre les armées, il fut principalement déterminé à cette mesure par les ressources que lui offrait cette province abondante en chevaux rapides et infatigables.

Avec le tumulte des invasions barbares s'introduisirent sur le sol de la Gaule presque toutes les races de chevaux de l'Europe et de l'Asie occidentale. Les Franks et les autres nations germaniques combattaient principalement à pied, à l'exception des Huns qui possédaient de formidables cavaleries, mais le cheval jouait un rôle considérable chez les Franks, comme monture de parade, comme destrier de commandement et comme animal associé à la chasse. Nous n'avons presque pas de renseignements sur l'histoire du cheval, dans nos pays, pendant les bas temps du moyen-âge; mais il est présumable que les races étrangères se fondirent peu à peu et que l'espèce nationale se dégagea, sans avoir subi de fortes altérations, de la promiscuité désordonnée qui règna dans la période mérowingienne et peut être encore sous les empereurs carolingiens. Au moyen-âge, l'Alsace conservait encore une race de chevaux qui parait sortir de l'antique lignée séquanienne. « Le pays, « dit un chroniqueur, produit de petits chevaux; il y en « a aussi de grands et de propres à la guerre, avec lesquels « les chevaliers armés peuvent fondre rapidement sur « l'ennemi ou se dérober à lui (1)». Il y avait donc parmi les espèces indigènes une classe de chevaux forts et de haute taille de laquelle on tirait les destriers de la chevalerie ou animaux de bataille et les palefrois ou animaux de marche et de voyage. Mais ce n'est certainement pas à la race alsacienne qu'appartenait le cheval extraordinaire que l'on vit à Bâle en 1274 ; il avait

(1) *Annal. et chron. des dominic. de Colmar*, p. 237.

deux ans et sa taille au garot dépassait celle de l'homme ; on le vendit 200 marcs (1) ; en 1282 on en montra un à Colmar qui présentait l'anomalie remarquable d'avoir le poil frisé (2) ; il était entièrement blanc.

Au XVIe siècle, l'Alsace possédait une belle race chevaline, mais la guerre de Trente Ans et les guerres du règne de Louis XIV ruinèrent complétement la production et l'élevage du cheval en Alsace ; l'Allemagne elle-même perdit ses meilleures races dans le cours de ces longues dévastations. Vers la fin du XVIIe siècle (1684-86), l'administration française essaya de rétablir l'espèce chevaline ; elle institua des haras, mais quelque soin qu'on apporta à ces moyens de régénération, ils ne produisirent d'abord aucun résultat. La race indigène s'était tellement abaissée et dépravée pendant soixante ans de désordres, de crise politique et d'interrègne agricole, que la reconstitution de l'industrie chevaline avorta. L'intendant de la Grange nous en fait saisir les raisons. « Les haras n'ont point réussi, dit-il, parce que les ca-
« vales sont trop petites et trop basses pour les étalons
« qui sont de grands chevaux venant des pays étran-
« gers... Depuis le commencement de ces établissements,
« qui est depuis dix ou douze ans, il ne s'est pas trouvé
« un cheval à vendre pour les cavaliers et les dragons...
« Jusqu'à présent on n'a guère vu de bons chevaux en
« Alsace que par le moyen des Juifs qui trafiquent avec
« les Suisses (3). »

Dans les premières années du XVIIIe siècle, l'amélioration du cheval alsacien était devenue sensible. Deux foyers de l'ancienne race s'étaient ranimés, celui du

(1) *Annal. et chron. des dominic. de Colmar*, p. 43.

(2) *Idem*, p. 101.

(3) LAGRANGE, *Mém. sur l'Alsace*, 1696. Mss. p. 229.

Kochersperg et celui du Sundgau. Ichtersheim écrivait en 1710 : « Le district du Kochersperg a les plus beaux « chevaux du pays, les paysans s'appliquant avec beau- « coup de soin à appareiller leurs attelages avec des « chevaux de même taille et de même forme.... Le « Sundgau est pourvu d'une excellente race de grands « et beaux chevaux (1). » Dans ces deux régions, l'espèce indigène s'était graduellement relevée par les efforts intelligents et la persévérance de la population rurale.

Le XVIIIe siècle, qui compta une longue série d'années de paix, restaura complètement le cheval en Alsace. Quatre races principales y dominaient lorsque la révolution éclata, et elles avaient assez prospéré pour donner à la province l'importance d'une pépinière nationale de bons chevaux. L'espèce normande, celle des *royaux grands carrossiers*, dont la propagation fut favorisée par les haras publics, reconstitua une belle population à Hœrdt, Stutzheim, Brumath, Willgottheim, et les environs de Bouxwiller; le célèbre haras de Deux-Ponts, créé par les princes de ce nom, dota les districts de Soultz-sous-Forêts, Seltz, Wissembourg et Saarunion, d'une excellente espèce qui dure encore aujourd'hui; un cheval plus léger et facile à élever fut implanté dans la Wantzenau, à Offendorff, à Herrlisheim, à Benfeld, à Molsheim et à Schlestadt; le Sundgau régénéra sa race par des croisements répétés avec l'espèce comtoise et par l'importation du cheval de Délémont et de celui des montagnes de Maîche.

La révolution et la prodigieuse consommation de chevaux que firent la république et l'empire donnèrent un coup fatal à la renaisssance de l'industrie chevaline.

(1) ICHTERSHEIM, *Topogr. Alsatiæ*, I. 3. II. 7.

Nos désastres militaires en 1814 et 1815 peuvent être attribués, en grande partie, à l'insuffisance et à la médiocrité de notre cavalerie, à la pauvreté de nos charrois et à l'impuissance de notre artillerie. La restauration s'occupa avec un zèle louable du rétablissement de nos ressources hippiques ; la production du cheval fut vivement encouragée en Alsace sous Louis XVIII et Charles X. Deux hommes spéciaux, P. J. Thiery et le marquis de Royère, étudièrent avec soin les vestiges des races anciennes du pays et les moyens d'y rétablir une population chevaline en rapport avec l'importance militaire de la province et de ses ressources naturelles (1), M. de Royère était arrivé à cette conclusion digne d'être encore méditée aujourd'hui, que l'Alsace pouvait être un riche haras de production, mais que cette province ne convenait pas à l'élevage du cheval, et que pour atteindre à des résultats décisifs, il fallait créer beaucoup de chevaux en Alsace et les développer jusqu'à leur âge adulte en Lorraine et en Normandie. En répartissant de la sorte le travail de l'éducation hippique, la France, dans l'opinion de M. de Royère, trouverait en Alsace les mêmes ressources que l'Allemagne trouve dans le Mecklembourg, le Danemarck et le Holstein.

Aujourd'hui, les plus belles variétés du cheval alsacien se trouvent, pour le Bas-Rhin : dans l'arrondissement de Wissembourg, dans le canton de Hochfelden, dans les communes autour de Pfaffenhoffen, dans le canton de Brumath, et aux environs immédiats de Strasbourg ; pour le Haut-Rhin : à Belfort, Giromagny et Fontaine, qui ont la race comtoise ; à Delle, qui

(1) Royère, *Essai sur les avantages de la circulaire de* 1820, Str. 1821. 4e. Thiery, *Mém. sur l'amélioration des chevaux en Alsace*, Strasb. 1822. 4o. Thiery, *Mém. sur l'amélioration des chevaux dans les deux départements du Rhin,* Strasb. 1835. 8o.

élève de préférence le cheval jurassique ; dans le Sundgau allemand, qui cultive la race ancienne du cheval sundgovien ; dans les vallées de Munster, de Kaysersberg, autour de Ribeauvillé et dans le Ried, qui fournissent la bonne race du cheval vosgien ; dans la plaine de la Hart, qui produit un cheval énergique et bon travailleur, que les uns font descendre des chevaux polonais importés par Stanislas, tandis que d'autres rattachent leur origine aux chevaux tartares des hordes hunniques du ve siècle (1).

Cette esquisse rapide des destinées historiques du cheval en Alsace était peut-être nécessaire pour faire ressortir avec tout son intérêt un fait singulier qui ne me paraît pas encore avoir été suffisamment remarqué par nos écrivains alsaciens modernes, l'existence de chevaux sauvages sur notre sol, il y a à peine trois siècles.

Elisée Rœsslin, médecin-physicien de la ville libre impériale de Haguenau, a publié, en 1593, un traité sur les avantages des eaux minérales de Niederbronn, dans lequel il donne quelques détails sur les productions naturelles du pays de Hanau. On lit dans cet ouvrage le passage suivant : « Parmi les animaux qui se « rencontrent dans les Vosges, il faut surtout remar- « quer, ce qui serait une merveille dans beaucoup de « pays, les chevaux sauvages. Ils se tiennent dans les « forêts et dans les montagnes, pourvoyant eux-mêmes « à leur entretien, se reproduisant et se multipliant par « toutes les saisons. En hiver, ils cherchent un abri « sous les rochers, se nourrissant, comme le grand gi- « bier, de genêts, de bruyères, de branches d'arbres.

(1) *Bulletin de la société d'agriculture du Haut-Rhin.* Septembre 1863, p. 17.

« Ils sont plus farouches et plus sauvages que ne le sont « en bien des contrées les cerfs, et ils sont aussi diffi- « ciles à prendre que ceux-ci. L'on s'en rend maître, « comme des cerfs, au moyen de lacs. Quand on parvient « à les apprivoiser et à les dompter, ce qui est d'un tra- « vail long et difficile, on obtient des chevaux de la « meilleure qualité ; semblables aux chevaux espagnols « et turcs sous plusieurs points de vue, ils leur sont « supérieurs par la vigueur du tempérament, la dureté « des mœurs et la frugalité ; ils résistent aux froids les « plus violents et se contentent des fourrages les plus « grossiers. Leur marche est sûre, leur pied ferme et « solide, parce qu'ils sont habitués, comme les chamois, « à parcourir les montagnes et à franchir les rochers. « Si les Vosges entretiennent des chevaux sauvages, « tandis que la Forêt Noire ne connaît point ce genre « d'animaux, elles doivent ce privilége à leur exposition « septentrionale depuis Lichtemberg jusqu'à Neustadt « sur la Hardt, à leur stérilité et à la domination des « vents âpres et rudes qui soufflent du nord (1). » Daniel Spekle, qui dressait, en 1576, une très-belle carte de l'Alsace, affirme aussi, dans la légende qui l'accompagne, que les montagnes des Vosges « *das Wosagisch Gebirg* » contenaient beaucoup de chevaux sauvages : *es hatt darin die menig wilde Pfert* (2). »

Ce tableau, peint par une main alsacienne il y a trois siècles, nous retrace le spectacle de la vie sauvage des grandes troupes de chevaux libres et errants que l'on trouve encore de nos jours dans les steppes de la Mongolie, dans le désert de Gobi, dans les forêts traversées

(1) Roesslin, *Des Elsass und gegen Lothringen Wasgawischen Gebirgs Gelegenheit*, p. 20.

(2) Spekle, *Carte de l'Alsace; Strasb.* 1576.

par le Hoang-Ho, et dans les montagnes de l'Inde septentrionale. Les chevaux sauvages qui sont répandus dans ces contrées portent le nom de *Tarpans*. Ils sont considérés par les naturels comme une race qui se perpétue depuis l'origine de la création dans les habitudes de la vie sauvage, tandis que les mêmes peuples ont donné le nom de *Muzins* aux chevaux domestiques qui ont reconquis la liberté. Le tarpan est le cheval primitif qui continue depuis des siècles ses générations indépendantes ; le muzin est le cheval dompté qui retourne à la vie sauvage. L'Afrique possède aussi une race de chevaux errants, celle des *Kumrahs*, sur les bords du Niger ; l'Amérique du Sud a ses troupeaux de *Cimarrones* sauvages qui descendent des chevaux espagnols, et les *Mustangs* du Paraguay ; l'Amérique du Nord, dans les parties habitées par les Osages et par les dernières tribus de Peaux-rouges, connaît un cheval assauvagi issu des chevaux que les conquérants européens ont lâchés dans les prairies du Mexique ; l'Océanie elle-même contient une race libre dérivée des chevaux que les colons y ont amenés.

Plusieurs pays de l'Europe possèdent encore des races de chevaux errants plus ou moins sauvages ; la France a ses *Camargues* dans le delta du Rhône, et dans quelques contrées du département du Gard, ses *Landais* dans les dunes qui s'étendent depuis la Tour de Cordouan jusqu'à Arcachon ; la Hongrie, la Pologne, la Russie méridionale, les îles Shetland, la Norwége, la Laponie, l'Islande, nourrissent des troupes de chevaux dont l'existence se partage entre la servitude et la liberté.

Le cheval sauvage des Vosges, qui existait encore sur la fin du XVIe siècle et, sans aucun doute, au commencement du XVIIe, était-il un *tarpan* ou un *muzin*, un cheval d'origine farouche, ou un animal domestique échappé

au joug de l'homme ? Il est certainement très-difficile de résoudre une pareille question, alors qu'aucun document historique ne fournit de lumières ni sur la continuité d'une espèce chevaline propre aux forêts des montagnes vosgiennes, ni sur l'apparition accidentelle d'une race indépendante de chevaux qui aurait abandonné la société de l'homme et aurait reconstitué dans les Vosges des tribus naturelles de ces animaux. Mais, avec un témoignage aussi positif que l'est celui de Rœsslin, observateur local et oculaire des faits, on ne peut pas douter que les bandes de chevaux dont il signale l'existence dans les Vosges n'y fussent très-anciennes. Nous ne pouvons savoir si cette race sauvage procède d'un cheval primitif qui a vécu en Alsace dès la plus haute antiquité, ou si cette race descend de chevaux anciennement domptés que des événements inconnus et les tentations naturelles du pays ont rejetés dans la vie libre et errante ; mais l'on peut affirmer que le cheval sauvage du Wasgau remonte, dans ce pays, jusqu'aux plus lointains souvenirs de l'histoire. Les auteurs anciens, historiens ou géographes, ne parlent point, il est vrai, du cheval sauvage des Gaules ; peut-on conclure de ce silence qu'il n'existait point ? Nullement. Les Grecs et les Latins ont très-peu connu les parties reculées de la Gaule, celles qui confinaient à la Germanie, et les montagnes des Vosges particulièrement n'avaient été que très-imparfaitement explorées par eux. A cette époque, au fond d'une contrée nouvelle, en pleine barbarie celtique, le phénomène d'une race sauvage de chevaux n'avait rien d'étrange, de frappant ; il pouvait ne pas être jugé digne d'une mention exceptionnelle, en supposant même qu'il eût été remarqué. Ces réflexions m'amènent à examiner un passage de Venantius Fortunatus, poëte gallo-romain du VIe siècle, qui a célébré la

richesse des chasses vosgiennes. Dans une épitre à un personnage de son temps, officier à la cour des rois chevelus, nommé Gogon, et que l'épicurien compare à la fois à Cicéron et à Apicius, il énumère ainsi les bêtes sauvages qui attiraient les chasseurs franks dans les forêts solitaires de nos montagnes :

Arduinæ an Vosagi cervi, capræ, helicis, ursi,
Cæde sagittifera silva fragore tonat ;
Seu validi bufali ferit inter cornua campum,
Nec mortem differt ursus, ONAGER, aper (1).

La présence de l'onagre dans cette nomenclature a excité les critiques et la défiance de plusieurs savants. « J'ignore, dit Godron, quel animal Fortunat a voulu « désigner sous le nom d'*onagre* (2) », et ce naturaliste se demande si le poëte a entendu parler d'ânes redevenus sauvages. Le P. Bach est tout aussi étonné de l'assertion du bel-esprit qui charma les journées de sainte Radegonde, dans le monastère de Sainte-Croix à Poitiers. « Dans cette énumération, dit-il, je suis étonné « de voir l'onagre ; il n'a pu y trouver place qu'en vertu « d'une licence poétique : cette espèce n'a jamais ha- « bité les Gaules (3). »

Il est tout à fait certain que l'onagre, Kulan ou Gurkur, n'a jamais habité l'Europe, que cet animal est propre à la Perse, à l'Arabie et à la Syrie, et que conséquemment le Wasgau ne l'a point connu. Quand Fortunat, qui avait visité les châteaux des rois mérowingiens dans l'Austrasie, et assisté aux chasses qu'ils faisaient

(1) FORTUNATUS *ad Gogonem ;* DUCHESNE, *Histor. des Gaules,* I. 496.

(2) GODRON, *Recherch. sur les animaux sauvages de la chaîne des Vosges*, p. 7.

(3) BACH, *Recherch. sur la faune des Gaules,* p. 7.

dans leurs domaines, parle de l'onagre, on voit clairement que ses yeux ont été frappés par la présence d'un grand animal sauvage appartenant au genre cheval et qui se laissait poursuivre, dans les chasses princières, comme tous les autres animaux farouches communs dans les Vosges. Ce solipède inculte, au poil crispé, à l'humeur sauvage, à la taille réduite, à la crinière épaisse, touffue et désordonnée, ne s'est pas peint à son imagination avec le caractère du cheval cultivé par la domestication, mais a glissé à travers les exagérations de la rhétorique et les libertés de la poésie jusqu'à l'image de l'onagre. Ajoutez à cette disposition ampoulée des versificateurs de la décadence les nécessités prosodiques, le goût de ce qui est singulier et étrange, et la ressemblance physiologique, on peut le dire, de l'onagre avec le cheval sauvage, et vous aurez l'explication du mot qui s'est trouvé sous la plume de Fortunatus. Son onagre, que personne n'a pu retrouver, et qui ne peut, en effet, être découvert parmi les animaux vosgiens, n'est pas autre chose que le petit cheval indépendant et sauvage des déserts forestiers du bas Wasgau. L'on peut encore aujourd'hui se faire une idée de ce que devait être, au VIe siècle, le pays qui s'étend depuis Lichtemberg jusqu'à Deux-Ponts et depuis Deux-Ponts jusqu'à Neustadt. C'est une vaste mer de forêts ondulant à l'infini de tous côtés, comme si elle était travaillée par une houle incessante qui fait alterner sur une immense étendue les vallées obscures et profondes et les crêtes lumineuses et aigues. J'ai souvent joui de ce spectacle au sommet des ruines du Falkenstein, et j'ai compris par la pensée que cette longue suite de solitudes boisées se perdant dans des montagnes de sable avait pu être, pendant des siècles, le dernier hippodrome naturel et l'asile final du cheval sauvage dans les Vosges.

Nos montagnes ne furent pas les seules qui gardèrent pendant le moyen-âge des bandes de chevaux sauvages. Les Alpes en avaient aussi, et de même que dans les Vosges nous rencontrons le cheval sauvage aux dernières dépressions de la chaîne, de même nous le trouvons, non dans les parties hautes de la Suisse, mais dans la région inférieure du système alpestre, dans le pays de Saint-Gall par exemple. Le moine Ekkehard VI, qui fut maître des écoles, et plus tard abbé du monastère de Saint-Gall, composa en l'an 1000 un ouvrage intitulé *Liber benedictionum*, espèce de rituel gastronomique qui contient les diverses formules de bénédiction que l'on devait prononcer sur chacun des mets servis sur la table du couvent. Dans une de ces formules qui sont en vers alexandrins, la viande de cheval sauvage (*equus feralis*) est désignée comme une des ressources alimentaires de l'époque et on la bénissait ainsi : *Sit feralis equi caro dulcis in hac cruce Christi* (1). Strabon avait déjà parlé des chevaux sauvages qui erraient dans les Alpes, et la remarque d'Albert le Grand que leur pelage était généralement gris cendré, avec une rayure dorsale d'un brun foncé, est un trait de plus qui pouvait les faire passer pour des onagres aux yeux d'un naturaliste aussi complaisant que l'était Fortunatus.

Rœsslin ne nous a rien dit des habitudes sociables du cheval sauvage des Vosges. Nous prendrions un très-vif intérêt aux observations que le docteur juré de Haguenau a sans doute faites sur les mœurs de cet animal, mais qu'il a négligé d'introduire dans son récit. D'après ce que nous savons des chevaux sauvages en général et en recourant aux lois constantes qui gouvernent les es-

(1) Ekkehard, *Benedictiones ad mensas*, vers 127. *Mittheil. der antiq. Geselsch. in Zurich*, III. p. 111.

pèces animales, nous n'hésiterons pas à admettre que l'*equus feralis* du Wasgau, comme les tarpans des steppes mongoles, vivait par bandes, et que ces bandes étaient conduites par les plus vieux mâles. Dans les pampas américaines, les cimarrones se réunissent en compagnies immenses, en véritables peuplades; ils forment souvent un effectif de dix mille individus étroitement associés, paissant et voyageant ensemble; les tarpans d'Asie ont un autre mode de groupement; ils se constituent en petites sociétés de quarante ou de cinquante individus. C'est dans ces conditions ou dans des conditions analogues, peut-être encore réduites proportionellement à la dimension du paysage, que les chevaux sauvages des Vosges ont dû vivre. Si Rœsslin nous avait dit tout ce qu'il savait de ces animaux, il nous aurait peut-être aussi appris qu'ils embauchaient les chevaux domestiques et les entraînaient avec eux dans la liberté. L'embauchage, l'excitation à la révolte contre l'homme est, en effet, un des penchants les plus irrésistibles du cheval sauvage.

Je pense aussi, malgré le silence gardé par Rœsslin sur ce point, que la chair du tarpan vosgien était admise dans l'alimentation en qualité de gibier. Si les moines de la riche abbaye de Saint-Gall ne dédaignaient pas de l'accueillir comme une ressource culinaire, on ne voit pas sur quels motifs la rude noblesse du Wasgau aurait fondé ses mépris et sa délicatssse. En Prusse, au XVIe siècle, l'on mangeait la chair du cheval sauvage, et un ancien naturaliste assure qu'elle était un aliment très-agréable et très-considéré.

Les désignations topographiques locales qui rappellent le cheval ont un caractère trop général pour qu'il soit possible de discerner celles qui se rapportent à la race sauvage. Je ne les relèverai donc pas, me contentant de signaler comme d'antiques stations probables de che-

vaux sauvages, le *Pferdwasen* de Sultzeren, le *Rossberg* du Bonhomme et celui de la vallée de Thann, le *Rosskopff* de Hohroth, etc.

Cette notice étant rigoureusement restreinte au cheval errant ou sauvage, je m'interdis de parler du rôle que le cheval a joué dans l'héraldique alsacienne et dans le symbolisme populaire des enseignes. Le blason et la peinture populaire qui signalait les réfectoires et les gites publics n'ont fait d'emprunts qu'au cheval domestique.

CHAPITRE XXXIX

SÉRIE DES ONGULÉS

ORDRE DES RUMINANTS

FAMILLE DES CERVIDÉS

GENRE DES ÉLANS

L'ÉLAN A CRINIÈRE

(Alces Jubata.)

L'élan est un cerf colossal. Il est le plus grand des animaux de la famille des cervidés. Sa taille dépasse celle des chevaux les plus élevés; elle atteint communément deux mètres, mesurée au garot de la bête. La longueur du corps est énorme; chez les mâles elle va d'ordinaire à 2 mètres 50 et dans quelques sujets de choix jusqu'à 2 mètres 80. Le poids des élans est très-variable; il oscille dans une moyenne de 500 à 600 livres; mais on rencontre parfois aussi de vieux exemplaires, des vétérans notables, dont la puissance ne fait trébucher la bascule qu'avec un contrepoids de 1000 livres.

Si la nature a prodigué à l'élan la matière, elle s'est montrée avare à son égard pour la distribution des formes. L'élan est un animal lourd, ingratement combiné, disgracieux. Il a quelque chose du caractère inharmonieux qui marquait les créations des premières

périodes animales, il est rempli de ces disconvenances plastiques qui signalent les espèces antiques et en font comme des essais rudimentaires, des ébauches, des esquisses encore incertaines de la forme normale et définitive. Des jambes inélégantes, vulgaires, mal dessinées, presque tirées d'un seul patron, d'une longueur égale et choquante, supportent un gros corps ramassé, terminé à l'arrière par un sacrum fuyant, la ligne dorsale inflexiblement droite jusqu'à la rencontre de la saillie gibbeuse qui couronne le garot. La poitrine est massive, le cou vigoureux et court. Sa tête, forte et allongée, est éclairée par de petits yeux enfoncés sous de sombres arcades sourcilières, et dominée par de longues et larges oreilles que leur extension divergente semble encore agrandir; un museau large, renflé, finissant par une lèvre supérieure épaisse et une lèvre inférieure relachée et tombante, et une espèce de goître sous la gorge chez les mâles, achèvent de donner à la bête un aspect grossier, stupide et barbare.

Le pelage de l'élan est composé d'un duvet soyeux et épais, protégé par une toison extérieure de poils rudes et cassants. Sur la nuque et le long du garot règne en se prolongeant jusque sur le poitrail une crinière noirâtre et emmêlée. La couleur de la livrée est pour le corps un brun roux, pour les membres une espèce de gris tirant sur le fauve foncé.

Le mâle porte un bois massif, sessile, sans andouillers basilaire ni médian, terminé par une vaste empaumure digitée à son bord extérieur. Il a été très-bien décrit dans un livre récent : « Ce bois forme une grande cime, « simple, très-large, aplatie, triangulaire, en forme de « pelle, profondément dentelée sur ses bords; elle est « portée par une tige courte arrondie, épaisse, entourée « de peu de perles et reposant sur une saillie osseuse

« très-courte. Dans le courant du premier automne ap-
« parait la saillie osseuse, dans le second un andouiller
« long d'environ trente centimètres et qui tombe en
« hiver. Dans la cinquième année se montre la plaque
« terminale; elle s'accroit de plus en plus et présente
« tous les ans plus de dentelures; leur nombre peut
« s'élever à vingt. Un pareil bois pèse jusqu'à vingt
« kilogrammes (1). » Il y a même des naturalistes qui parlent d'un poids de vingt-cinq à trente kilogrammes et qui ont reconnu que la ramure de l'élan atteignait une envergure de trois mètres.

L'élan a des instincts sociables, mais ces instincts ne s'élèvent pas, comme chez certains animaux, jusqu'à l'idée de la tribu, de la compagnie; ils se restreignent à l'association familiale. Les élans sont formés en petits groupes de quinze ou vingt individus au plus, unis par les liens de la plus étroite parenté; la famille se compose de quelques couples, de jeunes bêtes qui n'ont pas encore atteint leur troisième année et des faons de la dernière portée; un vieux parent complète le groupe et y joue le rôle de chef, de conducteur.

Les élans ont l'humeur craintive et les goûts solitaires. Ils fuient les lieux dont l'homme s'approche et recherchent les endroits les plus silencieux, les plus déserts. La montagne leur déplait, à cause de sa sécheresse et des difficultés qu'elle offre à la marche peu assurée de ce grand et maladroit animal. Leur habitat ordinaire et préféré est dans les forêts de la plaine, basses, marécageuses, traversées par des rivières, ou dans les vallées humides; l'eau est un des besoins en même temps qu'une des voluptés de l'élan; il la recherche avec passion pen-

(1) Brehm, *Vie des animaux*, II, 473.

dant l'été et nage avec une adresse merveilleuse. En hiver, la glace qui l'exposerait à des chutes dangereuses et souvent mortelles et la crainte des inondations lui font abandonner les terres basses ; il se choisit pour la mauvaise saison un domicile sec sur le penchant des petites collines ou sur les arêtes saillantes de la plaine. On le trouve établi dans toutes les espèces de forêts, au milieu des essences résineuses aussi bien qu'au milieu des arbres feuillus ; mais il a une prédilection marquée pour les bois blancs, saules, peupliers, érables, bouleaux, frênes, tilleuls, sorbiers, qui lui offrent une nourriture plus agréable et plus succulente que les conifères. Il mange les bourgeons, les feuilles, les jeunes pousses, les branchages menus des arbres, dépouille les troncs de leur écorce, étète les jeunes arbustes de leurs cimes ; il se nourrit aussi des sommités des grandes herbes, de végétaux ligneux, comme le genêt, la bruyère, la myrtille, de céréales, de roseaux, etc. L'alimentation de l'élan n'étant prélevée en général qu'à environ deux mètres de la surface du sol, la présence de cet animal, s'il est nombreux, est très-préjudiciable à la végétation forestière.

La marche de l'élan a fourni matière aux appréciations les plus contradictoires. Pesant de corps et monté sur des jambes défectueuses, cet animal ne possède point la vigoureuse rapidité du cerf. Son allure habituelle consiste en un trot embarrassé et vacillatoire, mais qui se soutient pendant des journées entières. Il y a certainement de l'exagération dans le calcul qui évalue la vitesse possible de l'élan à près de 400 kilomètres dans vingt-quatre heures ; une pareille puissance de locomotion ne parait pas être dans les facultés naturelles de cette bête. D'un autre côté, en réduisant sa marche à 150 kilomètres, comme le font la plupart des écrivains, on reste proba-

blement au-dessous du maximum d'énergie qu'il lui est donné de déployer.

Les élans n'attaquent point l'homme, mais s'ils sont blessés par lui, ils le chargent avec furie et défendent leur vie avec courage. Leur bois volumineux et dentelé et leurs sabots vigoureux deviennent des armes redoutables qui leur assurent presque toujours la victoire.

Commun encore dans les forêts de l'Asie septentrionale, l'élan est devenu de plus en plus rare en Europe. On ne le trouve plus que dans la Russie, dans la Hongrie, dans la Livonie, dans la Courlande, dans la Prusse orientale, dans la Lithuanie, dans la Suède et dans la Norwège. L'Allemagne centrale ne le possède plus. La Saxe a vu tomber le dernier élan en 1746 et la Gallicie en 1760. Ces animaux étaient encore abondants dans la province de Poméranie, à la fin du xve siècle. Mais l'extension de l'homme, les progrès de la culture, l'exploitation des forêts et surtout la chasse, ont amené en trois siècles l'éradication presque complète de l'espèce. Après la guerre de Sept Ans, le grand Frédéric, qui se souvenait que les populations idolâtres des marches antiques dont son royaume était formé, avaient compté les élans parmi les objets de leur culte (1), interdit rigoureusement de les poursuivre et de les détruire. Ils s'étaient considérablement multipliés au commencement de ce siècle; mais les guerres de l'empire leur portèrent un coup funeste. Aujourd'hui, grâce à la sévérité des ordonnances sur la chasse, il en existe une colonie assez importante dans la forêt royale d'Ibenhorst, près de Memel. Comme on le voit, l'élan a cessé d'être en Europe un animal naturel; il n'y trouve plus les conditions essentielles nécessaires à son existence, la soli-

(1) Frédéric II, *Mém. de Brandebourg.* Œuv. compl. I. 26.

tude, la liberté, les vastes espaces affranchis de la présence de l'homme, les forêts vierges et inexplorées ; il n'est plus qu'un animal de luxe, ménagé pour les plaisirs royaux, un fauve de plaisance cultivé par la curiosité, entretenu par le patriotisme allemand en souvenir des traditions antiques de la Germanie.

Au temps de César, l'élan était un des animaux familiers à toutes les régions germaniques. En décrivant la forêt Hercynienne et les bêtes farouches qui la peuplaient, le conquérant a consacré à l'élan les lignes suivantes : « On y voit aussi des animaux nommés *Alces*. « Leur forme se rapproche de celle du chevreuil, mais « ils sont un peu plus grands ; ils ont la peau mouchetée, « ne portent point de cornes, et leurs jambes n'ont ni « jointures, ni articulations. Ils ne se couchent point « pour dormir, et quand ils tombent, ils ne peuvent ni « se soulever, ni se remettre debout. Les arbres leur « servent à se gîter ; ils s'y appuyent en se penchant un « peu, et c'est ainsi qu'ils dorment. Quand les chasseurs « ont reconnu à l'empreinte de leurs pieds l'endroit où « ils ont leur repaire, ils déracinent tous les arbres ou « les scient de manière que le tronc se tienne encore « debout ; lorsque les élans, suivant leur habitude, vien- « nent s'y appuyer, ils renversent par leur poids ces « arbres qui n'offrent plus de résistance, et tombent « avec eux (1) ». Pour sortir d'une si grande main, le portrait n'est pas d'une fidélité rigoureuse. Ne voir dans l'élan qu'un animal un peu plus grand que le chevreuil et n'être point frappé de la ramure puissante qui orne son chef, c'est l'avoir considéré avec des yeux singulièrement distraits ou peint sur des récits vagues et négligés. Les autres parties de la description ne sont guère plus

(1) Cæsar, *De bello gallico*, Lib. vi. c. 27.

exactes. Je crois que César n'a pas pris le temps de chasser dans les pays où il conduisait ses armées et qu'il n'a jamais vu d'élan.

Quelques écrivains se sont emparés de ce passage pour en conclure que l'élan était strictement propre aux pays situés au-delà du Rhin et que sa distribution géographique arrêtée brusquement à ce fleuve n'avait pas atteint le sol de la Gaule. C'est une évidente erreur née de l'interprétation par trop littérale qui s'attache à la dénomination de *forêt Hercynienne* employée par César. Nous ne savons pas exactement ce que les Romains de l'époque de César entendaient par forêt Hercynienne. Cette expression avait un sens tellement général qu'elle s'appliquait à toutes les forêts inconnues qui couvraient alors la terre des Germains, et à mesure que la science géographique étendit ses conquêtes, cette désignation a indiqué les parties les plus reculées et les plus inconnues du monde germanique. Ptolémée reportait la forêt Hercynienne, au second siècle de notre ère, à la chaîne de montagnes qui unissait les Sudètes aux Carpathes. La forêt Hercynienne de César n'était donc pas rigoureusement, comme on le croit souvent, la Forêt Noire actuelle. Celle-ci est un débris de l'immense forêt primitive étendue sur l'ancienne Germanie, et qui, au dire de César, exigeait neuf jours de marche pour être traversée dans sa largeur et soixante pour être parcourue dans sa longueur. Il y a beaucoup de vraisemblance à penser que la forêt Hercynienne mentionnée par César comprenait dans son aire le versant oriental de la chaîne des Vosges. L'unité géographique du grand massif forestier qui s'étageait sur le double flanc des Vosges orientales et de la Forêt Noire occidentale n'était pas rompue par le cours du Rhin, thalweg naturel de la vallée commune aux deux chaînes. Le large fossé qui recueil-

lait les eaux descendant de la double ligne des ballons suéviques et triboques était moins une limite territoriale séparative, qu'une artère de communication indivise. Il semble dès-lors que la large géographie de César comprend la plaine d'Alsace dans sa région hercynienne.

En admettant, d'ailleurs, que le récit de César se restreigne à la région trans-rhénane, nous n'aboutirions qu'à constater une inexactitude du grand capitaine. Quand il promet de nous entretenir des espèces d'animaux qui diffèrent des espèces connues, et si son intention est de faire de la Germanie le séjour exclusif des élans, César se trompe. La Gaule, et dans tous les cas les provinces voisines du Rhin, nourrissaient des élans. Pansanias, qui écrivait deux siècles et demi après César, affirme l'existence de ces animaux sur le sol gaulois. « Il y a « dans ce pays, dit-il, une bête farouche que les habi- « tants appellent *Alce*; elle présente une forme qui tient « à la fois du cerf et du chameau. Elle est indigène à « la région des Gaules (1) »; et ailleurs, il dit encore : « cette bête sauvage des Gaules est appelée *Alce* (2) ». D. Martin, qui a compulsé avec les soins les plus patients les titres historiques de l'antiquité gauloise, nous apprend que nos ancêtres se plaisaient extrêmement à la chasse de l'élan et qu'ils s'y portaient avec d'autant plus d'ardeur qu'elle était plus difficile « car d'un côté, cet « animal était d'une légèreté extraordinaire, et de l'autre « son odorat était si fin qu'il sentait de fort loin les ap- « proches des hommes, s'échappait aussitôt et se retirait « dans le fond des bois où il était à couvert des insultes

(1) Pausanias, Lib. ix. *apud* Bouquet, *Histor. des Gaules*, I. 467.

(2) Idem, Lib. v. *eod. loc.*

« des chasseurs, ce qui faisait dire qu'il n'était point au « pouvoir de l'homme de prendre un élan quand on n'en « voulait qu'à lui seul. C'est pourquoi les Gaulois, pour « ne point manquer leur chasse, entouraient un espace « de mille stades et s'avançant ainsi tous ensemble en « gardant chacun leur rang, ils prenaient toutes les « bêtes qu'ils avaient enveloppées, surtout l'élan, à moins « qu'il n'eût quelque fort ou tanière où il pût se retirer « et qui le dérobât aux yeux des chasseurs. Les Gau- « lois n'avaient que ce seul moyen de les prendre (1) ». Une divinité spéciale présidait, chez les Gaulois, aux chasses périlleuses, c'était Cernunnos, et les représentations qui nous restent de cette puissance mythologique nous la montrent avec des bois de cerf ou des bois d'élan. Une statue tenant une tête d'élan est regardée par les archéologues comme un monument votif, une offrande de reconnaissance, consacrée à ce dieu par un chasseur gaulois échappé aux périls d'une lutte dramatique avec un de ces grands animaux.

Quand l'on ferait quelque difficulté pour admettre que l'élan était disséminé anciennement sur toute la surface du territoire gaulois, l'on ne pourrait récuser la certitude de sa présence dans l'Alsace. Nous croyons que la population animale était naturellement identique sur les deux rives du Rhin ; mais cette identité n'eût-elle pas existé, il faudrait encore reconnaître que les animaux à grande stature, doués de puissants moyens de locomotion, n'ont pas pu être arrêtés dans leur diffusion par un fleuve qui, en été, leur offrait les plaisirs de la balnéation, et leur présentait, en hiver, un passage solide et permanent. La plaine d'Alsace, couverte d'épaisses forêts, coupée de cours d'eau nombreux, longée dans les deux tiers de

(1) D. Martin, *De la religion des anciens Gaulois*, II. 88.

son étendue par l'Ill, rivière alors large et abondante, cette plaine était au triple point de vue de la végétation, des conditions physiques et de la proximité des grands déserts germaniques, un séjour attractif, une station privilégiée pour les élans.

Schœpflin, qui a eu entre les mains des documents que le temps a dévorés, attestait, en ces termes généraux mais positifs, l'existence des élans sur l'ancienne terre d'Alsace : « Avant que la culture n'eût dépouillé les « Vosges des sombres forêts qui en faisaient des solitudes « pleines de silence et d'horreur, on y trouvait aussi des « urus ou bœufs sauvages, des chamois et des élans (1).» Le témoignage du célèbre historiographe doit être rectifié en ce sens que le séjour des élans était plutôt dans la plaine que dans les montagnes.

Le nom de l'élan, dans les langues de source indo-germanique, avait revêtu des formes diverses, parmi lesquelles la forme *Elk* paraît avoir été la plus générale. C'est par ce terme que les Celtes de la Gaule désignaient l'élan, et de leur langue il passa dans celle des Romains avec la transformation adoucie *Alces*, en grec *Alké*. Le principal rameau des dialectes tudesques conserva jusqu'au XIIIe siècle le vocable *Elk*, que nous rencontrons encore dans le texte du poëme des Nibelungen, mais d'autres branches de la langue germanique présentent les formes *Eliogin*, *Elaho*, *Elo*, *Schelo*. Plus tard, on vit prévaloir la désignation *Elend*, *Elendthier*, qui a donné lieu à des interprétations très-variées. Selon quelques linguistes, elle signifierait *étranger*, *exotique*, de *el* (autre) et *lend* (pays), et ils appuient ce sentiment sur le sens général de l'expression *Elend*, qui répond à *région étrangère*, *exil*, *bannissement*, *désert*, et par extension à

(1) SCHOEPFLIN, *Alsat. illustr.* I. p. 10.

misère, résultat ordinaire de l'expatriation forcée. D'autres, envisageant la puissance et la force de l'animal, font dériver son nom du vieux mot allemand *ellend* qui signifie *rapide, vigoureux, robuste*. Enfin, une troisième interprétation tire le mot *Elend* de *misérable*, de *faible*, à cause du peu de solidité que présente l'appareil locomoteur de l'animal et de la croyance fabuleuse où l'on était autrefois qu'il était sujet à des attaques d'épilepsie. Cette dernière opinion, propagée par Kantzow, évêque de Poméranie au commencement du XVIe siècle, avait été adoptée par Ambroise Paré : « et quand ce ne serait, « dit-il (1), que la misere de l'animal qui tombe si sou- « vent en épilepsie (dont les Allemans l'appellent « Hellend qui signifie misere) ». Sans insister sur l'étymologie qui mérite la préférence, il est manifeste que celle de Kantzow et de Paré doit être rejetée. La langue française offre comme formes principales *Elain* et *Eslam*.

Si aucun doute raisonnable ne peut s'élever sur le fait du séjour de l'élan dans les forêts de l'ancienne Alsace, et notamment dans celles de la plaine, on doit cependant accueillir avec circonspection certains rapprochements tentés de nos jours pour donner à ce fait des proportions exagérées. Grandidier avait conjecturé avec beaucoup de vraisemblance que la situation de l'ancien Helvetum ou Ell, entouré de bois et propre à la chasse, pouvait lui avoir fait attribuer ce nom celtique (2). Il fondait sa conjecture sur des raisons philologiques, *Hell* désignant dans la langue celtique une clôture, un enclos, *Helu* signifiant d'une manière générale la chasse. Mais Helvet ou Hellelus est appelé *Elcebus* dans les Itinéraires romains et par Ptolémée *Elkébon*.

(1) AMB. PARÉ, *Œuvres; Licorne*, ch. 19.

(2) GRANDIDIER, *Hist. d'Alsace*, I. 15.

D'où vient ce nouveau nom? On pouvait n'y voir qu'une de ces variantes sans importance, fréquentes dans la liberté lexicographique des Latins et des Grecs. On pouvait aussi être séduit par les apparences de l'analogie décevante des formes et se laisser gagner à une aventureuse étymologie. Je crains que ce ne soit le cas du P. Bach. Je rends à cet ingénieux dépisteur d'antiquités toute la justice qu'il mérite pour l'originalité de plusieurs de ses recherches et pour la liberté critique dont il use dans toutes. Mais peut-on mettre une suffisante confiance dans l'explication qu'il propose du nom d'Elcebus, explication d'après laquelle la station gauloise d'Helvet aurait été, en Alsace, le centre industriel et commercial d'une immense exploitation de boucanage de la chair des élans?

Après avoir cherché et découvert l'origine de Saverne dans des établissements affectés à la salaison et au boucanage des viandes que fournissait la chasse opulente des Vosges, le P. Bach consacre ces lignes à Helvet : « Je « n'ajouterai qu'une origine à celles que j'ai indiquées, « et celle-là, non-seulement paraît probable, mais elle « mérite une attention particulière de la part des ar- « chéologues. L'*Itinéraire* (d'Antonin) nous indique, au « midi d'Argentoratum, une station romaine qu'il ap- « pelle Elcebus, nom étrange qui n'a aucune analogie « avec la langue latine. C'est qu'en effet, les Romains « ayant trouvé dans cet emplacement une station gau- « loise, l'ont sans doute occupée et transformée sans « changer son nom. Examinons. *Elk* était, en gaulois, « le nom des élans, et ces animaux étaient plus com- « muns dans les pays de plaine que dans les montagnes. « Leur grande quantité demandait un établissement « spécial, et les Gaulois eurent un *Elk-bous*, c'est-à-dire « un entrepôt de boucanage pour les élans. C'était

« comme une annexe de Tribock (1). » Dans le système du savant jésuite, Tribock est le nom primitif de Saverne, dérivé des trois cases principales où s'opérait la préparation des chairs d'animaux sauvages par les boucaniers médiomatriciens.

Je ne déciderai pas la question soulevée par le P. Bach. Son étymologie d'Elcebus est-elle l'heureuse révélation d'un fait probable dans l'antiquité alsacienne, ou bien n'offre-t-elle qu'une de ces rencontres fortuites de termes qu'il est si aisé à un philologue spirituel de féconder ? Des linguistes plus pénétrants que moi résoudront un jour ou l'autre ce petit problême. Mais la conjecture du P. Bach ne pouvait pas être écartée du présent travail sur l'élan.

Sous les rois mérowingiens, l'Alsace était encore habitée par les élans. Le passage de Fortunatus Venantius, déjà plusieurs fois cité, les dénombre parmi les bêtes sauvages que les chasseurs franks se plaisaient à poursuivre dans nos régions :

> Ardennæ an Vosagi cervi, capræ, *helicis*, ursi,
> Cœde sagittifera silva fragore tonat....

L'Alces de César et de Pline a pris un nom plus poétique sous la plume du poëte gallo-romain du VIe siècle, celui d'*Helix*. Il n'y a aucun doute sur le sens de ce mot ; il désigne certainement l'élan, et Schœpflin n'en emploie pas d'autre quand il parle de cet animal. D. Bouquet a donc donné une leçon fautive (2), lorsqu'il fait de *helicis* une épithète d'*ursi*, proposant de lire :

> ... cervi, capræ, Helicis ursi,

comme si l'ours devait recevoir quelque lustre d'une qualification cherchée dans le monde astronomique.

(1) P. Bach, *Origines de Saverne*, p. 11.
(2) D. Bouquet, *Histor. des Gaules*, I. 512.

L'incorrection échappée à D. Bouquet, ainsi qu'aux directeurs de la nouvelle édition du *Recueil des Historiens des Gaules*, est rendue plus saillante par une note qui insiste sur l'erreur. J'ai cru devoir la relever, pour restituer à notre ancienne zoologie alsatique un de ses titres historiques les plus précieux. Schœpflin n'adoptait pas non plus la lecture de D. Bouquet.

Le témoignage de Fortunat suffirait à lui seul pour attester que les rois et les guerriers franks ont chassé l'élan en Alsace pendant la période mérowingienne. J'aurais pourtant trouvé un grand intérêt à rencontrer dans les anciens documents d'autres traces de la présence de cet animal dans notre pays et des indications approximatives sur l'époque jusqu'à laquelle cette présence s'est prolongée. Aucune preuve originale et contemporaine ne vient, à ma connaissance du moins, concourir avec l'assertion de Fortunat. Les chroniques décharnées des premiers temps de notre histoire ne contiennent que de rares indications sur la vie privée, les mœurs et les productions naturelles de l'Alsace. Grégoire de Tours, Frédegaire, Eginhard, l'Astronome, nous entretiennent souvent des chasses faites par les princes de leur temps, mais d'une façon générale et sans entrer dans les détails qui donneraient aujourd'hui un prix inestimable à leurs narrations. Pépin, Charlemagne, Louis le Débonnaire, Lothaire, étaient des chasseurs passionnés. Ils se rendaient souvent dans les Vosges, disent leurs biographes, avec le but déterminé de s'y livrer aux plaisirs de la chasse ; en plusieurs endroits, ils avaient fait bâtir des châteaux ou des maisons de plaisance, afin de goûter dans toute leur plénitude, et pendant des saisons entières, les jouissances de la riche et dramatique vénerie vosgienne. L'élan, comme l'ours, l'aurochs et le bison, était encore, à cette époque, un des éléments

principaux de la grande chasse réservée aux princes et vers laquelle ils accouraient périodiquement des parties les plus lointaines de leur empire. Charlemagne surtout était insatiable des rudes voluptés que procure la poursuite des grands fauves. « Il s'exerçait assidûment à « l'équitation et à la chasse, dit Eginhard, ce qui était « une passion de famille chez lui, car il n'est guère de « nation sur la terre qui puisse égaler les Franks dans « cet art (1). » Si nous ne possédons aucune donnée directe sur l'importance particulière du rôle que l'élan jouait encore dans les chasses des empereurs carolingiens en Alsace, nous savons cependant avec certitude, par les témoignages des historiens de seconde main, et par l'étude de la géographie zoologique dans le moyen-âge, que ce mammifère notable peuplait encore nos forêts sous les rois de la seconde race.

L'épopée chevaleresque des Nibelungen, en retraçant les aventures de chasse de Sigfrid et de Gunther, mentionne l'élan parmi les hôtes farouches du pays parcouru par les deux héros. D'après la version publiée par Zarnke, l'Odenwald aurait été le théâtre de la chasse perfide proposée par Gunther, mais le texte adopté par Lachmann place ces aventures dans le Wasgau :

Nu wir der herverde ledec worden sin
So wil ich jagen ritten beren und swin
Hin ze dem Waskem walde als ich vil dicke han (2)...

On sait que les diverses formes dans lesquelles ce poëme nous est parvenu ne datent que du commencement du XIIIe siècle, mais que sa composition est beaucoup plus ancienne. Les récits tragiques consacrés à l'histoire des vengeances des Atrides de la Germanie

(1) EGINHARD, *Vita Caroli Magni;* Coll. Guizot. XVIII. p. 147.
(2) *Nibelunge Nôt;* éd. Lachmann, p. 101.

barbare remontent peut-être au XIe siècle, et il est certain qu'ils contenaient la substance de tout ce que les remaniements postérieurs nous ont transmis. La description des chasses dans les domaines du roi bourguignon de Worms est, par la nature essentiellement épique du sujet et par la teinte barbare de la poésie, un des plus manifestes débris du poëme primitif. Si le texte a éprouvé des modifications, ce qui est indubitable, le fond du récit, le caractère des faits et la couleur des tableaux sont restés anciens.

Nous lisons que dans sa chasse dans le Wasgau, Sigfrid tua, entr'autres, un buffle, un élan et quatre bisons :

> Der nach sluog er schiere einen Wisent unde ELCH,
> Starker Ure viere, und einen.... (1).

L'élan était donc encore un animal familier sur la rive gauche du Rhin à l'époque où parut la *Chanson de geste* consacrée au souvenir des Nibelungen, ou tout au moins faut-il admettre que son existence sur la scène choisie par le poëte était encore assez récente pour qu'il n'ait pas dû craindre de blesser les vraisemblances les plus nécessaires à la poésie populaire, en plaçant dans sa narration un animal inconnu ou éteint.

Un savant moderne a très-bien caractérisé le mouvement qui nous a dépouillés de nos grandes races animales. « Lorsque l'Europe centrale, dit-il, presqu'en-
« tièrement abandonnée à la nature, était couverte
« d'immenses forêts, et que les habitants étaient clair-
« semés, les animaux trouvaient peu d'obstacles à leur
« propagation. Les grandes espèces, bien rares de nos
« jours, étaient communes dans une foule de localités.
« Les aurochs, les bœufs sauvages, les élans, les cerfs

(1) *Nibelunge Liet*, *Aventure* XVI; édit. Zarnke, p. 142.

« erraient en troupes nombreuses, n'ayant à redouter « que les espèces carnassières, et particulièrement les « ours et les loups. Les hommes en se multipliant chan- « gèrent l'état du pays ; ils pourchassèrent les animaux « et quelques-unes des espèces les plus remarquables, « pouvant être facilement atteintes, disparurent bien- « tôt. L'aveugle cupidité, et l'amour de la destruction « qui anime les gens cultivés, ont causé la perte d'ani- « maux capables de fournir de précieuses ressources (1).

On doit remarquer que les contrées arrosées par le Rhin inférieur semblent avoir conservé plus longtemps que les pays du Rhin supérieur certaines grandes espèces d'animaux sauvages. Nous avons vu que les chevaux farouches se sont maintenus jusqu'au commencement du XVIIe siècle dans le bas Wasgau, entre Lichtemberg et Neustadt sur la Hardt, tandis qu'aucun souvenir historique ne rappelle le séjour de ces animaux dans les hautes Vosges. Il en fut à peu près de même pour les élans. Une charte impériale de l'année 943 défend à tous les habitants du diocèse d'Utrecht de chasser les cerfs, ours, sangliers, chevreuils, ainsi que les bêtes appelées en langue teutonique *Elo* ou *Schelo*, sans une permission spéciale de l'évêque (2). De semblables prohibitions furent encore faites pour les pays du bas Rhin par Henri II en 1006 et par Conrad II en 1025. A cette époque, l'élan avait certainement disparu du sol de la plaine d'Alsace. La preuve en est fournie par deux diplômes que notre histoire a recueillis. L'empereur Henri II fit don, en 1004, à Adalbéron, évêque de Bâle, de la forêt de la Hart (3) et à Wernher, évêque de Strasbourg, en

(1) EMILE BLANCHARD, *Les animaux disparus ;* Revue des Deux-Mondes. 1870, II, 676.

(2) SCHERZ, *Glossar. medii ævi,* p. 301.

(3) TROUILLAT, *Monum. de l'évêché de Bâle,* I, 145.

1017, de tout le massif de bois compris entre le Rhin, les Vosges, la Moder et une ligne allant, au sud, de Scherwiller à Wittenweyer (1). Dans ces deux titres, le donateur énumère les espèces de gibier dont la chasse est exclusivement attribuée aux prélats gratifiés ; il interdit à qui que ce soit de prendre ou de tuer, sans leur permission, ni cerf, ni biche, ni ours mâle ou femelle, ni sanglier ou truie, ni chevreuil ou chèvre sauvage, ni castor, ni perdrix. L'élan manque dans la nomenclature, et l'on doit conclure de ce silence significatif gardé sur une des plus importantes ressources de la chasse, que cet animal n'existait plus dans les forêts alsaciennes, au commencement du XIe siècle. L'extinction de l'élan chez nous peut donc être fixée au Xe siècle. Depuis cette époque, l'élan n'appartient plus qu'à l'Allemagne, dans laquelle il a successivement reculé jusqu'aux stations qu'il occupe aujourd'hui et qu'il désertera dans un prochain avenir.

Les habitations lacustres de la Suisse ont livré des débris nombreux d'ossements provenant de l'élan (2). Les vestiges qui en ont été trouvés dans les tourbières du Jura (3) attestent que cet animal a persisté dans cette région à peu près aussi longtemps qu'en Alsace.

(1) SCHŒPFLIN, *Alsat. diplomat.* I. 150.

(2) DESOR, *Les palafittes du lac de Neufchâtel*, p. 14. BOURLOT, *L'homme préhistorique*, p. 139. RUTTIMEYER, *Thierreste aus den Pfahlb.* passim.

(3) MUSTON, *Recherch. anthropolog. sur le pays de Montbéliard*, I. 109.

CHAPITRE XL

SÉRIE DES ONGULÉS

ORDRE DES RUMINANTS

FAMILLE DES CERVIDÉS

GENRE DES RENNES

LE RENNE RANGIFER

(Tarandus Rangifer.)

Nous savons par la géologie et par les recherches paléontologiques que l'Europe présenta, pendant la période quaternaire, les caractères climatologiques qui sont propres aujourd'hui aux régions polaires, et que la faune de cet immense désert glacé répondait aux conditions générales de son climat. Dans cette faune, le renne remplit le rôle prépondérant ; il en est comme l'expression fondamentale, spécifique, non pas, peut-être, par l'importance individuelle et par la richesse de sa diffusion, mais par sa persistance, par sa domination à travers les âges successifs de la période quaternaire. Le renne existait déjà sur le sol de l'Europe lorsque le mammouth y fit son apparition ; il traversa avec ce grand éléphant primordial l'âge qui prit de sa présence le nom d'âge du mammouth. Quand le grand ours, l'ours des cavernes, *Ursus spæleus*, carac-

térisa spécialement l'âge moyen de la période quaternaire, le renne vécut avec lui et lui servit de proie ainsi qu'à deux félidiens gigantesques, le *Felis spæleus*, espèce de lion, le *Felis antiqua*, espèce de tigre, et à l'hyène des cavernes, *Hyena spælea*. La dernière phase de la période quaternaire appartient presque exclusivement au renne ; le mammouth, le grand ours, les félidiens aux formes redoutables, s'étaient successivement éteints ; la vaste Laponie européenne était devenue jusqu'aux bords de la Méditerranée le domaine du cerf boréal, du renne, qui a laissé son nom à cette partie finale de la dernière des grandes périodes géologiques antérieures à celle que nous traversons actuellement. L'âge du renne, dans la science géologique et en zoologie, est proprement l'âge qui a précédé la révolution diluvienne.

Cette partie anté-historique des souvenirs qui se rattachent au renne n'est point du domaine de nos recherches. Elle appartient à un autre cycle d'études, aux études qui se proposeraient de faire connaître la faune alsatique anté-diluvienne. Notre cadre se restreint strictement aux traditions orales ou écrites qui se rapportent aux mammifères sauvages dont la présence a été constatée en Alsace pendant les temps historiques.

Le renne est un des rares animaux qui a passé, sans modification importante et sensible, de la période quaternaire dans la période géologique actuelle. Son existence se partage sur les trois âges de la révolution naturelle qui a reçu de la science le nom de période quaternaire, et elle s'est prolongée à travers le cataclysme diluvial jusqu'à notre époque. Des trois grandes espèces animales qui personnifiaient, pour ainsi dire, la puissance zoologique de l'âge antérieur au nôtre, le mammouth, l'ours des spelonques et le renne, le renne

a seul survécu à la révolution d'où sont sortis les reliefs actuels de nos continents. A mesure que le climat boréal de la primitive Europe se dégradait respectivement pour le renne et qu'un régime atmosphérique plus adouci envahissait les zônes successives de ce continent, le renne cherchait, dans une ascension géographique constante vers le nord, les conditions d'entretien et de développement que lui enlevait l'amélioration graduelle survenue dans ses anciens séjours. Pour ne parler que des mouvements qui signalent son émigration du territoire de la Gaule, nous le voyons déserter les bords de la Méditerranée, stationner ensuite dans les Pyrénées, remonter vers le Limousin et les Cévennes, s'arrêter pendant de longs siècles dans le centre de la Celtique, atteindre ses confins au nord et à l'est, passer par les Ardennes et les Vosges dans les solitudes de la forêt Hercynienne et toucher ainsi au seuil de sa station définitive. Le renne était, à ces époques reculées, non-seulement chassé par l'homme qui convoitait sa chair et sa fourrure, mais réduit par lui en domesticité et formé en troupeaux, afin de lui enlever son lait et d'appliquer sa force et sa vitesse à la traction de ses fardeaux. Les brèches à ossements des Pyrénées nous montrent l'homme associé au renne et taillant sur les empaumures de ses bois l'image de quelques animaux domestiques qu'il possédait, y compris le renne lui-même (1). Ce vestige constitue un des plus anciens témoignages de la condition domestique du renne dans nos contrées.

On a aussi trouvé des débris de renne dans les trous de Sainte-Reine et du Portique, près de Toul, associés à

(1) Travaux de MM. Lartet et Christy, cités par Desor, *Palafittes du lac de Neuchâtel*, p. 111.

des ossements d'autres animaux ; ces débris portaient la trace de l'action de l'homme et étaient réunis à des preuves manifestes de l'existence simultanée des deux êtres, telles que silex taillés, restes de foyers, charbons (1). Les tourbières du Jura ont aussi fourni des débris du renne (2).

Abondant et familier sur le sol de la Gaule, dans la période glaciaire, le renne a promptement diminué dans les époques post-diluviennes. Dans l'âge de la pierre, sa population générale avait déjà abandonné la France, et même dépassé la Belgique ; elle avait établi ses demeures dans la presqu'île scandinave, dans le Danemarck (3). C'est ce qui nous explique l'absence de tout débris ostéologique du renne dans les constructions lacustres de la Suisse. « On n'a pas encore trouvé dans « notre pays, dit M. Desor, des traces de l'homme con- « temporain du renne (4)». Or, comme les calculs les plus vraisemblables reportent l'âge de la pierre et l'existence des premières cités lacustres de cette période à environ soixante-dix siècles, nous serions forcés d'admettre que le renne, comme animal familier et normal dans les pays celtiques, y est éteint depuis plus de sept mille ans. La conclusion serait loin d'être juste. Il se peut que les traces qui manquent encore dans la Suisse soient fournies par des découvertes ultérieures. Dans tous les cas, leur absence ne serait significative que pour l'état zoolo-

(1) Recherches de M. Husson, analysées par M. Bourlot, *L'homme préhistorique*, p. 65.

(2) Découvertes de MM. Carteron et Faivre, citées par Muston, *Recherch. anthropolog. sur le pays de Montbéliard*. I. 109.

(3) Bourlot, *L'homme préhistorique*, p. 128.

(4) Desor, *Palafittes du lac de Neuchâtel*, p. 132.

gique de la Suisse de l'âge de la pierre, puisque nous possédons des témoignages certains de la simultanéité du renne et de l'homme sur le sol gaulois. La conclusion la plus naturelle serait donc celle-ci : la masse de l'espèce aurait accompli son émigration vers le cercle polaire antérieurement à l'époque de l'âge de la pierre, mais des tribus plus ou moins nombreuses se seraient attardées dans quelques parties de la Gaule, notamment dans la région orientale, et s'y seraient maintenues jusqu'à l'époque historique, grâce aux conditions du climat et d'un ensemble de faits physiques qui, sans être suffisants pour constituer une station naturelle du renne, l'étaient assez pour en faire un séjour supportable encore à quelques familles isolées. De pareilles persistances, accidentelles, quelquefois même anormales en apparence, ne sont pas inconnues.

Nous allons examiner si le renne pouvait encore exister en Alsace au moment de la conquête romaine, et si, en effet, il y existait.

Aristote n'a point connu le renne. Le silence qu'il a gardé sur cet animal tient à l'ignorance générale où étaient les Grecs de l'état et des productions naturelles des contrées septentrionales. Le cerf qu'il a décrit sous le nom d'hippelaphe et qu'il place chez les Arochotas dans l'Inde n'a rien de commun avec le renne, ni pour les caractères distinctifs de l'espèce, ni pour la localisation géographique. Pline parle d'une espèce de cerf, qui ne diffère du cerf ordinaire que par la barbe et par le poil qui recouvre ses épaules, et il lui donne le nom de tragélaphe (*bouc-cerf*) (1). L'on a discuté le point de savoir si Aristote et Pline n'avaient pas eu en vue le renne, celui-là en parlant de l'hippelaphe, celui-ci en parlant

(1) Pline, *Histor. natur.* Lib. viii. c. 50.

du tragélaphe. Linné croyait positivement que Pline avait eu l'intention de désigner le renne; mais Buffon semble avoir péremptoirement démontré que les deux naturalistes anciens (1), tout en se servant de désignations différentes, étaient préoccupés d'un même animal et que cet animal était le cerf à pelage presque noir, pourvu d'une barbe épaisse et d'une espèce de crinière, connu sous le titre de *Cerf des Ardennes* en France, et sous celui de *Brandhirsch* en Allemagne. Un écrivain latin, postérieur de deux siècles à Pline, et qui lui a beaucoup emprunté, Solin, parait aussi réduire le tragélaphe à une simple espèce du cerf commun (2).

Malgré certaines obscurités, il est vraisemblable que Pline entendait décrire le renne en parlant du *Tarandus* (3) : « Le tarandus des Scythes change aussi de « couleur. C'est le seul animal à poil qui ait cette pro- « priété, à l'exception du lycaon de l'Inde. Le tarandus a « la taille du bœuf, la tête semblable à celle du cerf, « mais plus grande, les cornes rameuses, le pied fendu, « le poil aussi long que celui de l'ours. Sa couleur na- « turelle, quand il veut la revêtir, est celle de l'âne. »

Pline place le *Tarandus* dans les pays septentrionaux, dans la Scythie, par la raison que la masse de l'espèce était, en effet, à son époque, déjà réfugiée à l'extrémité du monde germanique. Mais César, qui écrivait plus d'un siècle avant lui, nous a laissé la description d'un animal alors encore nombreux dans la forêt Her-

(1) Buffon, *Œuvres complètes ; Histoire natur.* art. *Axis.* VII, 324. édit. 1818.

(2) Solin, *Polyhistor.* c. 20, édit. Agnant, 1847, p. 173.

(3) Pline, *Histor. natur.* Lib. viii, c. 52. Coll. Panckoucke. Pline, VI. 321.

cynienne, description dans laquelle Buffon (1) et Cuvier (2) n'hésitent pas à reconnaître le renne. « Il s'y trouve, dit « César, un bœuf fait comme un cerf, et qui porte au « milieu du front, entre les oreilles, une seule corne « plus élevée et plus droite que celle que nous connais- « sons, et dont l'extrémité supérieure est divisée en « longs rameaux pareils à des palmes. Le mâle et la « femelle ont le même type; la forme et la taille de leurs « cornes sont les mêmes (3). »

Ce passage, dit Buffon, est assez précis, et l'on ne peut guère douter que l'animal qu'indique ici César ne soit le renne. Cuvier n'était pas moins affirmatif.

Les deux illustres naturalistes auraient pu trouver dans un autre endroit de César la confirmation de la conjecture si naturelle qu'ils avaient adoptée, et j'avoue que je suis surpris que ce passage n'ait pas encore été cité comme une preuve de l'existence du renne dans les forêts germaniques aux temps romains. En parlant des mœurs des Germains, César dit : « les deux sexes se « baignent pèle-mèle dans les fleuves et ils ont pour « vêtements des peaux ou de petits manteaux en cuir « de renne, qui laissent à nu une grande partie de leur « corps *(et pellibus ant parvis rhenonum tegumentis* « *utuntur)* (4). Je sais bien que ce passage n'est pas toujours interprété dans ce sens, et que plusieurs traducteurs ne voient dans le *rheno* qu'un gilet ou manteau fait d'une peau à longs poils usité chez les nations germaniques ; mais la signification de petits manteaux en cuir de renne me paraît de beaucoup la plus naturelle et

(1) Buffon, *Œuvres complètes*. VII. 340.

(2) Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles*. VI. 117.

(3) Cæsar, *De bello gallico*, Lib. vi. c. 26.

(4) Cæsar, *Idem*. Lib. vi. c. 21.

la plus conforme au sens grammatical. Elle a été adoptée par Ch. Louandre et par Artaud dans leurs traductions de César (1). La dernière édition du dictionnaire latin-français de Quicherat hésite sur la source étymologique du mot *Reno* et demande s'il faut la chercher dans *Rhenus*, le Rhin, ou dans *Ren*. Le dictionnaire de Ch. Lebaigue n'a aucune hésitation ; pour lui le *Rheno* de César est le renne et il donne au mot *Reno* une origine gauloise. Paul Diacre dit aussi que la peau du renne servait à faire des vêtements (2). Le passage dont il vient d'être question aurait donc une double importance ; il affirmerait l'emploi de peaux de renne par les Germains et conséquemment la vulgarité de ces animaux parmi ces peuples, et il prouverait que le nom lui-même de l'animal avait passé de la langue teutonique dans celle des Latins. Quelques naturalistes, trop enclins à découvrir des preuves particulières là où une saine critique ne peut voir que des indications génériques, ont

(1) Ils ont pour vêtements des peaux ou de petits manteaux en cuir de renne (trad. Louandre). — Ils ne se couvrent que de peaux de renne ou de vêtements fort courts (trad. Artaud, *Bibl. latine de Panckoucke*, XII. 327). — Ils ne se couvrent que de peaux (trad. Perrot d'Ablancourt, 1689 I. 262). — Ils ne sont couverts que d'une simple peau ou de quelqu'autre habillement fort court (trad. Turpin de Crissé, 1787, I. 294). Cependant plusieurs savants contestent avec vivacité l'interprétation qui tend à voir des peaux de renne dans l'expression *Rhenonum tegumentis ;* ils ne voient dans ces manteaux que des vêtements de cuir qui ont pris le nom de *rhenones* de l'usage qu'en faisaient les peuples riverains du Rhin. Le docteur Schneider de Breslau a développé, dans une longue note critique de son édition de César (Halle, 1849-55, p. 250), les arguments qui lui semblaient devoir faire rejeter l'interprétation que je suis enclin à adopter.

(2) Paul Diacre, *Histor. Longobard.* Lib. I. c. 5.

été jusqu'à soupçonner le renne dans cet autre passage des *Commentaires* : « Les Suèves consomment peu de « blé, vivant principalement du lait et de la viande de « leurs troupeaux et chassant beaucoup (1). » Selon ces écrivains, il faudrait comprendre, parmi les animaux de ces troupeaux nourriciers, le renne. Outre que l'interprétation littérale ne comporte point ce sens étendu et absolument conjectural, il est difficile de penser, après ce que nous savons du mouvement de retraite du renne vers le nord, que cet animal était encore sous la puissance domestique des nations germaines, au temps de César, tandis qu'on peut aisément admettre l'existence du renne à l'état sauvage dans les forêts froides et solitaires de la Germanie.

Revenons au passage essentiel des *Commentaires*, à celui qui parle du *bœuf fait comme un cerf*. Est-ce bien le renne que César a voulu désigner, soit qu'il ait vu cet animal vivant ou mort, soit qu'il n'ait pu le juger que sur les récits des voyageurs ? La première impression qu'on retire de la lecture du passage est une impression de défiance et de doute. Buffon cherchait très-justement à la dissiper en faisant remarquer « que le « climat de la France était autrefois beaucoup plus hu- « mide et plus froid, par la quantité des bois et des « marais, qu'il ne l'est aujourd'hui. Les Gaules, sous la « même latitude que le Canada, étaient, il y a deux « mille ans, ce que le Canada est de nos jours, c'est-à- « dire un climat assez froid pour nourrir les animaux « que l'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces « du nord. »

Pour se convaincre que le climat de la Gaule, et principalement celui des parties septentrionales et orien-

(1) Cæsar, *De bello gallico*, Lib. iv. c. 21.

tales de ce pays, était analogue au climat du nord de l'Amérique et qu'il subissait les conditions physiques qui pèsent sur les contrées baignées par l'Ottawa et le Saint-Laurent, il suffit de recourir aux témoignages que les anciens nous ont laissés sur la rigueur atmosphérique de nos régions. Les géographes, les historiens, les militaires, les poëtes, tous ceux qui ont eu l'occasion de visiter et de décrire la Gaule, se rencontrent dans un même sentiment sur l'âpreté de son ciel, la dureté de ses saisons, la précocité et la prolongation de ses hivers. Cette étude sur l'état climatologique des Gaules étant non seulement propre à éclaircir la question particulière de l'existence du renne sur notre sol à l'époque romaine, mais propre aussi à déterminer les conditions générales qui y ont favorisé la conservation et la persistance des autres espèces d'animaux sauvages, je la présenterai avec quelque détail.

Dès le temps d'Alexandre le Grand, la Gaule passait pour être soumise à un climat trop rigoureux pour que l'âne y put prospérer ; Aristote écrivait que cet animal ne s'y rencontrait point à cause du froid qui y dominait (1). Polybe, qui a vu les Alpes et parcouru quelques contrées gauloises, remarquait déjà l'influence atmosphérique de la proximité des hautes montagnes sur les pays environnants ; il peignait avec vivacité le tableau des Alpes couronnées de neiges perpétuelles, étendant leurs glaciers dans tous les sens et propageant un froid intense sur les régions du voisinage, qu'il représente frappées de stérilité, dépourvues de verdure et d'arbres, envahies par des frimas continuels (2). Dios-

(1) Aristote, *De gener. animal.* Lib. ii. c. vi : *Nec vero apud Gallos id animal est, nam ea provincia frigida est.*

(2) Polybe, *Histor.* Lib. iii. c. 55, éd. Didot, p. 156.

coride, le médecin d'Antoine et de Cléopâtre, enseignait que la température générale de la Gaule était d'une inclémence qui ne permettait pas la maturation du raisin (1). Tite-Live parle du climat de la Gaule comme essentiellement humide et affecté d'un froid habituel(2). Selon Diodore de Sicile, la Celtique éprouve des hivers interminables et pendant lesquels sévit un froid excessif; les nuages se dissolvent en neiges glaciales au lieu de se résoudre en pluies, et si le ciel est serein, il y gèle avec une âpreté telle que le cours des rivières et des fleuves est durci et suspendu (3).

Les renseignements fournis par César sont plus abondants et plus variés. Dans son opinion, la Bretagne (l'Angleterre actuelle) jouissait d'un climat plus tempéré que celui de la Gaule ; les froids y sont moins vifs, moins acerbes, *remissioribus frigoribus* (4). Les hivers, dans la partie septentrionale de la Gaule, sont extrêmement précoces (*maturæ sunt hiemes*) (5), d'une rigueur excessive (*durissimo tempore*) ; ils commençaient immédiatement après l'équinoxe d'automne, époque où les légions romaines étaient obligées de prendre leurs quartiers d'hiver, et ne finissaient que vers le mois de mai (6) ; leur durée était donc de sept à huit mois ; aussi les opérations militaires ne pouvaient-elles avoir lieu que pendant quatre ou cinq mois, et quand il arrivait que les légions étaient forcées par d'impérieuses nécessités d'affronter la mauvaise saison, elles se plaignaient hautement des froids intolérables auxquels

(1) Dioscorides, *De medicinal. materiâ*. Lib. v. c. vii.
(2) Tite-Live, *Histor. roman.* Lib. v. c. 33.
(3) Diodore, *Hist. univers*. Lib. v. c. xviii.
(4) Cæsar, *De bello gallico,* Lib. v. c. 12.
(5) Idem, Lib. iv. c. 20.
(6) Idem, Lib. v. c. 22. 23. iv. c. 36.

elles étaient exposées En plusieurs endroits, César parle des grandes intempéries et des tempêtes furieuses qui rendaient impossible la marche des troupes et suspendaient les campagnes.

Il ne se passait pas d'hiver sans que les fleuves fussent gelés. « La glace est si épaisse, dit Diodore, qu'elle « porte non-seulement quelques voyageurs, mais des « armées entières avec leurs bagages et leurs chariots. « Toutes les rivières, et même le Rhône, gèlent aisé- « ment (1). » Le Rhin se gelait régulièrement tous les ans ; il formait, sous les Celtes et sous les Romains, une espèce de pont naturel dont les Barbares profitaient pour faire des incursions en Alsace (2). « C'est aujourd'hui « une chose très-extraordinaire, dit Grandidier, de voir « le Rhin glacé de manière qu'une armée puisse y pas- « ser (3). » En effet, pour que la congélation des fleuves procure un moyen de passage assuré aux charrois et aux masses militaires, il faut atteindre des hivers aussi rigoureux que ceux de 1789 et de 1830, un froid permanent de 18 à 20 degrés. Ces hivers exceptionnels et historiques aujourd'hui étaient donc les hivers normaux de l'ancienne Gaule orientale. Malgré les adoucissements qui s'opérèrent dans notre climat, dans les premiers siècles de l'ère actuelle, le Rhin présentait, encore au IVe siècle, les phénomènes qui avaient frappé les anciens écrivains. Aux environs de Mayence, dès que l'équinoxe d'automne était passé, les montagnes et les plaines s'encombraient de neiges (4) ; le fleuve durcissait très fré-

(1) Diodore, *Histor. univers.* Lib. v. c. xviii.

(2) Pelloutier, *Hist. des Celtes,* I. 122 et 123.

(3) Grandidier, *Hist. d'Alsace,* I. 42.

(4) Ammien Marcellin, *Rer. gestar.* Lib. xvii. c. 50... *æquinoctio quippe autumnali exacto, per eos tractus superfusæ nives opplevere montes simul et campos.*

quemment, et Ammien Marcellin le désignait par ce caractère significatif « *Rhenus rigens* », le fleuve glacial et roidi par le froid ; il nous montre à plusieurs reprises les Germains passant d'une rive à l'autre sur ce pont glacé.

Quand le froid se relâchait, des pluies abondantes et continuelles répandaient une humidité excessive par toute la contrée. Sénèque dépeignait la Gaule comme une région particulièrement atteinte par cet inconvénient atmosphérique (1) et Tacite, en parlant de la Germanie voisine, la désigne par ces expressions : *Silvis horrida aut paludibus foeda... cœlo aspera...* (2) Quant à la Gaule elle-même, il la représente comme soumise à un climat d'une âpreté exceptionnelle (3). Pétrone considérait l'hiver gaulois comme le terme extrême du froid, lorsqu'il disait de lui-même qu'il était devenu plus glacé que l'hiver des Gaules « *ego autem frigidior hieme gallica factus* (4) ». Cicéron demandait, avant lui, si l'on connaissait quelque chose de plus pénible et de plus rigoureux que le territoire gaulois (5), et quand Lucien voulait exprimer la violence du froid, il cherchait sa comparaison dans les neiges caspiennes et dans les glaces galliques (6). Selon Pausanias, les Romains s'étaient décidés anciennement à renoncer à une partie des Gaules, à cause de la rigueur du climat (7). Du temps d'Ammien Marcellin, les soldats des légions redoutaient le service militaire sur le Rhin et se répandaient en

(1) Senèque, *Quæstion. natural.* Lib. III. c. VI.
(2) Tacite, *De Germania*, c. V et II.
(3) Tacite, *Histor.* Lib. I. c. 51.
(4) Petrone, *Satyricon*, c. 19, éd. Panckoucke, I. 110.
(5) Cicéron, *Epistolæ. Oratio de prov. consul.* § 2.
(6) Lucien, *Quomodo histor. conscribenda sit;* éd. Gail, p. 77.
(7) Pausanias, *Græciæ descript.* Lib. I. c. 9, 33. 35.

plaintes amères sur la destinée qui les exposait aux neiges et aux frimas de ces contrées inhospitalières (1), et le rhéteur Libanius prétendait que, dans cette partie des Gaules, la terre était « plus dure et « plus cruelle à l'homme que la mer avec ses tem- « pêtes et que la froidure des contrées polaires était « plus tolérable que la température gauloise (2). » Claudien parle aussi des glaces du Rhin et les met sur la même ligne que les frimas des monts Riphées dans la Scythie (3) Il n'est pas étonnant que dans ces conditions générales de la climatologie gallique, certaines parties du territoire, les Vosges surtout, nous soient représentées comme étrangères à la culture civilisée. L'Itinéraire d'Antonin n'indique aucune ville, aucun vicus, dans les montagnes des Vosges. Cette portion des Gaules est figurée sur la table de Peutinger par une longue bande couverte d'arbres et caractérisée par cette légende : *Silva Vosagus* (4), et la table théodosienne signale entre Boconia (Oppenheim) et Brocomagum (Brumath) une forêt vierge et sauvage sous le même nom (5), forêt qui n'était qu'une ramification de l'espèce d'Ardenne allant de Trèves à Besançon.

Les écrivains de l'époque barbare offrent encore des traits nombreux propres à faire juger de l'âpreté du climat de la Gaule; Cassien parle de la rigueur du ciel gaulois, *frigoris gallicani*, et Grégoire de Tours mentionne plu-

(1) Ammien Marcellin, *Rer. gestar.* Lib. xvii. c. ix.

(2) Libanius, *Panegyr. dict. Constantio et Constanti; opera*, I. 137.

(3) Claudien, *De raptu Proserpinæ.* Lib. iii, vers. 321.

(4) Godron, *Recherch. sur les animaux sauvages de la chaine des Vosges*, p. 5.

(5) Schœpflin, *Als. illustr.* I. 8.

sieurs fois la persévérance des pluies hiémales de la France mérowingienne, l'excessive humidité qui y sévit et les brusques variations de température qui passent des chaleurs les plus aigües aux intempéries les plus fortement caractérisées.

Je résumerai ces détails dans quelques tableaux expressifs qui nous ont été tracés par de savantes mains. « A une époque déjà bien reculée, dit Mougeot, toute « la région montagneuse était une immense forêt sil- « lonnée pas des torrents, occupée par des lacs et des « marais, dominée à peine par les sommets les plus « élevés, et la région de la plaine atteste encore main- « tenant que les bois en recouvraient presque toute « la surface (1). » — « De sombres forêts obscurcissaient à « l'est la Champagne, la Lorraine et l'Alsace. La Lor- « raine appartenait en entier à la forêt des Ardennes et « l'Alsace disparaissait sous l'ombrage réuni de cette « immense forêt et de la forêt Hercynienne. L'ensemble « de ces forêts suspendait au-dessus de la Gaule comme « une voûte immense d'arbres de haute futaie (2). » On a évalué la consistance des forêts de la Gaule, à cette époque, aux deux tiers de la surface territoriale, tandis que, de nos jours, la puissance forestière générale du pays est à peine du sixième de cette surface, et que la haute futaie ne compte dans cette quantité que pour un quatre-vingt-dixième. « La présence des anciennes « races de bêtes féroces peut faire juger que le climat de « l'Alsace était alors beaucoup plus froid qu'il ne l'est « aujourd'hui et même depuis plusieurs siècles (3). » — « Dans les siècles qui ont précédé l'époque à laquelle

(1) Mougeot, *Consid. génér. sur la végétat. des Vosges*, p. 3.
(2) Fuster, *Des changem. du climat de la France*, p. 11.
(3) Grandidier, *Hist. d'Alsace*, I. 42.

« nous vivons, c'était incontestablement dans les pro-
« vinces montagneuses que la végétation arborescente
« se montrait le plus luxuriante et le plus touffue. Les
« sommets arrondis des Vosges étaient garnis d'une fo-
« rêt continue. Des amas de hêtres, de sapins blancs,
« de sapinettes, garnissaient les flancs du Bærenkopff,
« du Rossberg, du Hohneck, du Cresson, du ballon
« d'Alsace, du grand Ventron, du ballon de Guebwiller.
« Elles ne présentaient d'autres éclaircies que celles qui
« s'offrent encore aujourd'hui à l'endroit de toutes les
« cimes élevées et qu'on appelle Hautes Chaumes. Des
« restes démantelés de ces magnifiques forêts se voient
« encore sur les flancs de la vallée de la Thur, de celle
« de la Vologne, de Plancher, d'Andlau... Ces forêts qui
« couraient de vallées en vallées étaient coupées çà et
« là par les Waldsée, des lacs tels que ceux de Gérard-
« mer, de Longemer, de la Maix, de Sternsée, ceints
« d'une couronne d'arbres qui a disparu et qui s'est,
« pour ainsi dire, effeuillée sous la hache du monta-
« gnard, laissant tomber au fond des tourbières qui se
« forment dans quelques-uns de ces lacs leurs rameaux
« et leurs feuilles... Les Waldstetten de la Souabe for-
« maient avec les Vosges un seul canton dont le lit du
« Rhin n'était en quelque sorte que la vallée. La forêt
« sainte (*Heilige-Forst*) ou forêt de Haguenau se joignait
« au sud avec la Hardt ou Harz, et au nord au Harz
« saxon, au *Grunhunder-Forst*, qui s'étend dans le district
« du bas Mein, ainsi qu'aux croupes boisées de l'Eifel
« et du Hundsruck... Les forêts du Rhin allaient re-
« joindre celles qni bordaient le Danube par deux can-
« tons forestiers, le Kleggau semé de hauteurs ombra-
« gées, et le Heggau dont le canton de Schaffhouse oc-
« cupe aujourd'hui l'emplacement... Le Rhin formait
« comme un magnifique Waldstrom entre les forêts des

« Vosges et celles de l'Odenwald... Les forêts du « Jura ou du pays des Helvétiens n'étaient séparées que « par le Rhin de la forêt Marciane appelée aujourd'hui « Schwarzwald. Celle-ci s'étendait du pays des Raura- « ques, près duquel se trouve son point culminant « *(Horn vom Schwarzwald)*, jusqu'à cette partie de la « Souabe où le Danube prend sa source. Après la forêt « Marciane venait la forêt Gabrète (Thuringerwald), « plus loin la *Silva Luna* et au nord de ces massifs la « *Silva Hercynia*. Le nom de cette magnifique forêt « était souvent appliqué à l'ensemble de toutes les « forêts qui couvraient la partie centrale de la Ger- « manie... (1) »

En se représentant bien et dans ses horreurs énergiques la double Ardenne qui, du Rhin, étendait vers l'occident ses embranchements jusqu'à Compiègne et Senlis, et se perdait à l'orient et au nord jusque dans des profondeurs inconnues et innommées, l'imagination repeuple aisément ces vastitudes primitives avec les races animales originairement propres au continent européen. Le renne était une des espèces le plus incontestablement naturelles de ce centre de création. Son aire de dispersion avait atteint, dans l'antiquité glaciaire, les plages de la Méditerranée, et elle ne s'était successivement rétrécie que sous l'action des causes générales qui modifièrent le climat de l'Europe. La migration du renne vers le nord fut plus lente qu'on ne le pense ; il conserva longtemps des stations dans le nord et dans l'orient de la Gaule, et dans les solitudes de la Germanie. « Dans les anciens temps, dit Cuvier, lorsque « l'Europe était plus inculte et plus froide, les rennes

(1) Maury, *Histoire des grandes forêts de la Gaule*, p. 244, 272, 273, 183.

« descendaient plus au midi qu'à présent (1). » Aristote n'en parle point, mais Pline a certainement cet animal en vue dans sa description du *Tarandus*. L'on ne peut pas douter non plus que les cerfs apprivoisés dont Elien fait mention et que certaines tribus scythiques montaient comme des chevaux, ne fussent des rennes. Les anciens avaient donc quelques notions de ces animaux, mais fort inexactes et très-mêlées de fables, n'ayant pas pu rectifier par leur observation personnelle les récits qu'ils tenaient des voyageurs et des commerçants venus des régions barbares. Le livre des *Récits merveilleux*, faussement attribué à Aristote, parle du *Tarandus* de Scythie, qui change de couleur selon les choses dont il s'approche. Cuvier y reconnaît le renne, dont le poil brun en été devenait presque blanc en hiver (2) : « Quelqu'un de ces Grecs qui négociaient en « Scythie aura entendu dire que cet animal changeait « de couleur, qu'il prenait en hiver celle de la neige, et « il aura embelli l'histoire au point où nous la « voyons (3). » Pline acceptait ce récit fabuleux, car il dit en parlant du renne : *mutat colores et Scytharum tarandus* (4).

La description du *Bos cervi figurâ* de César a été jugée fort diversement. Buffon lui reconnaissait tous les caractères de la précision (5). Geoffroi Saint-Hilaire pense que César n'a parlé du renne qu'après l'avoir vu : « sa description concise, dit-il, porte, en effet, jusque « dans ses erreurs mêmes, l'empreinte d'une observa-

(1) Cuvier, *Récherch. sur les ossements fossiles,* VI. 116.

(2) Cuvier, *Règne animal; mammifères*, p. 306.

(3) Cuvier, *Recherch. sur les ossem. fossiles*. VI. 117.

(4) Pline, *Histor. natur*. Lib. viii. c. 34.

(5) Buffon, *Œuv. compl.* VII. 340.

« tion directe et profonde (1). Selon d'Orbigny, on trouve dans les *Commentaires* une *bonne* description du renne (2). Georges Cuvier n'était pas dans ce sentiment. Tout en reconnaissant que César entendait parler du renne, il ajoute que le *Bos* dépeint par le conquérant romain est *un renne mal décrit* (3). Quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur la valeur descriptive du tableau que César nous a laissé, un fait important semble hors de controverse, c'est que César a vu des rennes. Or, comme nous savons qu'il n'a pas pénétré dans la Germanie beaucoup au-delà du Rhin, nous devons conclure qu'il existait encore des tribus de rennes sauvages dans les environs de ce fleuve, et selon toutes les vraisemblances, dans ses îles, et par conséquent aussi sur la rive gauche, c'est-à-dire sur le sol alsacien. L'on se mettrait en contradiction manifeste avec les lois les plus certaines de la distribution géographique des espèces, si l'on supposait qu'à l'époque des invasions romaines le renne avait conservé sur les bords du Rhin un habitat régulier. Je suis bien loin de le penser. Mais l'on peut admettre, sans faire aucune violence aux idées de la saine zoologie, que les rennes répandus alors dans la Germanie septentrionale étendaient leur cercle de dissémination accidentellement jusqu'au Waldstrom du Rhin, et que les solitudes boisées de ce puissant cours d'eau ont encore abrité et caché des familles de rennes, dans le siècle qui vit arriver les légions de César. Ni la physionomie du pays, ni les conditions du climat, ni l'état historique général des populations établies sur le

(1) Geoffroy Saint-Hilaire et Fréd. Cuvier, *Hist. natur. des mammifères*. VII. art. *Rennes*.

(2) D'Orbigny, *Diction. univers. d'hist. natur*. X. 751.

(3) Cuvier, *Recherch. sur les ossem. fossiles*. VI. 117.

double rivage du Rhin, n'élèvent un obstacle contre cette hypothèse modérée et par cela même entièrement probable. Quand on a, dans l'Alsace même, un exemple comme celui de la persistance de l'ours jusqu'au XVIIIe siècle, il est difficile de se refuser à la pensée que le renne a pu prolonger sa présence jusqu'aux temps romains, dans une contrée qui offrait anciennement la réunion des circonstances les plus essentielles au maintien de cette espèce animale. L'on a beaucoup exagéré, d'ailleurs, l'action de la nécessité naturelle qui attirerait le renne vers les contrées polaires. Le renne n'est pas, autant qu'on le croit, strictement propre aux régions glaciales. Le naturaliste Brandt de Saint-Pétersbourg a très-savamment démontré que cet animal n'est pas, comme le veut le préjugé commun, un animal spécial aux terres arctiques, puisqu'on le trouve dans les gouvernements de Nowogorod, de Twer et d'Orenbourg, et qu'on le voit vivre naturellement et prospérer au milieu des populations animales des latitudes moyennes (1). Cuvier aurait donc été beaucoup trop loin en écrivant ce passage sur le renne : « Le plus près qu'il se soit ap-
« proché de nous dans les temps historiques, c'est la
« forêt Hercynienne, laquelle, telle que César la décrit,
« s'étendait si loin vers le nord et vers l'orient qu'aucun
« Germain n'en connaissait les limites de ce côté, quoi-
« qu'on y eût pénétré à plus de soixante journées de
« chemin ; ce qui veut dire que dès-lors les rennes pou-
« vaient bien être confinés vers le nord de la Russie (2)». Il n'est nullement nécessaire, pour rester dans les limites de la vérité, de placer le renne à l'extrémité boréale de la forêt Hercynienne ; César n'en eût point parlé, s'il

(1) HAUPT, *Geograph. Mittheilungen*, ann. 1867, p. 207.
(2) CUVIER, *Recherch. sur les ossem. fossiles*, VI. 126.

avait été déjà relégué, de son temps, dans les régions que Cuvier suppose. En décrivant un animal de la forêt Hercynienne, César se préoccupait évidemment de faire connaître une particularité intéressante de la région abordable à ses contemporains et immédiatement voisine des Gaules ; il n'avait aucune raison, et l'on en sera convaincu, si l'on réfléchit un instant à l'esprit positif, pratique, qui distingua ce grand capitaine, il n'avait aucune raison pour parler d'une singularité zoologique qui eût été si éloignée du théâtre de ses observations journalières. J'ajouterai qu'en plaçant, dès le temps de César, le renne dans le nord de la Russie, Cuvier ne concède même plus l'ancienne extension du renne dans l'Europe centrale, extension qu'il a pourtant affirmée. Toutes ces observations doivent confirmer notre proposition restreinte du séjour d'un groupe de rennes en Alsace, à l'époque romaine. M. Charles Grad, qui a fait des études si remarquables sur le climat de l'Alsace, n'hésite point à admettre ce fait. En le présentant avec un laconisme peut-être regrettable, le jeune savant ne fait qu'affirmer avec plus de force la sûreté de sa conviction sur ce point. « Il est vrai, dit-il, que le renne, « encore très-fréquent dans les forêts du Rhin, au temps « de César, est relégué maintenant vers les régions po- « laires (1). » Tel était aussi le sentiment de Fuster dans son intéressant ouvrage sur les variations du climat de la Gaule : « On ne rencontre le renne aujour- « d'hui, dit-il, dans aucun pays de l'Europe au-dessous « du 62e parallèle ; du temps de César, il peuplait la « forêt Hercynie le long de la rive droite du Rhin, ainsi « que l'élan et le taureau sauvage (2). »

(1) Grad, *Essais sur le climat de l'Alsace*, p. 238.

(2) Fuster, *Des changements dans le climat de la France*, p. 56.

Au moyen-âge, le renne avait atteint ses stations actuelles. Albert le Grand, qui le premier lui a donné le nom de *Rangifer*, le plaçait vers les régions polaires, « *in partibus aquilonis versus polum arcticum* », mais remarquait en même temps qu'il habitait aussi certaines parties de la Norwège et de la Suède « *et etiam in partibus Norwegiæ et Sueviæ* (1). » Au XVIe siècle, d'après le témoignage de Gessner (2), il existait encore dans la Suède ; il ne s'y rencontre plus, si ce n'est dans les régions extrêmes. On ne commence à le trouver qu'en Norwège ; il est déjà très-abondant sur les montagnes de Dovre-Field.

Buffon avait adopté l'opinion aventureuse que le renne s'était perpétué dans les Alpes, et surtout dans les Pyrénées, jusque dans le XIVe siècle, et cette opinion s'était propagée chez les naturalistes fascinés par l'autorité de ce grand nom. Buffon se fondait sur un passage des *Déduits de la chasse* de Gaston III, comte de Foix et vicomte de Béarn, surnommé Phœbus, dans lequel ce prince parle du renne sous le nom de *Rangier*, *Ranglier*, *Ranthier*, et indique la manière de le prendre et de le chasser. « Il semblerait par ces témoignages positifs, « dit Buffon, qu'il existait jadis en France des rennes, « du moins dans les hautes montagnes, telles que les « Pyrénées, dont Gaston Phœbus était voisin, et que de- « puis ce temps ils ont été détruits (3). » Cette assertion a paru extraordinaire à Cuvier, qui a examiné avec soin l'original du *Miroir de Phœbus*, et qui a reconnu que Buffon avait été induit en erreur par une lecture peu attentive (4). Gaston avait voyagé dans les posses-

(1) ALBERT, *Opera*, VI. 605.
(2) GESNER, *Thierbuch*, éd. Fohrer, 1re partie, p. 130.
(3) BUFFON, *Œuv. compl.* VII. 340.
(4) CUVIER, *Recherch. sur les ossem. fossiles.* VI. p. 117, notes.

sions de l'ordre Teutonique, et il parlait du *Rangier*, non comme d'un animal propre aux Pyrénées, mais comme d'un animal qu'il avait vu en Norwège et en Suède. Voici ses propres paroles : « j'en ay veu en Nourvègue et en Xueden, mes en romain pays en ai je peu (point) veu. » La rectification faite par Cuvier n'empêchera pas l'erreur de Buffon de durer encore longtemps. Le comte de Mellin et Schreber, d'après ce que Cuvier nous apprend lui-même, s'y étaient attachés avec la plus grande crédulité.

Les noms anciens du renne dans la langue allemande étaient *Rein*, *Reyner*, *Rainger*, *Reinsthier*, aujourd'hui *das Ren* ou *Rennthier*.

CHAPITRE XLI

SÉRIE DES ONGULÉS

ORDRE DES RUMINANTS

FAMILLE DES CERVIDÉS

GENRE DES DAIMS

LE DAIM PLATYCERQUE

(Dama Platyceros.)

L'on admet généralement que le daim est un animal des régions tempérées de l'ancien continent et que le cercle de sa distribution originaire et naturelle ne franchissait pas autrefois en Europe, la Grèce, l'Italie, la Gaule méridionale et l'Espagne. Quelques naturalistes ont même fixé le point de départ du daim dans la Barbarie, d'où les anciens l'auraient tiré pour le répandre dans les contrées circa-méditerranéennes. Le temps, la propagation du goût pour les plaisirs de la chasse, les changements survenus dans le climat, joints aux déplacements volontaires de l'espèce, auraient successivement agrandi l'aire du séjour des daims et l'auraient portée jusque dans certaines parties de l'Allemagne. Sans méconnaître que le daim affectionne les zônes tempérées et même celles que le soleil pourvoit d'une atmosphère assez élevée, comme la Grèce, la Perse et la

Chine, on doit reconnaître néanmoins qu'il s'accommode aisément de climats beaucoup moins favorisés par la chaleur. Le daim vivait en Suisse dans les âges de la pierre et du bronze; on en a reconnu des ossements dans les stations lacustres de l'ancienne Helvétie (1); il avait pénétré très-anciennement aussi dans la Saxe, car on a trouvé des débris nombreux de cet animal dans des sépultures d'un caractère anté-historique ouvertes entre Schlieben et Wittemberg (2). Il était commun dans la Gaule dès les temps les plus reculés, et il se maintient encore aujourd'hui à l'état naturel dans la France, comme le prouvent ses grandes stations libres du Nivernais, des Cévennes et des Alpes du Dauphiné.

On peut conjecturer cependant que l'Alsace et les Vosges, à l'époque romaine, ne possédaient pas le daim, car il semble que le climat de ces régions, dans les conditions que nous lui avons reconnues en parlant du renne, n'était guère propice à l'entretien et à la multiplication de ce ruminant. La frigidité générale du territoire, son humidité surabondante et la masse compacte de ses forêts, n'avaient pas dû attirer le daim sur les bords du Rhin, cet animal établissant ordinairement son habitat sur les collines formées de terrains secs et couvertes de petits bois clairs, parsemés de cultures ou d'oasis herbeuses. Il est présumable que sa dissémination dans nos contrées est due à la fois à l'amélioration qui s'est opérée dans le climat, pendant les premiers siècles de l'ère vulgaire, et à la propagation artificielle de l'espèce par l'industrie cynégétique et par l'activité générale des relations internationales. Aussi, le daim était-il chassé

(1) Desor, *Palafittes du lac de Neuchatel*, p. 14. Ruttimeyer. *Thierreste aus den Pfahlb.* p. 50.

(2) Brehm, *La Vie des animaux*, II. 491.

dans nos pays sous les rois mérowingiens et sous les empereurs d'Allemagne de la maison de Saxe. Je me rappelle très-bien d'avoir rencontré des témoignages positifs sur ce point dans mes lectures et je voudrais bien, aujourd'hui, avoir eu la prévoyance de les recueillir.

Nous manquons de renseignements sur la situation de l'espèce en Alsace pendant le moyen-âge et dans les temps voisins de l'époque moderne. Cependant nous savons que les cuisines de l'abbaye de Saint-Gall voyaient fréquemment le daim au XIe siècle, et que les gentilshommes allemands le chassaient dans les forêts de la Hesse et de la Thuringe. Le *Liber benedictionum* de Saint-Gall, écrit par Ekkehard, lui consacre ce vers :

Imbellem dammam faciat benedictio summam (1).

Dans le XVIe siècle, il était encore abondant, selon le témoignage de Gessner, dans les forêts autour de Lucerne (2), et lorsqu'en 1836, on abaissa le niveau du lac de Lungern, au pied du Brunig, on trouva de nombreuses ramures de daims dans les terrains abandonnés par les eaux. Les princes de Wurtemberg en entretenaient de belles colonies dans leurs parcs et jardins du pays de Montbéliard ; le duc Jean-Frédéric en tua vingt-cinq en une seule journée de chasse, dans le parc voisin de la ville, en 1615 (3).

Ces faits permettent de croire que le daim subsistait encore, quoique en petit nombre, dans certaines parties de l'Alsace. Nous savons positivement par le témoignage de la carte de Daniel Spekle, faite en 1576, que le daim était encore répandu de son temps dans le Was-

(1) *Benedict. ad mensas Ekkehardi*, vers 128. *Mittheil. der antiq. Gesellsch. in Zurich*, III. 111.

(2) Gessner, *Thierbuch*. éd. Fohrer, p. 84.

(3) Duvernoy, *Ephémér. du comté de Montbéliard*, p. 357.

gau (1). Ce qui a peut-être le plus contribué à l'extinction du daim, dans l'Alsace, c'est la prédominance du cerf et du chevreuil. On sait que le daim, malgré son humeur pacifique, ne se résigne que difficilement à hanter les parages battus par ses deux espèces congénères et qu'une des races finit par expulser l'autre. Nous avons eu un exemple de l'inconciliabilité de certaines espèces cervines tout récemment, dans notre pays. En 1854, le gouvernement, sur la demande de la société de chasse de Schlestadt, avait fait placer un petit troupeau de daims dans les forêts situées au sud de cette ville. Il sembla prospérer d'abord, la station offrant toutes les conditions requises pour le séjour et la nourriture de la nouvelle colonie ; mais une expérience de quelques années suffit pour attester l'impossibilité de la coexistence du daim et du chevreuil. Une des deux races entreprit de subjuger l'autre et une inimitié mortelle éclata. Les chevreuils, forts de leur possession immémoriale et surtout de leur nombre, rendirent l'existence insupportable aux daims, qui perdirent, dans les chagrins de cette espèce de guerre civile, leur bonne humeur, et avec elle les deux excitations pivotales de la vie organique, l'appétit et l'amour. La petite horde des intrus s'étiola rapidement et un chasseur miséricordieux abattit, dit-on, le dernier daim qui restait du troupeau et qui errait comme un fantôme depuis six mois dans la forêt inhospitalière.

Au XVIIIe siècle, l'Alsace vit reparaître le daim. Il ne revenait point par une impulsion instinctive, spontanée ; il était ramené par un de ces efforts que la culture civilisée aime à hasarder dans l'œuvre de la nature et du temps. A l'imitation de ce qui avait été fait en An-

(1) DANIEL SPEKLE, *Carte d'Alsace,* Strasb. 1576.

gleterre, les parcs royaux de la maison de Bourbon s'étaient peuplés de nombreux troupeaux de daims. Les évêques de la famille de Rohan, qui occupaient le siége de Strasbourg depuis 1704, étaient presque de la maison royale de France, si l'on s'en rapporte aux méchancetés du duc de Saint-Simon. Ils étaient riches, magnifiques, galants, aimant le faste et les plaisirs ; leurs châteaux étaient toujours ouverts avec la plus généreuse hospitalité à la noblesse française, lorraine et alsacienne. Ils étaient chasseurs comme s'ils eussent été de véritables Bourbons. Versailles, Marly, Fontainebleau, Saint-Germain, étaient leur idéal dans toutes les directions ; ils avaient réglé, au fond de la province allemande d'Alsace, une petite cour toute française sur le patron de celle de Louis XIV. Un essaim de pages faisait le service dans leurs résidences ; des chambellans, des échansons, des écuyers, un grand veneur, figuraient parmi leurs officiers. Leurs jardins étaient dessinés sur le modèle de ceux des habitations royales. Ils souhaitèrent d'avoir des chasses élégantes et de bon ton, douces et volupteuses, que les belles dames pussent suivre sans danger dans les larges allées des parcs. La cour de France ouvrit ses riches réserves de gibier, et des hordes de daims furent envoyées dans l'évêché alsacien.

Le parc de Saverne en reçut une colonie ; puis on peupla le *Thiergarten* de Heiligenberg ; les forêts de la Strulz et de Wissemberg furent converties en un immense jardin de chasse entouré d'une muraille qui avait 18 kilomètres de développement et neuf portes aboutissant aux divers chemins du pays. Près de là, à Still, était le Munchhoff, le grand chenil des meutes épiscopales. Des parcs de Rohan, le daim fut transplanté dans ceux de quelques grands personnages du pays et de plusieurs prélats opulents ; l'abbé d'Ebersmün-

ster les acclimata autour de sa maison de chasse de Nieffern, et l'abbé de Murbach dans les dépendances de son château de Wesserling. Ce sont ces daims qui ont donné à Schœpflin l'occasion de compter ces animaux parmi les bêtes fauves existant encore en Alsace de son temps (1). Le daim devint le gibier à la mode en Alsace, comme en France, comme en Angleterre, et la chasse nonchalante et dégénérée de cet animal, introduit par le caprice et le luxe des princes, détrôna la chasse fatigante, rustique et belliqueuse des anciens temps. Quelques gentillâtres de la vieille roche, dont l'effigie et les mœurs étaient encore frappées au coin de la rudesse germanique, — veneurs sérieux et remplis de foi, — continuèrent la tradition des chasses véritables, en cherchant le cerf et le sanglier au fond des forêts et sur le revers escarpé des montagnes. Une pensée de lutte et de combat était l'axe magnétique sur lequel leur vie s'était habituée à tourner. De cette vie ils faisaieut deux parts. Ils donnaient à la France la fleur et la virile moisson de leur existence, faisant la guerre pour la patrie nouvelle dans les régiments allemands du roi ; ils ne gardaient pour eux et pour la chasse que la verte vieillesse rapportée du service de l'état. Un jour ces représentants d'un monde qui était déjà mort, ces soldats, ces chasseurs, se réveillèrent au bruit d'une mousqueterie inconnue. C'était le peuple des campagnes qui forçait les clôtures des parcs seigneuriaux et parcourait les forêts, c'était la révolution qui venait, le fusil à la main, tuer les daims que la monarchie avait donnés à la noblesse.

Depuis cette époque, le daim a cessé de compter au nombre des animaux de l'Alsace. La tentative d'accli-

(1) Schœpflin, *Alsat. illustr.* I. p. 10.

matation faite dans les bois de Schlestadt a démontré que la présence de cette espèce animale en Alsace ne pouvait plus que bien difficilement se concilier aves les conditions générales du pays. Un autre essai a eu lieu dans le Niederwald de Colmar. Un couple de daims y a été placé en 1856. Le mâle ne s'est guère distingué que par sa haine contre le premier adjoint du maire ; sans le secours de quelques amis, l'adjoint succombait une fois sous les coups que la bête furieuse lui portait avec sa ramure.

Le ménage installé au Niederwald ne produisit qu'un fils, qui encore prit une mauvaise fin. Une inondation, suivie de fortes gelées, s'étant déclarée, le père se cassa les membres sur la glace ; la mère et le daguet s'évadèrent jusque dans les montagnes d'Orbey où ils séjournèrent pendant six semaines. Un beau jour l'imprudent daguet se trouva au bout du fusil d'un braconnier. La daine retourna piteusement au Niederwald. Elle y traîna quelques années une existence languissante, jusqu'à ce qu'un autre braconnier l'envoya rejoindre son unique descendant, il y a deux ans.

Il est regrettable qu'on ne puisse faire prospérer le daim dans notre province. C'est un excellent gibier en même temps qu'un très-bel objectif de chasse. Les Anglais le prisent infiniment sous les diverses formes que l'art culinaire lui impose, rôti, civet, pâté, escalopes, crépinettes ; le faon de daim à la broche excite surtout les hommages positifs de l'appétit aristocratique des plus blondes ladies.

Les vieux gastronomes parlaient déjà avantageusement de la chair du daim ; ils l'égalaient à celle du chamois, et lui attribuaient une influence salutaire sur la circulation sanguine; ils auraient accordé le premier rang à cette venaison, si leur perspicacité n'avait pas

découvert que son usage fréquent déterminait des accès de mélancolie.

Le daim a décoré le blason de la baronne d'Elsenheim, femme de François de Birkenwald, commandant dans le régiment de Royal-Danois, et les armoiries bourgeoises de Jean-Jacques Redslob, ministre protestant de Gertwiller. (1)

Le daim platycerque de nos nomenclatures modernes se retrouve dans le *Prox* d'Aristote, dans le *Platyceros* de Pline, dans l'*Euryceros* d'Oppien et dans le *Dama* de quelques autres écrivains. Notre ancien français avait les expressions *Dain* et *Dame*. L'allemand le connaît sous le nom de *Damhirsch*. Autrefois on le désignait aussi sous celui de *Tendel*.

(1) *Armorial d'Alsace*, p. 158, 182.

CHAPITRE XLII

SÉRIE DES ONGULÉS

ORDRE DES RUMINANTS

FAMILLE DES CERVIDÉS

GENRE DES CERFS

LE CERF COMMUN OU CERF ÉLAPHE

(Cervus Elaphus.)

Tous les animaux sauvages sont poursuivis et tués par l'homme ; le cerf est le seul qui ait obtenu l'honneur d'être chassé par des moyens stratégiques et savants. Un art tout entier est sorti des luttes entreprises par l'homme pour vaincre le plus beau et le plus noble des animaux qui parcouraient les forêts. Une littérature spéciale, cultivée par des princes et des rois, s'est consacrée à la célébration des rites et des hauts faits de cet art seigneurial ; une langue originale de la plus vive couleur a été créée pour caractériser les états variés et les mouvements de la bête, pour peindre les incidents du drame que déploie sur la grande scène de la nature la chasse au cerf. Cette chasse est plus qu'un drame, elle est une tragédie. Elle en a la dignité auguste, la régularité correcte, la noblesse royale et héroïque. Sa marche est celle de la tragédie. Elle commence par une exposition simple

et naturelle ; l'action se noue par degrés, se développe, s'étend, atteint une crise culminante et éclate en une péripétie finale, en une catastrophe sanglante. Elle vit des mêmes éléments que la fable tragique, de l'émotion, de la surprise, de la passion, de la terreur, de la pitié. Il lui faut un grand et riche appareil, des costumes éclatants, le bruit, le nombre ; elle est assistée d'un chœur, et elle présente aux regards des spectateurs une victime dévouée à la fatalité. Rien ne manque à ce poëme, ni la fantaisie qui touche aux fables du mythe sombre d'Odin, ni les sensations poignantes du réalisme barbare.

La chasse au cerf fut, dès la plus haute antiquité, l'occupation favorite des héros et des princes ; les dieux et les déesses s'illustrèrent même dans ses exploits. Apollon était chasseur ; sa plus belle statue nous le représente armé de son arc redoutable ; Diane présidait aux travaux et aux plaisirs de la chasse ; un cerf aux formes vigoureuses était l'emblême de la chasseresse divine ; Persée, Chiron, Hercule, Thésée, Castor et Pollux, Méléagre, Orion, poursuivaient les bêtes fauves et purgeaient la terre des monstres qui l'épouvantaient. David et Samson, malgré l'interdiction fulminée par la loi de Moïse, oublièrent que Dieu avait rejeté de lui Nemrod et chassèrent avec la dernière passion. Les anciens Romains s'adonnaient à la poursuite du cerf, comme le prouve la représentation figurée d'une chasse qui décore le tombeau des Nasons ; ils n'abandonnèrent les exercices cynégétiques aux mains serviles que dans les temps où leur décadence morale commença.

Les Gaulois et les Germains mettaient dans la poursuite des bêtes sauvages une fureur qui a excité l'étonnement des écrivains latins ; après la guerre, les Germains de Tacite ne connaissaient pas de plus noble délassement que la chasse. Les Gaulois avaient un dieu de

la chasse, Cernunnos, dont la tête était surmontée de la ramure d'un élan ; ils clouaient aux portes de leurs maisons les têtes des animaux féroces qu'ils avaient tués ; la vie terrestre était trop courte pour assouvir leur ardente passion ; le chasseur gaulois rêvait de se retrouver avec ses chiens dans le séjour éternel et d'y continuer la chasse de l'urus et du cerf dans d'éternelles forêts.

Chez les Franks, la chasse fut l'occupation excellente entre toutes, comme je l'ai montré abondamment déjà. Batailler, prier, chasser, était le *trivium* de la race conquérante, rançonner le vilain, faire l'amour, tenir des banquets, boire à l'envi, était le *quadrivium*, le reste de la *clergie* nécessaire aux hommes de la truste du roi. La chasse n'avait pas encore perdu, au XIVe siècle, son parfum de poésie païenne et barbare. Si le gentilhomme chrétien n'osait plus rêver de poursuivre les bêtes fauves dans les demeures immortelles, il osait cependant espérer que les nobles fatigues de la chasse lui assuraient une place dans le paradis. « La chasse, disait « Gaston de Foix, sert à fuir tous péchés mortels ; bon « veneur a en ce monde joye, liesse et déduit, et après « aura paradis encore ». Au XVIIIe siècle, la prise d'un cerf était encore un évènement de telle importance que le fondateur de la monarchie prussienne, Frédéric I, donna un fief de quarante mille écus à un chasseur qui lui fit tuer un cerf de haute ramure (1).

Nous trouvons le cerf abondamment représenté dans notre pays aux temps anté-historiques. Les tourbières contiennent souvent des ossements ou des ramures de cet animal. Une tête presque entière a été extraite du lehm d'Eguisheim ; des dents nombreuses ont été décou-

(1) FRÉDÉRIC II, *Mém. de Brandebourg ; Œuvres*, I. 123.

vertes dans le calcaire d'eau douce de Bruebach (1). Les stations lacustres des divers âges récèlent dans le sein de leurs tenevières des débris multipliés qui témoignent de l'antique diffusion du cerf et de la place importante qu'il avait prise dans l'alimentation des peuplades primitives (2). Les nations celtiques répandues sur le sol de la Gaule, à l'époque romaine, comptaient le cerf parmi les animaux les plus communs de leurs contrées. Il vivait en troupes nombreuses dans toutes les forêts de la Germanie. Sous les mérowingiens, il remplissait les montagnes des Vosges. Venantius Fortunatus le place en tête des animaux sauvages qui faisaient la richesse des chasses vosgiennes (3). Les Franks étaient parvenus même à élever et à dresser des cerfs pour la chasse ; une disposition de la loi salique (4) punit d'une amende de quarante-cinq solidi celui qui aura tué un cerf domestique approprié à seconder le chasseur dans ses exercices, *cervus ad faciendam venationem mansuetus factus*. C'est ce que l'on appela des cerfs *estélaires*, espèce de traîtres ou d'agents provocateurs qui amenaient les cerfs libres sous les coups des chasseurs. Les cerfs estélaires avaient un collier pour les distinguer et les préserver des traits des chasseurs. Selon un savant, cette désignation viendrait de la contraction des mots *extra telum erat* (5). Dans les longues saisons de chasse que Charlemagne, Louis le Débonnaire et Lothaire ve-

(1) Delbos et Koechlin-Schlumberger, *Descript. géolog. du Haut-Rhin*, II. 142.

(2) Desor, *Palafittes du lac de Neuchâtel*, p. 111. Rüttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlb.* p. 36-71.

(3) Venantius Fortunatus, *ad Gogonem;* Lib. vii. poëm. 4. D. Bouquet, *Hist. des Gaules*, I. 512.

(4) *Lex salica*, Tit. xxxvi. *de Venationibus*, § 3.

(5) Montignot, *Diction. diplomat.* p. 66.

naient passer dans les Vosges, les cerfs étaient l'objet habituel de leurs poursuites journalières. L'opulence giboyeuse de la forêt de Haguenau détermina Frédéric Barberousse à y bâtir un château qui donna naissance à une ville impériale. Dans tous les vieux titres relatifs à des donations de forêts ou à des concessions de chasse, les cerfs sont désignés comme la partie essentielle de la population animale sauvage.

Pendant tout le moyen-âge, le cerf, quoique déjà sensiblement diminué, était encore nombreux dans les Vosges. Les princes le chassaient dans toutes les parties du territoire, en Lorraine comme en Alsace, dans la plaine aussi bien que dans les montagnes. Anselme de Ribeaupierre s'est rendu célèbre par le saut miraculeux qu'il accomplit, en poursuivant avec une folie sauvage un cerf dans la forêt de Ribeauvillé. Arrivé, sans s'y attendre, à l'extrémité d'un rocher coupé à pic, le cerf franchit l'abîme; Anselme ne peut retenir sa course ardente et saute de la roche aigüe sur le chemin qui est à quarante pieds de profondeur. Sa reconnaissance éleva en mémoire de cet événement la troisième chapelle de Dusenbach, et la tradition populaire a donné le nom de *Hirzensprung* au rocher qui fut témoin du prodige (1).

Nos coutumes contiennent des dispositions relatives aux cerfs. Celle d'Orbey disait : « Sy daventure nos sub-« jets prennaient cerfs, les nous doivent envoyer tout « entiers en vuidant seulement les tripes dehors, et sy « les cerfs estaient gras y doivent laisser la dite graisse « dedans (2). » La chasse du cerf était sévèrement interdite, et ce n'était qu'en prévision d'un hasard amené par la chasse des bêtes féroces, comme l'ours et le loup,

(1) Grandidier, *Vues pittor. d'Alsace*, Dusenbach, p. 2.
(2) Bonvalot, *Coutume d'Orbey*, texte de 1564, art. 22, p. 14.

que la coutume règlait le devoir des habitants d'Orbey. La même disposition existait dans la coutume du val de Rosemont ; elle prohibait la poursuite du cerf, mais si les chiens du vilain en prenaient un, il était exempt de toute peine, à condition de rendre au seigneur le premier quartier de la bête (1). En 1507, les jeunes gens d'Illzach avaient pris un cerf dans les chasses de Jean de Haus qui résidait à Pfastatt ; le noble se plaignit au magistrat de Mulhouse, qui l'autorisa à faire des visites domiciliaires pour découvrir les coupables, inquisition qui amena quelques troubles (2). Dans le pays de Montbéliard, on signale d'importantes chasses au cerf par les princes de Wurtemberg, entre 1563 et 1586, notamment dans les environs de Boncourt (3). En 1524, un daguet s'aventura jusque dans les fossés de Guebwiller, et se fit prendre sous le pont-levis d'une des portes de la ville (4). La Hart en était richement peuplée ; plusieurs de ses cantons portaient des dénominations qui témoignaient de l'abondance de l'espèce, comme celle de *Hirschrott* par exemple (5). En 1604, le duc Frédéric de Wurtemberg s'établit pendant quatre mois à Montbéliard, de septembre à décembre, pour s'y livrer à son goût pour la chasse du cerf et du sanglier (6). La même année, la régence d'Ensisheim pouvait, en toute sécurité d'être obéie, prescrire aux bailliages de Belfort, de Thann, de Landser et de Ferrette, d'envoyer un nombre

(1) Bonvalot, *Coutumes du val de Rosemont*, art. 55 et 56, p. 22.

(2) Graff, *Gesch. der Stadt Mulhausen*, I. 286.

(3) *Invent. des archiv. du Haut-Rhin*, C. 660,

(4) *Chron. des Dominic. de Guebwiller*, p. 119.

(5) *Invent. des arch. du Haut-Rhin*, C. 818.

(6) Duvernoy, *Ephémér. de Montbéliard*, p. 339.

préfix de cerfs pour le service des états provinciaux (1). La même régence se plaignit durement en 1618 au magistrat de Mulhouse du braconnage que les gens d'Illzach exerçaient dans la Hart; la ville l'interdit sous peine de la vie, et imposa à ses sujets le serment qu'ils s'abstiendraient de chasser, serment qu'ils prêtaient encore au siècle dernier (2). Les cerfs étaient encore tellement nombreux dans les montagnes de Guebwiller, à cette époque, que l'archiduc-évêque Léopold avait fait construire une maison de chasse sur le Judenhut, pour goûter fréquemment les plaisirs de la grande vénerie et ceux de la chasse au coq de bruyère (3). Jaloux à l'excès de ses droits seigneuriaux, et ne pouvant supporter la pensée que des hommes sortis de la bourgeoisie osâssent s'élever à la noble délectation de courre le cerf, Léopold interdit la chasse à ses officiers d'Ensisheim et leur assigna annuellement sur ses exploits personnels quatre cerfs et quelques autres pièces de gibier (4). Après la guerre de Trente Ans, le cerf se rétablit petit à petit dans nos montagnes. En 1657, il s'était multiplié au point qu'on voyait ces animaux venir, en plein jour, de Grumbach et du Rossberg, se baigner dans la Thur, aux abords de la ville de Thann (5), et dans le même siècle, les chanoines de Marbach les chassaient dans les gorges du Lengenberg. Au XVIIIe siècle, et jusqu'à la révolution, il peuplait les bois du domaine royal, les forêts des évêques de Strasbourg, les bords du Rhin, les retraites profondes des Vosges, tous les parcs de la mai-

(1) Gérard, *L'anc. Alsace à table*, p. 95.
(2) Graff, *Loc. citat.* II. 266.
(3) Ichtersheim, *Topogr. Alsat.* II. 36.
(4) *Invent. des arch. du Haut-Rhin*, C. 809.
(5) *Barfüsser Chronik von Thann*, II. 579.

son de Rohan et quelques réserves appartenant aux seigneurs du pays. Le Bienwald, le Forst de Haguenau, la Hart, les montagnes de Niederbronn, celles du comté de Dabo, étaient encore riches en cerfs. De temps en temps, des accidents dramatiques, survenus dans les chasses, venaient émouvoir l'imagination publique et rappeler les scènes de la lutte antique de l'homme contre les animaux.

Quelquefois même des cerfs apprivoisés, servant d'ornement dans les jardins des princes, ou accoutumés à l'écurie, recouvraient subitement leurs mœurs batailleuses et donnaient des tragédies inattendues aux alentours des châteaux, comme cela eut lieu à Bouxwiller, le jeudi 14 octobre 1630. Un scribe de la chancellerie, David Schœller, sortant sur le soir de l'auberge du *Bœuf*, en compagnie d'un garçon apothicaire, se prit de dispute avec le valet d'un forestier de la seigneurie. Pendant la querelle, le cerf de l'Ackerhof s'échappa de son étable, fondit sur Schœller et lui fit de si cruelles blessures avec son bois que le malheureux bureaucrate en mourut deux jours après. Des personnes qui étaient accourues pour secourir le scribe furent aussi gravement blessées. Ce cerf, affolé de haine et de vengeance, ne borna point là ses méfaits. Le lendemain, il blessa un palefrenier, nommé Boniface, au point de l'obliger à garder le lit, et le jour d'après, il brisa les côtes au garde des ours (*Bærenwarter*) du parc de Bouxwiller, qui succomba à ses blessures. On rendit compte à M. de Hanau des prouesses de son cerf, en le suppliant de vouloir bien aviser pour prévenir de nouveaux malheurs. L'histoire, qui tait souvent les choses les plus importantes, ne nous dit point quelle fut la résolution prise sur ce sujet par M. le comte de Hanau ; mais la philosophie de l'histoire, dont le propre est d'être pénétrante et juste, devine ai-

sément que M. le comte ordonna de mettre le cerf à la raison, c'est-à-dire à la broche (1).

La révolution vit à peu près disparaître le cerf en Alsace ; la liberté de la chasse, la haine des privilèges, le désordre des guerres, l'inaction de la police forestière, mirent fin à l'espèce. En l'an XII, le département du Haut-Rhin n'en comptait plus que quelques paires isolées sur les croupes boisées des montagnes de Saint-Amarin et un petit nombre de familles cachées dans les îles du Rhin (2). Ces tristes débris de l'ancienne splendeur zoologique des Vosges ne tardèrent pas à s'effacer. Depuis soixante ans, le cerf est complètement extirpé de l'Alsace. La même chose est arrivée pour nos environs immédiats. Dans le canton de Bâle, l'on ne tue plus de cerfs depuis 1778, et dans le comté de Montbéliard, le dernier souvenir de ces animaux remonte à l'hiver de 1828—1829, où le territoire d'Audincourt vit tomber l'exemplaire final de l'espèce (3).

Dans les trois derniers siècles, le cerf était encore très-répandu en Lorraine. Il habitait volontiers la chaîne des Vosges, occupait la partie centrale de la province et s'étendait jusqu'aux forêts qui dominent la vallée de la Meuse. Au XVIe siècle, il existait encore dans les environs de Toul, car le registre des *enquéreurs* de cette ville nous apprend que dans l'hiver de 1564, qui fut extrêmement rigoureux, « les sangliers, biches, cerfs et « autres bestes sauvaiges se trouvoient mortes de « froidure ès bois et sur les chemins (4) ». Sous le règne

(1) *Invent. des arch. du Bas-Rhin*, E. 1433.

(2) *Ann. du Haut-Rhin pour l'an XIII*, p. 165.

(3) SAHLER, *Catal. des animaux vertébrés de l'arrond. de Montbéliard*, p. 17.

(4) GODRON, *Recherch. sur les animaux sauvages de la chaîne des Vosges*, p. 16.

de Louis XV, on ne voyait plus les cerfs que de temps en temps dans le Verdunois (1). La forêt de Moudon près de Lunéville et quelques bois de la Meuse en conservèrent des troupes jusque vers 1845 (2). Aujourd'hui, il n'existe plus que dans les environs de Raon-l'Etape, dans la vallée de Celles, dans les grandes forêts de Cirey et de Saint-Quirin, d'où quelques individus passent parfois dans les bois de Lunéville. Le cerf lorrain semble quelque peu différer de celui de la France et de l'Allemagne, par sa tête plus grosse, par ses bois plus courts et plus minces et par l'absence assez fréquente de surandouiller. Les retraites de Saint-Quirin et de Celles forment la dernière station en Lorraine d'une espèce que Mougeot nous représentait vivant encore en troupeaux dans les sapinières vosgiennes, où elle aimait à déterrer le *lycoperdon cervinum* ou truffe des cerfs, qui n'est plus mangé de nos jours que par les lièvres et les porcs conduits à la glandée (3).

Les dénominations locales rappelant le souvenir du cerf sont encore assez nombreuses en Alsace pour donner une idée de l'ancienne diffusion de cet animal. Je voudrais pouvoir présenter l'état complet de ces dénominations pour les deux départements ; mais le relevé n'en a pas encore été fait pour le Bas-Rhin. Celui du Haut-Rhin existe, grâce au travail récent de M. Stoffel (4) que je complète par quelques recherches personnelles. L'on connait des *Hirtzbach* ou *Hirschenbach* à Saint-Amarin, à Wattwiller, à Lutterbach, un *Hirschland* à Seewen, à Hégenheim,

(1) Buchoz, *Aldrovand. Lotharing.* p. 19.

(2) Godron, *Zoologie de la Lorraine,* p. 5.

(3) Mougeot, *Consid. génér. sur la végétat. des Vosges;* statist. des vosges, I. 272.

(4) Stoffel, *Diction. topograph. du Haut-Rhin,* p. 77.

un *Hirschern* à Sultzeren, des *Hirschacker* à Berentzwiller, Dornach, Obermuespach, Spechbach le Haut, Strueth, Mertzen, un *Hirtzstein* à Turckheim, un *Hirtzsprung* à Ribeauvillé et dans la vallée de Thann, un *Hirzflühe* (montagne) à Westhalten, un *Hirtzenstein* à Wattwiller, des *Hirtzenpfad* à Bantzenheim et à Spechbach le Haut, des *Hirtzbühl* à Colmar et à Luttenbach, un *Hirtzfels* sur le Rossberg, un *Hirtzstein-Riett* à Stosswihr, des *Hirtzmatten* à Knœringen et à Bitschwiller, des *Hirtzgraben* à Feldbach et à Lautenbach-Zell, un *Hirtzengestell* à Bisel, des *Hirtzlachen* à Bendorff et à Bisel, un *Hirtzenbrunnen* à Oberbruck, un *Hirtzentrænke* à Schlierbach, un *Hirstelberg* à Wattwiller, un *Hirstelfelsen* près du tunnel de la Schlucht, des *Hirtzenlœcher* à Munster, un *Hirtzeneichen* à Soultzmatt, un *Hirtzenbachgraben-Runtz* à Ranspach. Trois villages doivent leur nom même à la fréquence de ces animaux sur leur banlieue ; ce sont *Hirtzbach*, *Hirtzfelden* et *Hirschland*. Peut-être *Hirsingue* est-il dans le même cas.

Un animal d'un si grand relief, frappant les yeux par l'élégance et la majesté de ses formes, remplissant les imaginations du bruit des chasses que lui donnaient la noblesse et les rois, un tel animal avait sa place marquée dans la série des emblêmes d'hôtellerie. Le *cerf lancé*, dominant de son orgueilleuse figure un paysage inconnu, était une des images que le voyageur fatigué saluait avec le plus de joie. Il y avait peu de nos grands villages qui n'eussent une auberge avec l'enseigne du cerf, et il était rare qu'elle ne fût pas la meilleure. Les villes, la chose est à noter comme un symptôme de leur humeur indépendante, de leur aversion instinctive pour le régime féodal, les villes exposaient rarement le symbole du cerf sur leurs hôtelleries. Je n'en rencontre

que très-peu qui avaient adopté ce signal. Mulhouse en avait une au XVIe siècle; Riquewihr possédait encore, il y a quarante ans, un *Cerf* qui paraissait être une des plus vieilles auberges de ce Nuremberg en miniature oublié au pied des Vosges ; l'emblême gigantesque qui parlait à l'imagination des voyageurs décore aujourd'hui la boutique d'un coutelier. Il y avait une auberge du *Cerf* à Ribeauvillé; sous le règne de Louis XIV, elle était tenue par Henri Stiffel. La plus célèbre des hôtelleries consacrées sous le titre du *Cerf* est celle qui existe encore à Strasbourg près de la maison de l'Œuvre Notre-Dame. Si ses fenêtres ogivales n'avaient pas été remplacées par des baies à angle droit, comme l'exige le bon ton, cette auberge serait encore aujourd'hui le plus vif spécimen d'une hôtellerie du moyen-âge alsacien. Elle date du XIVe siècle. Les hérétiques connus dans notre histoire sous le nom de *Winkeler*, et qui se rattachaient aux idées vaudoises, l'avaient choisie pour siége principal de leurs conciliabules et en avaient fait le centre de leur propagande. La femme de l'hôte, *die alte zum Hirtze*, fut entendue, dans l'enquête et les interrogatoires ouverts, en 1400, à Strasbourg, pour découvrir et réprimer cette conspiration religieuse (1). Au XVIe siècle, le *Cerf* était une des plus importantes hôtelleries de Strasbourg. Les délégués de la ville de Zurich au grand tir de 1575 y descendirent, et le roi de Suède Jean III y prit son logement du 12 au 15 mars 1578 (2). Un siècle plus tard, le 1er février 1675, le comte Contarini, colonel du second régiment autrichien de Knick se brûla la cervelle dans son logement du *Cerf*, accablé, dit-on, par le remords

(1) ROEHRICH, *Mittheil. aus der Gesch. der evangel. Kirche des Elsasses*, I. 49.

(2) PITON, *Strasbourg illustré; Ville*, p. 135.

que lui causait la trahison dont il s'était rendu coupable en livrant Dachstein à l'armée de Turenne (1). A la fin du XVIIe siècle, cette hôtellerie était tenue par Jean-Martin Reckenbach qui sollicita et obtint des armoiries du fisc français. Il était qualifié de maître du *petit Cerf (zum Hirtzel)* à Strasbourg (2). Le faubourg de Pierres possédait une ancienne auberge remontant à la fin du XVIe siècle qui avait l'enseigne du *bois de Cerf (Hirshhorn)*. Le principal hôtel de Sainte-Marie-aux-Mines, mais qui n'est pas très-ancien, est décoré du titre de *Grand-Cerf* et il me paraît difficile qu'une des soixante-douze auberges existant, au XVIe siècle, à Fertrupt (3), n'ait pas eu cette enseigne. L'image du cerf servit aussi à distinguer les habitations privées de nos villes du moyen-âge. Colmar avait deux maisons dites *au Cerf, zum Hirtzen*, l'une dans la rue des Augustins, mentionnée dès 1378, l'autre dans le faubourg de Deinheim, datant du XVe siècle. A Strasbourg, l'on connait un *roten Hirtzen* près du Klanzhof (1445), un *Hirtz* sur le Petit Marché aux Chevaux (1466), un *Hirtz* dans la rue de l'Ecurie (1334), et enfin une maison *zu dem Hirtze* dans le quartier *zwischen Brücken* (4).

L'influence du cerf dans le langage et dans les représentations symboliques du blason fut des plus considérables. Notre armorial alsacien, constitué d'après les vérifications prescrites par l'édit de 1696 et terminé en 1704, nous fait connaître quarante-cinq blasons dans lesquels intervient le cerf. Il y en a trois autres incon-

(1) HAN, *Seel-Zagende Elsass*, p. 71.

(2) *Armorial d'Alsace*, p. 115.

(3) RISLER, *Hist. de l'industr. dans la vallée de Lièpvre*, p. 19.

(4) *Strassburg. Gassen- und Hæuser-Namen*, p. 93, 141, 175, 192.

nus à l'armorial. Je ne relèverai que ceux des communautés et des familles nobles ; le détail des armoiries bourgeoises m'entraînerait trop loin. Les communautés de Sundhausen, de Walscheid, de Flachslanden, de Huttenheim, de Griesheim, d'Ostheim, d'Andolsheim, de Scherwiller, de Riquewihr et la seigneurie de Bruchwickersheim, portaient dans leurs armes soit le cerf passant, soit le massacre du cerf, soit la corne de cet animal ; les familles de Castell, de Gailing d'Altheim, une baronne de Falkenstein, une baronne Waldner de Freudenstein, les Schindelin, les Kentzinger et la famille patricienne de Betschold, avaient aussi emprunté leurs emblêmes au cerf.

La crédulité populaire se nourrissait d'une multitude de fables et de préjugés sur le cerf. Il avait la réputation d'être l'ennemi mortel des serpents et passait pour les manger. On lui attribuait la prévoyance raisonnée de chercher le dictame (*origanum dictamnus*), qui avait la propriété héroïque de faire tomber les flèches dont l'animal était atteint. Sa longévité était célèbre ; les opinions les plus modérées la portaient à quelques siècles ; mais d'autres lui assignaient une durée de trois à quatre mille ans. Le cerf d'Alexandre, qu'on prit plus de cent ans après la mort du roi, la biche d'Auguste, qui vivait encore sous le règne de Septime Sévère, le dix-cors merveilleux que Charles VI tua dans la forêt de Senlis et qui portait un collier avec les mots *Cæsar me donavit*, étaient invoqués comme des preuves de la longévité extraordinaire du cerf. Un abbé de Munster, dans les premières années du XVIIIe siècle, croyait, comme le simple peuple, que le cerf devenait aisément centenaire. Nous avons un billet de Charles de Rutant, prélat de cette abbaye, adressé à M. Larcher, procureur au conseil souverain d'Alsace, et où nous lisons : « Voilà un panier

« de fraise pour tout potage que ie vous envoie, Mon-
« sieur, avec un billet d'excuses de ce que mes chas-
« seurs sont sur les terres de Lorraine, que de mon ab-
« baïe n'ont rien pris qu'un vieux cerf de cent ans (1). »
Le cerf devait le bienfait de cette longévité à l'absence complète de fiel; la nature l'avait dispensé de secréter ce liquide qui tourmente tant les hommes ; chez le cerf elle l'avait relégué à l'extrémité de la queue ; aussi le bout de cet appendice était-il réputé vénéneux. L'imagination lui reconnaissait certaines aptitudes qui tenaient du prodige : Mithridate se faisait garder par un cerf, et Ptolémée Philadelphe en possédait un qui comprenait le grec. Dans la vieille médecine, il était difficile de guérir sans recourir à quelque partie du noble animal ; sa moëlle, ses os, ses poils, ses cornes réduites en poudre, son poumon, son estomac, ses excréments, d'autres parties encore, étaient administrés dans une foule de maladies et produisaient des effets surprenants; le fameux os qui croissait dans son cœur, les bezoards ou concrétions calculeuses qui se formaient dans son estomac, étaient des remèdes dont les vertus alexipharmaques avaient un caractère souverain. Avec les pinces ou extrémités de l'ongle du cerf on faisait des bagues qui préservaient de la crampe, et les veneurs s'assuraient des chasses heureuses, en même temps qu'ils conjuraient tout péril personnel, en portant des amulettes de dents de cerf montées en bijoux.

Le cerf ne tenait pas une moindre place dans le domaine de la vie positive. Sa chair était en honneur sur les grandes tables, et particulièrement dans le monde

(1) Lettre sans date de l'abbé de Rutant. Il gouvernait l'abbaye de Munster vers 1720. — Je dois cette communication à l'amitié de M. Dietrich.

des chasseurs, encore que les docteurs eussent répandu le bruit qu'elle était de pénible digestion, analogue à la chair de l'âne et disposant aux idées noires et à l'hypocondrie. De sa peau, on fabriquait des coussins de pied, des siéges, des tapis, des culottes, des gants, des gibecières, des ceintures, de la buffleterie de luxe; ses os servaient à faire toutes sortes de sifflets; ses andouillers étaient ouvrés en manches de dagues et de couteaux, et sa ramure, fixée aux murailles, offrait des supports pittoresques pour les armes, les vêtements et les coiffures, en même temps qu'elle décorait les corridors, les antichambres, les réfectoires des grandes habitations d'autrefois.

Le *Cervus elaphus* des naturalistes était dans notre vieux français simplement le *Cers*, le *Serf*, le *Cerf*. Jusqu'à dix mois, il porte le nom de *Faon;* alors il devient *Hère*. Dans la seconde année, quand la tige, la *dague*, lui pousse, il prend le nom de *Daguet*. De trois à six ans, il est *jeune Cerf*. Sa jeunesse s'effeuille promptement ; à sept ans, il a déjà atteint la dignité connue sous le titre de *Dix cors*, et après son huitième printemps, il passe dans la vétérance et remplit l'emploi de *vieux Cerf*. Etre, à cet âge, classé parmi les vieillards, ce n'était pas abuser des charmes de l'existence, et l'on conviendra que l'opinion vulgaire, en accordant une vieillesse plusieurs fois séculaire au cerf, le jugeait plus propre aux méditations de la philosophie qu'à autre chose. Nos patois connaissaient le cerf, en Bourgogne, sous le nom de *Cær*, dans le comté de Montbéliard sous celui de *Cie*, en Lorraine sous ceux de *Ciâ*, *Siâ;* la biche s'appelait *Cierve* dans le wallon-austrasien, et le faon *Bichat* ou *Bichetas*. Dans l'ancien haut-allemand : *Hiruz*, plus tard *Hirs*, *Hirtz*, *Hirsch*, *Edelhirsch*, *Rothhirsch*, la femelle *Hinde*, *Hindin*, *Hin*, *Hirschkuh*, le faon *Hind*, *Hindkalb*.

CHAPITRE XLIII

SÉRIE DES ONGULÉS

ORDRE DES RUMINANTS

FAMILLE DES CERVIDÉS

GENRE DES CHEVREUILS

LE CHEVREUIL VULGAIRE

(Capreolus Vulgaris.)

L'on n'aurait pas pu dire, il y a un siècle, que le chevreuil était le cerf des bourgeois. A cette époque, une pareille proposition eut sonné le scandale, les bourgeois n'ayant alors la faculté de chasser que sous le bon plaisir du roi et par une grâce particulière des seigneurs. Aujourd'hui, cette proposition est tout à fait raisonnable. Le cerf est tellemeut diminué qu'il en reste à peine assez pour soutenir la grande chasse dans les forêts de la couronne et dans quelques grands domaines forestiers appartenant à d'antiques ou à d'opulentes familles. Le bourgeois ne peut aspirer à prendre part au grand œuvre de la science cynégétique, à partager les émotions de l'hallali, à assister au spectacle de la curée. Si ces honneurs lui adviennent parfois, il les doit à l'invitation de quelque prince ou à la générosité d'un puissant voisin. Il n'y a que les très-grandes fortunes qui peuvent

se permettre la chasse du cerf. Elle exige un monde de choses, et tout d'abord le cerf lui-même, c'est-à-dire la propriété de forêts immenses, de pays entiers, des chevaux, des meutes, des limiers, des piqueurs, des valets de chiens, des traqueurs, des rabatteurs, des sonneurs de trompe et de cor, une petite armée de bêtes et de gens. On a beau aimer la chasse du cerf, et même être doué du génie qu'il faut pour y exceller, cela ne suffit point ; il faut encore que Plutus ait laissé couler largement sa bourse dans le budget du veneur.

La chasse du chevreuil ne demande pas cet appareil et ces airs de grandeur. Ceux qui s'y livrent ne sont point forcés de se féliciter que leurs pères soient venus au monde avant eux. Une modeste aisance acquise par le travail personnel permet à chacun de se hausser jusqu'à cette jouissance. Un bon fusil, un chien bien dressé, de valeureuses jambes, un appétit ouvert et une part dans l'adjudication d'une excellente chasse, voilà à peu près ce qui est nécessaire. Ces ressources élémentaires, multipliées et fécondées par l'association, constituent un ensemble temporaire de matériel et de personnel suffisant pour le succès de la modeste campagne entreprise par cette *ghilde* qui ne dure que d'un crépuscule à l'autre. Voltaire disait que quatre misères associées formaient une honnête aisance. Ce principe consolant est surtout vrai dans la chasse. Sans la force de l'association, sans l'appui et le secours que le bourgeois trouve au sein des communautés organisées en vue du plaisir, beaucoup d'honnêtes gens seraient contraints de renoncer à un exercice agréable et de chercher l'origine de leurs rhumatismes dans d'autres causes, qui flatteraient beaucoup moins leur amour-propre.

Anciennement déjà le chevreuil avait un caractère qui pouvait faire présager ses destinées bourgeoises. Il

était un intermédiare entre les bêtes de haute volée et les bêtes de basse classe. Le monde de la chasse était partagé en deux zônes radicales, la chasse des grands animaux, tels que l'ours, le cerf, le bison, l'élan, le sanglier, et la chasse des bêtes mineures comprenant tous les autres quadrupèdes et les oiseaux. La plupart des juristes étaient embarrassés de classer le chevreuil (*de caprearum venatione, quorsum referenda sit, nondùm constat*). Les uns le plaçaient dans la chasse noble, les autres dans la chasse inférieure. Il occupa longtemps cette position équivoque, qui lui attirait des coups de deux côtés, mais enfin il se trouva des savants qui eurent assez de génie pour lever les incertitudes, en déclarant que, selon l'ordre de la nature et le véritable esprit des lois, il y avait trois espèces de chasses, la haute, la moyenne et la basse. Ils détachèrent le sanglier de la catégorie des bêtes éminentes et firent avec lui et le chevreuil la moyenne chasse. Il ne résulta nullement de ce progrès que les chevreuils et les sangliers fussent dévolus aux classes moyennes. On accorda, à la vérité, aux pauvres paysans de certaines contrées le droit de détruire les sangliers, non pas comme gibier, mais comme animaux malfaisants et ravageurs ; quant aux chevreuils, la noblesse se montra intraitable et se les réserva toujours sous les peines les plus sévères contre les délinquants.

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la révolution, à part quelques décadences passagères produites par les vicissitudes générales de la civilisation, le chevreuil a toujours été abondant en Alsace. Le pays était admirablement propice au développement et à la prospérité de cette espèce innocente et paisible. Elle habitait toutes les parties du territoire alsacien, nos forêts de la montagne aussi bien que les bois de la plaine. Nos

grands massifs forestiers peuplés d'essences feuillues étaient surtout riches de ce gibier gracieux et excellent. Les vieux documents, règlements, comptes, programmes, itinéraires de chasse, ordres de destruction dans les peuplades excessives, ventes prolongées sur les étaux publics, réquisitions de fournitures en gibier, distributions gracieuses à des personnes recommandables et recommandées, tous ces vieux papiers qui foisonnent dans les archives attestent l'ancienne abondance du chevreuil sur notre sol. Je me restreins à ces indications générales, la popularité de l'espèce et sa puissance numérique certaine ne comportant pas les détails qui semblaient intéressants dans l'histoire des animaux plus rares ou moins connus. Un seul fait pris au hasard entre mille donnera une idée de la vulgarité à laquelle était descendu le chevreuil dans certains moments. Sur la fin du XVIIe siècle, la régence de Montbéliard fit connaître, dans la seigneurie de Riquewihr, qu'il ne serait plus accordé aux chasseurs seigneuriaux qu'une taxe de vingt-cinq sols par pièce de chevreuil tiré (1). La première avidité de la révolution sur le gibier féodal et le braconnage qu'elle déchaîna dans toutes les forêts, pendant environ quinze ans, avaient amené l'extinction presque complète du chevreuil en Alsace au commencement de ce siècle. Sébastien de Schauenbourg n'en signalait plus, en 1804, « que quelques individus dans les forêts « vastes et tranquilles (2). » Aujourd'hui nos forêts se sont repeuplées de chevreuils, non pas assurément avec la densité d'autrefois, mais avec un effectif qui sur quelques points a déjà provoqué, de la part de l'administration forestière, des mesures propres à restreindre la mul-

(1) *Invent. des arch. du Haut-Rhin,* E. 258.

(2) *Annuaire du Haut-Rhin pour l'an XIII,* p. 165

tiplication de ces animaux. Presque toutes nos montagnes boisées les ont vu reparaître. Au nombre des plus belles stations de chevreuils, on doit compter la Hart, les bois de Staffelfelden, le Niederwald de Colmar, le Schweisel entre le Hahnenborn et le Herrenberg, derrière Metzeral, la forêt de Schlestadt, celle de Haguenau, l'ancien comté de Dabo, le pays de la Petite Pierre, et les belles ramifications silvestres qui s'étendent de la contrée de Niederbronn jusque dans la Bavière rhénane.

Le chevreuil a laissé des témoignages de son ancienneté dans les restes des habitations lacustres de la Suisse (1). Dans la grotte ossifère de Sentheim on a découvert deux canons de devant d'une espèce de ruminants de la taille du chevreuil (2).

Je ne connais pas en Alsace d'hôtelleries dédiées au chevreuil; cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas eu, mais seulement que cette enseigne était rare. Cela se comprend. Du moment que l'hospitalité vénale des aubergistes se mettait en frais d'imagination et de peinture sur un animal à ramure, le cerf devait l'emporter sur son humble parent. Il en fut de même des habitations bourgeoises; nous ne connaissons en Alsace qu'une maison à l'image du chevreuil; elle était dans la Bruegergasse (rue des Tripiers), à Strasbourg, et remontait à l'année 1446.

Les mêmes raisons, et la vanité par-dessus le marché, l'écartaient des symboles du blason. Deux familles patriciennes de Strasbourg furent seules à se contenter du

(1) Desor, *Palafittes du lac de Neuchâtel*, p. 111. Ruttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlb.* p. 37-72.

(2) Delbos et Schlumberger, *Descript. géolog. du Haut-Rhin*, II. 183.

chevreuil. Les Frank en avaient un dans leurs armoiries « *issant au naturel* » ; les Rechburger portaient d'azur à une corne de chevreuil d'argent. Il est vrai que ce dernier nom obligeait presqu'au chevreuil.

Le *Cervus capreolus* des nomenclatures s'appelait en vieux français *Chevrieus, Chevrions, Chevreul, Chevreu,* aujourd'hui *Chevreuil,* la femelle *Chevrette,* le faon *Chevrillard, Chevrotin;* après un an le mâle porte le nom de *Broquart.* Dans le patois wallon on disait *Chivrou, Chèvreu;* dans les Vosges *Chevreuïe,* dans la Meurthe *Chevrue,* au Ban de la Roche *Dchevrue,* à Saint-Amé *Chèverieu,* à Montbéliard *lai Tchevreul.* Allemand *Reh, Rech, Rehbock, Rechbog, Rehgais, Rechgais, Rechmutter, Rehkalb.*

CHAPITRE XLIV

SÉRIE DES ONGULÉS

ORDRE DES RUMINANTS

FAMILLE DES ANTILOPIDÉS

GENRE DES CHAMOIS

LE CHAMOIS D'EUROPE

(Rupicapra Europæa.)

Si l'on se reporte aux descriptions que les anciens nous ont laissées sur la rigueur du climat de la Gaule orientale, sur ses hivers qui sévissaient depuis la fin de septembre jusqu'au mois de mai, sur la congélation régulière et persistante de ses fleuves, on sera forcé de reconnaître qu'au commencement de l'ère vulgaire, la région des Vosges ne différait point, pour les conditions générales de la température, des contrées les plus froides de l'Europe centrale actuelle. L'altitude modérée des montagnes du système vosgien ne comportait sans doute plus, à cette époque, le phénomène glaciaire, mais l'exaspération du froid et sa continuité avaient certainement encore la puissance de retenir des neiges permanentes, à peu près perpétuelles, dans la zône extrême de la chaîne. Il me semble voir la dentelure de nos montagnes supérieures dessiner ses festons d'une éclatante

blancheur sur l'azur des jours d'été et les dômes neigeux de nos ballons resplendir au loin sous les feux du soleil de juillet. De nos jours encore, quand un hiver rigoureux a régné, qu'il a accumulé des frimas épais sur la croupe des hauteurs et dans les replis septentrionaux de la chaîne, si un été froid, pluvieux et même modéré, succède à la saison hiémale, il n'est pas rare de voir les neiges persister d'une année dans l'autre sur nos hautes sommités. Cependant la température générale de la région a subi une modification importante depuis l'époque romaine. Pendant près de dix siècles, jusqu'au temps de Rodolphe de Habsbourg, elle a suivi une progression ascendante vers une plus grande production de chaleur. Depuis le XIIIe siècle, notre état thermométrique est stationnaire. L'on peut donc conclure en toute sûreté de logique qu'un pays qui conserve encore quelquefois des neiges perennes, après les transformations notables que lui ont fait éprouver les révolutions climatologiques, a dû les posséder anciennement, avant ces révolutions, dans un état d'abondance et d'habitude qui lui donnaient la physionomie de certaines parties de l'étage montagneux des Alpes.

L'influence du climat n'était pas la seule qui déterminait dans l'Alsace ancienne un régime physique entièrement différent de celui auquel elle est soumise de nos jours. Une végétation forestière puissante de toutes les forces de la liberté, sauvage, impénétrable, envahissait la contrée et étendait sur les rampes vosgiennes de sombres solitudes à l'extrémité desquelles s'ouvraient les landes de bruyère et les prairies de plantes alpines. L'homme encore rare, peu disséminé, isolé par petits groupes au pied des montagnes, à l'embouchure des vallées, ou sur la lisière des bois, ne troublait que de loin en loin la paix et le silence de ces déserts et se

contentait de demander une proie facile à la zône voisine de ses cabanes. Le sentiment de sa faiblesse, et la puissance de la nature, lui défendaient de parcourir les profondeurs de ces vastes solitudes abandonnées au pouvoir des bêtes fauves et à la domination des animaux féroces.

Pourquoi un tel milieu, caractérisé par la triple particularité du climat, des reliefs orographiques et de l'éloignement de l'homme, n'aurait-il pas constitué une des stations naturelles du chamois ? Celui-ci y trouvait toutes les conditions essentielles de son existence, la température, les végétaux dont il aime à se nourrir, la sécurité contre l'homme, les pelouses paisibles battues par les vents froids, les roches aigües et escarpées d'où il exerce sa curiosité et sa vigilance, les cheminées couvertes d'éboulis qu'il se plait à gravir, les précipices et les abîmes que son pied côtoie avec prudence, que son œil sonde avec volupté. Quelles raisons pourraient empêcher de croire que le chamois vivait et prospérait autrefois sur les ballons de Giromagny et de Soultz, au col de Bussang, sur le grand Ventron, la Tête des Neuf-Bois et le Bramont, sur le Honeck, le Wissort, la Tête-du-Chien, le Rotabach, le Reisberg, le Brezonars, le Champ du Feu, le Donon, le Schnéeberg, les montagnes de Saverne et de Dabo ?

L'élévation de ces sommités oscille entre 1000 et 1500 mètres, et le chamois descend encore de nos jours, dans les Alpes, pendant l'hiver, dans les vallées de la zône forestière, c'est-à-dire à un étage qui correspond à peu près à nos sommets vosgiens. Il convient, d'ailleurs, de remarquer que si l'habitat du chamois est aujourd'hui établi généralement dans les hautes régions montagneuses, cet animal obéit moins à une attraction innée pour les séjours élevés qu'au besoin de fuir le voisinage dange-

reux des hommes. Le besoin de solitude et de sécurité est la raison impulsive de son extension verticale. On voit, dès lors, que son aire de distribution locale est déterminée par les circonstances, et que dans les pays soustraits au pouvoir de l'homme, elle a pu s'abaisser jusqu'à une limite bien inférieure à celle des demeures actuelles du chamois. Le fait est tout à fait certain pour la Suisse ; on sait positivement que dans les temps primitifs, le chamois vivait dans les parties basses, dans les vallées de ce pays. Aujourd'hui encore, il descend, dans certains districts, jusqu'à mille mètres au-dessus du niveau de la mer, comme, par exemple, au Laseyer dans le canton d'Appenzell.

Les inductions de la zoologie rationnelle suffiraient donc pour faire admettre que nos hautes Vosges étaient habitées dans les temps anciens par des troupes de chamois. J'ai essayé d'insister sur l'autorité de ce moyen de démonstration, non parce que la question du chamois vosgien est dépourvue de preuves historiques, mais pour donner à ces preuves elles-mêmes la consistance, le poids et la valeur qu'on pourrait être tenté de leur refuser. L'on doit naturellement s'attendre à des preuves bien peu nombreuses; cependant, jointes à ce qui vient d'être dit, elles suffisent pour bannir toute incertitude sur un des faits les plus intéressants de la zoologie alsatique.

Quand le poëte Venantius Fortunatus vint en 561 à Metz, à la cour germanique de Sigebert I, il apprit que les nobles austrasiens se rendaient souvent dans les montagnes des Vosges, pour y goûter les plaisirs de la grande chasse. Le spectacle de la pleine barbarie dans les hommes, dans les choses, dans la contrée elle-même, frappa vivement l'imagination du lettré italien. Il s'informa avec curiosité de tout ce qui était nouveau, singulier, étrange, pour ses yeux et ses habitudes. On lui

fit le récit des expéditions cynégétiques que les princes conduisaient, tantôt dans les Ardennes, tantôt dans les montagnes lointaines dont la ligne bleuissait vaguement vers le Rhin ; on lui peignit les animaux que ces contrées nourrissaient, on l'instruisit de leurs noms et de leurs mœurs. Peut-être même le bel esprit de Ravenne, poussé par une de ces fantaisies qu'écoutent si volontiers les littérateurs admis dans la familiarité des grands, se joignit-il une fois à une bande de veneurs barbares et parcourut-il avec une chasse mérowingienne les Vosges si nouvelles, si attrayantes pour un grammairien du Trévisan. On peut le croire à la vivacité des couleurs de la pièce de vers que Fortunatus adressa à un seigneur frank de la cour de Metz, à Gogon, et dans laquelle il rappelle les bêtes fauves que les chasseurs austrasiens rencontraient dans les forêts et sur les montagne de nos contrées :

> Arduinæ an Vosagi cervi, *capræ*, helicis, ursi,
> Cæde sagittifera silva fragore tonat... (1)
> Seu validi bubali...

Le mot *Capra* désigne positivement, chez les Latins, le chamois, la chèvre sauvage ; si Fortunatus avait voulu désigner le chevreuil, il se serait servi de l'expression *Caprea*. *Caprea* et ses diminutifs *Capreolus*, *Capriolus*, *Capreola*, spécifient le chevreuil ; *Capra* est le terme propre au chamois, comme le prouve sa translation dans la langue scientifique de nos jours qui appelle le chamois *Rupicapra*. L'énumération du poëte offre, d'ailleurs, une gradation intentionnelle destinée à agir sur l'esprit et à piquer l'imagination ; elle part du cerf, animal commun, et s'élève avec le chamois, l'élan, l'ours, jus-

(1) Fortunat, Lib. vii, *carmen* 4. *apud* Bouquet, *Recueil des Histor. des Gaules*, I. 512.

qu'à la figure puissante de l'urus ; nommer le chevreuil après le cerf, eût été une faute littéraire, surtout dans la poésie, contre la règle de la succession des idées autant que contre celle de la progression des termes ; Fortunatus ne pouvait point violer une loi aussi essentielle du goût, lui si attentif, si recherché dans la forme, si artificieux pour l'arrangement de sa phrase et l'effet de sa diction. Il n'est donc pas douteux que Fortunatus a compté le chamois parmi les animaux sauvages des Vosges austrasiennes ; la pensée et le texte du poëte ne peuvent s'appliquer qu'à cet animal, commun encore dans notre pays au VIe siècle.

Schœpflin (1) et Strobel (2) après lui, n'ont pas hésité à ranger ce fait parmi les vérités acquises à notre histoire. « Avant que l'agriculture n'eût fait tomber « dans les Vosges, dit l'illustre historiographe, les « épaisses forêts qui les couvraient d'une silencieuse « horreur, on y trouvait aussi des chamois (*Capræ*). » Le traducteur moderne de Schœpflin a donné la même interprétation (3) au passage de l'*Alsatia illustrata*. M. Godron s'est trompé (4), en croyant que Schœpflin avait négligé d'indiquer sur quelle autorité il appuyait son assertion ; Schœpflin cite en note les vers de Fortunatus. Je présume que cette autorité n'était pas la seule qui avait déterminé l'opinion de Schœpflin, et peut-être serait-on fondé à regretter que parmi les preuves dont il disposait, il n'ait mis en évidence que celle qu'il estimait être la plus illustre.

Une tradition conservée dans les montagnes de Mun-

(1) Schœpflin, *Als. illustr.* I. 10.

(2) Strobel, *Vaterlænd. Gesch. des Elsasses*, I. 135.

(3) Schœpflin-Ravenez, *L'Alsace illustr.* I. 4.

(4) Godron, *Recherch. sur les animaux sauvages de la chaîne des Vosges*, p. 8.

ster nous montre Charlemagne chassant le chamois dans les rochers du Montabey (1).

Si la main du temps n'avait pas effacé la plupart des empreintes de l'homme sur le domaine de la nature, nous retrouverions certainement des souvenirs nombreux de la présence du chamois dans les désignations topographiques imposées à certaines localités de notre région montagneuse, où le chamois était abondant, où il a persévéré plus longtemps qu'ailleurs, où sa poursuite avait donné lieu à des épisodes mémorables. Mais l'éloignement des époques où cet animal pouvait être commun dans les Vosges est tel que les dénominations de ce genre ont été recouvertes par des souvenirs plus modernes. Cependant quelques-unes ont triomphé des siècles. Une des montagnes les plus élevées et les plus escarpées des environs de Niederbronn porte le nom de *Ziegenberg*, dans lequel il est difficile de ne pas voir un vestige commémoratif de la présence ancienne du chamois.

Non loin de Saverne, une autre montagne a conservé le titre très-significatif de *Gemseberg*. Il y a quelque apparence aussi que tous les *Geisberg* ne tirent pas leur désignation des chèvres domestiques qui y broutaient. Dans le vieil allemand, le chamois était la chèvre sauvage, *wilde Geis*. Le nom commun a donc pu être appliqué à quelques localités, abstraction faite du qualificatif qui s'est perdu, oublié, ou qui a été négligé par l'usage. Je laisserai sans difficulté les *Geisberg* de la plaine à la chèvre familière, mais j'oserai penser que les *Geisberg* de la montagne caractérisée, ceux par exemple de Ribeauvillé, de Vœgtlinshoffen, de Sultzeren, le *Geiselbachkopff* de Dolleren, le *Geisenrücken* de Breiten-

(1) Bresch, *La Vallée de Munster*, p. 229.

bach, le *Geiskopf* entre Bühl et Rimbach, le *Geisbach* de Luttenbach, sont des témoignages probables de l'existence du chamois. L'on trouvera, j'en suis bien convaincu, plus d'un exemple de ce genre à ajouter à ceux que je donne, quand on aura enfin classé et étudié toutes nos vieilles archives, nos urbaires et nos livres terriers.

La chair du chamois a toujours été prisée, moins peut-être à cause de ses qualités réelles que par la juste considération qui s'attachait à une venaison dont la conquête exigeait de grands efforts, des fatigues multipliées et était entourée de périls sérieux. La peau de ce charmant animal était employée à des usages nombreux; on en faisait des gants, des gibecières, des guêtres, des chausses excellentes pour l'exercice du cheval, des vestes pour la chasse et pour la guerre. Dans le langage militaire d'autrefois, on donnait le nom de *chamois* aux vieux officiers de cavalerie qui, concentrant toutes leurs affections sur leur régiment et les détails du métier, ne quittaient jamais leurs troupes et dédaignaient de se montrer à la cour. Ce sobriquet leur venait de leur accoutrement martial et un peu suranné dans lequel dominait le cuir de chamois. Catinat et Chevert furent en leur temps honorés de cette injure; Kellermann, sans doute, aussi. La médecine ancienne avait donné une certaine importance au chamois; les chasseurs qui buvaient son sang encore chaud se préservaient du vertige; son fiel dissipait les éblouissements, le trouble des yeux, et offrait un remède assuré contre la nyctotyphlose ou cécité nocturne; sa fiente passait pour dissoudre la pierre.

Aucune hôtellerie alsacienne connue n'avait exposé le gracieux portrait du chamois sur sa porte d'entrée, et une seule famille du patriciat strasbourgeois, celle des Gambs, la portait dans son blason, qui était « *d'or à un chamois*

« *rampant de sable sur une colline de trois coupeaux de* « *sinople.* » Le chamois servit aussi comme emblême (*Hauszeichen*) à deux maisons de Strasbourg et de Colmar. La rue des Tonneliers de Strasbourg avait une maison *zur Gemse* en 1491, et le Kornmerckt, aujourd'hui place de la Cour d'appel, à Colmar, un immeuble *zur Gense* déjà en 1373.

Le chamois porte dans les nomenclatures méthodiques le nom d'*Antilope rupicapra;* c'est le seul antilopidé que possède le sol européen. Au moyen-âge, des documents suisses offrent la forme *Cambissa.* Notre vieux français le connaissait sous la désignation assez équivoque de *Chameulx.* L'ancien allemand lui avait donné le nom de *Gamuz, Gens, wilde Geisse,* aujourd'hui *Gems, Gemsthier, Gemsbock, Gemsziege.* Dans beaucoup de vallées suisses, le chamois est désigné par l'expression *Gambsthier.*

Les stations principales du chamois, à notre époque, se trouvent dans les Grisons, le Valais, l'Oberland bernois, le Mont-Blanc, le Tyrol, les Carpathes ; les montagnes du Caucase européen en possèdent de nombreux troupeaux. Quoique sa densité actuelle dans la Suisse ne soit pas comparable à ce qu'elle était, il y a un siècle ou deux, on ne doit admettre qu'avec beaucoup de défiance les doléances des naturalistes et des chasseurs, qui prophétisent, tous les ans, la fin prochaine de ce gibier de haut titre. Quand on sait que des chasseurs de chamois, comme Henri Heitz et David Zwicky, peuvent produire chacun un nécrologe de 1300 victimes de leur adresse, et que Colani, le veneur autocrate de l'Engadine, en a tué 2800, il est permis de penser que les déserts alpestres ne sont pas encore près du jour qui verra s'éteindre le dernier chamois.

CHAPITRE XLV

SÉRIE DES ONGULÉS

ORDRE DES RUMINANTS

FAMILLE DES CAPRIDÉS

GENRE DES BOUQUETINS

LE BOUQUETIN DES ALPES

(Ibex Alpinus.)

L'intérêt de la clarté méthodique et le scrupule de maintenir la distinction des genres, ont seuls empêché de réunir la notice sur le bouquetin à celle qui vient d'être consacrée au chamois. Les observations générales qui ont conduit à conclure tout à l'heure, sans le secours des documents historiques, à l'existence du chamois dans les Vosges anciennes, s'appliquent, sans aucune modification, à l'existence du bouquetin dans les mêmes régions. Si nous reconnaissons que le climat, la constitution du sol et le caractère érémétique des Vosges d'autrefois, offraient au chamois toutes les conditions qui déterminent son stationnement volontaire, nous n'hésiterons pas davantage à peupler les sommets extrêmes de notre chaîne montagneuse avec quelques troupes de bouquetins. En effet, les deux familles affectionnent et

recherchent les mêmes séjours ; il leur faut la haute montagne, l'espace sauvage, la solitude, les pâturages aux herbes aromatiques, les champs de bruyère, les rochers qui dressent leurs vives pointes dans l'atmosphère ou suspendent leurs étroites corniches sur les gouffres profonds. Là où vivaient les hordes de chamois, vivaient aussi les bandes de bouquetins, anciennement du moins. Si, de nos jours, le bouquetin a déserté les lieux encore habités par le chamois et s'est retranché dans les parties les plus inaccessibles des Alpes, dans le groupe du Mont-Blanc et dans les glaciers du Bernina, sur les sommets déserts des Pyrénées et de la Sierra-Nevada, sa retraite s'est effectuée pour échapper aux poursuites de l'homme. « Les régions glacées, dit Geoffroy Saint-Hilaire, où « nous avons forcé le bouquetin à se réfugier pour nous « fuir lui ont été plus ennemies encore que nos armes à « feu, et comme l'effroi que nous lui inspirons ne dimi- « nuera pas et que les glaciers ne lui offriront jamais « ni de meilleurs abris, ni plus de nourriture qu'ils ne « lui en offrent aujourd'hui, on peut craindre que son « espèce ne disparaisse... (1). Au moyen-âge, il peuplait encore toutes les Alpes germaniques et les Apennins ; il fréquentait les régions moyennes des grandes montagnes et descendait jusque dans les pâturages inférieurs ; mais, du temps de Gessner, la chasse l'avait déjà relégué dans les altitudes extrêmes « rochers, cimes « escarpées, où tout est neige et glace » (*felsen, schraafen, und wo es alles gefroren, eyss und schnee ist, werden solche ort genannt firn und glettscher* (2). Aujourd'hui, il est d'une rareté extrême. Pendant quelque temps, on

(1) Geoffroy Saint-Hilaire et F. Cuvier, *Hist. natur. des mammifèr.* VII ; notice sur le Bouquetin, p. 1.

(2) Gessner, *Thierbuch,* éd. Fohrer, 1re partie, p. 60.

a même cru qu'il était complètement éteint. Le fameux chasseur Colani en tuait dans l'Engadine, il y a quelques années, et il a reparu dans ces derniers temps sur quelques points du canton des Grisons.

Je n'ai pas encore trouvé de traces historiques de la présence du bouquetin dans les Vosges ; mais l'on ne doit pas désespérer d'en rencontrer un jour ou l'autre dans les anciens documents. Nous avons mieux que les témoignages des vieux papiers, nous avons une preuve matérielle et authentique de la persistance du fier animal dans les Vosges jusqu'à la fin du siècle dernier.

L'hôtel de ville de Munster possédait une magnifique paire de cornes provenant d'un bouquetin tué sur une des sommités avoisinantes. Ce trophée de la dernière chasse livrée au redoutable bouquetin avait été déposé entre les mains de l'autorité, comme un hommage du chasseur heureux et comme un titre justificatif de la richesse zoologique du passé alsacien. C'était vraiment le passé qui allait se résumer dans cette relique. L'ère des nobles animaux, des grandes et pittoresques espèces qui avaient animé si longtemps le paysage vosgien, était accomplie, et une dernière inspiration des mœurs celtiques consacrait à la cité, dans une offrande votive pareille à celles des temps antiques, la dépouille du dernier représentant de l'animalité héroïque.

Les cornes du bouquetin final des alpes munstériennes se trouvent, depuis 1860, au musée d'histoire naturelle des Unterlinden de Colmar. Elles ont été offertes en don à cet établissement scientifique par M. Henri Lebert, qui les tenait de son père. D'après la tradition recueillie par M. Lebert, elles proviennent d'un bouquetin tué en 1798 au Wurtzelstein, un des groupes de rochers les plus sauvages de la contrée. Elles mesurent

83 centimètres de longueur et présentent dix-sept annelures.

L'historien Friese, qui les avait vues, dans une de ses excursions à Munster, en parlait en ces termes : « Le « bouquetin a vécu autrefois sur les plus hauts som- « mets des Vosges. On montre à Munster les cornes d'un « bouquetin tué dans cette vallée (1). » Je crois que l'on peut aussi considérer comme des souvenirs du bouquetin les dénominations locales suivantes : le *Bockloch*, canton de forêt à Krüth et le ruisseau de *Bockloch-Runtz*, le *Bocksperg* de la vallée de Massevaux, le *Bocksrain* et le *Bockswasen* de Sondernach, le *Bockstein*, rocher aujourd'hui inconnu des montagnes de Sainte-Marie-aux-Mines et qui est cité dans un document du XIVe siècle, le *Bocksfelsen* sur la montagne de Sainte-Odile, etc.

Nos patois des montagnes vosgiennes ayant conservé les termes de *Bouchat* (bouc) *sauvaige* et de *sauvaige cheuve*, on peut aussi rapporter l'emploi de ces vocables à d'anciennes traditions sur le bouquetin.

Pline a donné au bouquetin le nom d'*Ibex;* saint Jérome le désignait aussi par ce terme. Dans le système linnéen il porte le titre de *Capra Ibex*, adopté aujourd'hui dans tous les catalogues méthodiques. Quelques auteurs pourtant le désignent sous le nom d'*Ibex alpinus*. Notre vieux français le connaissait sous le nom de *Bouc sauvage* ; Gaston de Foix ne lui en donne pas d'autre. Pierre Belon, au XVIe siècle, fut le créateur de l'expression *Bouquetin*, qui se présente chez lui sous la forme *Bouc-estain*, transformation évidente de l'allemand *Steinbock*. Le *Bouc-estain* de Belon est proprement le *Bouc des rochers*, équivalent exact du mot allemand *Steinbock* et

(1) Friese, *Oekonom. Naturgesch. der beiden Rhein departemente*, p. 24.

qui convient parfaitement à l'animal. On trouve même dans quelques vieux lexiques le mot de *Staimbouc*. La femelle du bouquetin est appelée *Elague*, mot qui manque dans tous nos dictionnaires. En Suisse on ne se gêne point pour traduire, sur les enseignes d'hôtel, le mot de *Steinbock* par *Capricorne* ; cette liberté a été certainement puisée dans la littérature des almanachs où la dixième division du zodiaque est attribuée au capricorne astronomique, qui porte en allemand le nom de *Steinbock*. Les naturalistes allemands désignaient autrefois le bouquetin sous les noms de *Steinbock*, *Ybschen*, *Ibsch-Geis* et même *Krencke ;* aujourd'hui *Steinbock* et *Alpen Steinbock*.

Je remarque que je n'ai point parlé des hôtelleries alsaciennes auxquelles a pu présider l'expressive image du bouquetin. Nous avions bien trois auberges historiques qui pourraient être revendiquées par cet ancien habitant de nos montagnes, l'une à Saverne, la deuxième à Strasbourg, l'autre à Schlestadt, mais elles portaient simplement le titre d'hôtelleries du *Bouc, zum Bock*. Comme il n'est pas aisé de croire que le bouc fétide des étables a été choisi par le génie des aubergistes comme un emblême qui devait attirer les voyageurs et honorer leur maison, il y a beaucoup de vraisemblance que le symbole primitif de ces établissements était le *Bouc des rochers*, et que ce symbole a dégénéré, par l'injure et la perversité des temps, jusqu'à la figure et la dénomination vulgaires du bouc rustique. Je me souviens que les vieilles images des enseignes du bouc avaient une fierté et des cornes qui étaient vraiment plus du bouquetin que du mâle de la chèvre. Ce souvenir excusera la hardiesse de mon opinion auprès des jansénistes en matière historique, toujours disposés à se courroucer contre des conclusions qui ne sont pas appuyées sur des preuves

rigoureuses. Le *Bouc* de Strasbourg était situé sur le *Fischmarkt;* la domesticité de l'empereur Maximilien y logea pendant le séjour de ce prince à Strasbonrg, en 1492, se révolta et fit beaucoup de désordre à cause de l'écot exagéré qu'on y exigeait (1). Le *Bouc* de Saverne eut l'honneur de loger Turenne pendant quatre jours, en 1645 (2), et celui de Schlestadt fut pendant plusieurs siècles l'hôtellerie la plus distinguée de cette cité.

Plusieurs familles alsaciennes portèrent dans leur blason le bouquetin ou un bouc tellement haut encorné qu'il peut tenir lieu de cet animal; c'étaient les *Bock,* les d'*Eggs,* les *Bœcklin* de Bœcklinsau et les de *Boug* d'Orschwiller.

Il existait à Strasbourg, au XIIIe siècle, un hôtel du *Bouquetin*, *curia zeme Steinbocke*. Il appartenait au chapitre de la cathédrale, qui le donna à bail, en 1242, à un de ses chanoines, Henri de Géroldseck (3).

Le bouquetin a disparu du canton de Glaris dès 1550. Il se rencontrait encore, au XVIIe siècle, dans le pays des Grisons et dans la vallée italienne de Bergell (*Prægallia* des Romains), qui appartient à la Valteline. A la fin du même siècle, il émigra du Valais, et vers le milieu du XVIIIe, il abandonna le Tyrol. On en tua pourtant encore un, en 1809, dans le val d'Anniviers (Valais). De nos jours, on ne le trouve plus, en Savoie, et par rares individualités, que dans les montagnes de Cogne et du val de Savaranche, aux environs du mont Isé-

(1) BENZ, *Chron. von Ensisheim,* citée par FRIESE, *Histor. Merkwürdigkeiten,* p. 164.

(2) GÉRARD, *L'anc. Alsace à table,* p. 39.

(3) *Strassburg. Gassen- und Hæuser-Namen,* p. 120.

ran (1). Il est encore abondant dans le Caucase d'Europe (2).

Les palafittes de la Suisse ont fourni quelques débris caractérisés du bouquetin (3).

(1) Rüttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlb.* p. 59.

(2) *Revue britanniq.* 1870, p. 138.

(3) Rüttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlb.* p. 50 et 52.

CHAPITRE XLVI

SÉRIE DES ONGULÉS

ORDRE DES RUMINANTS

FAMILLE DES BOVIDÉS

GENRE DES BISONS

LE BISON D'EUROPE

(Bonasus Bison.)

Des nomenclatures vicieuses ou négligées ont longtemps jeté la confusion dans l'histoire naturelle des bœufs sauvages ou farouches ; cette confusion s'est encore aggravée par les libertés du langage ordinaire. Celui-ci a souvent des témérités clairvoyantes qui ont le don de conserver la vérité ; mais on lui trouve aussi quelquefois des caprices dans lesquels la vérité s'altère au point de dégénérer en une complète erreur. C'est ce qui a eu lieu pour les dénominations appliquées aux bœufs sauvages. Il est certain que deux espèces de bovidés farouches, le bison et l'aurochs, ont existé simultanément dans les temps anciens et jusqu'au XVIIe siècle. Le bison subsiste encore ; l'aurochs s'est éteint depuis environ deux cents ans. Le hasard de langage auquel je fais allusion a donné à l'aurochs le nom de *bison*, et au bison celui d'*aurochs*. Ce renversement des titres dis-

tinctifs des espèces a entrainé les auteurs dans une série de méprises et de contradictions qui pèsent encore fortement sur la matière. Il n'a pas fallu moins que la sagacité de Cuvier pour rétablir l'ordre et la clarté.

Nous nous occuperons d'abord de l'espèce qui a encore des représentants vivants en Europe, c'est-à-dire des bisons. L'aurochs, que nous ne connaissons que par des restes fossiles, par quelques débris ostéologiques plus récents et par les témoignages écrits des naturalistes et des historiens, aura sa notice spéciale. La lecture des deux chapitres doit toujours être dominée par le souvenir de cette règle : le bison de la science est l'animal qui existe encore en Lithuanie, le *Wyssent* des Allemands, improprement qualifié du nom d'*Aurochs* par la négligence des écrivains et le préjugé vulgaire ; l'*Aurochs* est l'animal disparu de la scène zoologique, l'*Urus* de César, le *Bubalus* des historiens mérowingiens.

La taille du bison surpasse celle de nos plus grands taureaux ; sa tête volumineuse, d'une largeur saisissante, est excessive pour les proportions du corps. Le train antérieur, très-développé et plus élevé que la partie postérieure, fait paraître celle-ci grèle. Son front bombé est plus large que haut, comme trois est à deux. Il porte des cornes courtes, n'atteignant jamais deux pieds de longueur ; elles se dressent au-dessous de la ligne occipitale et se recourbent en croissant ; le plan de l'occiput fait un angle obtus avec le front et ce plan représente un demi-cercle. Son cou énorme, ramassé, est dépourvu de fanons ; à ses joues pend une vigoureuse barbe. Le front, le cou, le menton, la gorge, sont recouverts d'une crinière de laine crépue ; la partie supérieure de ses jambes de devant est cachée dans des touffes pileuses longues, molles et épaisses. Le garrot forme une gibbe

à partir de laquelle le dos descend en assez forte pente jusqu'à la croupe. Le bison a quatorze paires de côtes, tandis que le bœuf n'en a que treize. Ses jambes sont plus minces et plus hautes que celles du taureau. Un de ses traits les plus saillants est sa langue de couleur bleue. Le système pilaire de l'animal consiste en une toison épaisse, grossière, luisante et d'un brun clair en été, laineuse et d'un ton plus foncé en hiver. Les vieux mâles exhalent, surtout en hiver, une forte odeur de musc, et c'est cette circonstance qui a fait donner à l'animal le nom de bison, du vieux mot teutonique *bisam* (musc).

Le bison est doué d'une force prodigieuse ; il se fraie un passage à travers les fourrés les plus épais, ployant et brisant les jeunes arbres. « On en a vu, dit Lereboul-« let, percer de leurs cornes les arbres qu'ils avaient « abattus et les porter sur leurs têtes pendant leur « course furieuse à travers la forêt. » Le bison n'a jamais pu être dompté.

La taille actuelle du bison est notablement inférieure à ce qu'elle était autrefois. Elle semble décroître avec le nombre des animaux de l'espèce. Les bisons que l'on tue de nos jours en Lithuanie ont rarement plus de un mètre 70 centimètres de haut sur une longueur de deux mètres 65 centimètres ; leur poids moyen est de 600 kilogrammes. Au XVIe siècle, on en tuait en Prusse qui avaient deux mètres 16 centimètres de haut, quatre mètres de long et pesaient près de 2000 livres. Le roi de Prusse en envoya un, en 1739, à l'impératrice de Russie, qui avait trois mètres 12 centimètres de long et un mètre 83 centimètres de hauteur au garrot ; il pesait entre 1600 et 2000 livres. Un bison, qui vivait, dans notre siècle, à la ménagerie de Schœnbrunn, mesurait en longueur deux

mètres 53 centimètres et en hauteur un mètre 61 centimètres (1).

Aristote distinguait déjà deux espèces de bœufs sauvages ; l'une qu'il plaçait dans l'Arachosie, pays de la Perse voisin de l'Inde, qui se rapporte au buffle et qui est conséquemment étrangère aux espèces européennes, l'autre qu'il désigne sous le nom de *Bonasus*, de *Bolinthus*, de *Monepus* et de *Monapus*, répandue dans la Pœonie, c'est-à-dire dans la Bulgarie ou Roumélie actuelle, et qui répond très-exactement au bison. « Plus « épaisse et plus forte que le bœuf commun, cette espèce, « dit-il, a une crinière qui lui garnit la nuque jusqu'aux « épaules et lui pend jusque devant les yeux. Le poil « en est plus doux et plus mêlé que les crins du cheval ; « dans les parties basses, il ressemble à la laine, et sa « couleur est entre le gris et le roux. Ses cornes sont « noires et lisses, grandes d'une palme. »

César, qui, dans l'ordre du temps, vient après Aristote, a aussi décrit un bœuf sauvage de la Germanie ; mais nous réservons cette description pour la notice de l'aurochs, puisqu'il est constant aujourd'hui que le conquérant romain n'a point dépeint le bison, et qu'il n'a entendu décrire que l'urus ou aurochs.

Sénèque le tragique faisait nettement la différence des espèces. Pour lui, le bison était le bœuf sauvage à dos recouvert de poils laineux, tandis que l'urus se signalait par ses cornes immensément ouvertes et prolongées :

> Tibi villosi terga bisontes
> Latisque feri cornibus uri (2).

(1) Cuvier, *Recherch. sur les ossem. fossiles*. VI. 242.

(2) Sénèque, Tragéd. *d'Hippolyte*, acte I, vers. 63; Coll. Panckoucke, Sénèque, I. 314.

Pline le naturaliste mentionne aussi (1) deux genres de bœufs farouches, les bisons chevelus ou à crinière *(jubatos bisontes)* et les urus qui se distinguent par leur vigueur et leur vélocité *(excellentique vi et velocitate uros)*.

Martial distinguait aussi le bison de l'urus; seulement il suivait l'opinion populaire qui, selon la remarque dejà faite par Pline, avait imposé à l'urus le nom de *bubale*; mais il est positif sur la différence des espèces, puisqu'il dit :

Illi cessit atrox bubalus atque bison (2).

Et ailleurs il nous représente les bisons difformes traînant les chariots usités chez les nations gauloises et germaniques :

Turpes esseda quod trahunt bisontes (3).

Solin ne manque point non plus de marquer la différence qui existe entre le bison et l'urus. « En Germanie, « dit-il, et dans toute la plage du Nord, abondent les « bisons *(bisontes)* qui, semblables au bœuf sauvage, ont « le cou velu, la crinière hérissée; ils surpassent les « taureaux en agilité, et lorsqu'on les a pris, ils ne « peuvent s'apprivoiser (4). »

Sous les mérowingiens, le bison était devenu extrêmement rare sur le sol de la Gaule et dans les Vosges ; la masse active de l'espèce, poursuivie par l'homme et enveloppée par les bruits d'une civilisation relative,

(1) Pline, *Histor. natur.* Lib. viii. c. 15. Coll. Panckoucke. *Œuvres de* Pline, VI. p. 252.

(2) Martial, *De Spectacul.* Epigr. xxiii.

(3) Idem, *Epigramm.* Lib. i. *epigr.* cv.

(4) Solin, *Polyhistor.* Lib. xxi, *De Germania*, éd. Agnant, p. 175.

avait abandonné ces contrées, pour se retirer dans les forêts d'outre-Rhin où son humeur sauvage et indomptable trouvait des retraites plus silencieuses. Les écrivains de cette époque, comme nous le verrons en parlant de l'aurochs, mentionnent souvent un grand bœuf farouche existant alors encore dans les Ardennes et les Vosges et qu'ils désignent sous le nom de *bubalus*. Il est démontré et admis aujourd'hui que le bubale des mérowingiens n'est plus le bison, mais que ce nom appartient à l'aurochs.

Le bison n'a pas discontinué son mouvement de retraite vers l'orient depuis les premiers siècles de l'ère vulgaire.

Les *Leges Alamannorum*, qui régissaient les peuples de la Souabe actuelle, édictaient une amende de douze solidi contre ceux qui tueraient ou voleraient un bison (1). Les Allemans de la Forêt Noire, dans ces temps reculés, exerçaient une espèce de droit de propriété assez difficile à définir sur les bisons de la contrée, car ils habitaient des chalets (*vacarritia*) et faisaient paître leurs taureaux sauvages (2). Il est douteux qu'il s'agisse ici des bisons véritables; peut-être ne faut-il reconnaître dans ces taureaux sauvages que des animaux indépendants comme les bœufs de la Camargue. Au temps de Charlemagne, le bison habitait encore les forêts du Harz et la Saxe. Au XIe siècle, l'abbé de Saint-Gall, Ekkehard VI, le signale comme existant dans les environs du monastère; il en parle en ces termes :

Signet vesontem benedictio cornipotentem (3)

(1) *Lex Alamannor.* Tit. XCIX. § 1. *apud* HEINECCIUM, *Corpus juris german.* p. 238.

(2) MAURY, *Hist. des forêts de la Gaule,* p. 271.

(3) EKKEHARD, *Benedictiones ad mensas,* vers 124. *Mittheil. der antiq. Gesellsch. in Zurich,* III. 111.

et M. Ferd. Keller, dans ses notes sur les *Bénédictions* d'Ekkehard, remarque que le village de Wisedangen, près de Winterthur, offre la preuve du séjour ancien des bisons dans cette partie du canton de Zurich. La Poméranie avait encore des bisons au XIVe siècle, la vieille Prusse en possédait au XVe ; dans le XVIe, ils passèrent en Lithuanie ; il en resta entre Tilsitt et Lobian jusque vers la fin du règne de Louis XIV, et dans la Transylvanie jusqu'à l'époque de Joseph II. Du temps de Conrad Gessner, le bison était déjà réfugié dans les contrées orientales de l'Europe. Voici ce qu'en dit ce naturaliste : « Les an-« ciens connaissaient déjà les véritables bisons. Ils « disaient que le bison est laid, effrayant, hérissé d'un « poil épais, portant une longue crinière et une forte « barbe. On en prend encore quelquefois de notre « temps. C'est une espèce de bœuf sauvage, énorme et « horrible ; ses cornes sont écartées l'une de l'autre de « deux grands pieds ; ils ont le pelage noir. Ce bœuf est « un animal méchant, épouvantable à la vue... Il se « trouve en Esclavonie, en Hongrie, en Russie et dans « d'autres pays vers le nord. Autrefois on a dû en trou-« ver dans la Forêt Noire (1). » Aujourd'hui le bison n'a plus qu'une station principale en Europe, la célèbre forêt de Bialowicza, dans la Lithuanie russe. Elle a douze lieues de long et dix lieues de large. Les quatre cinquièmes de sa surface sont couverts d'épines ; le reste est peuplé de chênes, de pins, de tilleuls, d'aulnes, de bouleaux et de saules. « La Lithuanie, dit un écrivain, « forme une vaste marche frontière qui sépare la Russie « de la Pologne. C'est là que se trouve la forêt de Bialo-« wicza qui s'étend dans tout le district de Bialistock et « qui sert encore de refuge aux derniers urus (lisez

(1) Gessner, *Thierbuch*. éd. Fohrer, 1re partie, p. 125.

« *bisons*) de l'Europe orientale. Cette forêt est la seule « en ce pays qui soit encore digne du nom de forêt « vierge, car elle restait, il y a quelques années, aban- « donnée à l'action de la nature. C'est entre ces futaies « séculaires qui ombragent la source de la Narew que « l'urus (bison) erre de compagnie avec le buffle et l'é- « lan (1). » Ce dernier débris des richesses silvestres de la vieille Europe a été sauvé par les rois de Pologne, surtout par Auguste III, et il est précieusement conservé aujourd'hui par l'empereur de Russie. Des lois d'une sévérité excessive y protègent l'existence des bisons. Il ne peut en être tué un seul sans un ordre du souverain. On évalue la population actuelle de la forêt de Bialowicz en bisons à environ 1700 individus. Sans la sauve-garde impériale qui garantit la vie des derniers représentants de cette espèce zoologique de haut titre, il y a longtemps que le bison n'existerait plus sur le sol européen. Depuis quelques années, le gouvernement russe a acquis la certitude que le bison avait fait sa réapparition à Rudeln et qu'un troupeau d'une cinquantaine d'individus s'était reconstitué dans les environs d'Atzikhar, sur le haut Ouroup. On en rencontre aussi quelques bandes dans les forêts et les vallées situées à l'ouest de l'Elbrouz, dans le Caucase européen.

Il ne peut subsister aucun doute sérieux sur ce point d'histoire naturelle : le *Bonasus* d'Aristote, le *Bison* de Pline, de Sénèque, de Martial, de Solin, le *Veson* d'Ekkehard, est l'animal aujourd'hui relégué dans la forêt de Bialowicza, le bison d'Europe, le *Bonassus bison* des catalogues méthodiques modernes. Ce bœuf sauvage existait dans plusieurs contrées de l'Allemagne pendant le moyen-âge ; il se retira de plus en plus vers les régions

(1) Maury, *loc. cit.* p. 106.

orientales, à mesure que les populations se multiplièrent et que la civilisation s'étendit. Nombreux encore sur les bords du Rhin, à l'époque romaine, il recula de siècle en siècle, des Vosges dans la Forêt Noire et dans l'Odenwald, de l'Odenwald dans la Thuringe, de la Thuringe dans le Harz, du Harz dans la Saxe, de la Saxe dans la Poméranie, de la Poméranie dans la Prusse orientale, et de ce dernier pays dans la Pologne. Si le témoignage d'Ekkehard doit être écouté, et il n'y a aucun motif pour le récuser, le bison était encore représenté en Suisse au commencement du XIe siècle. Il n'existait plus en Alsace à cette époque, car aucun des documents que nous avons cités et qui parlent des forêts ou des chasses concédées par les empereurs aux évêques de Strasbourg et de Bâle, n'en fait plus mention, tandis qu'ils énumèrent avec soin tous les grands animaux compris dans les priviléges impériaux. Mais la tradition avait conservé le souvenir de l'existence des bisons dans les Vosges à l'époque barbare. Le poëte inconnu qui nous a donné, au XIIIe siècle, les Nibelungen dans la forme actuelle, forme évidemment rajeunie d'un poëme antique, restait fidèle à cette tradition, en donnant une place au bison parmi les animaux que le roi Gunther faisait chasser à Sigfrid. Que cet épisode soit une invention du minnesinger qui a remanié le poëme vers 1210, ou qu'il provienne du chant primitif, il indique toujours un fait conforme à la vérité des choses, il prouve que le poëte ne s'écartait pas des traditions nationales encore vivantes en peuplant les forêts vosgiennes avec le bison. L'action du poëme se passe à Worms, capitale des princes burgondes qui avaient envahi et soumis la Gaule septentrionale. Le roi Gunther invite Sigfrid à une chasse dont le théâtre est placé, suivant les différentes versions de l'épopée, dans l'Odenwald sur la rive droite du Rhin,

ou dans les Vosges sur la rive gauche du fleuve. La forêt parcourue par la chasse des héros barbares est riche en mammifères de haut titre ; elle abonde en cerfs, en sangliers, en élans, en ours, en bœufs sauvages. Sigfrid se signale par son adresse et par son intrépidité. Au nombre des animaux farouches qui tombent sous ses coups, le poëte mentionne un élan, quatre aurochs et un bison :

> Dar nôch sluog er schiere einen Wisent unde elch
> Starker ûre viere und (1) einen grimmen schelch.

Ce passage est d'autant plus précieux qu'il reflète fidèlement l'état zoologique du pays, en tenant compte de la disproportion qui existait déjà entre les deux espèces de bœufs sauvages ; les aurochs étaient encore nombreux, Sigfrid en tue quatre, et même cinq, en comptant le *grimmen schelch* parmi ces animaux ; le bison, déjà diminué, presque rare, ne fournit qu'une seule victime. Le rapport d'un à cinq était donc la mesure probablement réelle de la population respective des deux espèces dans l'âge mérowingien.

La chasse racontée par le poëme des *Nibelungen*, et la mention spéciale qui y est faite du bison, méritent une attention particulière, parce que certains auteurs, s'attachant outre mesure aux preuves littérales et apparentes, ont contesté l'existence du bison sur le sol gaulois postérieurement au temps de César. Parce que César ne parle point du bison et parce que Pline le place avec l'urus dans la Germanie, ils en concluent que le bison avait déjà émigré au-delà du Rhin, et même qu'il n'avait jamais habité la rive gauche de ce fleuve. C'est ainsi

(1) *Niebelungenlied*, XVI *aventure*, strophe 22, éd. Zarnke, p. 142.

que le P. Bach a été amené à faire cette assertion extraordinaire : « le bison n'a jamais paru en-deçà du « Rhin (1). » Le silence de César sur le bison n'est pas une preuve qu'il n'existait plus de son temps dans les Vosges. César n'a point pénétré dans ces montagnes ; il n'en a côtoyé que les articulations les plus méridionales, les rameaux qui s'étendent vers le Jura ; c'est dans ces parties extrêmes de la chaîne qu'il a effectué le passage de ses légions pour atteindre Arioviste et lui livrer la bataille dont la Séquanie devait être le prix. Si l'omission de César avait la vertu de constituer une preuve, il faudrait aussi dire qu'en plaçant l'urus dans la forêt Hercynienne, c'est-à-dire sur le territoire germanique, César témoigne que l'urus ne se trouvait plus dans la Gaule orientale, proposition qui n'est encore venue à la pensée de personne, parce qu'elle est démentie par les faits les plus authentiques et les plus multipliés. En envisageant la question sous ses différents aspects et en la soumettant aux règles d'une discussion rationnelle, on aboutira à une solution qui satisfera autant les vraisemblances de l'histoire que les exigences de la science zoologique.

Les bisons et les aurochs, les deux espèces de bœufs sauvages, vivaient dans les mêmes pays, sous le même climat ; leurs conditions d'existence étaient les mêmes, à peu de chose près. Les anciens naturalistes ne marquent point de différence entre les lieux qu'affectionne chacune des espèces ; Pline et Solin leur donnent la Germanie pour séjour d'une manière générale. La conformité des mœurs, l'identité de besoins et de régime, la similitude de toutes les relations de la bête avec la nature, étaient telles que l'observation ne parvenait pas

(1) Bach, *Origines de Metz, Toul et Verdun*, p. 22.

à discerner ce qui pouvait séparer le domaine naturel des bisons de celui des aurochs. Ce mélange, cette promiscuité géographique des deux genres d'animaux, dura tant que les deux races durèrent elles-mêmes. Elles vécurent ensemble jusqu'à l'extinction de l'aurochs, non pas dans un état de densité égale, mais dans les proportions respectives qu'il avait plu à la nature d'apporter dans la répartition des espèces. La simultanéité locale du bison et de l'aurochs, et la persévérance de ce phénomène, sont attestées par l'histoire. Vers le milieu du XIIIe siècle, Othon de Brunswick donnait aux chevaliers de l'ordre Teutonique des aurochs et des bisons sur ses domaines; à la même époque l'aurochs et le bison existaient encore en Bohême et en Carinthie (1); on tuait jusqu'au XVIIe siècle les deux espèces d'animaux dans les chasses de la Poméranie; un chanoine-médecin de Cracovie, Mathias de Michow, qui écrivait au XVIe siècle sur l'histoire et la géographie de la Pologne, rapporte que les forêts de la Lithuanie étaient peuplées d'aurochs et de bisons; nous venons de voir que le poëte des *Nibelungen* admettait leur coexistence, soit dans les Vosges, soit dans l'Odenwald; jusqu'à sa destruction finale, au XVIIIe siècle, l'aurochs vivait avec le bison dans la forêt de Bialowicza. La communauté de destinée et d'habitat entre les deux espèces est donc établie. Mais il est nécessaire de donner à cette communauté ses limites, en reconnaissant que le genre des bisons, plus sauvage, plus indomptable que celui des aurochs, a opéré plus anciennement son mouvement général vers l'est de l'Europe et n'a laissé dans ses stations successivement abandonnées que des tribus peu

(1) *Zeitschrift für deutsche Alterthümer;* Frag. d'un géogr. latin du XIIIe siècle, publiés par WACKERNAGEL, tom. IV. 487.

nombreuses. C'est ce qui a dû arriver pour l'Alsace et les Vosges. Autant il serait difficile d'admettre que l'aurochs n'y était plus accompagné, sous les Romains et les mérowingiens, par le bison, son consort naturel, autant il est juste d'avouer que ce dernier animal n'avait plus alors qu'une représentation déjà sensiblement réduite et qu'il n'avait plus, au sein de la population prépondérante des aurochs, qu'un rôle effacé, presque entièrement absorbé par l'importance numérique de l'animal dominant. Ce point de vue, qui est, je crois, le véritable, concilie l'histoire générale de l'espèce avec l'interprétation spéciale qui a prévalu chez les plus savants naturalistes, et d'après laquelle, les mentions des écrivains mérowingiens relatives à l'urus ou au bubale devraient être rapportées à l'aurochs. L'interprétation est exacte en ce sens que les récits ont en vue l'aurochs, c'est-à-dire l'animal le plus répandu, mais on ne doit pas en conclure qu'ils excluent l'espèce devenue rare ; et comme ces récits se servent des deux expressions *bubali* et *uri*, on pourrait trouver dans la variété des termes une raison de plus pour admettre une différence dans les espèces. L'on doit donc penser que les écrivains de l'époque barbare, quand ils parlent des bubales et des urus, entendent désigner aussi bien le bison que l'aurochs, ou plutôt que sous ces expressions ils comprenaient indistinctement les deux genres de bœufs sauvages ou farouches. L'ignorance du temps et la ruine de toutes les traditions scientifiques ne rendent que trop vraisemblable cette négligence ou cette confusion. Un autre motif enfin met obstacle à l'opinion qui prétend contester la présence du bison sur le sol de l'Alsace ; c'est la presqu'identité naturelle des deux territoires qui formaient la vallée rhénane. J'ai déjà fait ressortir combien il était difficile, surtout dans les temps anciens, de séparer géographique-

ment la forêt Hercynienne de César du *Saltus Vosagi*, les deux chaînes de la Forêt Noire et des Vosges formant la double muraille du bassin où coule le Rhin, *Waldstrom* commun aux eaux gauloises et germaniques. Il n'est pas sûr que la pensée de César séparait la masse hercynienne de la région boisée des Vosges, que César n'avait point visitée, et qui formait avec la *Silva hercyniana* un ensemble forestier soumis au même climat, aux mêmes conditions botaniques et conséquemment peuplé des mêmes races animales. Puisqu'on ne fait aucun doute que la partie de la forêt Hercynienne qui affleure le Rhin et qui porte actuellement le nom de Forêt Noire contenait des bisons, comment soutiendrait-on que les pentes correspondantes de l'étage vosgien en ont été dépourvues ? Cela ne saurait être. Les grands animaux à humeur remuante et doués de puissantes facultés de locomotion ne restreignaient point ainsi leur domaine, dans une contrée empreinte d'un si manifeste caractère d'unité, et où l'eau, la glace et les sécheresses, les excitaient à d'incessantes pérégrinations.

Les habitudes communes aux bisons et aux aurochs, les influences du climat et la nature même du territoire, ne peuvent donner aucune place aux hésitations qui se sont élevées quelquefois sur la coexistence de deux espèces de bœufs sauvages en Alsace. Il me paraît impossible d'y récuser la présence du bison et de concentrer exclusivement sur les aurochs des manifestations historiques qui concernent évidemment les deux genres d'animaux.

Notre sol renferme certainement des débris assez nombreux du bison. Le hasard plus que le zèle scientifique les mettra au jour. Jusqu'à présent, nous ne possédons que deux témoignages fossiles du bison en Alsace, tandis que l'Allemagne et même l'Italie sont riches

de semblables exhumations. L'on a trouvé dans les tourbières de Bischwiller, parmi les débris d'autres animaux de l'époque historique, un crâne de bison qui fait actuellement partie du musée de Strasbourg. D'après la description que Lereboullet en a faite, sur la prière de M. Godron, ce crâne est marqué du caractère fondamental que Cuvier assignait au bison, l'insertion des cornes en avant de la crête occipitale (1). « Dans notre « pièce fossile, dit Lereboullet, les cornes sont insérées « en avant de la crête occipitale à plusieurs centimètres. « Les cornes se dirigent en dehors et se courbent aussi- « tôt directement en haut (2). » L'autre vestige, trouvé dans le lehm de Turckheim en 1865, est un grand métacarpien que M. W. Schimper a reconnu pour appartenir au bison (3). En présence de ces deux preuves matérielles, on ne peut plus persévérer dans le scepticisme dont le P. Bach s'est fait l'organe. Le bison a laissé dans nos terrains deux traces positives de sa présence dans l'Alsace. M. Godron reconnaissait cette présence en ces termes : « Je ne sache pas qu'on ait découvert « jusqu'ici en Lorraine des débris de l'aurochs *actuel* « (le bison de Lithuanie), mais cette espèce existait cer- « tainement en Alsace, puisqu'on en a trouvé un crâne « à Bischwiller. » Les stations lacustres de l'âge de la pierre en Suisse ont fourni aussi des débris importants et certains du bison (4). Cet animal était contemporain

(1) Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles,* VI. 221 et ss.

(2) Godron, *Recherch. sur les animaux qui ont vécu dans la chaîne des Vosges,* p. 29.

(3) Faudel, *Découverte d'ossements fossiles à Eguisheim.* Bull. de la Soc. d'hist. nat. de Colmar, 1865–66, p. 290.

(4) Ruttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlb.* p. 44. Desor, *Palafittes du lac de Neuchâtel,* p. 111.

déjà du renne et nos peuplades quasi-lapones le mangeaient. Sa chair, qui participe des qualités de la venaison du cerf et de la chair du bœuf, a toujours paru supérieure à celle de l'aurochs; elle est encore en grand honneur chez les Polonais et les Russes.

D'après une médaille gauloise découverte dans le sol de Besançon, Chifflet faisait dériver le nom de cette ville (*Bisontium*) du mot *Biso*, que l'on trouvait sur ce signe monétaire, en même temps que l'image de cet animal. D'autres médailles à bucrane ont été trouvées dans la Franche-Comté depuis le temps de Chifflet et paraissent ainsi attester que les Séquaniens avaient pris le bison pour un de leurs emblêmes nationaux. La croyance, qui s'est conservée dans les montagnes du Doubs, que des génies spéciaux veillent sur la race bovine semble aussi être un souvenir de la présence du bison (1).

Le bison a porté en Allemagne les noms de *Wisunt, Wisent, Wisant, Wysent,* en latin *Bison, Bisons, Veson, Vesons, Bubalus, Bucerus, Bucertus, Bufalus, Bison veterum, Bos silvanus, Bos silvestris.* Chez les Polonais, il était appelé *Zuber*. Dans le moyen-âge français, les mots *Bison, Bugle, Bubale, Buef sauvage,* désignaient l'*Aurochs,* le *Bœuf ure.*

(1) Monnier, *Tradit. popul. comparées,* p. 710 et 800.

CHAPITRE XLVII

SÉRIE DES ONGULÉS

ORDRE DES RUMINANTS

FAMILLE DES BOVIDÉS

GENRE DES BŒUFS

L'AUROCHS

(Bos Urus.)

Dès le début des formations quaternaires on voit apparaître les deux espèces de bœufs sauvages que la zoologie a classées sous les noms de bisons et d'aurochs. Selon quelques paléontologistes, ces deux espèces de bovidés féroces auraient non-seulement été contemporaines du mammouth, mais elles auraient fait leur apparition avant que l'éléphant primitif eût fait la sienne. Les bisons et les aurochs ont traversé tout l'âge quaternaire et ont passé dans la période géologique actuelle ; le bison a seul survécu jusqu'à nos jours ; il habite encore la Lithuanie, comme nous l'avons vu tout à l'heure ; l'aurochs s'est maintenu jusqu'à la fin du XVIIe siècle ; sa race est actuellement éteinte.

Par un abus de langage dont ne se sont pas préservés les naturalistes eux-mêmes, on donne encore aujour-

d'hui improprement la qualification d'aurochs au bison vivant en Lithuanie. Cette désignation inexacte ne peut que prolonger l'état de confusion où s'est si longtemps trouvée l'histoire naturelle des bœufs sauvages. Le bison et l'aurochs sont des animaux de la même famille, mais forment des genres bien distincts. L'on ne doit attribuer le nom d'aurochs qu'à l'animal disparu depuis deux siècles et que nous connaissons soit par des restes fossiles, soit par des débris conservés dans les musées, soit par des descriptions historiques.

Le bœuf sauvage éteint, l'aurochs, a aussi reçu les noms de *Bos priscus*, de *Bos primigenius*. Ces noms lui ont été donnés au commencement de ce siècle par Louis-Henri Bojanus, professeur de l'université de Wilna, qui croyait l'espèce fossile. La déférence pour les travaux de ce savant a même porté quelques écrivains à adopter la désignation de *Bos bojanus*. Le *Bos priscus*, *primigenius* ou *bojanus* est l'*Urus* de César, de Pline, de Solin, le *Bubalus* des chroniqueurs mérowingiens. Depuis Bojanus, des restes enfouis du *Bos primigenius* ont été exhumés des grottes, des dépôts de sable, des alluvions, du fond des rivières, et reconnus pour être des débris de l'*Urus* de César, de Sénèque et de Pline, du *Bubalus* de Fortunat et de Grégoire de Tours.

Nous possédons de nombreux vestiges matériels de l'aurochs. Cet animal est représenté dans les débris d'ossements fournis par les habitations lacustres (1) de la Suisse. En Alsace, il a été trouvé dans le calcaire de Rixheim (2), dans les glaises marneuses de Hangenbie-

(1) Desor, *Palafittes du lac de Neuchâtel*, p. 111. Ruttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlb.* p. 39, 40, 45, 71.

(2) Delbos et Schlumberger, *Descript. géolog. du Haut-Rhin*, II. 141.

ten et d'Achenheim (1) et dans le gravier rhénan (2). La carrière de marbre de Wackenbach a fourni une corne d'aurochs qui était à Senones du temps de Graffenauer (3). On a exhumé du gravier de Rheinweiler, en 1840, un magnifique crâne d'aurochs (4). Dans la Lorraine, les témoignages relatifs au *Bos primigenius* sont nombreux. Les trous de Sainte-Reine et du Portique, sur le territoire de Toul, en ont fourni plusieurs (5). M. Godron a relevé les découvertes de cornes d'urus faites en Lorraine depuis un siècle; il signale notamment les cornes immenses retirées en 1753 de l'Orne près de Moyeuvre, les noyaux extraits d'un caveau gaulois à Saint-Martin près de Commercy, les cornes recueillies à Neufchâteau, à Marsal, à Ceintrey, à Longwy dans la Chiers, à Audincourt (6). Quand on ne saurait pas, par les documents écrits de l'histoire, que l'aurochs s'est conservé dans la France orientale jusqu'après le règne de Charlemagne, on ne pourrait pas douter de ce fait à la vue des débris qui proviennent des parties les plus superficielles du sol, des ruisseaux, des rivières, des tourbières, des marais. Toutes nos provinces de l'est et du nord ont fourni de semblables preuves. L'Allemagne, depuis les bords dn Rhin jusqu'à la Vistule, a donné une plus abondante récolte encore de ce genre de témoignages; les crânes trouvés à Bonn, à Sandhoffen, à Dantzig, en Bohême et dans d'autres contrées, sont cé-

(1) Voltz, *Vestiges organ. fossiles de l'Alsace*; Aufschlager, *L'Alsace*, III, p. 66.

(2) Delbos et Schlumberger, *loc. cit.* II, 98.

(3) Graffenauer, *Minéralog. de l'Alsace*, p. 312.

(4) Delbos et Schlumberger, *loc. cit.* II, 98.

(5) Bourlot, *L'homme préhistorique*, p. 65.

(6) Godron, *Recherch. sur les animaux sauvages de la chaîne des Vosges*, p. 29-37.

lèbres par leurs dimensions remarquables ou par leur intégrité.

Quant aux ossements de bœufs sauvages trouvés assez fréquemment dans des marais, dans des tourbières et dans des rivières, Cuvier n'hésitait pas à les rapporter à l'urus des anciens. Seulement il tomba dans une erreur aujourd'hui pleinement reconnue, dit M. Emile Blanchard, en considérant le bœuf sauvage que César avait signalé, que les contemporains de Charlemagne avaient chassé, comme la souche de notre espèce domestique ; nos bœufs sont venus d'Asie (1).

Du temps de Conrad Gessner, beaucoup d'édifices publics de l'Allemagne offraient à la curiosité des voyageurs le spectacle de cornes monstrueuses d'aurochs exposées comme un souvenir de l'ancien état naturel du pays. A Worms et à Mayence, les hôtels de ville montraient sur leur façade des têtes entières de taureaux deux fois plus grandes que celles des taureaux indigènes vivants (2).

L'aurochs n'a pas besoin d'être décrit. C'était notre taureau, mais farouche et gigantesque. Sa forme et la couleur de son pelage ne différaient pas notablement de celles de l'espèce actuelle. Sa taille prise au garrot atteignait en hauteur jusqu'à six pieds et demi, et en longueur douze pieds. Son caractère fondamental était l'immensité de ses cornes ; elles s'étendaient en longueur à environ un mètre ; on signale même des exemplaires qui auraient atteint jusqu'à quatre pieds. Ces cornes étaient divergentes et cette divergence jointe à leur extension prodigieuse était peut-être le trait le plus saisissant de la physio-

(1) *Revue des Deux-Mondes;* octobre 1870, p. 679.

(2) Conr. Gessner, *Thierbuch,* éd. de Fohrer, 1re part. p. 127.

nomie de l'animal, celui qui a le plus frappé l'imagination des narrateurs et nourri de souvenirs merveilleux la tradition populaire.

Dans l'antiquité celtique, la chaîne montagneuse qui court depuis le Jura jusqu'au Mont-Tonnerre, ainsi que les plaines de l'Alsace et de la Lorraine, abondaient en aurochs. Les immenses forêts, les solitudes sauvages qui régnaient d'une extrémité à l'autre de ce vaste territoire abandonné aux forces de la nature, pénétré seulement dans sa périphérie par une population humaine rare et faible, offraient des refuges assurés aux grands animaux survivants de l'ancien monde. D'après un linguiste éminent, dont on peut répudier l'esprit systématique et les théories absolues, sans pour cela méconnaître l'autorité de son érudition analytique, d'après Jean-Baptiste Bullet, le nom même des montagnes *de la Vosge* dériverait de plusieurs radicaux gaulois qui attesteraient la domination originelle de l'aurochs sur la contrée : *Vou* ou *gou* désignerait le bœuf, *guez* serait l'adjectif *sauvage* ou *féroce*, *us* caractériserait des élévations, une chaîne de montagnes ; *Vou-guez-us*, *Voguesus*, *Vogesus*, serait donc une expression composée, signifiant *montagnes où il y a des bœufs sauvages* (1).

Quand César arriva dans la Séquanie et toucha les bords du monde germanique, il signala un grand bœuf farouche dans la forêt Hercynienne. Si le général romain avait connu et parcouru les gorges des Vosges, il n'aurait pas localisé cet animal dans les forêts d'outre-Rhin, car il l'aurait rencontré en pleine possession des montagnes vosgiennes. En le plaçant dans le territoire trans-rhénan, César ne limitait point son séjour à ces régions ; il indiquait seulement que les contrées qu'il

(1) Bullet, *Mém. sur la langue celtique*, I. 242.

avait parcourues ne possédaient plus cet animal, et qu'il existait dans les pays déployés en avant de ses légions, aussi bien dans les pagus triboques de la rive gauche du Rhin, où il ne pénétra point, que dans les contrées plus mystérieuses encore de la rive droite du fleuve. Je ne cesserai pas de remarquer, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, que pour César, le mot de forêt Hercynienne devait nécessairement comprendre tout le massif forestier inconnu qui, au nord aussi bien qu'à l'orient, touchait à ses cantonnements militaires. Il n'est plus douteux aujourd'hui pour personne que César n'a connu et vu qu'une des deux espèces de bœufs sauvages de la Gaule orientale et que la description qu'il fait se rapporte à l'aurochs. Voici comment il le dépeint : « Il existe une troisième espèce d'animaux qui « porte le nom d'urus. Ils ont une taille peu inférieure « à celle des éléphants, et ressemblent au taureau par « l'aspect, les formes et la couleur. Rapides à la course « et doués d'une grande force, ils n'épargnent ni les « hommes ni les animaux qu'ils rencontrent. Les Ger- « mains les prennent et les tuent au moyen de fosses « habilement disposées. Les jeunes gens s'endurcissent « à la fatigue en s'exerçant à ce genre de chasse ; et ceux « qui ont tué le plus d'urus montrent, en témoignage « du fait, les cornes de ces animaux dans les bourgades, « ce qui leur attire une grande considération. On ne « peut, lors même qu'on les a pris jeunes, ni les habi- « tuer à l'homme, ni les adoucir. L'ampleur, la forme « et la couleur de leurs cornes diffèrent beaucoup de « celles de nos bœufs. Ces cornes sont très-recherchées; « on les entoure sur les bords d'une garniture d'argent, « et elles servent de coupes dans les festins d'apparat (1).»

(1) Cæsar, *De bello gallico*, Lib. vi. c. 28.

Tous les détails de cette description conviennent à l'aurochs, au bœuf à grandes cornes, dans lequel Cuvier voit l'original, le type de notre bœuf domestique. Les remarques que fait César sur la coutume où étaient les chasseurs gaulois d'exposer avec ostentation les cornes des urus et sur les usages auxquels ces cornes étaient employées, démontrent qu'il avait en vue le grand mammifère si frappant par les caractères de son appareil défensif. Il ne manque au tableau tracé par César qu'une notion plus exacte de la distribution géographique de l'espèce qu'il a décrite; mais on a expliqué dans quel sens il fallait entendre le passage de l'écrivain romain.

Un siècle plus tard, les relations politiques et commerciales établies entre les Romains et les Gaulois avaient permis de mieux préciser les deux espèces de bœufs sauvages existant dans la Germanie et dans quelques parties de la Gaule. Sénèque, après avoir parlé du bison à dos velu, signale l'aurochs aux larges cornes :

Latisque feri cornibus uri (1),

et Pline distingue parmi les bœufs féroces les bisons à crinière et les urus dont le caractère prépondérant était la force redoutable et la vélocité (2). Le mot *Urus*, introduit dans la langue latine par César et qu'employèrent après lui Virgile, Sénèque, Pline et tous les écrivains postérieurs, était une modification adoucie du terme par lequel les Gaulois et les Germains désignaient le bœuf sauvage; ils l'appelaient *Auerochs*, *Urochs* (*Ochs*, bœuf, *Auer*, sauvage). César adopta l'expression en la latinisant sous la forme *Urus*. Macrobe et Isidore de

(1) Sénèque, *Hippolyt.* acte I, vers 63.
(2) Pline, *Histor. natur.* Lib. viii. c. xv.

Séville la dérivent du gaulois : « *Uri gallica vox est quâ feri boves significantur.* » D'après quelques philologues modernes, elle aurait son origine dans la racine gaëlique *Uras* qui signifie *force, puissance, vigueur,* idée qui ne s'éloigne point de l'étymologie généralement acceptée, la force et la vigueur étant les attributs distinctifs des êtres sauvages.

Solin connaissait aussi les aurochs et les séparait spécifiquement des bisons. Il les plaçait, comme ses devanciers, dans la Germanie, soit qu'il ait ignoré qu'ils existassent dans la Gaule septentrionale, soit qu'il ait indiqué le pays où ils étaient le plus répandus de son temps. « On y trouve aussi, dit-il, les ures (*uri*) que le vul-
« gaire ignorant appelle bubales, mais le bubale est un
« animal d'Afrique qui a des rapports avec le cerf. Les
« ures ont des cornes semblables à celles des taureaux,
« mais d'une dimension telle qu'aux festins des rois on
« les présente, à cause de leur grande capacité, pour
« servir de coupes (1). »

Rien ne prouve mieux combien les montagnes des Vosges étaient, dans leurs profondeurs, restées inconnues aux écrivains latins des premiers siècles, que leur silence sur l'aurochs dans ces contrées et l'habitude adoptée de fixer le séjour de cet animal dans les pays germaniques. Cependant, le grammairien Honoratus Servius, qui commenta Virgile au commencement du ve siècle, paraît avoir été mieux informé sur ces animaux, car il dit qu'on en trouve dans les Pyrénées (2). On commençait donc à reconnaître qu'ils existaient sur le territoire gaulois.

Nous savons, en effet, non-seulement par le témoi-

(1) Solin, *Polyhistor; De Germania*, c. 21, éd. Agnant, p. 175.
(2) Servius, *Commentat. in* Virgil. *Georg.* Lib. ii. vers 374.

gnage de César, mais par celui de tous les historiens, que les nations celtiques étaient passionnées pour la chasse, et que la chasse du bœuf sauvage tenait le premier rang dans les exercices de ce genre. C'est par elle que la jeunesse gauloise s'initiait aux rudes épreuves de la vie militante ; on n'en affrontait les périls qu'après avoir invoqué la protection de Cernunnos, le dieu des grandes chasses (1) ; des chiens fameux par l'adresse et la force, issus de croisements entre le loup et la chienne, étaient employés à forcer les aurochs, et, en cas de danger, à défendre la vie des chasseurs ; les colliers que ces chiens avaient portés dans les chasses mémorables, étaient consacrés à titre d'offrandes au dieu qui avait veillé sur les chasseurs ; on empoisonnait les flèches et les dards avec l'ellébore et le bélénion. Les vaillants de la colonie belge établie sur les bords de la Moselle ne connaissaient pas d'exercice plus noble ; ils mettaient leur gloire à attaquer, à tuer les aurochs ou à les prendre dans des fosses (2). Cette chasse avait tant d'attraits pour les Celtes que leur mythologie leur en promettait la jouissance éternelle dans le Walhalla (3).

Sous les mérowingiens, les montagnes des Vosges étaient encore remplies d'aurochs (4), tandis que ces animaux étaient déjà devenus tellement rares dans les domaines royaux de la France intérieure, au temps de Clovis, que la chasse en était exclusivement réservée au roi (5). La tradition veut que le presbytère actuel de

(1) D. Martin, *Religion des Gaulois*, II. 87, 95, 105. Grandidier, *Hist. d'Alsace*, I, 41.

(2) Bach, *Origines de Metz, Toul et Verdun*, p. 22.

(3) Thierry, *Hist. des Gaulois*, II. 81.

(4) Grandidier, *Hist. d'Alsace*, I. 42.

(5) Legrand d'Aussy, *Vie privée des Français*, I. 371.

Herbitzheim ait été bâti sur l'emplacement d'un château de chasse que Clovis avait élevé dans cette partie du Westrich (1), sans doute pour y goûter les plaisirs de la poursuite des aurochs et des autres grands animaux sauvages. C'est peut-être aussi en cherchant des bœufs farouches sur les croupes de la Bloss que les chasseurs du duc Etichon découvrirent le fort romain dont le prince barbare fit Hohenburg ou Altitona (2). Du temps de Sigebert, au VIe siècle, Venantius Fortunatus classe l'aurochs parmi les bêtes sauvages que les nobles franks se plaisaient à aller chasser, depuis Metz, dans les Vosges :

Seu validi bubali ferit inter cornua campum (3).

Le biographe de saint Colomban, le moine Jonas, mentionne les aurochs au nombre des bêtes féroces qui peuplaient le désert de Luxeuil « *solæ ibi bestiæ et feræ* « *ursorum, bubalorum et luporum multorum frequenta-* « *bant* (4). » D'après l'anonyme qui a écrit la vie de saint Déodat, le val de Galilée, aujourd'hui val de Saint Dié, ne contenait à l'arrivée du pieux évêque de Nevers que des loups et des bœufs sauvages (5). L'historien grec Agathias, qui écrivait au VIe siècle, parle des bubales qui vivaient dans les forêts voisines de Metz, en remarquant que ces contrées sont extrêmement froi-

(1) Baquol, *L'Alsace ancienne et moderne*, éd. Ristelhuber, p. 175.

(2) Gyss, *Hist. de la ville d'Obernai*, I. 4.

(3) Venantius Fortunatus, *Carmina*, Lib. VII; poëm. 4. *ad Gogonem*, apud Bouquet, *Hist. des Gaules*, I. 512.

(4) Jonas, *Vita Columbani*, apud Surium, *De probat. sanctorum vitis*, p. 276.

(5) Gravier, *Hist. de la ville de Saint-Dié*, préf. p. XI.

des (3). Il attribue la mort de Théodebert I à un accident survenu à ce prince pendant une chasse de l'aurochs. Entrainé dans une ardente poursuite contre un de ces animaux, il fut renversé de cheval par une branche d'arbre et se blessa mortellement.

Les rois de la première race étaient extrêmement jaloux du privilége qu'ils s'étaient attribué de chasser seuls l'aurochs et de ne partager les plaisirs de cet exercice royal qu'avec leurs favoris et les premiers de leur cour. Ils avaient promulgué des règlements sévères interdisant toute attaque contre les bœufs sauvages ; des forestiers spéciaux en grand nombre avaient la mission de surveiller les domaines réservés pour l'amusement du prince et d'y protéger la conservation des grandes espèces de gibier ; les chasses clandestines, le braconnage sur les aurochs, étaient considérés comme un attentat à la propriété personnelle du roi et un outrage à sa dignité. La violence des mœurs barbares porta plus d'une fois ces chasseurs inexorables à punir du dernier supplice ceux qui avaient osé tuer un aurochs du roi. Grégoire de Tours nous a conservé le souvenir d'un acte de cruauté de ce genre, consommé sur un grand personnage frank, circonstance qui a seule préservé de l'oubli un événement alors fort naturel. « La quinzième année du règne de Hildebert, « qui était la vingt-neuvième du règne de Gunthramn, « le roi Gunthramn, chassant dans la forêt des Vos- « ges, y trouva les restes d'un bubale qu'on avait « tué (1). Le garde de la forêt, sévèrement interrogé

(1) Agathias, *Histor*. Lib. I. c. 3.

(2) La traduction de M. Guizot se sert du mot *buffle* qui est absolument impropre ; le buffle est un animal des pays méridionaux qui ne fut introduit en Italie qu'à la fin du VIe siècle par les rois Wisigoths.

« pour savoir qui avait osé tuer un bubale dans la forêt « royale, nomma Chaudon, chambellan du roi. Alors le « roi ordonna qu'il fût saisi et conduit à Châlons chargé « de liens. Tous les deux ayant été confrontés en la « présence du roi, et Chaudon soutenant qu'il ne s'était « point rendu coupable de l'action dont on l'accusait, « Gunthramn ordonna le combat. Le chambellan pré- « senta son neveu pour combattre à sa place. Tous deux « se rendirent sur le lieu assigné pour le combat, et le « jeune homme ayant poussé sa lance contre le garde « des forêts, lui perça le pied. Celui-ci tomba aussitôt « en arrière, et comme le jeune homme, tirant le couteau « qui pendait à sa ceinture, tâchait de lui couper la « gorge, le garde lui ouvrit le ventre de son scrama- « sax. Tous deux tombèrent morts; ce que voyant, Chau- « don prit la fuite pour gagner la basilique de Saint- « Marcel; mais le roi s'écriant qu'on le prît avant qu'il « n'atteignît le seuil de l'édifice sacré, il fut pris, atta- « ché à un poteau et lapidé ensuite. Le roi eut alors « un grand repentir de s'être laissé aller si promptement « à la colère, et d'avoir fait mourir avec tant de pré- « cipitation pour une petite faute un homme qui lui « était nécessaire et fidèle (1). » Si Gunthramn, le plus débonnaire des mérowingiens, le modèle de la dévotion barbare, le prince que la tradition appelle le « bon roi Gontran » et que l'église a rangé parmi les saints, châtiait ainsi la destruction frauduleuse d'un aurochs, on peut juger de la rigueur avec laquelle les vrais mérowingiens, non canonisés, protégaient les bœufs sauvages de leurs chasses.

Les écrivains de l'époque franke, comme nous venons de le voir, se servent toujours, en parlant de l'aurochs, de

(1) Gregorii Turonens. *Histor. Francor.* Lib. x. c. 10.

l'expression *Bubalus*. Ce mot avait prévalu dans le langage ordinaire sur celui d'*Urus*, et ce changement remontait déjà au temps de Pline, qui remarque que le peuple ignorant avait donné le nom de *Bubale* à l'*Urus*. Solin faisait la même observation. Tout le monde est aujourd'hui d'accord pour reconnaître l'aurochs (*Bos urus*) dans le bubale des chroniqueurs. Cette identité était déjà positivement affirmée par un écrivain barbare ; l'auteur qui a écrit les actes du martyre de sainte Geneviève dit que le *Bubalus* est le même animal que les Germains nommaient *Urus* (1).

Les bœufs sauvages, les aurochs, persistèrent dans les Vosges au-delà des temps mérowingiens. Ils y étaient devenus plus rares sous les carolingiens qu'ils ne l'avaient été sous les rois de la première race, cela est de toute évidence, la chasse et l'accroissement de la population ayant nécessairement influé sur le nombre de ces grands animaux sauvages, mais on ne doit pas accepter comme un indice de leur extinction, à cette époque, dans nos pays, le fait rapporté par un historien que Charlemagne, lors de sa campagne contre les Bohêmes, en 805, s'arrêta dans la Forêt Noire *(per saltum hyrcanum)* pour y prendre le délassement de la chasse des bubales et d'autres bêtes farouches (2). Le séjour de Charlemagne dans la Forêt Noire a pu tenir à d'autres causes qu'à l'absence des aurochs dans les Vosges, à un hasard imprévu, à un caprice d'itinéraire, par exemple. Quand on voit Charlemagne, Louis le Débonnaire et Lothaire, abandonner tous les étés leurs résidences et se retirer dans leurs châteaux au plus profond des Vosges, « pour

(1) Cuvier, *Recherch. sur les ossem. fossiles*, VI. 238.

(2) Eckhard, *Franc. orient.* II. 32. « *Sed antea venationem* « *bubalorum ceterarumque ferarum exercuit* ».

« s'y livrer, comme nous l'apprennent Eginhard, l'As-
« tronome et les autres chroniqueurs, aux distractions
« de la chasse et de la pêche, pendant des saisons en-
« tières », on doit admettre que les aurochs étaient une des attractions décisives de ces veneurs passionnés. On sait que Louis le Débonnaire institua des gardes forestiers royaux dans ses domaines vosgiens, en 823 (1), imitant en cela l'exemple que lui avaient donné ses prédécesseurs mérowingiens, et chargeant ces agents de la surveillance et de la protection du gibier consacré aux plaisirs du chef de l'état. Ce service spécial avait certainement été organisé pour veiller à la conservation d'une espèce notable déjà éteinte dans la plupart des domaines du fisc impérial. Plusieurs de nos historiens mentionnent expressément l'aurochs parmi les animaux que les princes carolingiens chassaient encore dans les Vosges. « Louis le Débonnaire, dit Strobel, se plaisait singu-
« lièrement en Alsace, il visita souvent cette province,
« notamment pendant l'automne, où il se livrait à l'exer-
« cice de la chasse. Les Vosges étaient alors riches en
« grand et en petit gibier, aurochs, chevaux sauvages,
« ours, loups, chamois (2). » M. Dugas de Beaulieu se rencontre avec Strobel dans le même sentiment, mais sous une forme plus poétique : « Qui produit ces sons
« rauques et sauvages ? C'est l'olifan de Charlemagne
« ou du débonnaire Louis chassant l'élan et l'urus aux
« forêts alsaciennes (3). »

Dans les *Nibelungen*, Sigfrid le Fort chassant dans

(1) Charte tirée de l'*Alphabet tironien* de CARPENTIER et rapportée par SCHŒPFLIN, *Als. illustr.* I. 10.

(2) STROBEL, *Vaterlænd. Gesch. des Elsasses*, I. 135.

(3) BEAULIEU, *Le comté de Dagsbourg*, 2e éd. p. 9.

les Vosges avec le roi des Burgondes Gunther, tue plusieurs aurochs :

> Dar nôch sluog er schiere einen wisent unde elch
> Starker ûre viere und einen grimmen schelch (1).

Les quatre aurochs abattus par l'arc victorieux de l'époux de Kriemhild sont significatifs ; ils attestent que la poésie ne violentait pas les souvenirs de la tradition en offrant le tableau de plusieurs victimes faites parmi les aurochs ; on doit en compter une cinquième, c'est le *grimmen Schelch*. Dans le glossaire qui accompagne l'édition de Zarnke, cet auteur dit que le *Schelch* est un animal inconnu aujourd'hui. L'assertion est étonnante. Le *grimme Schelch* est un taureau-aurochs, un vieux mâle de l'espèce, méchant et formidable. Cela était déjà à peu près certain du temps de Scherz, qui donne même sous le mot de *Schelch* le vers des *Nibelungen* qui a embarrassé Zarnke (2).

Après les carolingiens et les traditions qui ont pris place dans le poëme des *Nibelungen*, nous ne trouvons plus de traces de l'existence des aurochs en Alsace et en Lorraine. L'aurochs n'est plus nommé dans les documents du commencement du XIe siècle qui parlent des animaux qu'on trouvait dans les forêts vosgiennes. Il paraît conséquemment que la fin de l'espèce chez nous se consomma vers le Xe siècle. « Ce ruminant, dit M. « Emile Blanchard, a laissé des débris en abondance « dans le fond des cours d'eau, dans les alluvions, dans « les tourbières, dans les cavernes. Comme le bison « qui lui a survécu, il habitait encore les forêts de l'Eu- « rope centrale, il y a moins d'un millier d'années. Le

(1) *Niebelungenlied*, XVI *aventure*, strophe 22, éd. Zarnke, p. 142.

(2) SCHERZ, *Glossar. medii ævi*, p. 1388.

« fait est attesté par les écrits des vieux auteurs. César « n'a pas connu le bison, mais il a décrit en traits sai- « sissants les bœufs sauvages de la forêt Hercynienne, « qu'on appelle du nom d'urus. Ainsi, aucun doute « n'est possible ; deux espèces bovines sauvages vivaient « en Europe jusqu'au XIe siècle ; mais à partir de cette « époque, il n'est plus question du bœuf aux larges « cornes, de l'*Urus* de César, du *Bubale* des gens igno- « rants. Le silence absolu des auteurs montre que la « destruction de l'espèce a été complète. Un des plus « beaux animaux du monde était anéanti (1). »

Au XVIe siècle, Conrad Gessner en parlait en ces termes, où l'on reconnaît qu'il n'avait jamais vu cet animal : « Les aurochs doivent être tout-à-fait semblables « à notre taureau noir commun, mais plus grands et « avec des cornes d'une forme particulière. On les « chassait autrefois dans la Forêt Noire ; actuellement « on ne les trouve plus que dans la Lithuanie, dans le « pays de Mazovie. Les Allemands le nomment à tort « bison (*Wisent*)... Ces animaux sont très-forts, très- « agiles et très-méchants ; jamais ils ne se laissent ap- « privoiser. . Quelques-uns rapportent que l'on rencontre « aussi ces aurochs dans les montagnes qui séparent la « France de l'Espagne (2).

L'Alsace conserva jusqu'à la révolution deux reliques de l'âge de l'aurochs. On voyait au grand pilier qui porte le nom de *pilier des anges*, dans la cathédrale de Strasbourg, une corne immense suspendue à une chaîne. Elle avait six pieds et demi de longueur. Aucun témoignage positif ne donne de lumières sur son origine. D'après une pieuse légende, elle proviendrait d'un aurochs

(1) *Revue des Deux-Mondes*, ann. 1870, 15 oct. p. 678.

(2) GESSNER, *Thierbuch*, éd. Fôhrer, 1re partie, p. 127 et 128.

de Hongrie qui amena des pierres pour la construction de la cathédrale, au temps de l'évêque Werinhaire. Il est vraisemblable que cette corne, que Buffon a reconnue pour une corne d'aurochs (1), a été déposée dans l'église de Strasbourg, à cause de sa grandeur exceptionnelle et comme un souvenir qui intéressait l'histoire du pays (2).

Une autre corne d'aurochs était gardée dans les caves du château épiscopal de Saverne, d'où elle disparut, quand le dernier cardinal de Rohan émigra. Cette corne a joué un rôle dans l'histoire des mœurs alsaciennes. Un de nos meilleurs évêques de l'ancien temps, Jean de Manderscheid, l'avait trouvée dans l'héritage de ses pères. Il eut l'idée originale de grouper autour du vieux trophée de chasse les plus francs-buveurs de son évêché, et de cette fantaisie rabelaisienne naquit, le 27 mai 1586, l'académie poculative qui prit le nom de « *Confrérie de la corne* ». Le château du Hoh-Barr, près de Saverne, restauré par Jean, devint le siége, le capitole de cet institut bachique. Il n'y avait que les pantagruélistes de haut-vol, « les *buveurs très-illustres* » qui pouvaient aspirer à faire partie de la consolante université. Le régime des examens qui y conduisaient au doctorat était, en effet, un régime à haute pression. La corne du Hoh-Barr contenait quatre litres. Pour être proclamé membre du vénérable sénat, il fallait vider d'un seul trait le digne emblême de l'association, rempli de deux bons pots de Lüppelsperger, de Wolxheim ou de vin du Rhin. Les délicats et les impuissants qui succombaient à

(1) Buffon, *Epoques de la nature*, II. 276.

(2) V. Grandidier, *Essais sur la cathédrale de Strasb.* p. 262. Stœber, *Sagen des Elsasses*, p. 477. Schad, *Strassb. Münsterbüchlein*, p. 68. Koenigshov.-Schilter, *Chronik*, p. 568.

l'épreuve redescendaient la montagne comme ils pouvaient, mais couverts de mépris et notés d'incapacité.

Ce *Willkomm* gigantesque, symbole de l'institution fondée par Manderscheid, était devenu une véritable personnification, une déité mythique. On l'appelait *Madame la Corne*, l'*incomparable corne*, la *corne divine*, la *grande corne*, la *plus qu'admirable corne;* elle avait ses serviteurs, ses fidèles, ses dévôts, ses piétistes. On parlait de *lui faire honneur*, de *lui offrir ses hommages*, de *lui présenter ses humbles services*, et de *lui rendre ses devoirs*, comme on l'eût fait à une femme, à une reine. Les étrangers de distinction, les visiteurs illustres, étaient admis à la faveur de boire dans la vaste corne; c'était même un devoir de politesse qu'ils ne pouvaient refuser et par lequel ils reconnaissaient l'hospitalité qu'ils avaient reçue chez l'évêque. Les plus grandes dames ne pouvaient s'en excuser. Ceux qui voudront connaître de plus près, dans ses détails, l'histoire de la ligue poculative du Hoh-Barr, les grands noms allemands, français et alsaciens, qui, selon les vicissitudes des temps, ont bu au *Widerkomm* du bon Manderscheid, recourront aux monographies qui ont spécialement traité de cette institution curieuse (1).

Les dénominations locales qui se rattachent au souvenir du bœuf sont trop incertaines et d'une application trop probable au bœuf des troupeaux, pour qu'on y puisse voir un indice des anciens séjours de l'aurochs. Cependant il ne serait pas impossible que l'*Ochsenfeld*, l'*Ochsenstein* de Dolleren, la vallée d'*Osenbach*, et l'*Urus*

(1) GÉRARD, *L'ancienne Alsace à table*, p. 295. GRANDIDIER, *Anecdotes sur la confrérie du Hoh-Barr*, Nancy, 1850, 8°. FISCHER, *Le château du Hoh-Barr*, p. 9.

de la commune de Sulzeren signalassent d'antiques stations de cet animal.

L'*Urus* de César et des Latins, le *Bubalus* des chroniqueurs, le *Buffalus* de certains documents, porta chez les Allemands du moyen-âge les noms de *Ure, Aurox, Urox, Auerochs, Urochs, Urrint, Auwerochsz, Wristier;* chez les Polonais celui de *Tur*. Linné le classa sous la désignation de *Bos urus*. Buffon lui conserva son nom allemand et l'appela *Aurochs,* mot qui a pris place dans nos dictionnaires. Dans les anciens auteurs français, l'expression généralement adoptée est celle d'*Urus;* on trouve aussi *Bœuf urus, Bœuf ure,* et simplement *Ure*. On avait dérivé de ce mot celui de *Ureau,* un homme farouche, sauvage, capable de se jeter sur les gens au moment qu'ils y pensaient le moins.

CHAPITRE XLVIII

SÉRIE DES MULTIONGULÉS

ORDRE DES PACHYDERMES

FAMILLE DES SUIDÉS

GENRE DES SANGLIERS OU COCHONS

LE SANGLIER ORDINAIRE

(Sus Scrofa.)

Par une soirée orageuse du mois d'août 1868, je me trouvais dans un village de l'ancien comté de Hanau-Lichtemberg, à quelques lieues de Niederbronn. La pluie tombait par torrents; des éclairs aux reflets cuivrés déchiraient dans toutes les directions l'atmosphère humide et assombrie ; le tonnerre roulait d'une vallée dans l'autre ses grondements qui allaient expirer à la ligne éloignée des forêts lorraines. Je cherchai un refuge dans une de ces vieilles auberges, basses et spacieuses, avarement éclairées par d'épaisses vitres aux disques ourlés de plomb, écrasées d'un plafond de bois aux poutres saillantes et énormes. Il me semblait que j'étais entré dans une taverne que venaient de quitter les reîtres autrichiens ou suédois de la guerre de Trente Ans. Le mobilier de l'auberge était encore plus vieux que la maison. Un petit vieillard, coiffé d'un bonnet de fourrure inconnue, sous lequel apparaissait une figure du temps passé, aidait une grosse et vigoureuse matrone à servir

quelques paysans attablés. Quand le petit homme au bonnet de pelisse eût placé devant moi une chopine de vieux *oberrhiner*, il retourna s'asseoir auprès de deux grands paysans à gilets rouges et reprit la conversation interrompue :

— Je sais ce que je dis, exclama-t-il ; la même chose est déjà arrivée pendant l'année de la comète, alors que j'étais encore un tout jeune garçon. Mon grand-père, qui avait vu le *Pandurenlærm* de 1744, qui avait fait dans les hussards français de Berchiny la guerre de Sept Ans et qui avait vu les guerres de la révolution, mon grand-père avait raison, quoiqu'on refusât alors d'ajouter foi à ses paroles... Voilà comme va le monde ; le temps nouveau ne croit plus à l'expérience du vieux temps ; on méprise la sagesse des anciens ; on met sa créance dans les mensonges des gazettes et l'on ne compte plus sur les signes que Dieu envoie pour avertir que des malheurs sont proches...

— Allons, père Materne, voilà deux ans déjà que cela dure et que vous nous annoncez la guerre, interrompit un des deux gilets écarlates ; vous voyez bien que vos prophéties ne se réalisent point...

— Je sais ce que je dis, Florenz, riposta avec vivacité l'aubergiste hanauïen ; mon grand-père ne s'est pas trompé en 1811, et quand l'ennemi est venu en 1814, il a bien fallu que tout le monde convînt qu'il avait eu raison... C'est un présage certain et aussi ancien que les hommes : quand les sangliers apparaissent dans un pays en bandes extraordinaires et multipliées, la guerre n'est plus loin... Un an, deux ans ne font rien à l'affaire... Attendez seulement, vous penserez à moi...

Les gilets rouges incrédules achevèrent de vider leurs verres ; l'averse avait cessé. Je quittai l'auberge et repris le chemin de Niederbronn, en jetant, le long de la

route, quelques vagues et orgueilleuses pensées sur la superstition de l'homme au bonnet fourré.

Depuis, le petit vieillard est mort. Ses pronostics se sont vérifiés. L'Alsace arrachée par Richelieu et Mazarin à l'ancien empire d'Allemagne, unie à la France par la révolution, a été reconquise par le nouvel empire allemand. Une partie de l'œuvre du grand roi et de la grande république a été brisée. Les gilets rouges de la soirée d'orage du mois d'août 1868, sous lesquels battaient des cœurs de soldats de Crimée et d'Italie, sont aujourd'hui des paysans allemands.

. . . . . .

Les sangliers apparaissent dans nos contrées dès la plus haute antiquité. On trouve des débris de ces animaux dans les habitations lacustres de la Suisse (1); le lehm de Dannemarie a fourni des témoignages de leur présence sur notre sol (2). Il y avait même deux races de cochons sauvages : le sanglier qui fréquentait les bois de chênes, notre *Sus scrofa*, et le sanglier des marais ou des tourbières, le *Sus scrofa palustris* (*Torfschwein*), qui vivait dans les terres basses, marécageuses, dans les feignes palustres et dans les tourbières de la haute montagne. Cette espèce spécifiquement différente de celles du cochon domestique et du sanglier des forêts était plus petite que ces dernières. Les palafittes de l'âge de la pierre de la Suisse orientale en retiennent des vestiges considérables. La race s'en est éteinte à une époque qu'il est impossible de déterminer (3).

(1) Desor, *Palafittes du lac de Neuchâtel*, p. 111. Muston, *Recherch. anthrop. sur le pays de Montbéliard*, I. 22.

(2) Delbos et Koechlin-Schlumberger, *Descript. géolog. du Haut-Rhin*, II. 141.

(3) Ruttimeyer, *Thierreste aus den Pfahlb.* p. 33-71.

Les Gaulois s'étaient adonnés avec un zèle extraordinaire à l'entretien des races porcines. La beauté et l'importance de leurs troupeaux étaient célèbres dans le monde romain. Ces troupeaux étaient presqu'indépendants ; le paysan gaulois les laissait errer dans les vastes chênaies étendues autour de son habitation (1), et régissait sa richesse comme on régit encore aujourd'hui les troupeaux de la Camargue, des Landes et des Maremmes. Varron nous apprend que les Gaulois entretenaient un commerce important avec les Romains, qui recevaient de la Gaule de nombreuses préparations faites avec la chair des porcs, de la charcuterie renommée, des salaisons (2). Ils n'employaient pas seulement à cette industrie les produits du porc domestique ou du porc marron qui vivait en liberté, mais aussi la chair des sangliers pris ou tués à la chasse. Ces animaux étaient remarquables par leur grande taille, leur vigueur et la rapidité de leur course (3). La Séquanie était une des contrées particulièrement signalées par l'abondance des sangliers. Les monnaies séquanaises portaient la figure du porc sauvage, qui décorait aussi leur bannière nationale (4) ; ce dernier souvenir s'est perpétué dans les armoiries de la ville de Porrentruy.

L'Alsace a fourni à l'archéologie un monument qui rappelle les chasses gauloises du sanglier. Sur le rocher culminant du Donon existait un bas-relief, travail de la sculpture gallo-romaine, qui représentait un grand chien, la gueule ouverte et la queue retroussée, menaçant ou attaquant un sanglier acculé contre une roche.

(1) Strabon, *Geograph.* Lib. iv. c. 3.

(2) Varron, *De re rustica*, Lib. ii. c. 7.

(3) Strabon, *Geograph.* Lib. iv. c. 4.

(4) Quiquerez, *Descript. du Jura oriental*, p. 186, 285.

Au-dessus du chien est entaillé le mot *Bellicus*, au-dessous du sanglier celui de *Surbur*. On a fait beaucoup de conjectures sur la signification de ce monument. Les uns l'ont rattaché à des pratiques religieuses, d'autres y ont aperçu l'intention allégorique de retracer la conquête des Romains sur les Celtes. L'explication la plus vraisemblable est celle qui en fait un simple trophée de chasse élevé par un Gaulois à son chien nommé *Bellicus*, qui, au fond des forêts du Donon, avait forcé et terrassé un sanglier (1). *Surbur*, selon Grandidier, serait le nom celtique du sanglier, formé de *Sur*, porc, et de *bur* ou *bar*, sauvage. Le sanglier formidable du Donon a passé dans nos souvenirs, comme une espèce de monstre de Calydon.

Toutes les époques de notre histoire fournissent des témoignages du rôle important que le sanglier a joué dans la chasse alsacienne.

Un Irlandais, saint Déicole, après avoir passé vingt ans avec saint Colomban dans le monastère de Luxeuil, fut enveloppé dans la disgrâce de son maître et de son ami, et forcé de fuir la vengeance de la reine Brunehaut. Déicole se retira dans un désert, aux environs de Lure, sur les domaines du Bourguignon Weifhar, et entreprit de les défricher. Il fut un jour surpris dans ses travaux et ses prières par le roi Clotaire II, que la chasse du sanglier avait amené dans les solitudes de Lure. Le roi barbare, frappé de respect pour les vertus du pieux civilisateur, lui fit don de propriétés immenses (610-620) et donna ainsi naissance à la célèbre abbaye de Lure (2).

(1) Grandidier, *Hist. d'Alsace*, I. 101.

(2) Laguille, *Hist. d'Alsace*, I. 65, 69. Bollandistes, tom. II de janvier, p. 103 et ss. Baillet, *Vies des Saints*, II. 245.

Une notable partie du patrimoine de l'église de Strasbourg, le *Mundat* de Rouffach, provient aussi des suites d'une chasse au sanglier. Dagobert II se trouvant dans son palais d'Isenbourg, son fils Sigebert, attiré par la renommée des animaux monstrueux qui infestaient le territoire de Novientum (Ebersheim), alla chasser dans les forêts de ce canton. Un sanglier poursuivi par le prince frank se retourna avec furie contre lui et effraya tellement son cheval que Sigebert fut renversé de sa monture et chargé par le solitaire. Selon certains hagiographes, Sigebert fut dangereusement blessé, selon d'autres, il succomba sous les efforts de la bête. Accablé par la douleur, Dagobert recourut à Arbogaste, évêque de Strasbourg, dont les prières obtinrent la guérison et même la résurrection de Sigebert. En signe de reconnaissance, le roi fit donation de ses domaines de Rouffach à Arbogaste qui en gratifia son église (1). C'est de cet événement que le monastère fondé à Novientum par saint Déodat a pris le nom d'*Aprimonasterium*.

Lorsque saint Imier, parti du pays de Porrentruy, au VIIe siècle, pour visiter la Palestine, fut rentré dans sa patrie, il chercha une retraite dans les solitudes les plus sauvages du Jura bernois. Il la choisit dans la vallée de la Suze. Pendant neuf ans, il n'eut pas d'autre couche qu'un âpre rocher. Un mythe touchant, qui rappelle un des plus beaux symboles de la fable antique, se détache de la légende de saint Imier. Comme à tous les grands civilisateurs, la poésie populaire a prêté aux saints des premiers siècles un pouvoir divin sur les bêtes sauvages. Saint Florent leur commandait de respecter les herbes de son modeste jardin de Haslach ;

(1) KOENIGSHOV.-SCHILTER, *Strassburg. Chronik*, p. 234. WIMPHELING, *Catal. episcop. argentin.* p. 10.

saint Imier adoucit la férocité de trois sangliers dans les gorges de la Suze et les convertit à la vie domestique (1). L'invention est d'une transparence manifeste. Elle nous montre sous le voile du prodige les progrès de la culture et la diminution des animaux malfaisants.

Les poëtes aussi ont célébré la présence du sanglier dans le drame des chasses aristocratiques. Fortunatus Venantius le fait figurer dans les chasses que le maire du palais d'Austrasie, Gogon, dirigeait à travers les forêts des Vosges :

Nec mortem differt ursus, onager, *aper* (2).

Le poëme des *Nibelungen* décrit, parmi les exploits de Sigfrid dans les Vosges, le combat qu'il livra à un énorme sanglier. « Gunther et Hagen proposèrent dé-
« loyalement une chasse dans la forêt ; nous voulons,
« avec nos javelines aigües, disaient-ils, combattre les
« sangliers, les ours et les bisons ; qu'y a-t-il de plus
« digne de notre courage ? »

Si wolten jagen swin
Pern und wisende; was mohte kueners sin? (3)

On voit que le sanglier était classé parmi les animaux dignes des efforts des héros :

Einen eber grôzen den sah der spürehunt,
Als er begunde vliehen, do kum an der stunt
Des selben gejægedes meister, der bestuont in uf der slâ,
Das swin vil zornecliche lief an den kuenen reken sâ,
Do sluog in mit dem swerte der kriemhilde man.

Le sanglier furieux avait chargé Sigfrid, qui le reçut de pied ferme, le fer à la main, comme il convenait à

(1) Quiquerez, *Descript. du Jura oriental*, p. 150.
(2) D. Bouquet, *Recueil des histor. des Gaules*, I. 512.
(3) *Niebelungenlied*, *avent. XVI*, strophe 1re, édit. Zarnke, p. 139.

un *Welisung* sorti du sang d'Odin. Il tua le monstre d'un coup de sa terrible *Balmung*, forgée par l'*alb* Regino.

Depuis la mystérieuse époque des *Nibelungen* et pendant tout le moyen-âge, la poésie alsatique resta muette sur le sanglier. Mais un jour de l'année 1557 elle se réveilla. Les temps étaient changés. Un poëte de village remplaçait le minnesinger inconnu du XIIIe siècle; un paysan du bailliage rappolsteinien de Heiteren tenait le rôle du veneur épique; à l'épée des héros avait succédé l'arquebuse à mèche; la légende était devenue histoire; Sigfrid le Cornu s'appelait Franz Muller.

Le petit monument de poésie rustique qui rappelle la gloire de Franz Muller est perdu dans les papiers de l'*Amt* de Heiteren, aux archives du Haut-Rhin. Il nous apprend que « près de Heiteren, sur la Hart, on tua un « sanglier long de neuf pieds et large de huit pieds et « demi, haut de cinq, gras d'un travers de main; celui « qui le tua se nomme Franz Muller. Quand Muller fut « descendu du noyer et proche de la bête, il leva les « mains au ciel, mit son arme sur son bras droit, tomba « à genoux, et s'écria : quel sanglier! mon Dieu! je te « remercie de m'avoir permis de tuer une aussi effroyable « bête! » Je donne le texte original complet de la pièce :

Als man nach Christi geburt hat geschrieben
Tausent fünf hundert fünfzig und sieben,
Beim dorf Heytern auf der Hart
Ein solche Sau geschossen wart,
Wie sie dan staht abconterfeht,
Neun schu sie in der længe het,
Achthalb schu sie in der dicken
Gemessen über bauch und rücken,
Die hœch fünf schu, die feiste ein schwerchhand,
Der sie hat geschossen ist Franz Muller genannt.
Als der Muller vom Nussbaum ist gestiegen,
Zur Sau ist kommen, sie gesehn ligen,

Hat er sein hænd gehn Himel aufgeregt,
Die büchsen auf den rechten arm gelegt,
Niedergefallen auf seine Knei
Und angefangen sagen frei :
O welche Sau, mein Gott und Herr!
Ich danke dir und lob dich sehr,
Dasz du mir so viel gnad hast gegeben,
Ein sollich grausam thier zu bringen ums leben (1).

Le sanglier resta abondant dans nos pays jusqu'à la révolution. Il était une des ressources principales de l'ancienne chasse. Certains districts en possédaient des populations considérables. Les coutumes écrites, comme celles d'Orbey et du val de Rosemont, et le droit traditionnel de toute la province, permettaient aux cultivateurs de les détruire, à la condition de faire hommage de la hure au seigneur du domaine. L'on peut juger du degré de multiplication qu'ils atteignirent quelquefois par deux faits. En l'année 1627, l'archiduc Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, fit abattre en une seule chasse dans la forêt de la Hart 600 de ces grands animaux, et l'évêque de Spire, un siècle plus tard, en 1722, en prenait un pareil nombre, dans une seule expédition qui eut pour théâtre la forêt du Bienwald (2). A la suite de ces chasses fameuses, la chair du sanglier était vendue sur des étaux publics à vil prix. La révolution fit presque disparaître ce gibier; en l'an XIII, on ne signalait plus que de rares clans de sangliers dans la Hart, le Ried, les îles du Rhin et les hautes montagnes (3). Le Bas-Rhin, et surtout les parties voisines du Palatinat, avaient été moins appauvris. Depuis un quart de siècle, l'espèce s'est rétablie dans toute l'Alsace. En 1835, elle

(1) *Alsatia* von Aug. Stœber, 1854—55, p. 219.
(2) Gérard, *L'anc. Alsace à table*, p. 4.
(3) *Ann. du Haut-Rhin pour l'an XIII*, p. 165.

était encore très-faiblement représentée. « Le sanglier « se montre rarement, et ne s'y est pas assez multiplié « pour causer de grands dégâts, dit un document offi- « ciel (1). » Dans ces dernières années, elle a si fortement pullulé qu'elle cause actuellement de sérieux dommages. Au moment où j'écris, l'administration allemande ordonne de poursuivre énergiquement le sanglier, et menace, en cas d'inaction des chasseurs, de faire opérer des battues par les agents forestiers. Les sangliers se sont montrés particulièrement nombreux dans ces dernières années. D'après le père Materne, dont j'ai rapporté la singulière prédiction, l'extrême diffusion des suiliens farouches avertirait des grands mouvements de l'histoire et coïnciderait avec eux. Les naturalistes ont certainement une exp'ication plus rationnelle qu'ils nous donneront quelque jour. Comme ils ont déjà remarqué que l'abondance des sangliers déterminait de plus fortes apparitions de loups, ceux-ci faisant une guerre acharnée aux marcassins (2), ils découvriront peut-être aussi les causes de la multiplication moderne des sangliers.

Il semble, d'après un passage de la coutume d'Orbey, qu'il existait encore, au XVIe siècle, des porcs marrons dans les forêts des Vosges. L'article 22 du texte de 1564 porte : « Nos sujets ont cette franchise de chasser porcs, « sangliers grands et petits, par ce moyen qu'ils nous « ou nostre chastelain de Hohennach en advertissent... « et de chacuns porc ainsy pris nous doibvent donner « pour nostre droicture, la teste coupée selon le bout des « oreilles et aussy la jambe de devant avec trois « costes (3). » La persistance de cette habitude gauloise

(1) *Annuaire du Bas-Rhin pour* 1835, p. 54.

(2) GODRON, *Recherch. sur les animaux sauvages de la chaîne des Vosges*, p. 13.

(3) BONVALOT, *Coutume d'Orbey*, p. 14.

n'aurait rien de surprenant dans une région qui a conservé tant de traces des anciennes mœurs celtiques ; la liberté de la glandée favorisait, d'ailleurs, singulièrement le retour des porcs à la vie sauvage.

Aucune hôtellerie de nos pays n'avait pris l'enseigne du sanglier. Mais le blason alsacien ne dédaigna pas ce symbole. Les communautés d'Ebersheim et d'Ebersmunster avaient un sanglier dans leurs armoiries ; celle de Mulhausen en avait trois ; la seigneurie d'Issenheim avait trois hures. Parmi les nobles, je ne vois que M. de Mouchet, capitaine français qui avait épousé une d'Andlau, et M. de la Bastie, commandant de Strasbourg, sous Louis XIV, qui eûssent adopté cet emblême ; l'abbé d'Ebersmunster y était tenu de droit. Une dizaine de bourgeois, prévôts, marchands, ou curés, s'en servaient dans les armoiries qu'on leur avait accordées (1).

Un sanglier monstrueux, qui se jette avec fureur sur les passants, gardait, d'après la tradition locale, un trésor enfoui dans le *Rain* d'Illzach (2).

Le *Sus scrofa* des catalogues méthodiques actuels a aussi porté anciennement les noms de *Sus urus, Porcus ferus* ; le mâle s'appelait *Aper*, la laie *Aper femina, Porca fera* et *Lefa*. Le nom gaulois du cochon était *Souin, Swin, Sing*, selon le P. Bach, qui suppose que les Celtes appelaient le sanglier *Eberswin* (cochon sauvage, cochon des forêts). Les Allemands lui donnaient le nom de *Eber, Wildschwein* et à la laie celui de *Leen, Lywn, Bach*, au sanglier de deux ans celui de *Backer*. En France, il porta les noms de *Sengler, Saingler, Sangler, Sanglier*. Dans nos patois, c'était dans la Meurthe le *Sainguiè*, dans les

(1) *Armorial d'Alsace*, p. 16, 24, 25, 39, 45, 47, 122, 155, 193, 203, 210, 238, 241, 313, 353, 369.

(2) Stoeber, *Sagen des Elsasses*, p. 29.

Vosges le *Sanguiè*, le *Hindié*, lo *Pouhhé Hhinguié* (Saint-Amé), au Ban de la Roche le *Singuiè*, à Montbéliard *lou Sanglie*; chez les Wallons *Singlé*, *Poursaisinglé*, en Bourgogne *Singlai*, dans le Berry *Sanllier*, en Provence *Singlar*.

Jusqu'à six mois les jeunes sont désignés sous le titre de *Marcassins*, puis ils deviennent *bêtes rousses*. A un an, ils sont *bêtes de compagnie*; à leur entrée dans la troisième année, ils obtiennent la qualification de *Ragots*; c'est le temps de leur plus grande verve de jeunesse; après trois ans, ils sont dits *Sangliers à leur tiers an*; à quatre ans, ils prennent le titre de *Quartaniers*; alors s'annoncent les premiers symptômes de philosophie ou de mauvaise humeur. Avec l'âge, ces dispositions à la misantropie atteignent, par une gamme ascendante, des points de culmination successifs caractérisés par les dénominations de *Porc entier*, de *Vieux sanglier*, de *Solitaire* (*Singularius*, *Singularis*, en grec *Monios*), de *Vieil ermite*. Parvenu à ce degré de désenchantement et d'hypocondrie, le sanglier médite, pendant des journées entières, au fond de sa bauge, sur les vanités de l'existence, hasarde une course le soir pour se procurer de la nourriture et attend stoïquement le coup de fusil qui mettra fin à sa vieillesse attristée.

L'humanité, elle aussi, a ses *solitaires*. Volontairement réfugiés dans les asiles de la conscience et de l'esprit, ils écoutent de loin les bruits qui troublent le monde, la conquête qui mutile la patrie, la guerre civile qui la déshonore. Ils attendent et ils espèrent, appuyés sur la loi du devoir, soutenus par la foi en l'avenir et par la confiance en Dieu.

TABLE DES MATIÈRES

SÉRIE DES PRIMATES.

ORDRE DES CHÉIROPTÈRES.

I. **Les Chauves-souris** 1

SÉRIE DES ONGUICULÉS.

ORDRE DES CARNASSIERS.

Famille des *Féliens*. Genre des *Chats*.

II. **Le Chat sauvage** 9

Genre des *Lynx*.

III. **Le Lynx vulgaire** 18

Famille des *Canidés*. Genre des *Loups*.

IV. **Le Loup vulgaire** 25

Genre des *Renards*.

V. **Le Renard vulgaire** 50

Famille des *Mustélidés*. Genre des *Blaireaux*.

VI. **Le Blaireau commun** 62

Genre des *Martres*.

VII. **La Martre commune** 68

VIII. **La Martre fouine** 72

Genre des *Putois*.

IX. **Le Putois fétide.** 75

Genre des *Belettes*.

X. **La Belette vulgaire** 79

XI. **La Belette hermine** 83

Genre des *Loutres*.

XII. **La Loutre commune** 87

Famille des *Ursidés*. Genre des *Ours*.

XIII. **L'Ours brun** 96

Famille des *Erinacéidés*. Genre des *Hérissons*.

XIV. **Le Hérisson commun** 135

Famille des *Soricidés*. Genre des *Musaraignes*.

XV. **La Musaraigne et ses variétés** 139

Famille des *Talpidés*. Genre des *Taupes*.

XVI. **La Taupe d'Europe** 146

ORDRE DES RONGEURS.

Famille des *Sciuridés*. Genre des *Ecureuils*.

XVII. **L'Ecureuil commun** 151

Famille des *Arctomydés*. Genre des *Marmottes*.

XVIII. **La Marmotte vulgaire** 158

Famille des *Myoxidés*. Genre des *Loirs*.

XIX. **Le Loir commun** 163

Genre des *Lérots*.

XX. **Le Lérot commun** 169

Genre des *Muscardins*.

XXI. **Le Muscardin des noisetiers** 173

Famille des *Muridés* Genre des *Rats*.

XXII. **Le Rat noir** 176

XXIII. **Le Surmulot** 182

Genre des *Hamsters*.

XXIV. **Le Hamster commun** 187

Genre des *Souris*.

XXV. **La Souris commune** 192

XXVI. **Le Mulot** 197

XXVII. **La Souris naine** 201

Famille des *Arvicolidés*. Genre des *Campagnols*.

XXVIII. **Le Campagnol amphibie** 205

XXIX. **Le Schermaus** 211
XXX. **Le Campagnol roussâtre** 215
XXXI. **Le Campagnol agreste** 217
XXXII. **Le Campagnol vulgaire** 220
XXXIII. **Le Campagnol souterrain** 230
XXXIV. **Le Campagnol de Nager** 232

Famille des *Castoridés.* Genre des *Castors.*

XXXV. **Le Castor fiber** 233

Famille des *Léporidés.* Genre des *Lièvres.*

XXXVI. **Le Lièvre commun** 243

Genre des *Lapins.*

XXXVII. **Le Lapin de garenne** 264

SÉRIE DES ONGULÉS.

ORDRE DES SOLIPÈDES.

Famille des *Equidés.* Genre des *Chevaux.*

XXXVIII. **Le Cheval sauvage** 269

ORDRE DES RUMINANTS.

Famille des *Cervidés.* Genre des *Elans.*

XXXIX. **L'Elan à crinière** 285

Genre des *Rennes.*

XL. **Le Renne rangifer** 303

Genre des *Daims.*

XLI. **Le Daim platycerque** 326

Genre des *Cerfs.*

XLII. **Le Cerf élaphe** 334

Genre des *Chevreuils.*

XLIII. **Le Chevreuil vulgaire** 350

Famille des *Antilopidés.* Genre des *Chamois.*

XLIV. **Le Chamois d'Europe** 356

Famille des *Capridés.* Genre des *Bouquetins.*

XLV. **Le Bouquetin des Alpes** 365

Famille des *Bovidés*. Genre des *Bisons*.

XLVI. **Le Bison d'Europe** 372

Genre des *Bœufs*.

XLVII. **L'Aurochs** 388

SÉRIE DES MULTIONGULÉS.

ORDRE DES PACHYDERMES.

Famille des *Suidés*. Genre des *Sangliers*.

XLVIII. **Le Sanglier ordinaire** 407

ALSATIQUES

L'ancienne Alsace à table. Étude historique et archéologique sur l'alimentation, les mœurs et les usages épulaires de l'ancienne province d'Alsace, par Charles Gérard, avocat à la cour d'appel de Nancy. Deuxième édition. Un magnifique volume grand in-8°, bibliothèque elzévirienne, caractères antiques, têtes de chapitres, culs-de-lampe et initiales ornées, style Renaissance, titre rouge et noir. Tirage sur papier vélin. Prix, broché . . . . . 8 fr.
Il a été fait de cette édition un tirage spécial de 68 exemplaires d'amateurs numérotés à la presse, savoir :

5 sur papier de Chine (nos 1 à 3); Prix . . . . . 50 fr.
15 — de Whatman (nos 4 à 18); Prix . . . . . 35 fr.
50 — de Hollande (nos 19 à 68); Prix . . . . . 25 fr.

Les artistes de l'Alsace pendant le moyen âge, par Charles Gérard. Deux forts volumes gr. in-8°, titre rouge et noir. Prix, broché . . . . . 12 fr.

Les Bûcherons et les Schlitteurs des Vosges. Quarante-trois dessins originaux sur pierre, par Théophile Schuler. Texte par Alfred Michiels. Album gr. in-4°, cartonnage Bradel, avec couverture lithographiée. Prix . . . . . 12 fr.

L'Alsace noble, suivie de : Le livre d'or du patriciat de Strasbourg, d'après des documents authentiques et en grande partie inédits, par Paul Lehr, docteur en droit. 3 magnifiques volumes in-4°, imprimés sur papier de luxe, contenant : 1° un frontispice composé par H. Zuber ; 2° 8 tableaux généalogiques synoptiques ; 3° 15 portraits hors texte ; 4° 31 planches d'armoiries en chromo-lithographie ; 5° 2 grandes cartes coloriées de l'Alsace féodale en 1789 ; 6° 200 vues et portraits dans le texte. Prix de l'ouvrage, broché . . . . . 200 fr.
Reliure riche avec fers spéciaux . . . . . 25 fr.

La Rusticiade, ou *la Guerre des Paysans en Lorraine*, poëme latin de 1541, par Laurentius Pilladius ; texte original et traduction de F. R. Dupeux. Édition de luxe en deux volumes, tirée à 150 exemplaires numérotés à la presse ; caractères et ornements elzéviriens ; papier chamois, in-12. (*Il n'en reste plus que quelques exemplaires.*) . . . . . 30 fr.

Correspondance politique adressée au magistrat de Strasbourg de 1595 à 1683. Documents inédits et très-intéressants sur la situation politique avant la réunion de Strasbourg à la France. In-8° raisin. (*Bibliothèque elzévirienne*). *Sous presse.*

Couronne poétique de la Lorraine. Recueil de morceaux écrits en vers sur des sujets lorrains, par M. P. G. de Dumast, correspondant de l'Institut, l'un des trente-six de l'Académie de Stanislas, etc. 1 très-beau volume in-8°, titre rouge et noir, broché . . . . . 8 fr.

Jacques Callot (biographie), édition de luxe avec portrait et vignettes ; in-fol., broché . . . . . 4 fr.

Revue alsacienne. Littérature, Histoire, Sciences, Poésie, Beaux-Arts. Rédacteur en chef : M. Ad. Le Reboullet. 1re année, 1878. Par an, 12 livraisons grand in-8°, brochées. Conditions d'abonnement : Paris, 10 fr. Départements et Union postale, 12 fr.

Nancy. — Imprimerie Berger-Levrault et Cie.

3 2044 107 347 635